This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 399766

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

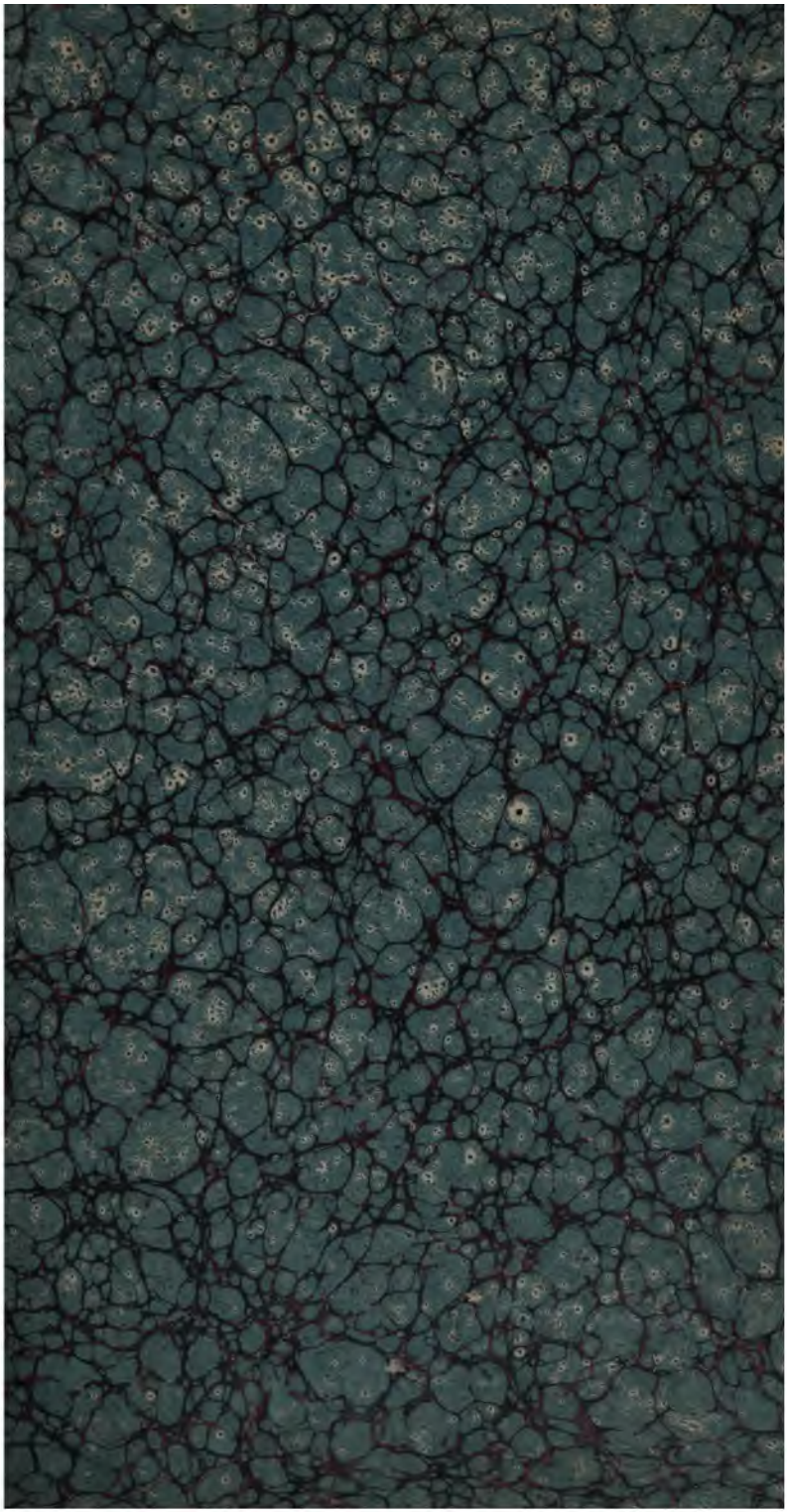

E
491
.C45

Paris. Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6.

L'ARMÉE
AMÉRICAINE

PENDANT

LA GUERRE DE LA SÉCESSION

PAR

Francois Adolphe Victor
V.te DE CHANAL
GÉNÉRAL DE BRIGADE

PARIS
LIBRAIRIE DU DICTIONNAIRE DES ARTS ET MANUFACTURES
RUE MADAME, 40
ET A LA LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE
PASSAGE DAUPHINE

1872

History - Southern
Wright Howes
6-29-28
17559

AVANT-PROPOS

Le gouvernement français m'envoya, au mois de mars 1864, en Amérique pour y suivre les opérations de la guerre de la sécession. J'avais pour adjoint M. le capitaine d'artillerie Gusman, dont le dévouement et l'intelligence rendirent facile ma mission. Je revins en janvier 1865 et remis à M. le maréchal Randon un mémoire contenant les réponses aux nombreuses questions du programme qui m'avait été tracé. Ce mémoire se divisait en quatre parties :

1° Causes et issue probable de la guerre;

2° Armée américaine ;

3° Description des armes et du matériel de guerre en usage dans l'armée américaine ;

4° Construction et fabrication des armes et du matériel

de guerre. Arsenaux et établissements de l'industrie privée.

Mon excellent ami Vigo Roussillon, alors professeur d'administration militaire à l'École d'état-major, en obtint la communication dans les bureaux de la guerre, et voulut bien en composer un livre que le public, à cette époque, accueillit assez favorablement.

Malgré cette publication et quoique, grâce à elle, la plupart des documents qu'il renferme soient connus aujourd'hui, quelques personnes ont pensé que, dans les circonstances actuelles, il ne serait pas sans intérêt d'en publier la seconde partie dans sa forme primitive.

C'est ce que je fais, après l'avoir complétée par quelques documents nouveaux.

ARMÉE AMÉRICAINE

L'ARMÉE AMÉRICAINE

PENDANT LA GUERRE DE LA SÉCESSION

Le Président de la République est le chef de l'armée.

Tous les services militaires ressortissent au ministère de la guerre. Ces différents services sont :

L'infanterie.

La cavalerie.

L'artillerie.

Le génie.

Les invalides ou vétérans.

Le corps des signaux, comprenant la télégraphie militaire.

Le département de l'adjudance générale, comprenant le recrutement, la justice militaire et l'inspection générale.

Le service médical.

L'École militaire de West-Point.

L'ordnance.

Les quartiers-maîtres.

Le commissariat.

Les maîtres payeurs.

Ces quatre derniers services peuvent être considérés comme les pourvoyeurs de l'armée.

L'ordnance fournit les armes, les munitions et tous les engins de guerre.

Les quartiers-maîtres : l'habillement, le logement et les transports.

Le commissariat : les vivres.

Les maîtres payeurs : la solde.

ARMÉE RÉGULIÈRE ET ARMÉE VOLONTAIRE

L'armée américaine se divise en armée régulière et armée volontaire.

Armée régulière. — L'armée régulière est l'armée fédérale, elle se recrute au moyen d'engagements volontaires avec primes.

Armée volontaire. — L'armée volontaire est composée des troupes fournies par les États pour un temps déterminé, sur la réquisition du Président autorisée par une loi du Congrès.

Cette organisation rappelle un peu celle de l'armée française avant 1789 : il y avait l'armée du roi, recrutée à prix d'argent, et les régiments provenant des milices provinciales obtenues par un tirage au sort dans les paroisses. Elle résulte de la constitution politique des États-Unis, formés d'une fédération d'États souverains ayant chacun leur autonomie, mais réunis en un faisceau dont l'unité se manifeste par un gouvernement central avec son Président, ses ministres, sa monnaie uniforme, sa représentation à l'étranger, et la sanction des lois d'intérêt général, telles que douanes, traités de commerce, alliances politiques.

L'armée régulière est donc sous la direction supérieure du gouvernement de Washington; recrutement, organisation, hiérarchie, tout ressortit à ce dernier.

L'armée volontaire, levée par les gouverneurs des États, organisée par les lois et règlements particuliers à ces États, n'est au service de la fédération qu'après une incorporation à laquelle président des officiers spéciaux appelés *mustering-officers*. Quand ces troupes ont été inspectées, leurs officiers examinés, elles prêtent serment et alors seulement font partie de l'armée des États-Unis; elles reçoivent le drapeau fédéral, tout en conservant le leur, et ne peuvent être confondues entre elles, maintenant ainsi leur caractère national particulier. Les régiments de l'armée volontaire ont donc deux drapeaux qu'ils doivent garder avec une égale fidélité : le drapeau de leur État et celui de l'Union.

Les milices des États font aussi partie de la force militaire des États-Unis. Ce sont de vraies gardes nationales, qui ne se confondent jamais avec l'armée. Le Président a droit de les requérir pour un temps déterminé en temps d'insurrection ou d'invasion. Ainsi, le général Jakson convoqua, en 1832, les milices du Tennessée pour marcher contre les nullificateurs du Sud. Après la prise du fort Sumter, en 1861, ce furent les milices de New-York qui occupèrent Washington pendant trois mois, élevèrent des fortifications et firent preuve de beaucoup de zèle et de dévouement.

Hiérarchie militaire. — La hiérarchie militaire est la même pour les deux armées; elle est ainsi réglée :

1. Lieutenant général.
2. Major général.
3. Brigadier général.

4. Colonel.
5. Lieutenant-colonel.
6. Major.
7. Capitaine.
8. Lieutenant en premier.
9. Second lieutenant.
10. Cadet.
11. Sergent-major.
12. Sergent quartier-maître.
13. Sergent d'ordnance et steward d'hôpital.
14. Premier sergent.
15. Sergent.
16. Caporal.
17. Soldat.

Jusqu'au grade de cadet exclusivement les officiers reçoivent une commission ; à partir de ce rang, ils sont simplement brevetés.

A égalité de grade, l'ancienneté règle la suprématie; l'officier commissionné par l'Union a le pas sur l'officier commissionné par un État.

Dans les rassemblements de troupe composés de différents corps, dans des détachements pour services spéciaux, le Président peut donner par brevet à un des officiers le rang qui lui manque pour prendre le commandement.

Les assimilations de grades qui existent dans toutes les branches du service militaire ne donnent pas droit au commandement, à moins d'un ordre spécial du Président.

Marques distinctives des grades. — Les marques distinctives des grades sont de deux espèces, l'épaulette et les *straps*. L'épaulette ne se porte pas à l'armée; les straps seuls sont en usage. Ce sont des espèces d'attentes d'é-

paulettes larges de trois centimètres environ; elles sont :

Bleues pour l'infanterie.

Jaunes pour la cavalerie.

Rouges pour l'artillerie.

Noires pour le génie et l'ordnance.

Violettes pour les médecins.

Les cadets portent ces straps (bandes) sans marques distinctives.

Il en est de même des lieutenants en second.

Les lieutenants en premier portent une barre brodée en or à chaque extrémité.

Les capitaines deux barres.

Les majors une palme en or brodée à chaque extrémité.

Les lieutenants-colonels les mêmes palmes, mais en argent.

Les colonels un aigle en or au centre.

Les brigadiers généraux une étoile au centre.

Les majors généraux deux étoiles.

Le lieutenant général trois étoiles.

Il existe une autre marque distinctive de grade très-ingénieuse :

Les officiers, jusqu'au grade de capitaine inclusivement, n'ont à leur capote ou paletot qu'un rang de boutons.

Les majors, lieutenants-colonels et colonels, ont deux rangs de sept boutons également espacés.

Les brigadiers généraux deux rangs de six boutons espacés deux à deux.

Les majors généraux deux rangs de neuf boutons espacés trois à trois.

Tous les officiers ont le feutre sans apprêt. Les officiers inférieurs portent sur ce chapeau un cordon noir et deux glands qui pendent en avant sur le revers.

Les officiers supérieurs ont le cordon tressé avec de l'or.

Pour les officiers généraux le cordon est en or.

Fonctions des grades. — Le grade de lieutenant général n'a qu'un seul titulaire, il est donné ordinairement à vie et il est conféré par un vote du sénat. Le vieux général Scott s'en est démis au commencement de cette guerre à cause de son grand âge, il l'occupait depuis la guerre du Mexique. Aujourd'hui ce grade est dédoublé.

Après la campagne de 1863 sur le Mississipi, le général Grant fut investi par le Sénat du grade de général en chef. Lorsque la guerre fut terminée, on voulut récompenser les grands services de Sherman; on laissa donc à Grant le titre de général en chef, et l'on donna à Sherman celui de lieutenant général.

Le général Grant étant devenu Président de la République, Sherman fut alors promu au rang de général en chef, et il eut Sheridan pour successeur dans celui de lieutenant général.

Les majors généraux et les brigadiers généraux peuvent être assimilés à nos généraux de division et de brigade, avec cette différence qu'il n'est pas rare de voir à l'armée une division commandée par un brigadier général.

Les majors sont nos chefs d'escadron ou de bataillon.

Les cadets sont les élèves de West-Point, et, par assimilation, des élèves en médecine employés dans le service médical.

Le sergent quartier-maître est une espèce de fourrier.

Le sergent d'ordnance, un sous-officier chargé spécialement des armes et des munitions.

Le steward d'hôpital un commis d'administration, moitié

pharmacien, moitié infirmier, sachant faire toutes les opérations de la petite chirurgie.

ÉTAT DES OFFICIERS

Armée régulière. — Dans l'armée régulière, tous les grades, jusqu'à celui de cadet, sont donnés par le Président avec ratification du sénat.

Les élèves qui sortent de l'école militaire remplissent les vacances au fur et à mesure qu'elles se présentent. En attendant, ils sont attachés avec un simple brevet dans les régiments, mais de manière qu'il n'y ait qu'un seul breveté par corps.

Les sous-officiers, jugés dans leur régiment suffisamment instruits, passent tous les ans à West-Point, le premier lundi de septembre, des examens. Ceux qui sont reconnus capables sont attachés de la même manière que les cadets aux régiments avec un brevet de lieutenant en second.

Armée volontaire. — Dans l'armée volontaire, les nominations aux grades de majors généraux et de brigadiers généraux seules appartiennent au Président, mais toujours avec la sanction du sénat.

Lorsque, le congrès n'étant pas réuni, le Président nomme un officier général, cet officier remplit l'emploi de son nouveau grade; mais, s'il n'obtient pas la sanction du sénat, lors de sa réunion, ce qui arrive souvent, sa nomination est nulle et il reprend son ancien rang. Tous les autres grades, à partir de colonel, dans l'armée volontaire, appartiennent aux gouvernements des divers États. Ici les

règles cessent d'être uniformes. Dans certains États, dans le Massachusets, par exemple, le gouverneur nomme directement les officiers après la levée des troupes. Dans d'autres, les officiers commissionnés par le gouverneur lèvent eux-mêmes et organisent : les colonels leur régiment, les capitaines leur compagnie. Dans d'autres, les officiers sont à l'élection de la troupe; enfin, et c'est le cas le plus général, un système mixte préside à la distribution des grades. Le gouverneur nomme les officiers supérieurs et abandonne à l'élection les nominations de capitaines et de lieutenants.

Avant d'être admis dans l'armée de l'Union, tous ces officiers sont tenus de passer des examens de capacité devant une commission nommée par le ministre de la guerre. Les gouverneurs doivent remplacer ceux qui sont jugés incapables.

Les officiers, une fois commissionnés, n'en sont pas moins soumis à une sévère discipline, et si leur manière de servir laisse quelque chose à désirer, on ne fait nulle difficulté pour les renvoyer. Voici un tableau qui indique le nombre de ceux que, pendant la guerre, on a été obligé de faire rentrer dans leurs foyers.

ARMÉES et ARMES	RENVOYÉS avec honneur	RENVOYÉS avec déshonneur	RENVOYÉS pour incapacité	RENVOYÉS sans mention	CASSÉS	DÉMIS-SIONNAIRES
Régulière.						
Cavalerie.....	1	»	1	25	1	97
Artillerie....	»	»	»	18	»	50
Infanterie....	1	»	1	79	5	253
TOTAL.....	2	»	2	122	6	390
Volontaire.						
Cavalerie....	1,775	12	330	394	38	3,055
Artillerie....	926	15	159	163	14	999
Infanterie....	8,104	159	2,569	1,586	200	17,036
TOTAL.....	10,805	186	3,058	2,143	252	21,090
Troupes de couleur.						
Cavalerie....	36	»	»	5	»	34
Artillerie....	59	»	8	9	»	68
Infanterie....	332	18	158	144	16	679
TOTAL.....	427	18	166	158	16	801
TOTAL GÉNÉRAL.	11,234	204	3,226	2,423	274	22,281

Les sous-officiers sont nommés par les chefs de corps. Ils reçoivent leurs brevets du bureau de l'adjutant général. Le capitaine choisit parmi eux le premier sergent et le sergent d'ordnance. Ils peuvent rentrer dans le rang par jugement d'une cour martiale, d'après un ordre du chef de corps, sur la demande du capitaine. La rétrogradation par sentence judiciaire est mise à l'ordre du régiment.

Chaque régiment a son chapelain. Il faut, pour être chapelain, être ordonné ministre d'une religion établie, avoir des certificats du clergé dont on fait partie et au moins cinq ans d'exercice du ministère religieux.

L'avancement, dans les deux armées, se fait à l'ancienneté, par régiment, dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, par arme dans les corps spéciaux. Les généraux appartiennent à l'état-major général de l'armée et ne sont pas, par conséquent, soumis à ces règles.

Les officiers de l'armée volontaire voient leur rang et leur grade s'éteindre lorsque les troupes auxquelles ils appartiennent ont fini leur temps de service, les services passés ne créant pour eux aucun droit; mais ils continuent à porter la dénomination de leurs grades à titre honorifique.

Officiers de l'armée régulière servant dans l'armée volontaire. — L'armée régulière prête ses officiers à l'armée volontaire. Tel lieutenant d'un régiment d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie, est colonel dans l'armée volontaire; tel capitaine, général. Cette situation temporaire ne lui fait perdre en rien son ancien grade, mais ne constitue pour lui aucun droit nouveau.

Ainsi, l'un des plus brillants généraux de l'armée du Potomac, le major général Hanckok, commandant le 2e corps, est quartier-maître dans l'armée régulière avec le grade de capitaine.

Le général Meade, commandant en chef l'armée du Potomac, lorsqu'il a gagné la célèbre bataille de Gettisburg, où deux armées, forte chacune de 150,000 hommes, ont décidé du sort de l'Union, avait alors le grade de major général volontaire, et, dans l'armée régulière, était simple capitaine du génie de la section topographique. Le sénat pour le récompenser, sur la proposition du Président, le nomma brigadier général dans l'armée régulière, et ce n'est qu'un an plus tard, après avoir, pendant toute la campagne de 1864, continué à commander en chef l'armée du Potomac, qu'il a été promu au grade de major général régulier.

Le général Shéridan entra, en août 1864, dans la vallée de Shenandoah, avec une armée qu'il commandait comme major général de volontaires. C'était un simple capitaine d'infanterie de l'armée régulière. Trois grandes victoires le portèrent successivement aux grades de brigadier et de major général régulier.

Conditions pour l'avancement. — L'avancement a lieu à l'ancienneté, le droit qui en résulte n'est cependant pas absolu. Si un officier est déclaré incapable du grade supérieur, il reste dans celui qu'il occupe. C'est ce qu'on pourrait appeler un choix négatif. Dans certaines armes spéciales, le génie ou l'ordnance, par exemple, cette capacité au grade supérieur est constatée par un examen, et si le candidat ne remplit pas les conditions exigées, sa nomination est remise à l'année suivante ; après un second échec, il reçoit sa démission.

Officiers servant sans solde. — Enfin, y a dans les états-majors certains officiers des milices des États qui servent à titre gratuit sans aucune solde. On peut citer, par exemple, le colonel Lyman, aide de camp du général Meade. Ces officiers, tout à fait volontaires, se font remarquer par leur instruction, leur zèle et leur dévouement.

Officiers-brevet. — Il faut noter une dernière institution purement américaine. Le sénat donne en récompense, aux officiers qui se sont distingués, ce qu'on appelle des brevets d'honneur. Ce sont des titres honorifiques, mais dont le titulaire ne remplit pas l'emploi. Ainsi, un colonel peut être général par brevet, un capitaine colonel par brevet, et cependant ils restent colonel et capitaine effectivement.

CADRE ET EFFECTIF DE L'ARMÉE RÉGULIÈRE

Avant la guerre, l'armée régulière se composait de 1098 officiers et 15,304 soldats répandus en petites garnisons sur les frontières. Cet effectif était loin d'être complet; il manquait sous les drapeaux 371 officiers et 1,374 soldats. Aujourd'hui, elle n'atteint pas le chiffre de 20,000 hommes, qu'une loi du congrès lui défend de dépasser, et, en vertu de l'ordre général du 2 mars 1863, elle ne reçoit plus d'engagements nouveaux.

Elle comprend :

Etat-major.

1 Lieutenant général.
5 Majors généraux.
9 Brigadiers généraux.

Troupes.

19 Régiments d'infanterie à 24 compagnies.
6 Régiments de cavalerie à 12 escadrons.
5 régiments d'artillerie à 12 batteries.

Auquels il faut ajouter :

Le personnel du corps du génie.
Du corps des signaux militaires.
De la justice militaire.
Du service médical.
Du service de l'ordnance.
Des quartiers-maîtres.
Du commissariat.
Des maîtres payeurs.

Qui feront chacun l'objet d'une notice séparée.

Les régiments ont des cadres fixes, qui sont entretenus par les engagements contractés à leurs dépôts. Leur organisation ne diffère pas de celle des régiments volontaires dont il va être question.

L'artillerie, dans l'armée américaine, est une troupe et non une arme spéciale; tout le service du matériel en a été distrait et remis à un corps nommé l'ordnance.

CADRES DE L'ARMÉE VOLONTAIRE

Etat-major.

70 majors généraux.
275 brigadiers généraux.
46 colonels.
26 lieutenants-colonels.
45 majors.
142 capitaines.

Les chiffres suivants ne sont qu'approximatifs :

980 régiments d'infanterie.
223 régiments de cavalerie.
30 régiments et 127 batteries d'artillerie.
Compagnies d'ingénieurs, mineurs et pontonniers.

Les régiments conservent leur caractère national. Ainsi l'on dit : le 23me infanterie Illinois, le 3me artillerie New-York, etc. Les régiments sont levés pour 3, 9 mois, 1, 2 ou 3 ans, suivant les réquisitions présidentielles. Bien rarement ils ont l'effectif réglementaire, et cet effectif, diminuant à l'armée très-rapidement, est loin de se maintenir à son complet.

Quand une nouvelle levée est ordonnée, ce sont de nouveaux régiments que forment les États, les anciens disparaissent avec leurs cadres, dès que leur temps de service expire. C'est là une des grandes causes de l'infériorité de l'armée américaine. La jalousie du *self government* des États, la propension des gouverneurs à multiplier les grades dont ils ont la disposition a jusqu'à présent rendu inutiles les tentatives du Gouvernement central à porter un remède à cet état de choses.

Effectifs. — Voici les prescriptions du Ministre de la guerre quant à la régularisation de ces effectifs; on verra que le mal est combattu autant que possible.

L'ordre général du 29 avril 1863 règle ainsi les effectifs :

Régiment d'infanterie. — Infanterie, régiment à 10 comp.

État-major du régiment.

1 colonel.	1 chapelain.
1 lieutenant-colonel.	1 sergent-major.
1 major.	1 sergent quartier-maître.
1 adjud. chargé des contrôles.	1 sergent commis. des vivres.
1 quartier-maître.	1 steward d'hôpital.
2 assistants-médecins.	2 musiciens principaux.

Compagnie.

1 capitaine.	8 caporaux.
1 lieutenant en premier.	2 musiciens.
1 lieutenant en second.	1 voiturier.
1 premier sergent.	82 soldats au maximum.
4 sergents.	64 au minimum.

Ce qui met l'effectif total du régiment à 1,025 hommes au maximum, à 845 hommes au minimum.

Régiment de cavalerie. — Cavalerie, 12 compagnies.

Etat-major du régiment.

1 colonel.
1 lieutenant-colonel.
3 majors.
1 médecin.
2 médecins-assistants.
1 adjutant.
1 quartier-maître (lieutenant).
1 commis. des vivres (lieut.).
1 chapelain.
1 vétérinaire.
1 sergent-major.
1 sergent quartier-maître.
1 sergent commis. de vivres.
2 stewards d'hôpital.
1 sergent sellier.
1 chef trompette.

Total 20.

Compagnie.

1 capitaine.
1 lieutenant en premier.
1 lieutenant en second.
1 sergent en premier.
1 sergent commis. des vivres.
5 sergents.
8 caporaux.
2 trompettes.
2 maréchaux-ferrrants ou forgerons.
1 sellier.
1 voiturier.
78 soldats au maximun.
60 au minimum.

Ce qui donne pour l'effectif du régiment de cavalerie, au maximum 1,244 hommes, au minimum 1,028 hommes.

Régiment d'artillerie. — Artillerie, 12 batteries.

Etat-major du régiment.

1 colonel.
1 lieutenant-colonel.
3 majors (1 pour 4 batteries).
1 adjutant } pris dans les
1 quartier-maître } lieutenants de régiment.
1 médecin.
2 médecins-assistants.
1 chapelain.
1 sergent-major.
1 sergent quartier-maître.
1 sergent commis. des vivres.
1 steward d'hôpital.
2 musiciens principaux.

Total 15.

Batterie.

1 capitaine.	4 sergents.
1 lieutenant en premier.	8 caporaux.
1 lieutenant en deuxième.	2 musiciens, 122 soldats.
1 sergent en premier.	2 artificiers.
1 sergent quartier-maître.	1 voiturier.

L'artificier doit faire le métier de maréchal-ferrant.

A cet effectif de la batterie le Président a le droit d'ajouter :

1 lieutenant en premier.
1 lieutenant en second.
2 sergents.
4 caporaux.

Qui prennent le nom d'officiers additionnels.

Ce qui donne pour l'effectif d'un régiment d'artillerie: 1,743 hommes, ou 1,839 avec les officiers additionnels.

Mais, dans l'armée volontaire, la constitution des batteries en régiment est une exception. La régle, pour la plupart des États, est de ne fournir que des batteries isolées. Cette règle est encouragée par le Ministre de la guerre, qui y trouve une économie d'état-major toujours inutile. L'Illinois, le Missouri, l'État de New-York, l'Ohio, la Pennsylvanie et le Rhode-Island, ont seuls des régiments d'artillerie.

Les régiments ont dans leurs États des officiers chargés de fournir des recrues pour maintenir le chiffre de leur contingent; mais nous avons vu qu'en dépit de cette mesure les effectifs diminuaient rapidement. Pour ne pas entretenir inutilement des états-majors dispendieux et exciter le zèle des colonels à remplir leurs cadres, on *consolide* les régiments épuisés, d'après les règlements suivants (ordres du 2 avril et 20 juin 1863).

Voici quelle est cette opération :

Consolidation des corps. — La compagnie d'infanterie, au-dessous de son minimum, perd son lieutenant en 2me;

La compagnie de cavalerie, idem ;

La batterie ne doit jamais avoir moins de 86 soldats, et quand elle est au-dessous de son effectif réglementaire, 122, elle perd ses officiers additionnels.

Le régiment qui est au-dessous de son minimum, mais a plus de la moitié de son effectif, perd :

L'infanterie, le colonel et un assistant-médecin ;

La cavalerie, le colonel, 1 major et 1 assistant-médecin ; et l'artillerie, le colonel, un major et un assistant-médecin, dès que son effectif est au-dessous de 1044.

Le second degré de la consolidation a lieu lorsque le régiment est réduit à la moitié de son effectif ou au-dessous : il entraîne alors, pour l'infanterie, la perte du major; pour la cavalerie et pour l'artillerie, celle d'un 2me major.

Dans ce cas, les hommes sont réorganisés en compagnies ou batteries à leur complet réglementaire, et les officiers supprimés mis à la suite. Les officiers maintenus sont nécessairement les plus capables ; ils sont choisis par les généraux de division et de corps d'armée, d'après les instructions du général en chef. Toutes les semaines, un état des vacances par régiment est remis à l'adjutant général, qui donne les ordres pour les faire remplir par les officiers à la suite.

Numération des régiments et compagnies. — Dans la numération des régiments, les États ne sont pas confondus; chaque État a sa numération particulière. Il y a ainsi un 10me régiment d'infanterie Pennsylvanie, un 10me infanterie New-York, un 10me infanterie Ohio, etc. Lorsque le temps de service d'un régiment est expiré, son nu-

méro n'est pas donné à celui qui le remplace ; celui-ci prend le numéro à la suite du dernier régiment fourni par l'État. Cette règle n'est pas toujours interrompue par la paix ; ainsi le 1er régiment d'infanterie fourni par l'Illinois en 1861, prit le n° 7 infanterie Illinois, faisant suite aux 6 régiments volontaires envoyés par cet État à la guerre du Mexique en 1851. Quelquefois le même numéro est dédoublé ; ainsi le 2me heavy artillery Pensylvanie, soit par suite de la popularité de son colonel, soit pour toute autre cause, eut un recrutement de 3,200 hommes. On en forma alors deux régiments : l'un de 1,200, l'autre de 2,000 hommes, avec le même numéro. Mais, dans ce cas, on ajoute au dernier le nom de provisionnal.

Les compagnies sont désignées dans chaque régiment par les lettres de l'alphabet, A. B. C., etc. Quand un régiment est consolidé, les nouvelles compagnies reprennent de nouvelles lettres, en commençant toujours par la lettre A.

DES DIFFÉRENTES ARMES

INFANTERIE

Habillement et fourniment. — Les troupes américaines ont un uniforme unique, une veste bleue de roi, et un pantalon gris bleu qui rappelle un peu celui de notre gendarmerie. Les armes se distinguent par la couleur du passepoil, celui de l'infanterie est bleu. La chaussure de l'infanterie est tantôt un soulier avec guêtre, tantôt un brodequin. La coiffure est le képi ou plus souvent le feutre noir sans apprêt. Le fantassin a une capote gris bleu, qu'il peut mettre par-dessus sa veste. La chemise de flanelle est d'un usage universel et contribue à l'excellent état de santé de l'armée.

Le sac est en toile noire, et est d'un aspect disgracieux; cependant il ne paraît pas fatiguer celui qui le porte, et sa capacité est plus grande que celle du nôtre. A ce sac on doit joindre un havre-sac, porté en bandoulière. Deux couvertures, l'une en laine, l'autre en caoutchouc, et une demi-tente-abri complètent le bagage.

Le fusil à baïonnette est la seule arme du fantassin. Ce fusil est le fusil Sprinfield. C'est une arme excellente, qui ne laisse rien à désirer. Elle est rayée, se charge par la bouche; son calibre est de $14^{mm},7$. Toutes ses pièces, fabriquées mécaniquement, sont parfaitement identiques, et un sergent, avec un approvisionnement de pièces de rechange, tient lieu d'armurier dans chaque régiment. La cartouche est métallique. On trouve dans son emploi une grande économie; elle ne se détériore ni dans les marches, ni dans les bivouacs humides. Des milliers de cartouches,

après avoir été dans les mains des soldats, rentrent journellement, pour des causes diverses, dans les arsenaux ; toutes se sont toujours trouvées en bon état.

Les balles sont fabriquées par compression. La poudre a la même composition que la poudre anglaise. L'approvisionnement est de 150 coups ; le fantassin en porte avec lui ordinairement 40, par exception 60.

Il n'a pas de giberne, mais une cartouchière portée par le ceinturon auquel est attachée également la baïonnette. Cette cartouchière est à compartiments mobiles en fer-blanc d'un bon usage ; mais néanmoins, dans l'action, le soldat met ses cartouches soit dans la poche de son pantalon, soit dans un mouchoir noué autour de sa taille ; et c'est alors que se fait sentir la supériorité de la cartouche métallique.

Armement. — On aura une idée de l'équipement et de l'armement du soldat d'infanterie par le tableau suivant, qui indique le poids de ce qu'un homme doit porter en campagne.

Poids porté par le soldat en campagne.

8 jours de rations (5 jours de viande sur pied).	
Habit pesant	2 livres angl.
Capote	5 1/4
Demi-tente-abri	1 3/4
Couverture en laine	5 1/4
idem. en caoutchouc . .	2 3/4
Accoutrements divers	1 1/2
Dans le havre-sac 3 rations cuites	5 3/4
Dans le sac, 5 rations de pain et petites fournitures, ensemble.	6
1 fusil	10
40 cartouches	4
Total . . .	44 1/4

ou 20 k^{os}, 071 gram.

Mais le plus souvent, surtout en été, il faut supprimer l'habit pesant 2 livres et la capote 5 1/4. Reste donc, pour le poids porté par le soldat en marche, 37 livres ou 16 k^os^, 783 grammes.

Quelquefois le soldat porte 12 jours de rations. Il faut ajouter 4 rations de biscuits et petites fournitures, ce qui donne en plus un poids de 4 1/2 ou 2 k^os^. Il y a dans ce cas 9 jours de viande sur pied suivant la tronpe.

Ce poids de 16 k^os^ paraît à beaucoup de généraux trop lourd, si l'on en juge par le nombre de sacs abandonnés sur les routes, surtout pendant les grandes chaleurs, et qui s'élève à 25 0/0. Il est vrai que la solde énorme dont jouit le soldat américain, son caractère gaspilleur le rendent peu soucieux de conserver les effets qu'il sait pouvoir remplacer facilement.

Néanmoins on a proposé, et il est question d'adopter en principe, que toutes les fois qu'il s'agirait d'une campagne de courte durée, et quand une affaire aurait lieu dans le voisinage des trains, on ne laisserait au soldat que sa couverture roulée passant sur son épaule gauche et sous le bras, et dans laquelle on mettrait 3 jours de pain et quelques menus objets d'habillements, son havre-sac avec 3 jours de rations cuites; le sac et la capote resteraient déposés au parc. Le soldat ne porterait alors qu'un poids de 8 k^os^.

Manœuvres. — Nos théories ont été traduites littéralement. On comprend que, dans l'état de guerre où se sont continuellement trouvées les troupes américaines, elles ne puissent en rien soutenir la comparaison comme manœuvres avec les troupes européennes. Cependant les corps qui, avant de rejoindre l'armée, ont pu être exercés dans quelques dépôts ou forts, sont suffisamment instruits. Malheureusement, arrivés sur le champ de bataille, ils ont souvent

payé cher cette instruction, qu'ils ont maladroitement voulu mettre à profit, tandis que leurs camarades, dont l'éducation n'avait été faite que par la guerre, avaient sur eux un véritable avantage.

Instruction. — On pourrait comparer l'instruction militaire de l'infanterie américaine à celle de nos réserves, après leur seconde année de présence dans les régiments. Mais c'est surtout sous le rapport de son feu, que l'infanterie américaine est remarquable; faisant presque toujours une guerre de broussailles, elle a pris l'habitude de ne pas tirer inutilement et de viser. Dans chaque régiment, des hommes choisis sont armés de carabines, et forment d'excellents tirailleurs. Ces carabines sont de divers modèles ; le plus répandu est la carabine Sharp, modèle anglais, se chargeant par la culasse, la capsule est séparée de la cartouche. Vient ensuite la carabine à magasin Spencer. Ce magasin se trouve dans la culasse et contient huit cartouches, qui viennent successivement se placer d'elles-même dans le canon ; son calibre est de 13, 2. C'est une arme lourde, d'un entretien difficile, qui ne peut convenir qu'à des soldats d'élite. Encore est-il douteux que ses avantages compensent suffisamment ses défauts.

Tirailleurs. — Souvent on trouve dans des brigades des régiments entiers de ces tirailleurs que l'on nomme shaarpshooters. Leur tir est d'une grande précision, aussi dans les deux armées la proportion des officiers et des généraux tués est considérable. A la bataille de Spotsylvania le général Sedgwich, un des bons généraux de l'Union, fut tué par un soldat confédéré perché sur un arbre à plus de 700 mètres de distance.

Retranchements en terre. — Une autre qualité distinctive du fantassin et de tous les soldats américains est leur

merveilleuse aptitude à remuer la terre. Au commencement de la guerre on avait beaucoup de peine à les faire travailler; aujourd'hui que la nécessité de se couvrir dans un pays ou les surprises sont toujours à craindre a été comprise, ils se retranchent avant même d'en avoir reçu l'ordre. Nous avons vu des lignes élevées avec une rare intelligence par des soldats arrivés la veille à l'extrême gauche de l'armée du Potomac; les officiers du génie avaient peu de chose à faire pour les rectifier.

CAVALERIE

Caractère général de la cavalerie. — Il y avait, en décembre 1863, 223 régiments de cavalerie. Rien en Europe ne peut donner une idée de la cavalerie américaine, si ce n'est peut-être nos dragons. On comprend en effet qu'on puisse improviser un fantassin, mais le cavalier demande une longue instruction. Au commencement de la guerre, la cavalerie confédérée, dont chaque soldat est monté à ses frais, formait un corps aristocratique et avait un avantage marqué sur la cavalerie fédérale. Aujourd'hui que les premiers cadres confédérés sont épuisés et qu'au contraire ceux des fédéraux ont fait de véritables progrès, la cavalerie fédérale a toujours l'avantage dans toutes les rencontres. Bien rarement, pendant la guerre, il y a eu des engagements de cavalerie. Dans les cas ordinaires, les cavaliers mettent pied à terre et se battent comme de l'infanterie. Les cavaliers américains se retranchent comme l'infanterie et avec la même habileté. Une des plus jolies redoutes que nous ayons vues avait été construite par un régiment de cavalerie.

Armement du cavalier. — Le cavalier est armé d'un sabre et d'un revolver à 6 coups qui est contenu dans un sac faisant partie du ceinturon. Il porte suspendue à sa selle une carabine.

Le sabre est semblable à notre sabre de cavalerie de ligne. Généralement les armes blanches sont inférieures aux armes européennes.

Quant à la carabine, c'est une arme se chargeant par la culasse dont le calibre varie de $13^{mm},7$ à $13^{mm},2$; le modèle est donc loin d'être uniforme, le meilleur est peut-être celui de la carabine Burnside.

Quelques corps de cavalerie ont la carabine à magasin de Spencer, dont il a été parlé dans l'armement des tirailleurs d'infanterie; mais ses défauts présentent ici plus d'inconvénients que dans un corps d'élite. Son poids, son entretien difficile la rendent impropre à la cavalerie ; enfin la rapidité de son tir compromet le sang-froid du soldat et pousse à une consommation abusive de munitions.

Au commencement de la guerre un incident l'avait cependant mise fort en faveur. Un escadron, surpris dans un bois par les confédérés, avait, par la multiplicité de son feu, trompé l'ennemi sur son nombre réel, et celui-ci s'était retiré en hâte croyant avoir affaire à des forces supérieures.

Habillement. — Son uniforme est le même que celui décrit précédemment, mais avec le passe-poil jaune. La capote est remplacée par un manteau et les souliers ou brodequins par des bottes.

Paquetage. — L'emploi du revolver a permis de supprimer les fontes. Le manteau est roulé sur le devant de la selle; le porte-manteau qui est carré, très-volumineux, est suspendu aux arçons derrière le cavalier. La besace pend au côté droit du cavalier. Les chevaux ne doivent porter rien

en dehors des charges prescrites, qui sont pour 8 jours et 12 jours de marche, les mêmes que celles mentionnées pour l'infanterie.

Harnachement, selle et étriers. — La selle, dite à la Maclelan, paraît remplir toutes les conditions d'une excellente selle militaire[1]. Les caractères de cette selle sont des arçons en bois et d'excellents étriers en bois également, recouverts d'une espèce de soulier en cuir avec une pièce en cuir également, courant le long de l'étrivière et garantissant la jambe du cavalier. Cet étrier est parfait pour le froid et la chaleur. Son usage ne laisse rien à désirer. Après le raid de Sheridan en Virginie, expédition qui dura plus d'un mois, les chevaux hors de service ou fatigués furent réunis dans un parc à City Point; il y en avait 6,000 environ. Il était aisé de les examiner, pour ainsi dire, un à un; tous étaient dans un état de maigreur effrayant, ruinés pour la plupart sur le devant, bouletés, quelques-uns couronnés, mais il n'y avait pas une seule blessure au garrot ou aux rognons.

Musette. — Parmi les effets de petit équipement du cavalier, il faut noter la musette faite avec beaucoup de soin en toile imperméable et ayant un culot en cuir estampé à peu près comme le fond de nos shakos. Ce fond est percé de deux petits trous par lesquels le cheval respire quand on lui fait manger l'avoine dans cette musette, qu'une courroie attache à la tête; l'avoine est ainsi complétement mangée et à l'abri de la poussière et des autres corps étrangers. En bouchant avec de petites chevilles en bois les trous du culot, la musette se transforme en un seau très-commode et qui permet aussi de faire boire les chevaux dans les lo-

1. Une selle et une bride ont été rapportées en France et remises au ministre de la guerre.

calités où ne se trouvent que des puits, et, comme il arrive souvent en Amérique, des eaux souterraines que l'on met à découvert en creusant la terre quelquefois profondément.

Cavalier. — Le cavalier américain est assez solide, sa position n'est pas celle adoptée par l'équitation européenne; il est sur l'enfourchure, la jambe tendue, le bout du pied appuyant sur l'étrier. Cela tient peut-être à la forme de l'arçon; ce qui est certain, c'est qu'après avoir monté des chevaux sellés à l'américaine, on prend insensiblement cette position. Généralement le cavalier a la main basse et le cheval est complétement abandonné sur son devant. Pour les manœuvres, comme pour celles de l'infanterie, nos théories ont été traduites littéralement.

Cheval. — D'un caractère doux, rarement, presque jamais rétif, le cheval américain est infatigable; son adresse est remarquable. Lancé au galop, qui est l'allure habituelle du cavalier, il ne butte jamais contre les nombreuses souches d'arbres qui encombrent toujours le sol; sa taille, sa complexion rappellent notre cheval de ligne.

Consommation de chevaux. — C'est le département des quartiers-maîtres qui est chargé de fournir la cavalerie de chevaux ; il s'en fait une consommation qui dépasse toute croyance et qu'expliquent en partie les raids. Ce sont des expéditions de cavalerie où l'on vit sur le pays, où souvent l'on parcourt des espaces immenses en quelques jours seulement, sans trouver quelquefois ni eau ni fourrages convenables. Avant tout, il faut noter le peu de soins intelligents que donne nécessairement à sa monture un cavalier inexpérimenté.

En 1863, l'armée du Potomac comptait 36 régiments de cavalerie, faisant un effectif qui varia, pendant les 6 mois de

mai à octobre, de 10 à 14,000 hommes. Cette cavalerie nécessita :

En mai une remonte de	5,673 chevaux.
Juin.	6,327
Juillet.	4,716
Août.	5,499
Septembre.	5,829
Octobre.	7,336
Total.	35,380

Ce qui donne une perte de plus de 2 chevaux et demi par homme, 5 par an. Encore dans cette énumération ne sont pas compris les chevaux pris sur l'ennemi, dont le chiffre s'élève à la remonte de deux mois en moyenne.

Le rapport du ministre de la guerre disait : Si toute notre cavalerie devait être soumise à un pareil régime, nos 223 régiments exigeraient une remonte annuelle de 435,000 chevaux.

De grands efforts furent tentés pour remédier à cet état de choses, qui devenait un véritable danger pour l'armée. Le bureau de la cavalerie, dans l'ordre général du 28 juillet 1863, fut chargé d'instituer dans chaque régiment des inspections mensuelles dont les rapports sont envoyés à Washington.

Inspections mensuelles. — Ces rapports contiennent :

1° Le service fait par le régiment depuis la dernière inspection, le nombre de milles parcourus par le régiment, la quantité des fourrages distribués, de l'eau consommée, etc.

2° Un classement des chevaux comprenant : 1° les chevaux hors de service ; 2° les chevaux devenus impropres à

la cavalerie, mais pouvant passer au trait; 3° les chevaux qu'un séjour dans un dépôt peut refaire; 4° les chevaux restés en bon état.

Comme sanction de ces rapports, les officiers convaincus de négligence sont renvoyés du service; les soldats coupables du même fait sont versés dans des régiments d'infanterie de leur État.

Néanmoins il fallut en venir à des mesures plus graves encore, et l'ordre du 22 avril 1864 pourvoit à une diminution d'effectif. Les régiments de cavalerie non montés seront employés comme infanterie. Les chevaux des régiments montés partiellement seront versés dans ceux qui auront conservé le plus de chevaux. Cependant la proportion de cavalerie ainsi transformée ne devra pas dépasser 40 0/0 de l'effectif total par année, à moins que les 60 0/0 restants ne soient trop difficiles à monter convenablement.

Remonte des officiers. — Les officiers sont montés à leurs frais, ils ont droit d'acheter leurs chevaux dans les dépôts de remonte. Pour en établir la valeur, on partage les chevaux en un certain nombre de lots, et le prix moyen du lot est celui de chaque cheval qui en fait partie. Le cheval ainsi acheté par un officier ne peut rentrer dans le commerce. L'officier revend son cheval à la fin de son service aux quartiers-maîtres d'après estimation. Quand un officier change de destination, le transport de son cheval est aux frais de l'État; mais si ce changement de destination est le fait de sa demande, les frais sont à sa charge.

Domestiques des officiers. — Dans l'armée américaine, la composition des contingents ne permet pas aux officiers de trouver parmi les soldats des hommes pour leur service personnel. Les officiers ont donc des domestiques qui ne sont pas liés au service militaire. Dans les marches,

quand l'armée est approvisionnée pour 8 ou 12 jours, le domestique de l'officier de cavalerie est chargé du transport des fourrages de son maître.

ARTILLERIE

Nous avons vu que, par la création du corps de l'ordnance, le service de l'artillerie en Amérique était réduit au service de la troupe uniquement. L'instruction qui est répandue d'une manière extraordinaire en Amérique a permis de créer des troupes d'artillerie tout à fait remarquables, et les régiments et batteries ne le cèdent en rien aux troupes européennes.

Artillerie légère et grosse artillerie. — L'artillerie se divise en artillerie légère (light) et en grosse artillerie (heavy). En général, la première n'est organisée qu'en batteries ; c'est la formation en régiments qui prévaut dans la seconde. Employée dans les places, quand elle paraît aux armées elle fait simplement le service d'infanterie.

La batterie se compose de six pièces, six caissons, une forge et un chariot de batterie. Les voitures et le harnachement sont imités du matériel anglais et du nôtre. On retrouve pour le conducteur l'excellent étrier en bois et une pièce de cuir attachée à l'étrivière qui met la jambe bien à l'abri des chocs du timon. Le grand chariot de parc seul mérite une attention particulière. Un seul homme conduit ce chariot traîné par 6 chevaux, ce qui réduit le personnel des parcs à son minimum. Les batteries n'ont pas de réserves. Les pièces sont approvisionnées à 250 coups : 200 dans les coffres de la pièce et de son caisson, et 50 dans un coffre déposé au parc de l'armée et prêt à remplacer un coffre vide.

Les pièces en service sont :

1° Le canon obusier à âme lisse ;
2° Le canon rayé en fer forgé de 10 livres ;
3° Le canon Parrott de 10 et 20 livres.

Le canon obusier, du même calibre que le nôtre, en diffère par la suppression des moulures, la direction de la lumière normale à l'axe, et l'emploi de la hausse à pendule. Il est de beaucoup préféré aux canons rayés à longue portée ; la nécessité d'une trajectoire tendue dans un terrain accidenté et boisé qui permet rarement d'apercevoir de loin les colonnes ennemies se présentant inopinément, ce qui est le cas le plus général en Amérique, l'efficacité du tir à mitraille et à boulet roulant en ont fait l'arme favorite de l'armée américaine ; les canons rayés ne servent guère que dans les batteries de position.

Le canon en fer forgé de 10 livres a 76 centimètres de diamètre; son âme est rayée, il tire des projectiles oblongs à rotation.

Les canons Parrott de 10 et de 20 livres sont en fonte avec un manchon en fer forgé freté à la culasse. Le pointage s'exécute au moyen d'une hausse latérale, analogue à la nôtre ; la rayure est progressive, le tir est bon jusqu'à 1,700 mètres, et efficace jusqu'à 2,500. Les exemples d'éclatement sont excessivement rares.

Les projectiles sont cylindro-coniques, pleins ou creux, ces derniers avec ou sans balles.

La rotation n'a pas lieu, comme dans les canons français, par l'appui d'un tenon sur le flanc incliné de la rayure; elle est obtenue soit par l'expansion d'un culot qui s'engage alors dans les rayures, soit par celle d'une enveloppe qui supprime alors totalement le vent. Il y a 3 projectiles en usage;

1° Le projectile Parrott reçoit sa rotation et son forcement de l'expansion d'une couronne en laiton fondue et encastrée dans un évidement circulaire ménagé à sa base. L'effet en est souvent douteux.

2° Le projectile Schenkl. Un culot en carton glisse sur le cône cannelé de la partie postérieure du projectile, s'élargit, entre dans les rayures, supprime le vent et imprime la rotation au projectile. C'est le meilleur projectile américain; son tir est excellent, mais peut-être fatigue-t-il la pièce.

3° Le projectile Hotchkiss se divise en deux parties reliées par un manchon en plomb, dont l'expansion, produite par les réunions des deux parties du projectile, donne le forcement et la rotation. Il a sur le précédent l'inconvénient de se déformer dans les transports, et alors le chargement devient difficile et quelquefois impossible.

Les sachets sont en serge ou en bourre de soie, ces derniers sont les meilleurs.

Les fusées en usage sont :

1° Pour le canon obusier la fusée métallique Bornmann, qui est excellente.

2° Pour les obus Schenkl, la fusée de même nom, percutante et à temps; elle est compliquée et incertaine.

3° Pour les obus Parrott, la fusée Parrott percutante avec capsule d'infanterie.

Dans l'étoupille le rugueux est perpendiculaire à l'axe de la lumière, sa longueur est de 45^{mm}; elle ne donne pour ainsi dire pas de raté.

Officiers.—Les officiers réguliers de l'artillerie ont fourni une grande quantité d'officiers supérieurs et généraux à l'armée volontaire; il en est résulté pour l'état-major particulier de l'armée une véritable pénurie dont se plaignait avec raison

le général commandant l'artillerie de l'armée du Potomac, le major général Hunt, simple major dans les réguliers, qui manquait des intermédiaires les plus nécessaires entre lui et les commandants de batteries.

Les manœuvres sont, comme pour l'infanterie et la cavalerie, celles de l'armée française.

L'uniforme se distingue par le passe-poil rouge.

GÉNIE

GÉNIE MILITAIRE

Services. — Le génie comprend le service topographique et celui des pontonniers, en outre des attributions ordinaires de cette arme dans l'armée française. Il est de plus chargé d'une foule de constructions civiles qui incombent à notre corps des ponts-et-chaussées. Les phares, les ponts et même des monuments publics tels que le capitole, les ministères à Washington.

L'ordre général du 3 mars 1863 règle ainsi l'état-major de l'arme pour les réguliers.

Etat-major.

1 Général chef du service.
5 Colonels.
10 Lieutenants-colonels.
20 Majors.
30 Capitaines.
30 Lieutenants en premier.
10 Lieutenants en second.

Le service est également représenté dans l'armée volontaire. Ce qui a été dit pour le recrutement de l'artillerie

s'applique aux différentes branches du service du génie. Les compagnies de sapeurs, de mineurs et de pontonniers volontaires fonctionnent d'une manière remarquable, souvent même la plupart de ces services sont faits par des régiments d'infanterie. La mine que l'on a fait jouer devant les lignes de Petersburg, le 30 juillet 1864, avait été construite par un régiment de Pennsylvanie recruté, il est vrai, dans les districts miniers de cet État, avec une promptitude et une audace d'exécution dont peu d'armées européennes auraient été capables. Cependant, le rapport du ministre de la guerre se plaint de l'insuffisance de l'effectif de ces corps spéciaux. Comme dans l'artillerie, et même dans une plus grande proportion, le personnel du génie a fourni des généraux à l'armée volontaire et a ainsi considérablement affaibli ses cadres particuliers.

Principes adoptés. — Les principes adoptés par le génie militaire américain sont ceux qui ont toujours prévalu en France. Vauban, Cormontaigne et, depuis quelques années, les auteurs traitant du système polygonal sont les maîtres qui dirigent les ingénieurs, tant dans le service actif de l'armée que dans celui de la construction des places.

Fortification permanente. — Ce service a reçu, depuis la guerre, une grande impulsion. Le congrès a voté, en 1862, 5,250,000 dollars, ou 27,250,000 francs pour les ouvrages de fortifications permanentes, et 700,000 dollars ou 3,500,000 francs pour ceux de fortifications passagères. Ce qui distingue ces travaux dont le tracé n'a rien de particulier, c'est le luxe des matériaux employés, le granit, le soin de l'appareillage et la bonne entente des casemates avec leurs plates-formes en maçonnerie ; les forts Richmont et Lafayette qui défendent la baie de New-York seront très-certainement des modèles de constructions militaires.

Le service topographique n'a été réuni au génie militaire que le 3 mars 1863, jusqu'à cette époque il ressortissait à un corps distinct.

Service topographique. — Ce service prend une immense importance par la levée des côtes, de lacs et les observations météorologiques dont il est chargé. Ces travaux ont un mérite scientifique de premier ordre par les méthodes employées, et qui appartiennent en propre, pour la plupart, aux officiers qui en sont chargés. Leur compte rendu n'occupe pas moins de 320 pages dans le message du Président sur le département de la guerre. Les cartes, distribuées aux navigateurs des lacs jusqu'au 1er octobre 1863 par les soins des officiers du corps, s'élevaient au chiffre de 24,000, dont 4,000 pour l'année qui venait de s'écouler. Quant aux cartes militaires dont le besoin se fait sentir continuellement à l'armée opérant dans des pays sur la topographie desquels on n'a que des données tout à fait insuffisantes, le génie, dans le courant de l'année 1862-1863, n'en a pas levé moins de 8,841, dont 6,927 furent gravées et lithographiées et 1,914 reproduites par la photographie.

L'armée régulière seule est chargée de ces services; l'armée volontaire coopère au contraire dans une grande proportion à ceux relatifs à la fortfication passagère et à la construction des ponts. Nous avons vu des compagnies de pontonniers volontaires parfaitement instruites et exercées.

Il existe à l'armée du Potomac 6 équipages de ponts, construits sur le modèle français. Le bateau pèse 300 livres de moins que le nôtre. Ces équipages ont parfaitement résisté, sur le James et le Rappahanock, aux passages d'armées considérables et d'immenses convois.

Un autre système, plus léger encore, a été inventé pour

les expéditions de cavalerie, les raids. C'est un ponton en toile qui ne pèse, avec son armature en bois, que 700 livres. La toile est un tissu anglais de coton non goudronné, appelé duck. Un équipage de 31 voitures, chargées de 2,000 livres chacune, porte une longueur de 127 mètres.

Les ponts à chevalets sont semblables aux nôtres. Deux chevalets, les chevalets Douane et Wing, méritent d'être signalés.

Quant aux ponts fixes, l'habileté du soldat américain à travailler le bois, l'abondance des matériaux ont permis à l'armée de construire en peu de jours des ponts en pile de rondins extrêmement remarquables.

Le bois sert encore à faire des routes, sans lesquelles un pays, que la moindre pluie change en marais, serait impraticable. Des planches clouées ou chevillées sur des gites en rondins forment ce que l'on appelle un *plank-road*. Mais cette route est insuffisante pour résister à un charroi considérable; il faut alors construire un *corderoy-road*, formé par 5 ou 6 troncs d'arbres posés longitudinalement, recouvert de rondins transversaux juxtaposés, assujettis par un guindage; on dame sur le tout de la terre avec du gazon.

Fortification passagère et pontonniers. — Quant à la fortification passagère, elle joue un grand rôle dans la guerre américaine. Chaque fois que l'armée fait un mouvement, elle se retranche immédiatement. Les soldats ont acquis une merveilleuse aptitude dans ce genre de travaux, dont tous comprennent l'importance. En deux jours, devant Petersburg, une trouée de 10 kilomètres fut couverte d'ouvrages importants, à l'abri de toute surprise. Les revêtements intérieurs en rondins, les abatis inextricables en avant des lignes, des fils de fer tendus reliant les

troncs d'arbres coupés à 0,80 c. du sol, forment le caractère principal de la fortification passagère américaine.

INVALIDES OU VÉTÉRANS

Corps des invalides. — Les nécessités de la guerre ont inspiré la formation de ce corps.

Ses fonctions. — Les hommes que leurs blessures rendaient impropres au service actif, et qu'il eût fallu renvoyer dans leurs foyers, ceux que des maladies avaient trop affaiblis pour retourner à l'armée, ceux que leur constitution, non encore formée, pouvait momentanément rendre incapables de faire campagne, ont été organisés en un corps spécial, pour le service des garnisons, des hôpitaux, de la police et des ordonnances, services qui emploient ordinairement un si grand nombre de soldats valides.

Sa formation. — La perte d'un membre n'empêche pas un soldat de faire partie des Invalides; d'un autre côté, l'inscription sur les contrôles du corps n'a rien de définitif. Tel homme que le médecin d'un hôpital a signalé à l'adjutant général, pour entrer dans le corps, et dont la santé et les forces sont revenues, est renvoyé à l'armée active. Ces admissions et ces renvois se font par un ordre de l'adjutant général, sur la proposition des médecins. Si cette institution pouvait ne pas donner lieu à de certains abus, provoqués par des recommandations plus ou moins puissantes, elle serait certainement une des plus recommandables de l'armée américaine.

En novembre 1862, le corps des invalides, créé au mois d'avril seulement, comptait déjà 491 officiers, et 17,764 hommes organisés en 203 compagnies, dont 160 étaient

réunies en 16 régiments. Chaque régiment contient 2 bataillons : le premier de 6 compagnies armées de fusils, faisant le service des garnisons ; le second de 4 compagnies armées d'épées et de pistolets, employées principalement dans les hôpitaux, comme infirmiers, ordonnances, gardes, commis, cuisiniers, etc.

Les officiers sont choisis avec soin, et sur la recommandation des généraux sous lesquels ils ont servi. Le corps entier est considéré comme une troupe fédérale, et il n'est pas tenu compte dans son organisation des États auxquels ses membres appartiennent.

Les invalides ne font aucun service dans les armées en campagne ; mais lorsqu'en juillet 1864, le raid de Brekendrige menaça Washington, ceux qui se trouvaient dans cette ville furent utilement employés.

Son uniforme. — L'uniforme des invalides n'est pas celui de l'armée ; il est gris bleu avec un passe-poil bleu foncé. Le collet de la veste est également bleu, la coiffure est un képi de même couleur ainsi que le passe-poil.

CORPS DES SIGNAUX

Corps des signaux. — Le corps des signaux est un nouvelle création due aux exigences de la guerre actuelle. Il dirige : 1° les signaux télégraphiques aériens ; 2° le télégraphe électrique mobile ; 3° la télégraphie électrique

permanente. Chacun de ces services est sous la direction spéciale d'un colonel.

Bureau des signaux à Washington. — Le bureau à Washington est divisé en :

Premier bureau : archives, ordres, achats et comptabilité.

Deuxième bureau : livraison des instruments et réception des comptes rendus.

Troisième bureau : personnel.

Le deuxième bureau n'a pas reçu moins de mille rapports pendant l'année 1862-1863.

Personnel des officiers. — Les officiers des signaux sont au nombre de 198, ainsi répartis :

Armée du Potomac	36
Département du Cumberland	42
idem du Golfe	15
Département de la Caroline du Nord et de la Virginie	18
idem du sud	21
idem de la Susquchana	3
idem du Tennessée	41
Camp d'instruction de Georgestown	22
Total	198

Officiers, sous-officiers et soldats, sont soumis à des examens ; les premiers reçoivent une commission, les autres un brevet.

Le bureau d'examens se compose de 5 officiers, dont un du corps, et autant que possible un colonel et deux majors, enfin d'un médecin militaire.

Examens des officiers. — Pour obtenir une commission, les conditions d'instruction sont :

L'arithmétique, les éléments de physique et chimie, l'arpentage, la topographie, la connaissance du dictionnaire des signaux sur le champ de bataille et de l'usage du télégraphe électrique.

Examens des sous-officiers et soldats. — Les sous-officiers et soldats qui veulent être brevetés doivent savoir lire, écrire, compter, et avoir des notions assez étendues de géographie. Ils doivent remplir, en outre, des conditions d'aptitude physique et de moralité.

En général, le corps des signaux dans une armée se compose de 1 colonel, 2 majors, 1 capitaine, 2 lieutenants en premier, et 4 en second, plus 1 sergent, 2 soldats de première classe, et 4 de deuxième classe, brevetés.

La proportion entre les officiers réguliers et les officiers volontaires n'a pas été réglée; ces derniers l'emportent de beaucoup comme nombre. La date récente de la formation du corps en 1861 et l'incertitude de son sort après la guerre est la cause de cet état de choses.

SIGNAUX AÉRIENS

Des signaux. — Les signaux aériens se font au moyen d'un chiffre que l'on est obligé de changer souvent, parce qu'il est vite découvert par l'ennemi. Pendant la campagne qui suivit le passage du Rapidan, un poste-signal de confédérés rendait compte du nombre de troupes fédérales qui passaient. Son chiffre était connu, ses observations furent remises le soir au général Meade, il ne s'était pas trompé d'un seul homme. Cet exemple suffit pour faire apprécier l'importance du service.

Choix des postes. — En marche ou en repos, le corps

des signaux a toujours des postes en vedette sur des maisons, et le plus souvent sur des arbres. Ces postes sont pourvus de longues-vues. Le choix de ces positions est très-délicat, c'est l'officier le plus ancien qui les assigne.

Rapports confidentiels. — Tous les rapports sont confidentiels, et ils exigent une grande perspicacité mêlée à beaucoup de sang-froid. A l'armée du Potomac on n'avait guère d'autres renseignements sur les mouvements des confédérés, mais il est nécessaire de les contrôler avec soin. On ne peut nier que de grands services ont été rendus à l'armée de cette manière; mais aussi quelquefois une erreur peut être fort préjudiciable.

Dangers d'un rapport erroné. — Le général Schmitt, qui enleva, après le passage du James, les deux premières lignes qui couvraient les approches de Petersburg, s'arrêta devant la troisième, sur la foi, dit-il, d'un rapport du corps des signaux, lui annonçant l'arrivée de l'armée de Beauregard, qui se trouvait à Bernuda Himdred devant Buttler. Cette armée ne parut réellement que deux jours après; Schmitt ne prit pas Petersburg qui était sans défense alors, et quand l'attaque fut renouvelée, elle coûta inutilement 9,000 hommes aux fédéraux.

Cours des signaux à West-Point et à New-Port. — C'est surtout pour mettre en communication les armées de terre et de mer, que le corps des signaux est précieux. Dans ces doubles opérations, qui ont été si nombreuses pendant la guerre d'Amérique, on s'en est servi continuellement et avec succès Aussi des cours spéciaux sont faits maintenant par des officiers du corps, à l'École navale de New-Port et à l'académie de West-Point.

Les postes d'observation sont souvent exposés. Dans le courant de l'année 1862-1863, le corps a eu en :

Officiers	Blessés.	4	16
	Disparus.	1	
	Prisonniers.	9	
	Morts de maladies.	2	
Soldats et sous-offic.	Blessés.	6	39
	Disparus	1	
	Prisonniers.	22	
	Morts de maladies.. . . .	9	
	idem de blessures.	1	

Ce qui est considérable pour un aussi faible effectif.

TÉLÉGRAPHIE MOBILE

Telegraphie mobile. — La télégraphie mobile, qui ressortit au même service, n'est pas moins remarquable. A chaque mouvement d'armée ou de corps d'armée, le corps télégraphique est en marche avec ses voitures et les appareils, et met en communication les différents généraux avec le général en chef.

Appareils en usage. — Les appareils sont en général les appareils en usage dans la télégraphie ordinaire ; il y en a cependant un certain nombre dus à un mécanicien de New-York appelé Beardelu, dont on dit beaucoup de bien, et qui paraissent devoir remplacer les premiers. Ils sont brevetés et tenus secrets.

Voitures à dévidoir. — Les voitures portent des fils enroulés sur un dévidoir qui tourne en même temps que la voiture marche; les fils sont aussi déroulés et repliés sans perte de temps. La longueur de ces fils varie de 5 à 10 milles soit 8,000 à 16,000 mètres. La voiture con-

tient en outre des lances qui sont fichées en terre lorsqu'on ne trouve ni arbres ni maisons; elle porte aussi un dévidoir à main avec un fil plus mince et plus flexible pour les localités où elle ne pourrait circuler.

Fils employés. — Ces fils sont isolés par une épaisse couche de caoutchouc. Quand l'armée s'arrête et que le service peut prendre une allure plus permanente, ils sont remplacés par des fils ordinaires galvanisés.

Agents du service. — Les agents du service sont mi-partie civils, mi-partie militaires, mais tous sont soumis à la même discipline.

Quelquefois leurs opérations ont lieu très-près de la ligne de bataille. Au siége du fort Wagner, les shaarpshoters étaient assez rapprochés pour tirer sur les fils mêmes. Des éclats d'obus en brisèrent plusieurs, et les soldats du corps les raccommodèrent toujours sous le feu avec beaucoup de sang-froid.

L'armée compte 30 équipages de ces télégraphes mobiles; ils sont ainsi répartis.

Répartition des équipages électriques mobiles.

Armée du Potomac.	5	30
Département du Cumberland.	5	
Département du Golfe.	3	
Département de la Caroline du Nord et de la Virginie.	3	
Département de la Caroline du Sud.	2	
Idem du Tennessée..	6	
Idem de l'Ohio.	2	
École de Georgetown..	3	
Idem de West-Point.	1	

La plus grande distance entre deux points mis en communication par un même appareil a été de 20 milles ou 32 kilomètres. En général, cette distance varie entre 5 à 8 milles, soit 8 à 12 kilomètres.

Réflexions sur les résultats du service. — C'est un immense avantage pour un général en chef d'être ainsi en communication continuelle avec tous les corps d'armées; mais cette facilité même peut avoir des résultats funestes si elle empêche ce général, attaché ainsi au lieu où se concentrent toutes ces communications, de parcourir lui-même le terrain de l'action et de voir par ses propres yeux, aucune dépêche ne pouvant remplacer le spectacle même des événements.

TÉLÉGRAPHIE PERMANENTE MILITAIRE

En Amérique, les lignes télégraphiques sont desservies par l'industrie privée. La nécessité de communications, à l'abri des indiscrétions et de la malveillance, a mis le gouvernement dans l'obligation de créer une télégraphie permanente militaire que nous avons réunie au service des signaux, mais qui est un service à part sous la direction supérieure d'un colonel.

Organisation du service. — Chaque département militaire est dirigé par un capitaine qui prend le titre de superintendant assistant. Au 1er juillet 1862, elle avait déjà posé, depuis le début de la guerre, 3,571 milles de fils. Dans le courant de l'année 1862-1863 elle posa :

Armée du Polomac.....	300	
Départ. de Missouri....	548	dont 1 mille sous-marin.
Id. de l'Ohio.....	510	
Id. West Virginia.	097	
Id. Golfe.....,	300	dont 1 sous-marin
Total	1,755	

En moins de 3 ans de guerre, au mois de juillet 1863, il y avait donc par les soins de la télégraphie permanente militaire une longueur de fils de 5,326 milles ou 8,521 kilom. 600, plus du quart de la circonférence du globe. 1,200,000 télégrammes avaient circulé, soit en moyenne 3,300 par jour, et chaque télégramme avait varié de dix à mille mots.

Ces chiffres se sont considérablement accrus dans les deux dernières années de la guerre. Il est facile d'en suivre la progression.

Les dépenses dans l'exercice de

1861-1862	furent de	110,000	par mois
1862-1863	—	192,500	—
1863-1864	—	467,500	—
1864-1865	—	114,000	—

En résumé, la télégraphie militaire permanente a coûté pour la durée de la guerre, du 1er mai 1861 au 30 juin 1869, 13,277,900 de francs.

DÉPARTEMENT DE L'ADJUTANCE GÉNÉRALE

Attribution du service de l'adjutance générale. — Ses divisions. — Ce département du ministère de la guerre comprend :

1° Le bureau de l'adjutant général chargé du personnel de l'armée, de la tenue des rôles, des commissions, des officiers et des brevets, des ordres des généraux ;

2° Le bureau du provost marshall chargé du recrutement, de la poursuite des déserteurs et de l'organisation des invalides ;

3° Le bureau de recrutement des troupes nègres ;

4° Le service de la justice militaire sous la direction du juge avocat général et celui de l'inspection générale peuvent être considérés comme des annexes du département auxquels ils ressortissent.

Son personnel. — Le personnel est composé de :

2 Brigadiers généraux, adjutants généraux.

2 Colonels		Adjutants généraux adjoints.
4 Lieutenants colonels		
12 Majors		
38 Majors	volontaires	
250 Capitaines	volontaires	

Dualité dans la centralisation. — Un des deux brigadiers est chef de tout le service avec le titre d'adjutant général ;

il réside à Washington. L'autre est en mission spéciale dans le Sud-Ouest pour organiser les troupes ; il peut prendre ainsi sur les lieux les décisions qu'il faudrait attendre de Washington. Nous trouvons cette dualité imposée à presque tous les services par suite des énormes espaces sur lesquels l'armée est obligée d'opérer, mais la centralisation définitive n'en est pas moins exercée à Washington, où se trouve le bureau proprement dit ainsi organisé.

Bureau central de l'adjutance générale. — 1 Adjutant général adjoint, chef du bureau avec le grade de colonel.

1 Lieutenant colonel et 4 majors et un capitaine d'artillerie détaché avec le rang de major.

Fonctions spéciales des autres adjutants généraux adjoints. — Les autres officiers sont détachés, les uns à l'armée, les autres dans des services spéciaux.

1 Lieutenant colonel adjutant général adjoint à l'armée du Potomac où il fait les fonctions d'adjutant général avec le rang de brigadier général.

1 Lieutenant colonel et 2 majors dans les états-majors du département militaire.

1 Major auprès du général en chef.

1 Lieutenant colonel (provost marshall) avec 3 majors pour le recrutement.

1 Major pour l'organisation des troupes nègres.

Il est facile de comprendre, d'après cette répartition du personnel quelles sont les fonctions de l'adjutance générale.

Nous allons examiner successivement ses divers services.

Adjutance générale. — Le personnel, les rôles, les commissions, etc., ressortissent uniquement à la bureau-

cratie et n'offrent rien de particulier à signaler, il n'en est pas de même du recrutement dont l'étude semble mériter quelque intérêt.

PROVOST MARSHALL

Fonctions du provost marshall. — Le provost marshall est chargé spécialement du recrutement, de la recherche des déserteurs et des invalides dont nous nous sommes déjà suffisamment occupés.

RECRUTEMENT

Distinction des deux armées. — L'armée américaine, comme nous l'avons déjà dit, se compose de l'armée fédérale, dite armée régulière, et des troupes fournies par les États, dites armée volontaire.

Recrutement de l'armée régulière. — L'armée régulière se recrute par des engagements volontaires avec prime, comme l'armée anglaise. Ces engagements étaient de cinq ans ; on les a baissés à trois pour les mettre au même niveau que ceux de l'armée volontaire, et enfin on a fini par les suspendre momentanément.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE VOLONTAIRE

L'armée volontaire est composée des contingents fournis par les États d'après les réquisitions du Président autorisé par une loi du congrès. Il semblerait alors que ces levées devraient se faire en vertu de la souveraineté de chaque État sans l'intervention du pouvoir fédéral, qui n'aurait qu'à recevoir les quotas une fois qu'ils seraient complets; c'était, en effet, la règle avant les nécessités de cette guerre, qui ont amené l'Union à une véritable loi de conscription.

Au début de la guerre, le Président, par une proclamation du 12 avril 1861, appela 75,000 hommes sous les armes. Cette force semblait alors suffisante pour étouffer la rébellion. Les soldats ne devaient rester sous les drapeaux que trois mois. Le 3 mai, nouvel appel de 42,000, destinés à former 39 régiments d'infanterie et *un* de cavalerie dans l'armée volontaire, avec service obligatoire de trois ans, de 22,714 pour l'augmentation de l'armée régulière et de 18,000 marins. Cet appel de volontaires donna, grâce à l'enthousiasme du Nord : 71 régiments d'infanterie, 1 régiment de heavy artillerie et 10 batteries d'artillerie de campagne qui purent entrer en ligne avant le 1er juillet.

La bataille de Bullrun eut lieu le 21 juillet. Ce désastre, qui privait les États-Unis de toute leur armée, ne servit qu'à augmenter le patriotisme des citoyens. Le Président fut autorisé, par des actes successifs, à accepter des enrôlements militaires jusqu'à concurrence de 1,000,000 d'hommes, avec un temps de service dont le minimum fut fixé à six mois et le maximum à trois ans. Ces actes furent

publiés par les soins de l'adjutance générale. Aucun quota n'était déterminé pour les États. Les États, les comtés, les sociétés patriotiques, de simples particuliers offrirent à l'envi des régiments, des compagnies organisés par leur zèle individuel. On peut juger de la confusion résultant d'un pareil système. Ce ne fut que le 21 février 1862 qu'un ordre du ministère de la guerre y mit un terme. L'armée ne comptait pas alors moins de 637,126. Le système des (*indépendent acceptances*) acceptations des troupes volontaires fut définitivement abrogé, et le Président fixa les quotas qui devaient incomber à chaque État.

Mais alors les États qui avaient fourni des volontaires réclamèrent contre la fixation de ces quotas, qui, basés sur le chiffre de leur population, constituaient pour eux une grande inégalité de charge. On inscrivit donc au crédit des États le chiffre de leurs volontaires jusqu'en 1862, et on le défalqua de celui qu'ils durent lever dans les appels suivants.

Ces appels eurent lieu :

Le 2 juillet 1862. . .	300,000	pour 3 ans.
Le 4 août 1862. . . .	300,000	pour 9 mois.
Le 17 octobre 1863. .	300,000	pour 3 ans.
Le 14 mars 1864. . .	500,000	pour 3 ans.
Le 18 juillet 1864. . .	500,000	pour 3 ans.
Le 19 décembre 1864.	300,000	pour 1, 2 ou 3 ans.

En résumé, depuis le 15 avril 1861 jusqu'au 14 avril 1865, 2,759,049 hommes furent appelés sous les drapeaux; le service auquel ils étaient astreints variait de trois mois à trois ans.

2,656,553 répondirent à l'appel, et 102,496, par suite

de la cessation des hostilités, se sont trouvés exonérés de la charge militaire.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 120,000 hommes fournis par les États de New-York, de New-Jersey et de la Pensylvanie pendant l'été de 1863, et par les États de l'Ohio, l'Indiana et l'Illinois pendant le raid de Morgan.

Enfin, le Missouri et le Maryland, que leur position d'États border exposait aux attaques des confédérés, furent autorisés à avoir une force militaire particulière. C'est ainsi que le gouverneur de Missouri disposa de 1 régiment d'infanterie, de 2 batteries d'artillerie et de 14 régiments de cavalerie, en tout 11,195, au moyen desquels il put repousser l'invasion de la rébellion dans son État.

Les premières lois évitent le service obligatoire. — Les premières levées furent obtenues par des engagements volontaires sans primes. Dès le mois de juillet 1861, le congrès votait une indemnité de 100 dollars par homme qui s'engagerait pour 3 ans.

Jusqu'alors, rien dans les lois n'avait donné au recrutement le caractère de service obligatoire; les États y avaient satisfait au moyen des engagements volontaires en usage; mais la difficulté d'appeler sous les armes de nouvelles troupes pour répondre aux efforts du gouvernement confédéré, qui, dès la fin 1861, était résolûment entré dans le système du service obligatoire, nécessita le vote des deux lois de recrutement de 1863 et 1864.

Loi de 1863. *Son caractère.* — La loi de 1863 est un mélange des principes de nos diverses lois de recrutement de 1818, 1832 et 1855.

L'engagement volontaire est la base du recrutement; le service obligatoire vient à son aide, lorsque ses effets sont insuffisants. Il est déterminé par un tirage au sort. C'est

la loi de 1818. Comme dans la loi de 1832, le remplacement est autorisé, et l'on peut se faire exonérer au moyen d'une somme fixée à 300 dollars comme dans celle de 1855.

La loi de 1864. — La loi d'avril 1864 consacre les mêmes principes, mais n'admet plus l'exonération, excepté pour les quakers et les sectes qui se refusent au service militaire pour motifs religieux, et il est probable que si la guerre eût continué, la faculté du remplacement aurait été retirée également devant les plaintes que contenait chaque année le rapport du Provost marshall. Les hommes tombés au sort n'ont droit qu'à une prime de 100 dollars.

Effets de la loi d'exonération. — L'exonération enleva 35,060 hommes à la levée de 1863 et fournit 10,518,000 dollars, soit 52,590,000 francs, qui furent employés en primes.

Des primes. — Ces primes, qui sont un des caractères du recrutement américain, ont quelquefois nui plutôt qu'aidé à l'exécution de la loi, et même quelque élevées qu'elles fussent, les hommes hésitaient à s'engager dans l'espoir d'obtenir des prix plus avantageux encore comme remplaçants. D'un autre côté, comme l'obligation d'en venir à la conscription, institution antipathique aux mœurs américaines, pouvait faire douter du patriotisme des États, les États, les comtés, les cités, les sociétés particulières augmentèrent par des dons volontaires les primes votées par le congrès, afin de pouvoir fournir les quotas sans recourir au service obligatoire. Il ne faut pas aussi perdre de vue que, dans les idées américaines, ces primes (littéralement des libéralités) sont des soulagements donnés aux familles des soldats, presque tous mariés, et, qu'en pous-

sant à leur augmentation, on faisait acte de charité. Elles prirent d'énormes proportions : en 1864, il arrivait à l'armée du Potomac des régiments dont chaque soldat avait touché une prime de 600 dollars.

Ce fut en 1862, après la proclamation présidentielle de juillet, que l'élan fut donné aux souscriptions particulières, par la crainte surtout de la conscription, comme nous l'avons dit. Le bill du 22 juillet 1861 donnait une prime de 100 dollars aux volontaires. La moyenne de la prime fut, à cette époque, portée, par les dons des États et des particuliers, à 300 et même 350 dollars. Dans la loi de 1864, le congrès accorda une prime de 302 dollars pour un volontaire s'engageant pour trois ans et de 402 pour un vétéran, c'est-à-dire un homme ayant déjà servi ou un régulier s'engageant pour cinq ans; les deux dollars furent destinés, soit à l'homme, s'il se présentait de lui-même, soit à celui qui l'amenait au bureau de recrutement. Mais si l'homme sert en vertu de son numéro de tirage, si son service est obligatoire, il n'a plus droit qu'à la prime de 100 dollars. Ces primes sont touchées de la manière suivante :

En signant l'engagement.	2
Avance de prime.	25
En arrivant au corps.	50
Après six mois de service.	50
A la fin de la 1re année.	50
— de la 2e.	50
— de la 3e.	50
— de la 4e.	50
A l'expiration du service.	75
Total.	402

Cette élévation du prix de la prime n'arrêta pas les souscriptions particulières; nous avons vu qu'en décembre 1864 certains contingents recevaient jusqu'à 600 dollars. Au mois de février 1864, les États, les comtés, les cités, les corporations et les dons particuliers, pour venir en aide aux familles des soldats et augmenter les primes données par le gouvernement fédéral, n'avaient pas déboursé moins de 187,209,608 doll. 62 ou 936,048,043 fr. 10, presqu'un milliard de contributions volontaires.

APPLICATION DE LA LOI DE RECRUTEMENT

Provost marshall. — Dans chaque État, le gouvernement envoie un provost marshall résidant dans la capitale de l'État avec le grade de colonel de cavalerie; dans chaque district congressionnal, un provost marshall avec le grade de capitaine de cavalerie.

Bureau de district. — Chaque provost marshall de district forme un bureau composé de deux officiers désignés par le président, dont l'un est médecin; il préside le bureau. Si le district est trop étendu, il peut instituer des bureaux supplémentaires dont les opérations doivent être terminées assez à temps pour être concentrées au bureau central dans les délais voulus. Ainsi la loi de recrutement se trouva, en Amérique, exécutée par le seul pouvoir militaire, c'est-à-dire d'une façon bien moins libérale qu'en France où l'autorité civile, représentée par les membres des conseils généraux et d'arrondissements, participe à toutes les opérations.

Formation des listes. — La première opération est la formation des listes. Ces listes comprennent tous les habi-

tants mâles entre vingt et quarante-cinq ans, divisés en deux classes : la première entre vingt et trente-cinq, la deuxième entre trente-cinq et quarante-cinq. On n'a recours à celle-ci que lorsque la première est épuisée. Les citoyens américains et les étrangers, affirmant sous la foi du serment qu'ils ont l'intention de devenirs citoyens, seuls ont le droit d'être inscrits. La formation de ces listes présenta d'assez grandes difficultés, à cause de la mauvaise tenue des registres de l'état civil; mais elle fut précieuse pour mettre un terme aux réclamations de certains États qui prétendaient avoir été lésés dans la fixation des quotas des premières levées. Ces quotas avaient été basés sur le chiffre de la population; or, il se trouva que dans les États du New-Hampshire, du Massachusets, du Rhode-Island, du Connecticut, de New-York, de New-Jersey et de Maryland, le nombre des femmes était plus grand que celui des hommes; tandis que dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Kentucky, le Missouri, le Michigan, le Wisconsin, l'Iowa, le Minnesota et le Kansas, la population mâle était sensiblement la plus nombreuse. Les listes comprirent 3,113,305 hommes, soit 19 1/3 pour cent environ de la population totale.

Opposition à la formation des listes. — Cette opération rencontra de sérieuses résistances dans certaines localités; les officiers qui en étaient chargés furent maltraités; un ou deux furent tués. Dans la Pensylvanie, des mineurs, population remuante, composée en grande partie d'émigrants irlandais, se coalisèrent; mais de promptes mesures, auxquelles les autorités locales prêtèrent un loyal concours, firent bientôt tout rentrer dans l'ordre.

Tirage. — Une fois les listes arrêtées et envoyées à Washington, où l'on fixe les quotas, on procède au tirage.

Le bureau examine les cas d'exemptions légales qui se trouvent être les mêmes qu'en France, et les cas d'exemptions pour infirmités ou incapacités. Il y a des conditions de taille et de poids avec maximum et minimum. La taille maximum est 6 pieds 4 pouces, 1^{m},93. Le minimum 5 pieds 3 pouces, 1^{m},60.

Le poids de l'homme ne doit pas excéder 220 livres, 99 kil. 788 gr., ni être moins de 110 livres, 49 kil. 894 gr.

Des tableaux très-détaillés sur ces opérations font partie du message du ministre de la guerre et témoignent du soin qui y a été apporté. Le résultat final prouve que peu d'abus ont dû se glisser dans cette première application d'une loi inconnue jusqu'alors.

RÉSULTAT DES EXEMPTIONS LÉGALES ET DES EXEMPTIONS POUR CAUSES D'INFIRMITÉS

TABLEAU DES EXEMPTIONS POUR INFIRMITÉS

	ÉTATS-UNIS	FRANCE		ANGLETERRE		BELGIQUE
	1863	de 1831 à 1843	1859	de 1832 à 1851	1862	de 1851 à 1855
Moyenne pour 1000.....	319,1	324,4	317	318,59	401	320,6

Opposition des tribunaux civils. — Les décisions du bureau sont sans appel. Dans certains États, des juges civils voulurent évoquer des affaires de recrutement ; il fal-

lut une proclamation du Président, en date du 17 septembre, qui suspendit le privilége de l'*habeas corpus* pour tout ce qui concernait l'exécution de la loi de recrutement. Les principales dispositions de la loi, le tirage terminé, peuvent être résumées de la manière suivante :

Dispositions de la loi contre les réfractaires. — Tout réfractaire est traité comme déserteur et traduit devant la cour martiale la plus rapprochée, dont le verdict alors peut le faire rayer du contingent.

Tout homme qui se fait remplacer, si son remplaçant est accepté, reçoit un certificat de décharge. Le remplaçant a droit aux mêmes allocations que s'il servait pour son compte. Si le remplacement n'a lieu que pour un an, au bout de cette époque le nom du remplacé est remis sur la liste.

Hommes de couleur soumis au tirage. — Dans la loi de 1863, les hommes de couleur n'étaient pas soumis au recrutement. La loi de 1864 les assimile, ainsi que les esclaves, aux blancs.

Lorsqu'un esclave d'un État loyal est tombé au sort, il devient libre; son maître reçoit la prime de 100 dollars, plus le dédommagement réglé par des commissaires nommés par le ministre de la guerre dans chaque État à esclaves, dédommagement qui ne doit pas excéder 300 dollars.

Mise en route. — Les hommes reconnus propres au service sont dirigés sur leurs corps par les soins du provost marshall. Pendant la route, pour rejoindre leur corps, ainsi que lors de leur retour après l'expiration du service, ils sont sous les ordres du provost marshall, qui est chargé de leurs dépenses. Une fois arrivés à leur destination, ils entrent dans les attributions de l'adjudant général.

Pénalités portées par la loi de recrutement. — Une sanction pénale sévère assure la bonté et l'équité des opérations du recrutement (loi de 1864). Tout médecin et tout membre du bureau, accusé d'avoir reçu de l'argent ou des cadeaux pour procurer une exemption, est traduit devant un conseil de guerre qui le condamne, s'il est coupable, à une amende de 300 à 10,000 dollars, à un emprisonnement à la discrétion du tribunal et à la destitution.

Aucun membre du bureau ne peut se mêler de remplacement sous peine d'une amende de 100 à 1,000 dollars et de 1 à 6 mois de prison.

Toute tentative de corruption est punie d'une amende de 500 dollars au minimum, et d'un emprisonnement de 6 mois à un an.

Toute personne qui se fera exempter par une simulation d'infirmité sera traitée comme déserteur. Toute personne qui procurera, ou tentera de procurer un faux certificat pour tromper le bureau, sera punie d'un emprisonnement de la durée du service, auquel devait être appelé celui qui aura présenté le certificat.

Une disposition qu'on pourrait emprunter à la loi américaine est celle-ci :

Les honoraires d'un homme d'affaires, avocat, etc., qui aura procuré l'exemption à son client, ne peuvent excéder 5 dollars ou 25 francs et les certificats des médecins doivent être gratuits. L'avocat qui réclamerait au delà de la somme fixée, le médecin qui voudrait se faire payer, ainsi que le membre du bureau qui accepterait une rémunération quelconque serait condamné à une amende qui pourrait aller jusqu'à 500 dollars et à un emprisonnement de 6 mois à un an. Dans ce cas, la moitié de l'amende appartient à celui qui fait la poursuite.

Enfin tout acte de violence, tout conseil même pour résister à la loi est puni d'une amende et d'un emprisonnement, dont le maximum est fixé à 5,000 dollars et à cinq ans.

Émeutes de Boston, Albany, New-York. — En 1863, le tirage a été l'objet de terribles scènes de violence qui auraient dégénéré en une véritable révolution, si le général Meade n'avait pas vaincu et rejeté au delà du Potomac l'armée de Lee à Gettysburg. A Boston, Albany, les autorités locales purent réprimer l'émeute. Mais à New-York, le 13 juillet, recrutée parmi les étrangers qui abondent dans cette ville, aidée par les nombreux réfugiés du Sud, elle fut maîtresse de la ville pendant deux jours, brûla deux bureaux du provost marshall ; des hommes et des femmes de couleur furent égorgés. Il fallut faire venir des troupes, et les opérations du recrutement furent retardées jusqu'au 19 août.

Hommes renvoyés dans leurs foyers comme incapables de servir. — Malgré la sévérité de l'examen des hommes devant le bureau de recrutement, beaucoup d'hommes incapables de servir se sont trouvés dans les rangs, ce qui a entraîné une perte considérable pour le trésor. A la fin de 1863, depuis le commencement de la guerre, les médecins n'avaient pas renvoyé moins de 200,000 hommes dans leurs foyers pour incapacité physique, soit par faiblesse de constitution, soit par suite de blessures ou de maladie.

EFFECTIF DE L'ARMÉE

Effectif de l'armée. — Au 1er mai 1864, l'armée américaine comptait :

Sous les drapeaux	662,345
Détachés dans les divers départements militaires	109,348
Dans les ambulances ou incapables de servir	41,266
Aux hôpitaux ou en congé de maladie . .	75,978
En congé ou prisonniers de guerre	66,290
Absents sans permission, déserteurs . . .	15,483
	940,710

Ces troupes étaient ainsi réparties :

Département de Washington	42,124
Armée du Potomac et 9e corps . . .	141,160
Département de la Virginie et de la Caroline du Nord	59,139
Département du Sud	18,165
Département du Golfe	61,866
Département de l'Arkansas	23,666
Département du Tennessee	74,174
Département du Missouri	15,770
Département du Nord-Ouest	5,295
Département du Kansas	4,798
État-major de la division du Mississipi	476
Département du Cumberland	119,948
Département de l'Ohio	35,416
Département du Nord	9,546
Département de la Virginie occidentale	30,782
Département de l'Est	2,828
Département de la Sinquehana	2,970
Département du Milieu.	5,627
Département de New-Mexico	3,454
Département du Pacific	5,141
	662,345

Le général Grant, commandant toute l'armée, se tenait avec son état-major auprès de l'armée du Potomac, qui était sous les ordres du général Meade. En mars 1865, on ne comptait plus sous les drapeaux que 602,598. Le total de l'armée était de 965,561, mais le nombre des déserteurs s'était élevé de 15,483 à 19,683.

PERTES DE L'ARMÉE PENDANT LA GUERRE

Il est peu d'exemples de batailles aussi meurtrières que celles qui se livrèrent en Amérique de 1861 à 1864.

La bataille de la Welderness, après le passage du Rapidan, le 4 mai 1864, et qui dura trois jours, coûta 45,000 hommes aux fédéraux. L'armée ne comptait que 140,000 hommes, elle ne se débanda pas et continua pendant un mois une des plus pénibles et des plus glorieuses campagnes.

Le tableau suivant donne les pertes en hommes et officiers de l'armée, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er août 1865.

ARMÉES et ARMES	TUÉS		MORTS de BLESSURES		MORTS de MALADIE		DISPARUS pendant L'ACTION		TUÉS par ACCIDENT		EXÉCUTÉS APRÈS SENTENCE
	officiers.	soldats.	officiers.	soldats.	officiers.	soldats.	officiers.	soldats.	officiers.	soldats.	
Régulière.											
Cavalerie..	23	234	»	»	18	470	5	293	»	»	1
Artillerie..	32	308	»	»	12	472	»	»	»	»	»
Infanterie..	102	1,298	»	»	53	1,807	28	973	»	»	»
TOTAL..	157	1,890	»	»	83	2,749	33	1,266	»	»	1
Volontaire.											
Cavalerie..	378	6,816	444	4,018	331	24,702	13	508	»	46	»
Artillerie..	79	1,630	47	955	99	8,725	4	324	»	4	»
Infanterie..	2,888	25,610	1,358	27,122	1,711	118,589	55	3,253	12	244	6
TOTAL..	3,345	54,056	1,549	32,095	2,141	152,013	72	4,085	12	294	6
Troupes de couleur.											
Cavalerie..	3	99	1	32	1	883	2	139	»	»	»
Artillerie..	3	36	1	31	16	3,508	1	8	»	»	»
Infanterie..	118	1,655	44	974	73	21,820	15	1,128	»	»	»
TOTAL...	124	1,790	46	1,037	90	26,211	18	1,275	12	294	7
TOTAL GÉNÉRAL..	3,626	57,736	1,595	33,132	2,314	180,973	123	6,626	12	294	7

La guerre a donc coûté à l'armée fédérale 280,739; mais il faut remarquer que si 90,882 hommes ou officiers ont péri soit sur le champ de bataille, soit des suites de leurs blessures, 183,287 seulement sont morts de maladie, et encore dans ce chiffre faut-il compter les victimes des mauvais traitements des confédérés envers leurs prisonniers. La seule prison confédérée d'Andersonville a fourni, à la honte de l'humanité, 12,912 morts. Cette pro-

portion en dit plus que tout ce que l'on pourrait écrire sur l'admirable état sanitaire des armées américaines.

DÉSERTEURS

La désertion est une des grandes plaies de l'armée américaine, elle fut la cause très-certainement de bien des désastres.

TABLEAU DES DÉSERTIONS CONSTATÉES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE JUSQU'AU 1er AOUT 1865

GRADES	ARMÉE RÉGULIÈRE			ARMÉE VOLONTAIRE			TROUPES DE COULEUR			TOTAUX
	cavalerie.	artillerie.	infanterie.	cavalerie.	artillerie.	infanterie.	cavalerie.	artillerie.	infanterie.	
Officiers..	2	»	3	34	4	149	4	2	18	216
Soldats...	1,866	3,162	11,332	31,856	11,942	126,231	674	1,843	923	189,829

Cause de la désertion. — Ce chiffre énorme doit être attribué en partie à la faiblesse personnelle du Président, qui ne peut se résigner à signer une condamnation à mort et dans presque tous les cas commue la sentence des conseils de guerre en travaux forcés jusqu'à la fin de la guerre, peine évidemment illusoire devant les nécessités de la guerre; enfin à la facilité qu'éprouve le déserteur à se soustraire à toute espèce de recherche dans un pays aussi vaste que l'Amérique.

La désertion à l'ennemi est rare mais non sans exemple, surtout parmi les étrangers qui se sont engagés par

l'appât des primes. C'est à l'intérieur que la désertion a pris d'énormes proportions ; l'étendue du pays, la difficulté d'une bonne police la rendent on ne peut plus facile.

Recherche des déserteurs. — Les provosts marshalls des États et des districts sont chargés de la recherche des déserteurs. Une prime de 30 dollars est allouée à tout citoyen qui amène un déserteur au bureau de recrutement. Du 1er mai au 1er novembre 1863, 22,000 déserteurs ont été arrêtés, ce qui peut donner une idée du nombre de coupables ; il faut aussi compter les absents sans congé et restant dans les États par suite de nombreuses protections.

Officiers absents sans congé. — Les officiers absents sans congé ont aussi préoccupé l'administration militaire. Deux bureaux ont été formés à Amapolis et à Cincinnati pour examiner leurs positions, et tous ceux dont l'état de santé a été constaté ont dû entrer à l'hôpital, les autres rejoindre leurs corps.

Étrangers servant dans l'armée américaine. — Il a été dit et répété que l'armée fédérale était surtout composée d'étrangers. Cette assertion a besoin d'être examinée. La population américaine renferme un nombre considérable d'étrangers venus d'Europe et cependant fixés dans le pays où ils jouissent des droits de citoyens.

Citoyens américains nés à l'étranger. — Dans les États fidèles à l'Union, ce nombre s'élève à 3,923,648, soit près de 1/6e de la population totale. L'État de New-York, qui a 3,880,735 habitants, en absorbe à lui seul 998,460, dont 526,252 Allemands et 498,072 Irlandais.

Or l'armée, au mois de mai 1864, avait un effectif inscrit de 940,710 hommes, qui devait contenir en soldats nés à l'étranger la même proportion que celle existant

dans la population. Il y avait à cette époque dans l'armée 188,140 Américains d'origine européenne.

Les Allemands conservent en général leur langue ; dans beaucoup de comtés il n'en est pas parlé d'autre. Les Hessois de la guerre de la révolution, colonisés après la paix en Pensylvanie, ne parlent pas encore anglais pour la plupart. On eut donc l'idée, au commencement de la guerre, de former des divisions allemandes et irlandaises; mais il fallut bientôt renoncer à cette pratique qui présenta de nombreux inconvénients, et aujourd'hui il n'y a dans l'armée aucun corps de nationalité distincte.

Étrangers venus d'Europe depuis la guerre. — Il est plus difficile de supputer le nombre d'engagés parmi les émigrants arrivés depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire pendant les années 1861-62-63 et 64.

L'année 1854 a été celle qui a fourni à l'Amérique l'émigration la plus nombreuse : le chiffre s'est élevé alors à 256,177. En 1858, ce chiflre était tombé à 89,648. Il se releva en 1861; en 1862, New-York reçut 76,316 étrangers, et 156,843 en 1863, dont il est vrai 78,520 seulement restèrent dans la ville.

En prenant donc pour les quatre années, de 1861 à 1864, une moyenne de 200,000 émigrants, on est évidemment au-dessus de la vérité, soit donc un total de 800,000 qui donne, pour le nombre de mâles compris entre dix-huit et quarante-cinq ans, 159,040. En supposant que la moitié ait été prise par le recrutement, on arriverait à 78,520 pour le chiffre des étrangers servant dans l'armée. On peut arriver à cette évaluation d'après d'autres données. Le bureau de recrutement de New-York fournissait, en novembre 1864, 100 hommes par jour; c'était le moment où l'État faisait de grands efforts pour fournir son quota dans

l'appel des 300,000 sans recourir à la conscription. Jamais le bureau n'avait fonctionné avec autant d'activité ni donné des résultats aussi satisfaisants. 100 hommes par jour donnent, pour une année, 30,000 hommes; mais New-York est une ville de plus de 1,200,000 âmes, en comprenant ses annexes de Brooklyn et de Jersey-City. Cette population doit facilement fournir la moitié du recrutement; reste donc 15,000 par an pour les étrangers raccolés à New-York, soit 60,000 en quatre ans.

En supposant donc que 75,000 étrangers, venus d'Europe, ont été raccolés pour l'armée américaine, on reste dans une hypothèse maximum.

Or on a vu que les levées successives d'hommes ont été de 2,600,000 environ; le chiffre de 75,000 donne à peine la proportion de 3 p. 100.

C'est, en effet, la proportion que nous avons pu remarquer dans l'armée du Potomac, où se trouvait un grand nombre de régiments de l'État de New-York; en général, c'étaient de fort tristes soldats, fournissant presque tout le contingent des déserteurs à l'ennemi.

Les levées de l'État de New-York fournissent à la statistique des déserteurs 35,999 soldats et 50 officiers.

Le bureau du provost marsahll, chargé du recrutement, de la police des déserteurs et des invalides ou vétérans, dépensa, pendant l'exercice 1862-1863, la somme de 1,539,015 dollars 94, soit 7,698,079 fr. 70 c.

TROUPES NÈGRES.

Au commencement de la guerre les blancs seuls avaient le droit de faire partie de l'armée.

La première loi qui attaqua le préjugé de couleur fut

un acte du congrès, en date du 13 mars 1862, défendant à tout officier ou employé du gouvernement d'user de son pouvoir pour rendre les esclaves fugitifs à leur maître rebelle, sous peine d'amende et de destitution. Le 17 juillet suivant, l'armée est autorisée à recevoir dans ses rangs des hommes de couleur pour les travaux des camps, retranchements, etc.

Enfin, le 22 septembre, un nouvel acte du Président déclare libre tout esclave appartenant à un maître persistant dans la rébellion après le 1er janvier 1863.

Le premier régiment d'hommes de couleur fut levé dans la Louisiane, le 27 septembre 1862.

D'autres régiments furent levés ensuite dans la vallée du Mississipi, dans le Kansas, l'Arkansas, la Caroline du Sud; et on en comptait dix-huit quand fut organisé le bureau des troupes de couleur, le 22 mai 1863.

Deux régiments du Massachusets, formés de nègres nés libres, avaient été fournis par cet État le 30 mars et le 22 juin 1863 à l'armée volontaire. Ces régiments avaient les numéros 54 et 55, infanterie Massachusets. Ils se distinguèrent particulièrement à l'assaut de l'île Marres, dans la baie de Charleston; on les laissa en dehors de l'organisation qui nous occupe.

Les dix-huit régiments furent réorganisés, de nouveaux furent levés, un numérotage particulier leur fut attribué, et, comme il était difficile de leur donner le caractère de nationalité particulière qui appartient à l'armée volontaire, les troupes de couleur furent déclarées troupes fédérales, leurs officiers, *tous blancs*, durent passer des examens devant un comité spécial à Washington; leurs commissions leur furent délivrées par le Président sur la présentation du ministre de la guerre.

En novembre 1863, on comptait déjà 38,787 hommes de couleur.

2	Régiments d'ingénieurs.	1,382
6	Régiments d'artillerie.	3,716
51	Régiments d'infanterie.	33,609

Plus tard, on forma des régiments de cavalerie. Enfin, le 15 juillet 1865, il y avait au service des États-Unis :

120	Régiments d'infanterie, comprenant	98,938
12	Régiments d'artillerie de siége.	15,662
10	Batteries d'artillerie de campagne.	1,311
7	Régiments de cavalerie.	7,245
	Total :	123,156

Le nombre d'hommes de couleur ayant passé sous les drapeaux pendant la guerre est de 186,017. Ils ont été fournis par les différents États dans les proportions suivantes :

Maine	104
New-Hampshire	129
Vermont.	120
Rhode-Island.	1,837
Massachusets.	3,966
Connecticut..	1,764
New-York	4,125
New-Jersey.	1,185
Pensylvania	8,612
Delaware.	954
Maryland..	8,718
A reporter. . . .	31,514

Report.	31,514
District de Colombia.	3,269
Virginie.	5,723
Caroline du Nord.	5,035
Virginie occidentale.	196
Caroline du Sud.	5,462
Georgie.	3,482
Floride.	1,044
Alabama.	4,969
Mississipi.	17,869
Louisiane	24,052
Arkansas	5,526
Tennessee	20,133
Kentucky	23,703
Michigan.	1,387
Ohio.	5,092
Indiana	1,537
Illinois.	1,811
Missouri.	8,344
Minnesota.	104
Iowa.	440
Visconsin	165
Kansas.	2,080
Texas	47
Colorado-Territoire.	95
Provenances inconnues.	5,816
Officiers (blancs).	7,122
Total :	186,017

Valeur des régiments de couleur. — Les provenances de ces troupes indiquent suffisamment la proportion d'hommes de couleur libres et esclaves qui les composent.

Comme valeur, ces troupes offrent d'assez grandes différences; les hommes de couleur libres, beaucoup plus intelligents que les esclaves, ne le cèdent en rien aux soldats blancs; les esclaves arrivent plus lentement à les égaler. Le nègre est naturellement cavalier, aime les chevaux. Tout ce qui est manœuvre, maniement d'armes est promptement saisi par lui. Nous avons vu manœuvrer d'une manière tout à fait remarquable des régiments qui n'avaient que deux mois de formation. A la deuxième reprise, les officiers blancs sortirent des rangs et la manœuvre continua sous le commandement des sous-officiers de couleur avec le même ensemble. Quant à la bravoure, dans toutes les affaires où ces troupes furent mises en ligne, elles en donnèrent des preuves auxquelles les esprits les plus prévenus furent obligés de rendre justice.

INSPECTION GÉNÉRALE

Personnel. — Le bureau de l'inspecteur général à Washington se compose de 4 inspecteurs généraux avec rang de colonel, 5 assistants inspecteurs généraux avec rang de major. A cet état-major ont été adjoints des officiers volontaires du grade de lieutenant-colonel, major et capitaine.

Fonctions. — Les fonctions de l'inspection générale ont trait principalement à l'effectif, à la police, l'ordre, la discipline et l'observation des règlements militaires.

Fonctions de police. — C'est du bureau de l'inspecteur général à Washington que sortent les ordres concernant la police générale de l'armée, par exemple la fixation des prix auxquels les cantiniers qui suivent l'armée doivent livrer aux officiers et soldats les marchandises qu'ils sont autorisés à débiter, etc., etc.

A l'armée, c'est l'inspecteur général sous les ordres du général en chef qui publie les règlements particuliers que celui-ci fait pour la police du camp, de l'armée, les interprétations des ordres généraux de Washington, par exemple l'ensevelissement des chevaux morts, etc., etc. Il veille à leur exécution et en est responsable.

Inspections d'effectif. — Ce sont des officiers de l'inspection générale qui sont chargés de constater les effectifs. Pendant l'exercice de ces fonctions, les officiers sont désignés sous le nom d'officiers ou commissaires aux revues.

Inspection d'enrôlement dans l'armée de l'Union. — Quand le contingent d'un État arrive à l'armée, il est inspecté par l'officier aux revues qui constate son effectif, et examine si celui des officiers est bien celui déterminé par la loi. C'est après cette opération que le contingent entre dans les troupes de l'Union et reçoit le drapeau étoilé.

Inspection de licenciement. — Quand un corps a fini son temps de service, il est l'objet, de la part des mêmes officiers, d'une semblable opération, et ce n'est qu'après que celle-ci est terminée, que son licenciement est prononcé.

Inspection d'effectif bimestrielle. — Tous les deux mois, toutes les troupes de l'Union sont l'objet d'une inspection des officiers aux revues, qui envoient à Washington leurs rapports qui servent de base à l'établissement de la solde.

Le personnel des officiers inspecteurs généraux est souvent insuffisant devant les nécessités de ce service. On lui adjoint alors des officiers qui, pour un temps déterminé, prennent également le nom d'officiers aux revues. Ce sont toujours des officiers de l'armée régulière.

Inspections ordonnées par les généraux. — Un des traits caractéristiques du service de l'inspection générale, ce sont les missions dont sont chargés les officiers de ce corps. Un général en chef, un général de corps d'armée, un général de brigade veut-il être édifié sur la situation d'un corps sous ses ordres, il envoie inopinément un inspecteur général en passer la revue.

Le général en chef fait passer l'inspection du corps d'armée par un inspecteur du rang de lieutenant-colonel.

Le général commandant un corps d'armée, celle de la brigade par un inspecteur du rang de major.

Le général de brigade, celle du régiment par un inspecteur du rang de capitaine.

Ces inspections n'ont d'autres limites que celles posées dans l'ordre de celui de qui il émane. Leur rapport comprend tout à la fois la discipline, la tenue, l'armement, l'effectif, le casernement, les vivres, etc. Ils sont confidentiels. Ces rapports sont envoyés tous les deux mois au ministère de la guerre.

JUSTICE MILITAIRE

Juge avocat général. — La justice militaire ressortit également au bureau de l'adjutant général. Elle est sous la direction d'un juge avocat général ayant rang de colonel résidant à Washington et nommé par le président avec l'agrément du sénat.

Juges avocats aux armées. — Des juges avocats avec rang de majors résident auprès de chaque armée en campagne. Ils sont nommés également par le Président avec l'agrément du sénat. Les dossiers de tous les procès sont envoyés au juge avocat général, qui en fait un rapport spécial qui sert de révision.

Les juges avocats aux armées sont les intermédiaires du juge avocat général.

Administration de la justice. — La justice s'administre par des cours martiales générales, des cours martiales régimentaires et des cours d'enquête.

Cours martiales générales. — La cour martiale générale se compose de cinq membres au moins et de quinze au plus. Le maximum est exigé toutes les fois qu'on peut réunir un pareil nombre de juges sans nuire au service.

Tout général commandant une armée ou colonel commandant un corps de troupes séparé a droit de convoquer une cour martiale générale. Sa compétence comprend tous les crimes ou délits commis par des officiers, sous-

officiers et soldats, et s'étend jusqu'à la peine capitale et la cassation de l'officier.

La cour martiale générale seule a le droit de juger un officier; elle ne doit pas, dans ce cas, contenir de membre d'un grade inférieur à celui de l'accusé.

Le juge avocat fait les fonctions de Ministère public.

Cour martiale régimentaire. — La cour martiale régimentaire se compose de trois membres seulement, tous trois officiers. Chaque commandant de régiment ou de corps d'armée a le pouvoir de la convoquer. Le même pouvoir est accordé au commandant d'une garnison, d'un fort, d'un campement composé de troupes de corps différents.

Sa compétence ne s'étend qu'aux simples délits commis par des sous-officiers et soldats; elle ne peut excéder la privation d'un mois de solde et la prison ou le travail forcé pour un mois.

Il est quelquefois nécessaire de rassembler des cours où siégent à la fois des officiers de terre et de mer. La présidence appartient alors à l'officier le plus ancien. Un officier délégué par le juge avocat, le général ou l'officier commandant le détachement ou la garnison, fait les fonctions de Ministère public.

Lorsque le commandant d'un poste ou détachement ne peut réunir un nombre suffisant d'officiers pour former une cour martiale générale, il fait son rapport au commandant du département militaire qui convoque le conseil dans le poste le plus voisin; l'accusé et ses témoins y sont transportés.

Cour d'enquête. — La cour d'enquête est une institution purement américaine. Elle peut être convoquée par un général ou un commandant de détachement, pour examiner la nature d'un acte commis par un officier, sous-offi-

cier ou soldat, ou toute accusation ou imputation dont ils seraient l'objet.

Elle se compose d'un ou plusieurs officiers, jamais plus de trois. Un juge avocat ou une personne compétente, telle qu'un greffier, lui est adjoint pour mettre par écrit la procédure.

Comme l'usage d'une pareille institution pourrait devenir fatal à la discipline et être une arme dangereuse dans la main de chefs passionnés, la cour d'enquête ne peut être assemblée qu'après l'autorisation du Président, à moins que celui qui en est l'objet n'en fasse lui-même la demande. La cour d'enquête n'a pas de sanction pénale.

Le juge avocat ou celui qui tient sa place commence par déférer le serment aux juges.

Serment des juges. — « Vous jurez d'examiner et de « juger avec sincérité la cause qui est pendante devant « vous, entre les États-Unis et le prisonnier accusé, d'ad- « ministrer une bonne justice conformément aux prescrip- « tions de « l'acte établissant les règles et articles du gouver- « nement des armées des États-Unis » sans partialité, faveur « ou affection, et, si le susdit acte ne prévoit pas l'affaire pen- « dante, conformément à votre conscience, au plus grand « effort de votre intelligence et aux règles de la guerre en « pareil cas. Et vous jurez, en outre, de ne pas divulguer la « sentence du tribunal avant qu'elle soit publiée par l'au- « torité compétente, ni de dénoncer ou dévoiler le vote ou « l'opinion d'aucun membre du tribunal, à moins que vous « n'en soyez requis comme témoin devant une cour de « justice, conformément à la loi. Que Dieu vous aide. »

Serment du juge avocat. — Le président de la cour défère à son tour au juge avocat le serment suivant : « Vous jurez de ne dénoncer ni dévoiler le vote ou l'opi-

« nion d'aucun membre du tribunal à moins que vous n'en « soyez requis comme témoin devant une cour de justice, « conformément à la loi, et de ne divulguer la sentence « du tribunal qu'à l'autorité compétente jusqu'à ce que « celle-ci l'ait régulièrement proclamée. Que Dieu vous « aide.

De grandes garanties entourent l'accusé. Suivant les règles de la jurisprudence anglaise, l'accusé déclare d'abord s'il veut plaider coupable ou innocent ; si, par obstination ou par système, il ne veut pas répondre aux questions qui lui sont adressées, si ses réponses sont sans relation avec les questions, la présomption est en sa faveur ; la cour peut procéder comme s'il avait déclaré régulièrement vouloir être défendu comme innocent. Le juge avocat ou la personne désignée pour faire les fonctions de ministère public doit se considérer comme le défenseur de l'accusé, et, après que celui-ci aura fait sa déclaration, s'opposer à toute question captieuse que l'on pourrait faire à un témoin ou à l'accusé, si cette question pouvait l'amener à se charger lui-même.

Droit de récusation. — L'accusé peut récuser un membre du tribunal. Il doit expliquer son motif de récusation qui est examiné et jugé par le tribunal même.

Serment des témoins. — Le serment déféré aux témoins est celui-ci :

« Vous jurez ou affirmez » (ce dernier terme est employé avec les quakers qui ne jurent pas) « que la déposi- « tion que vous ferez dans la cause pendante sera la vérité, « toute la vérité, rien que la vérité. Que Dieu vous aide.

Commission rogatoire. — Lorsqu'un témoin n'est pas dans les lignes de l'armée, son témoignage peut être recueilli par écrit devant une justice de paix ; mais alors

l'accusateur et l'accusé doivent être présents ou, en cas d'empêchement, officiellement informés.

Police des audiences. — La cour martiale a la police de ses audiences, et est souveraine pour punir toute menace, injure ou désordre. Les séances ont lieu entre huit heures du matin et trois heures après midi, à moins que l'autorité qui rassemble la cour ne juge nécessaire une répression immédiate.

Détention préventive. — L'officier accusé est mis aux arrêts dans le quartier militaire ou sa tente, son épée lui est enlevée. La violation de ces arrêts est punie de la cassation.

Les sous-officiers et soldats sont emprisonnés ou laissés en liberté au choix de l'autorité compétente.

La détention préventive ne peut excéder huit jours ; la cour martiale doit être rassemblée dans ce délai.

Aucun officier commandant un poste ou un provost marshall ne peut refuser de recevoir un prisonnier que confiera à sa garde un officier de l'armée, pourvu que celui-ci lui remette un rapport écrit, signé par lui, relatant le crime ou délit dont le prisonnier est accusé. Et celui qui aura reçu ainsi des prisonniers doit, dans les vingt-quatre heures, ou plutôt s'il est relevé de son poste, faire à l'officier commandant un rapport écrit contenant les noms et les crimes des prisonniers et le nom de l'officier qui les a commis à sa garde, sous peine d'être traduit devant une cour martiale pour négligence et désobéissance.

Pénalité. — Jusqu'à la loi du 17 juillet 1862, aucune peine capitale ne pouvait être exécutée avant l'approbation du Président. Cet acte porte que les sentences de mort prononcées par une cour martiale pour espionnage, dé-

sertion, mutinerie ou meurtre seront exécutés sur l'approbation du général commandant l'armée.

Mais comme cet acte n'enlève pas au Président le droit de grâce, il est rare que celui-ci ne soit pas prévenu assez à temps pour intervenir.

Un officier convaincu devant une cour martiale générale d'une conduite indigne d'un officier et d'un gentleman est renvoyé du service.

Un officier peut être suspendu temporairement de son emploi et privé de sa solde pendant le même temps.

Si un officier est cassé pour lâcheté ou fraude, le crime, son nom, le lieu de sa naissance et la punition du coupable sont publiés dans les journaux du camp, dans ceux de son État et de celui dans lequel il réside, et toute relation avec lui entraîne le déshonneur pour l'officier qui ne craindrait pas de la former.

L'officier qui quitte son poste sans congé peut être condamné à rentrer dans le rang comme soldat pour trois ans ou la durée de la guerre.

Pour les délits de vente d'effets militaires, la répression est singulièrement facilitée par la disposition de la loi qui déclare que la possession d'un effet militaire dans les mains d'un individu étranger à l'armée suffit pour constater le délit, et tout officier civil ou militaire des États-Unis a le droit et le devoir de saisir cet objet et de le remettre au plus prochain dépôt des quartiers-maîtres.

Majorité nécessaire. — La majorité des deux tiers des voix n'est nécessaire que pour les sentences capitales.

Non bis in idem. — Un officier, sous-officier ou soldat, ne peut être traduit deux fois pour le même crime devant un conseil de guerre.

Prescription. — La prescription est de deux ans, à

moins que l'accusé ne se soit enfui ou caché, ou que le cours de la justice n'ait été suspendu pendant ce délai.

Il n'y a pas de second degré de juridiction.

Dans le cas de sentence de mort ou de cassation d'officier, l'officier qui a convoqué la cour martiale a le droit de suspendre l'exécution jusqu'à ce que le bon plaisir du Président soit connu; il envoie en même temps copie de toute la procédure.

Dans tous les autres cas, il a le droit de mitiger la peine et même de faire grâce. L'avocat général, ou son faisant fonctions devant une cour martiale générale, transmet aussitôt que possible au ministère de la guerre le dossier de la procédure et le libellé du jugement, qui sont examinés par le juge avocat général. Ces pièces sont conservées au ministère, où tout accusé, condamné ou son fondé de pouvoir, a le droit d'en demander copie.

Cours d'enquête. — La procédure des cours d'enquête est à peu près la même.

Le juge avocat ou le greffier défère à chaque membre le serment.

Serment des juges. — « Vous examinerez et recherche-
« rez avec soin et franchise, pour vous faire une convic-
« tion dans l'affaire pendante sans partialité, faveur, affec-
« tion, crainte ou espoir de récompense. Dieu vous aide. »

Le Président, à son tour défère, au juge avocat le serment.

Serment du greffier. — « Vous jurez d'écrire avec soin
« et impartialité, en employant toute votre capacité, la
« procédure de la cour et l'avis qu'elle émettra dans l'af-
« faire pendante. Que Dieu vous garde. »

Les témoins prêtent également serment; ils ne peuvent déposer que sur les questions qui leur sont posées. Il est

permis à l'accusé d'élever avec eux un débat contradictoire.

Usage des pièces de la procédure des cours d'enquête. — Toutes les pièces de la procédure doivent être certifiées par la signature du greffier et du Président et envoyées au commandant supérieur. Elles font foi devant une cour martiale, excepté dans les cas d'affaires capitales et de destitution d'officiers, où les témoignages oraux seuls sont admis.

Les pièces sont envoyées au ministère de la guerre, comme celles des cours martiales.

Statistique de la justice militaire. — Dans l'exercice de 1862 à 1863, le bureau du juge avocat général a examiné :

Rapports de procès devant les cours martiales générales.	17,337
Rapports sur la régularité des procès, l'application, la commutation et la remise des peines..	2,318
Divers ressortissant au service de la justice. .	172

SERVICE MÉDICAL

État sanitaire. — L'état sanitaire des armées américaines est remarquable.

Pendant toute la guerre, deux épidémies seulement ont eu lieu dans la Caroline du Nord, elles furent de courte durée : — à la fin de 1864, une épidémie de fièvre jaune à Newborn, et à la même époque une épidémie de fièvre typhoïde parmi les malheureux prisonniers revenant à Wilmington des prisons du Sud.

En 1864, l'armée du Potomac, au milieu des chaleurs excessives des mois de juin et de juillet, ne comptait pas plus de 4 p. 100 de malades. Un seul corps, celui du général Ord, campé dans les bas-fonds, sur les bords de l'Appomatox, eut un instant 18 p. 100 de malades. Cet état anormal fut arrêté par des distributions de quinine dans du whisky.

En juin 1863, le nombre de malades dans les hopitaux était de 9.1 p. 100, et à l'armée de 4.4 pour l'effectif complet : ces chiffres se décomposaient en 11 p. 100 de malades et 2.5 de blessés. La mortalité parmi les hommes en traitement ne fut, pendant l'exercice de 1862 à 1863, que de 3.9 pour mille.

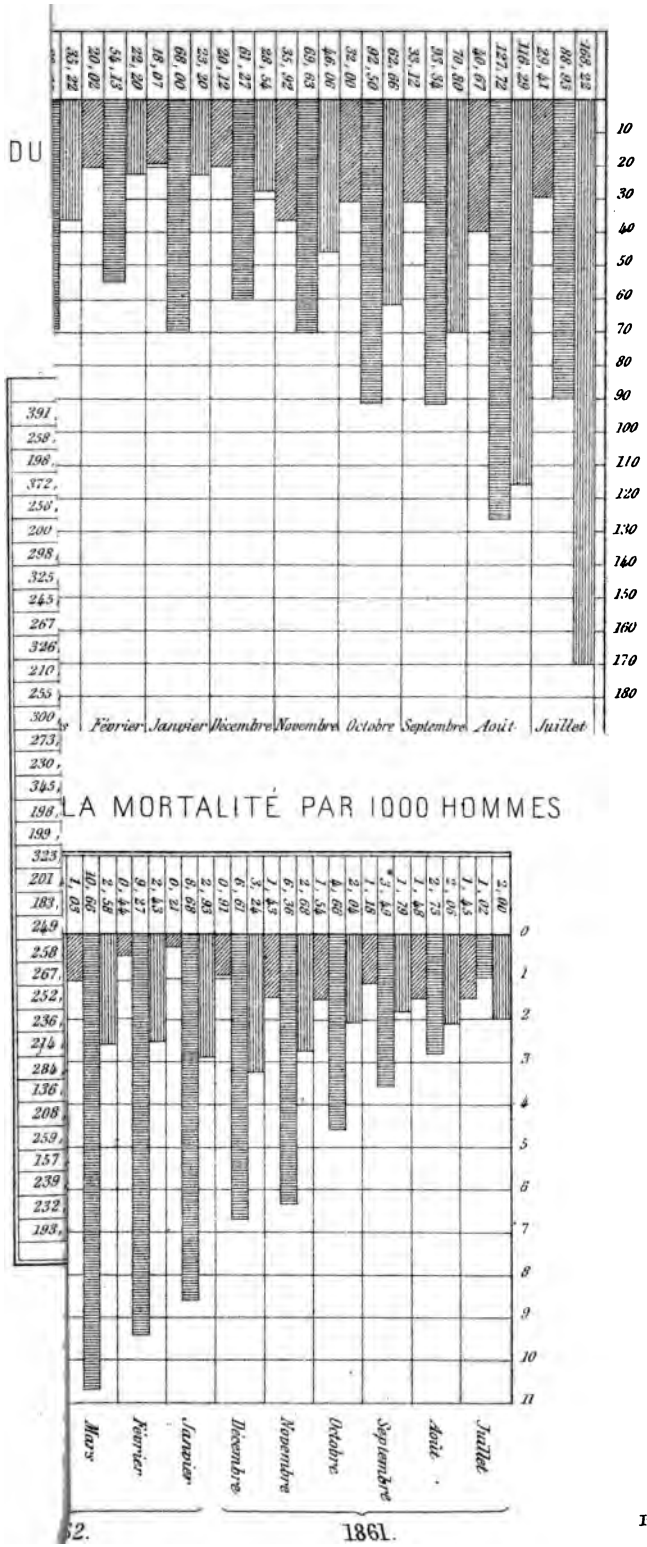

rd et fils, dir.t

Imp Monr

Durant sa marche d'Atlanta à Savannah, la santé de l'armée de Sherman se maintint d'une façon merveilleuse. Les 40,000 hommes qui la composaient arrivèrent à Savannah, après une marche de plus de 320 kilomètres, avec 137 malades. Ces résultats sont probablement dus :

Hygiène. — 1° A l'absence presque complète de maladies vénériennes ;

2° A la prohibition absolue de toutes boissons fermentées, prohibition qu'en septembre 1864 le général Grant étendit aux officiers, auxquels le vin même fut interdit ;

3° Aux soins de propreté et aux ablutions journalières en usage chez les Américains ;

4° Enfin à l'adoption pour tous les soldats de la chemise de flanelle.

Tableaux ou diagrammes statistiques. — Les états statistiques de la santé de l'armée sont faits avec un soin minutieux. On y joint des tableaux graphiques dont il est intéressant de donner quelques exemples.

On a distingué les trois grandes régions dans lesquelles se meuvent les armées américaines.

La côte atlantique, comprenant tout le versant des Alléghanys à l'Océan, est représentée par la colonne à hachures verticales.

La grande vallée du Mississipi et de ses affluents, entre les Alléghanys et les montagnes Rocheuses, par la colonne à hachures horizontales.

La côte du Pacifique, depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à l'océan Pacifique, par la colonne à hachures diagonales.

Voir planche I. (Tableau de la mortalité par 1,000 hommes.)

Ainsi la mortalité dans l'armée américaine, pendant la

première année de la guerre, a été de 67.6 pour mille. Ce chiffre se décompose ainsi: 50.4 par maladies, 17.2 par blessures ou autres causes.

La moyenne de la mortalité pendant la paix, en prenant une période de huit années, avait été de 24 pour mille.

Pendant la guerre du Mexique elle avait été de 103.8.

L'armée anglaise, pendant la guerre de Crimée, a perdu en moyenne par an 232 pour mille; mais en temps de paix, en 1859, cette armée n'a perdu que 9 pour mille, chiffre bien inférieur à celui de 24, cité plus haut. Enfin un fait digne d'attention est la répartition inégale de la mortalité dans les trois grandes divisions géographiques des États-Unis. La moyenne de la mortalité dans la région du Pacifique, où la guerre, il est vrai, n'a pas sévi, n'est que de 10.47; mais comme ce chiffre est moins de moitié de celui qui représente la mortalité de l'armée (24) en temps de paix, il est d'une grande importance pour les prévisions de l'avenir des établissements dans ces contrées. Des tableaux analogues sont dressés pour le nombre de malades et pour chaque nature de maladie. En voici deux exemples.

Voir planche I. (Tableau du nombre de malades par 1,000 hommes.)

Ce tableau ne représente pas la proportion de maladies existant, mais le relevé des nombres de maladies dans le mois. Ainsi l'on voit qu'un nombre considérable d'hommes ont été malades plusieurs fois.

Dans la région centrale, il y eu par 1,000 hommes 3,368.14 cas de maladie.

Dans la région Atlantique, 2,748.83.

Dans la région du Pacifique, 2,586.60.

Voir encore planche I. (Tableau du nombre de diarrhées et de dyssenteries par 1,000 hommes.)

Évacuation des malades. — L'application de ces tableaux est surtout précieuse pour le transport des malades. Il est de principe, dans l'armée américaine, d'enlever aussitôt que possible les soldats aux influences climatériques, au milieu desquelles ils ont été atteints.

Le relevé des blessures, de leur nature, et de leur position, n'est pas fait avec moins de soin. Nous avons vu un travail de cette nature exécuté après la bataille de la Wilderness, malheureusement il ne nous a pas été permis d'en prendre copie.

Tables météorologiques. — Le service médical est en outre chargé des observations météorologiques, dont la consignation forme tous les ans un travail important. Ces tableaux comprennent, jour par jour, la hauteur barométrique, le degré du thermomètre, de l'hygromètre, le vent et la pluie, et l'état de l'atmosphère. Le bureau des pensions militaires ressortit aussi à l'autorité médicale.

Muséum. — Il faut mentionner une création du service médical militaire, appelée à jouer un rôle important dans la science : c'est le muséum. On a réuni une série de pièces anatomiques fort bien préparées, qui malheureusement s'accroît chaque jour, représentant les cas de blessures les plus remarquables, ainsi que les lésions organiques provenant des maladies qui sévissent dans les armées. La jambe que le général Sickles, encore au service, a perdue à Gettysburg, se trouve dans ce musée.

Caractère de l'administration du service. — Ce qui caractérise le service médical américain, c'est l'omnipotence du médecin, chef et administrateur tout à la fois des services qu'il dirige. Le médecin-directeur de l'hôpital de l'ambulance à l'armée fait directement ses réquisitions soit au quartier-maître, soit au commissariat des vivres.

Pourvoirie. — Ainsi les tentes, la paille, les bâtiments, les voitures et chevaux sont fournis par les quartiers-maîtres, les vivres par le commissariat.

Mais en outre, en dérogation au principe général qui n'admet pour l'armée que quatre grands corps fournisseurs, le service médical comprend ce que l'on appelle la pourvoirie, administrée par des médecins prenant le titre *medical purveyors*, ayant des gardes-magasins sous leurs ordres.

La toile, les lits en fer, les fourneaux, les cantines, la vaisselle, les médicaments, les livres et les instruments de chirurgie ressortissent à la pourvoirie.

C'est à Philadelphie que se trouvent centralisées les fournitures de la pharmacie. Les magasins de la pourvoirie sont à New-York, Philadelphie, Baltimore, Cincinnati, Louisville, Saint-Louis, Memphis, Nashville, Chicago, San Francisco, Hilton-Head, Salem, Fort Monroë, New-Burn, New-Orléans, Washington, etc. Pour donner une idée de l'importance de ce service, il suffit de mentionner que le magasin de Washington, pendant l'exercice de 1863-1864, a eu un mouvement de 7,500,000 francs de sorties et 20,000,000 de francs d'entrées. Comme toujours, l'administration, en faisant appel aux capacités commerciales, s'est trouvée au niveau des exigences de la guerre. C'est un ancien négociant de New-York, riche et retiré des affaires, qui est garde-magasin de la pourvoirie de Washington.

Les pourvoyeurs dépendent du médecin directeur de la circonscription dans laquelle existe leur dépôt. Ils leur adressent leur comptabilité, finance et matière; ceux-ci constatent dans leur visa l'existence et la qualité des matières en magasin, ainsi que les raisons qui les ont fait

acheter. Cette comptabilité est envoyée ensuite au médecin général à Washington, qui la transmet au ministre des finances, où l'apurent les auditeurs de la trésorerie. Comme nous le verrons dans le service des quartiers-maîtres, il a été ouvert au pourvoyeur un crédit préalable pour solder les achats par voie d'ordonnancement. Ce système a donné de bons résultats sous le rapport de la rapidité des approvisionnements.

Trousses. — Chaque médecin est fourni d'une collection complète d'instruments de chirurgie. Il est interdit d'en faire usage en dehors du service de l'armée. Ces instruments sont visités chaque année, dans les trois premiers jours de décembre; ceux qui ont besoin de réparations retournent à la pourvoirie, le détenteur en est responsable.

Personnel. — Le personnel du service médical se décompose comme celui de l'armée, en réguliers et volontaires. Ceux de ces derniers, affectés au service des régiments, sont nommés par les gouverneurs d'États; mais tous sont soumis à des examens de capacité.

RANGS ET DÉSIGNATIONS	GRADES ASSIMILATIONS	RÉGULIERS	VOLONTAIRES	SOLDE MENSUELLE — SOLDE	RATIONS — Nombre.	RATIONS — En argent.	DOMESTIQUES — Nombre.	DOMESTIQUES — En argent.	TOTAL de SOLDE	RATIONS DE FOURRAGE NON REMBOURSABLES	LE DOLLAR COMPTÉ A 5 FRANCS
Médecin général.....	Brigadier génér.	1		620f 00c	12	540f	3	337f 50c	1,497f 50c	4	
Assistant médecin génér.	Colonel.....	1		550 00	6	270	2	235 00	1,055 00	2	Réside à Nashville.
Médecin inspecteur gén.	Colonel.....	1		550 00	6	270	2	235 00	1,055 00	2	
Médecin inspecteur....	Lieut. colonel..	16		475 00	5	235	2	235 00	935 00	2	
Médecin ayant 10 ans de service. ..	Majors.....	50	2,200*	400 00	8	360	2	235 00	995 00	»	* Dont 200 aux états-majors.
Médecin ayant moins de 10 ans de service...				400 00	4	180	2	235 00	815 00	»	
Assistant médecin ayant 10 ans de service...	Capitaine.....	50		350 00	8	360	1	117 50	827 50	»	
Assistant médecin ayant 5 ans de service....	Lieutenant en 1er	104		350 00	4	180	1	117 50	647 50	»	
Assistant médecin ayant moins de 5 ans.....			4,250*	266 70	4	180	1	117 50	564 20	»	* Dont 250 à l'ét.-m.
Cadet.....	Lieutenant en 2e.	50		» »	»	»	»	» »	150 00	»	Dans les hôpitaux.
Garde-magasin.....	»	6		» »	»	»	»	» »	620 50	»	Destinés à remplir les cadres des réguliers.
Stewards d'hôpital.....	Sergent d'ord..	»		» »	»	»	»	» »	110 00	»	
Idem de 2e classe.....	»	»		» »	»	»	»	» »	100 00	»	

Répartition du personnel. — A ce personnel il faut ajouter un millier de médecins qui s'engagent soit par contrats de trois mois, soit par des contrats qu'ils sont libres de briser en les dénonçant un mois d'avance, mais que le gouvernement, de son côté, est tenu de maintenir jusqu'à la fin de la guerre.

Médecin général. — Le médecin général réside à Washington : administrateur de tout le service, sa responsabilité est immense, il passe des contrats de la valeur de plusieurs millions de francs, aussi sa conduite éprouve-t-elle, de la part du congrès et de l'opinion publique, le même contrôle que subissent tous les hommes du gouvernement en Amérique.

Le docteur Hammond, qui occupait cette position en 1863, fut, en 1864, traduit devant un tribunal militaire ; la sentence rendue dans le mois de juillet l'a cassé de son grade et déclaré incapable de fonctions publiques. C'était cependant un homme généralement aimé, et l'enquête ne l'a trouvé coupable en définitive que de faiblesse pour avoir reçu quelques cadeaux insignifiants de la part des fournisseurs.

Médecin assistant général. — L'assistant du médecin général réside à Louisville. On verra les services administratifs obligés d'adopter une pareille mesure pour leur direction générale qui, concentrée à Washington, serait évidemment cause de fâcheux retards.

Outre ces deux grandes divisions, le territoire et les armées actives sont divisés en départements médicaux correspondant aux départements militaires, à la tête de chacun desquels il y a un médecin-directeur avec rang de major. Ce médecin-directeur est l'intermédiaire entre les différents services de son département et le médecin général.

Médecin inspecteur. — Ses opérations sont contrôlées

par les médecins-inspecteurs dont le chef, l'inspecteur général, réside à Washington. Cette institution, de date récente, n'a pas donné pour le moment les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Les inspecteurs nommés par le président en dehors des cadres du corps médical militaire, et sous la pression de considérations politiques, n'ont pas trouvé dans les médecins-directeurs la soumission nécessaire. Ceux-ci ont été souvent soutenus dans leur résistance par l'autorité militaire. On a vu, par exemple, le général Sherman obliger un inspecteur à donner au directeur qu'il avait contrôlé le double de son rapport. On a proposé de changer les attributions; l'inspecteur n'aurait plus été que l'assistant du directeur pendant sa tournée, et celui-ci aurait eu momentanément le grade de colonel. Cette idée a été abandonnée; et, pour ce qui concerne les hôpitaux, l'inspection se fait aujourd'hui par le directeur du département accompagné des assistants médecins qui forment son état-major.

Les cadets sont des étudiants qui suivent les cliniques des hôpitaux militaires et parmi lesquels se recrute le service régulier. Ils sont assimilés par le rang et la solde aux cadets de West-Point.

Garde-magasin. — On a vu l'importance que prenaient quelquefois les fonctions de garde-magasin.

Stewards d'hôpital. — Les stewards d'hôpital sont des employés moitié commis d'administration, moitié pharmaciens; ils sont exercés à toutes les opérations de la petite chirurgie. Généralement ce sont des hommes de confiance que l'on met à la tête de différents services, dans les hôpitaux par exemple, de la cuisine, de la pharmacie, etc. On augmente leur solde de manière à améliorer leur position d'après les services qu'ils rendent.

Enfin le personnel médical se complète par des infirmiers et infirmières, des matrones, des sœurs de Charité ou de la Merci et des soldats ou vétérans dont il sera parlé plus tard lorsqu'on décrira les fonctions auxquelles on les emploie.

Le personnel médical a perdu pendant la guerre 335 de ses officiers :

Tués sur le champ de bataille.	29
Tués par accident.	12
Morts de blessures.	10
Morts dans les prisons de l'ennemi. . .	4
Morts de la fièvre jaune.	7
Morts du choléra.	3
Causes diverses.	270

35, en outre, ont été blessés sur les champs de bataille.

Budget du service médical. — Il a été dépensé dans l'exercice de juin 1862 à juin 1863, pour le service médical, la somme de 57,973,531 fr. 75 centimes, qui se décompose ainsi :

Personnel médical	2,420,983	20
Infirmiers, commis, hommes de peine, etc.	2,720,663	40
Pharmacie, instruments, fournitures d'hôpital, etc. . . .	52,831,685	15
Total :	57,973,531	75
Et pour les années 1863-1864.	55,128,956	65
1864-1865.	96,642,496	15

Le service médical peut se diviser en deux grandes sections : le service intérieur comprenant les hôpitaux fixes, et le service des armées en campagne.

HOPITAUX

Hôpitaux permanents. — Il y avait à la fin de la guerre, aux États-Unis, 204 hôpitaux généraux militaires, grands ou petits, et contenant 136,894 lits ; depuis le début des hostilités 1,057,423 malades y avaient été traités. Ces hôpitaux sont installés, soit dans des constructions publiques, telles qu'églises, etc., soit dans des bâtiments élevés pour ce service même. Ces derniers sont en bois, comme la plupart des constructions en Amérique. Il est de principe qu'un hôpital au bout de cinq ans est hors de service. Les médecins prétendent qu'en dépit des soins les plus minutieux de propreté, les matériaux sont alors empreints de miasmes dangereux pour les malades. L'hôpital est donc démoli et reconstruit dans une autre localité.

Les hôpitaux sont en général en dehors des villes, sur une éminence et au bord d'un chemin de fer. Ce qui frappe le visiteur c'est l'ordre, la propreté, le bien-être des malades et l'absence complète de cette odeur nauséabonde que l'on trouve dans nos hôpitaux les mieux tenus. Les latrines même sont sans odeur, continuellement lavées par une énorme quantité d'eau. Dans les salles où se trouvent des malades avec des plaies purulentes, même absence d'odeur. Le meilleur désinfectant employé dans ce cas est une compresse de marc de café sur la blessure.

Hôpital de Chesnutt-Hill. — Voici la description de l'hôpital de Chesnutt-Hill, à 4 kilomètres environ de Philadelphie ; elle donnera une idée assez exacte des hôpitaux militaires américains construits à peu près tous sur des plans analogues. (Voir la planche.)

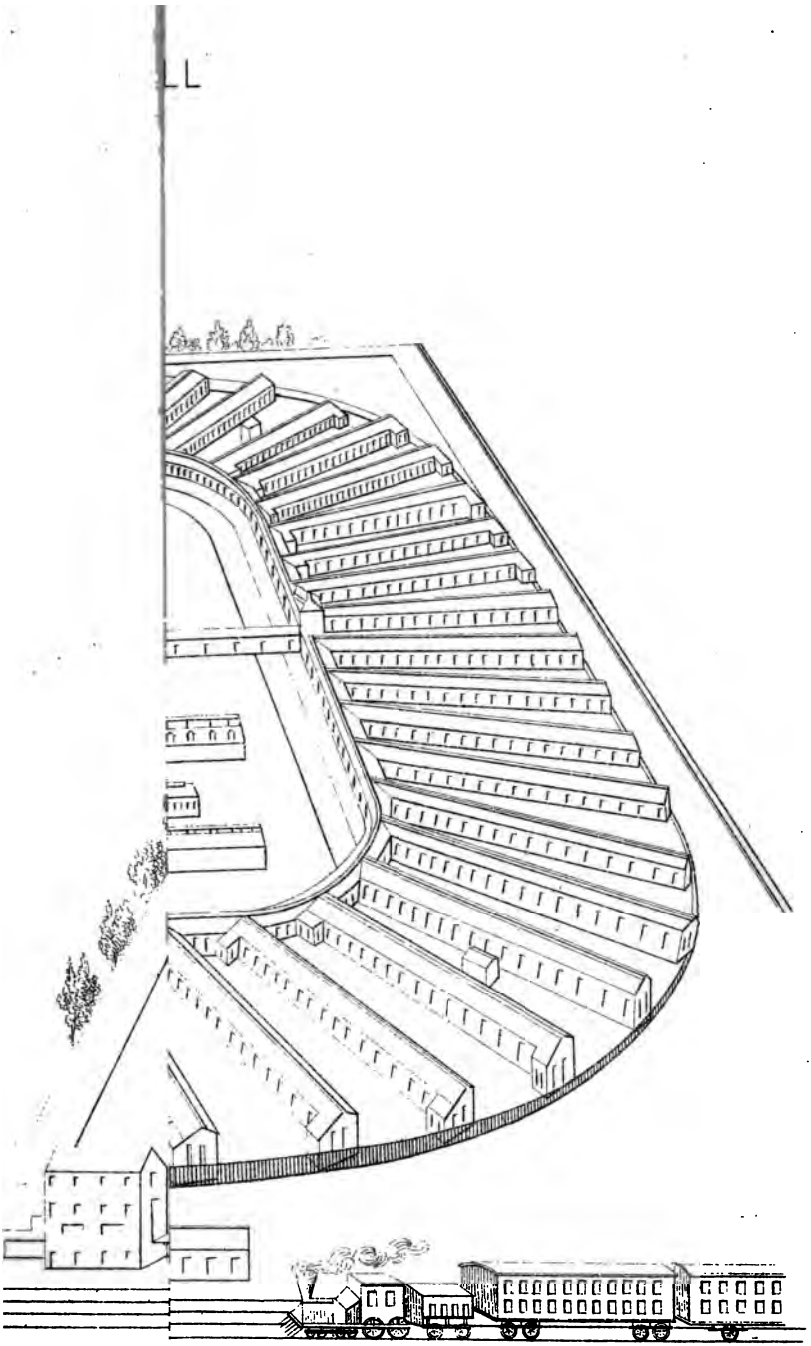
LL

Mode de construction. — L'hôpital est construit en bois. Par exception, l'enduit à la chaux est extérieur; ordinairement le revêtement est intérieur, et le bois forme la paroi extérieure du mur; cette disposition a été prise à Chesnutt-Hill, parce qu'on n'avait pas le temps d'attendre que les enduits fussent entièrement secs pour y mettre les malades. Le plancher ne touche pas le sol. Les toits sont revêtus d'un carton bituminé, fabriqué par un procédé particulier qui ne lui permet pas de communiquer le feu. L'hôpital peut recevoir 3,600 malades; quand nous l'avons visité, ce chiffre était dépassé de 6. Il a été construit en 90 jours, sur les plans et par les soins de son médecin-directeur. L'entrepreneur devait le livrer au bout de soixante-dix seulement; mais il y eut vingt jours de perdus par suite de difficultés qui surgirent pour la rectification d'une route de comté qui le traversait et qu'il fallut détourner. Il est situé sur le bord même du chemin de fer qui vient de Philadelphie. Il occupe environ 60,000 mètres de superficie, soit 6 hectares.

Disposition des bâtiments. — Cinquante salles sont disposées en rayon, aboutissant toutes à une large galerie qui sert de promenoir aux malades, et reçoit son jour d'une cour intérieure de plus d'un hectare de superficie.

Dans cette cour se trouvent les bâtiments de l'administration, les réservoirs d'eau, la bibliothèque, la chapelle, la salle de l'amphithéâtre pour les opérations, etc.

Sur les bords même du chemin de fer est un petit débarcadère dépendant de l'hôpital. A droite, en arrière de l'hôpital, un petit campement qui n'est pas indiqué sur le plan sert de promenade aux convalescents; diverses baraques y sont construites pour le traitement de certaines

maladies; il y a des jeux de plusieurs espèces où les malades viennent essayer leurs forces.

Le tout est entouré d'une simple palissade à claire-voie de 1m,20 de hauteur, et telle est l'habitude d'obéir à la règle en Amérique, que cette clôture est suffisante. Le site est élevé et forme une clairière au milieu des bois.

Bâtiments de service. — Au centre de tout l'édifice est un énorme réservoir d'eau, que des tuyaux distribuent dans toutes les différentes salles. Il y a aussi une distribution d'eau chaude. Cette dernière provient des chaudières d'une machine à vapeur, qui fonctionne près de la buanderie. Le gaz est amené d'une usine de Philadelphie. Des rails posés dans tous les corridors aident aux transports de chariots bien entendus et très-commodes pour tout le service. La cuisine, merveille de propreté, sous la direction spéciale d'un steward d'hôpital, a cela de particulier, que les légumes, les pommes de terre principalement, sont cuits à la vapeur (1). La pharmacie, bien approvisionnée par le service de la pourvoirie, est sous la conduite du steward d'hôpital spécial.

Il faut mentionner de nombreux magasins d'habillements et de fournitures de toute espèce, une salle d'amputation avec des gradins pour les docteurs et les cadets, un bureau de poste; enfin, une rotonde où tous les jours la musique, organisée à l'hôpital, se fait entendre. En été, dans la grande galerie, il y a des fontaines d'eau à la glace, objet de première nécessité en Amérique. En hiver, de nombreux poêles répandent une chaleur égale.

1. Il y a une petite cuisine séparée pour ce qu'on appelle les délicatesses; ce sont des friandises ordonnées par les médecins: volailles, racahout, gâteaux, etc. On avait distribué, la veille de notre visite, soixante-dix glaces aux fruits qu'on avait fait venir de Philadelphie.

Salles de malades. — Les salles de malades sont sur un modèle uniforme : $7^m,20$ de largeur sur $45^m,4$ de longueur, et $4^m,20$ de hauteur. Elles contiennent 63 lits : 60 pour les malades, 2 pour des infirmiers, 1 pour le chef de chambrée, qui est un convalescent. Aux deux extrémités sont : 1° à celle d'entrée sur la galerie, à droite, une petite salle à manger avec office, contenant tout le matériel de la table : assiettes, fourchettes, cuillers, couteaux et gobelets. Les malades qui n'ont que des portions de ration, ou qui sont autorisés par les médecins, mangent seuls dans la chambre. 2° A gauche, la chambre du chef de chambrée. A l'autre extrémité donnant sur l'extérieur de l'hôpital, des latrines parfaitement tenues, comme partout en Amérique, avec un courant d'eau continuel, sans aucune espèce d'odeur ; en face une salle de bains. Les eaux tombent dans un canal qui les porte au loin. L'élévation du plancher au-dessus du sol rend facile cette disposition.

La chambre est éclairée par 30 fenêtres, 15 de chaque côté. Le système d'aération et de chauffage est le même que celui qui sera décrit pour les hôpitaux des régiments (voir Service de quartiers-maîtres). Des ventouses au niveau du sol, et que l'on ferme à volonté, augmentent encore les prises d'air extérieures.

Pompes contre l'incendie. — On comprend que dans un pareil système de construction, les incendies sont fort à redouter. Un équipage de pompe est toujours prêt à fonctionner, tout le personnel de l'hôpital avec les convalescents y est constamment exercé ; enfin un télégraphe électrique vient de toutes les parties de l'édifice aboutir chez l'employé chargé de ce service, et le prévient à l'instant même de l'endroit où le feu se déclare. Il semble impossible qu'avec ces précautions il ne soit immédiatement éteint.

Une bibliothèque de 6,000 volumes, que les malades peuvent emporter, une chapelle et une école viennent compléter l'ensemble de l'établissement. Le régime alimentaire est admirable sous tous les rapports ; excepté pour les malades soumis à la diète, il n'y pas de portions proprement dites. On lit dans tous les réfectoires cet avis : Les malades ont le droit de manger autant qu'ils veulent, mais ils ne doivent rien gaspiller.

Personnel. — Le directeur est un médecin du grade de major, il porte le titre de médecin en charge ; tout est sous ses ordres : administration, service médical, discipline et même la compagnie d'invalides qui fait le service de la police. Quoique son grade ne soit qu'une assimilation, il donne tous les jours au capitaine de cette compagnie les ordres nécessaires. On lui rend les honneurs militaires.

Immédiatement après vient le médecin exécutif du même grade, c'est un *alter ego* qui le remplace en cas de besoin.

36 assistants médecins, du grade de lieutenants ou capitaines, un par 100 lits, font le service des chambrées qui leur sont attribuées d'une manière définitive. Tous les jours ils adressent au médecin exécutif, qui les transmet au médecin en charge, leurs rapports; ce dernier seul a le droit d'autoriser une amputation.

Les médecins assistants logent à l'hôpital, ils y ont une pension, ils ne peuvent s'absenter sans permission ; si cette absence devait être prolongée, ils ne pourraient en obtenir l'autorisation qu'en se faisant remplacer par un médecin étranger, qui alors devrait au préalable être agréé par le médecin en chef.

Enfin quelques cadets, résidant également à l'hôpital, suivent les visites et sont employés par les médecins sous les ordres desquels ils sont placés.

Il y a 8 stewards d'hôpital qui ont chacun la direction d'un service particulier : pharmacie, cuisine, etc., etc.

Une matrone est chargée de la buanderie.

Les infirmiers, deux par chambrée, sont, soit des hommes engagés par l'hôpital, soit des soldats tirés du corps des invalides, et qu'agrée le médecin en charge ; ce dernier mode tend à prévaloir sur le premier.

Enfin, un nombreux personnel de commis est chargé des écritures qui se font, comme partout en Amérique, avec un luxe inouï, et au bureau auquel est adjoint, comme toujours, une petite imprimerie.

Entrée des hommes à l'hôpital. — Lorsque les malades arrivent, ils sont descendus dans le petit débarcadère sur le bord du chemin de fer. Dans une première pièce ils sont toisés et *pesés*, leur signalement pris. Ce signalement comprend l'armée, le corps d'armée, le régiment, la compagnie, l'État, la profession, la demeure des parents ou de l'ami que le malade désigne comme sa relation. Il passe alors dans l'autre pièce, ou ses effets lui sont enlevés, empaquetés et étiquetés : il reçoit ceux de l'hôpital, composés de pantoufles, capote, pantalon et linge (il peut cependant, s'il le désire, conserver tout ou partie des siens) ; on lui donne ensuite son numéro matricule de l'hôpital, puis celui de son lit, de sa chambre où il est immédiatement conduit.

Magasin des effets des hommes. — Un magasin dont il a été parlé est approprié pour la conservation des effets des hommes. Ce magasin contient autant de cases que l'hôpital a de lits ; il ne peut y avoir d'erreur : l'étiquette de la case, des effets, du lit et les numéros d'ordre sur les registres se correspondent. Si l'homme meurt, l'hôpital informe l'état particulier et la relation du défunt ; celle-ci peut réclamer les effets qui lui sont remis. Ces effets, qui

sont toujours des effets militaires, appartiennent en droit au gouvernement qui y a renoncé en faveur des familles. Si le malade est guéri, le corps est prévenu ; le soldat reprend ses effets et le plus souvent s'équipe complétement dans les magasins que les quartiers-maîtres ont à l'hôpital, et qui donnent avis au corps de ces fournitures. Mais le soldat ne quitte pas l'hôpital complétement en état de reprendre son service ; il est envoyé dans un camp de convalescents, établissement dont il sera question plus tard.

Journée d'hôpital. — L'État paye 25 centièmes et demi de dollar par journée, soit 1 fr. 35 environ. C'est au moyen de cette somme que le docteur en charge pourvoit à tous les besoins de son hôpital.

Mode de comptabilité. — Il n'a pas de comptabilité de deniers. Il fait des réquisitions aux quartiers-maîtres ou commissariat, à la pourvoirie. Dans les grands hôpitaux, ces réquisitions ont lieu pour huit jours ; dans les petits hôpitaux éloignés, pour un mois et quelquefois pour un an. Les comptes, centralisés à Washington et renvoyés au médecin en charge, l'avertissent s'il est en retard ou en avance de ses allocations. Les réquisitions et les comptes passent toujours par l'intermédiaire du médecin en chef du département militaire. Quand l'hôpital est au complet, il y a des bonis dont le médecin en charge profite pour faire des approvisionnements de sucre, de café, de riz, etc.

Souvent les prescriptions des médecins exigent des fournitures qui n'existent pas dans les approvisionnements des services ; alors le médecin en charge les achète directement et envoie les factures soit au commissariat, soit aux quartiers-maîtres, soit à la pourvoirie. Elles sont acquittées par ces services qui les comptent en dépenses. Les seuls

deniers qui soient dans les mains du médecin en charge proviennent de la vente de la vieille paille et des débris, ce que nous appelons les eaux grasses dans nos régiments ; ces sommes sont quelquefois considérables. A Chesnut-Hill, elles se montaient à 500 dollars par mois, 2,500 fr. Cette masse noire est administrée sans contrôle, quoiqu'il en soit rendu compte en bloc. Ainsi le médecin en charge avait construit à ses frais tout un quartier pour sa petite garnison d'invalides.

Visite des médecins inspecteurs. — Tous les mois, il y a une visite des médecins inspecteurs. Nous avons vu les difficultés que cette inspection avait soulevées de la part des médecins directeurs de la circonscription. Quant à la solde, elle est faite sur des états dressés dans les bureaux du médecin en charge par le service des paymasters, qui a, en résidence dans les hôpitaux importants, un de ses employés.

Livres et registres de l'administration d'un hôpital. — Voici un aperçu des livres et des pièces administratives tenus dans les bureaux du médecin en charge.

1. Registre météorologique.
2. Id. d'entrée. Il contient le numéro matricule de l'homme, son numéro annuel, le n° 1 correspondant à la date du 1er janvier, l'armée, le corps d'armée, le régiment, la compagnie, l'État, la profession, la relation.
3. Registres par ordre alphabétique avec renvois au précédent.
4. Registre par État avec renvois au n° 2.
5. Id. des malades et blessés par salle, contenant la marche du traitement.

6. Registre des opérations avec l'indication de l'origine des blessures et des résultats de l'opération.
7. Registre des officiers traités dans l'hôpital.
a. Rapport journalier du matin, de chaque salle.
b. Rapport mensuel à envoyer au médecin directeur de la circonscription.
c. Rapport général restant à l'hôpital.
d. État du renvoi annuel des instruments prêtés par l'État.
e. Description des maladies et blessures par malade.
f. Liste des régimes auxquels sont soumis les malades, rations, portions de rations, délicatesses.
I. Serments d'allégeance.
II. Contrats des médecins civils.
III. Contrats des infirmiers.
IV. Rôle du personnel de l'hôpital pour le paymaster.
V. État du personnel de l'hôpital.
A. Certificat pour un officier susceptible d'obtenir un congé pour cause de maladie.
B. Certificat de réforme.
C. Certificat de libération.
D. Certificat de droit à la pension (pour le ministre de la guerre).
E. Acte de décès et d'enterrement.
F. Bulletin de décès à envoyer au corps.
1'. Etiquette de lit, contenant les principaux éléments du registre 2.
2'. Permission de sortie pour les malades.
3'. Formules de réquisitions : 1° aux quartiers-maîtres, 2° au commissariat ; 3° à la pourvoirie.
4'. États des renvois des réquisitions.
5'. États de situation de l'hôpital avec les trois services.

6′. Inventaires des magasins de l'hôpital, pharmacie, ameublement, denrées, etc.

7′. États des délicatesses délivrées dans le mois, etc.

Officiers à l'hôpital. — Tout officier en congé ou en route a le droit de se faire soigner à l'hôpital, la journée est de 1 dollar, soit 5 francs. Elle est de 1 dollar 30 ou 6 fr. 50, si l'officier n'est pas malade, mais entré simplement à l'hôpital par motif de convenance; il y est alors en pension. A la fin de chaque mois, il verse la somme dont il est redevable à l'officier médical qui fait les fonctions de trésorier. Si l'officier n'a pas d'argent à sa disposition, un certificat en triple expédition est dressé et est remis à l'officier paymaster résidant à l'hôpital, qui en prévient le corps et envoie les pièces lors du départ de l'officier. (Ordre du 29 mars 1864.)

CAMP DE CONVALESCENTS

Arrivée des soldats au camp des convalescents. — La nature de la guerre qui force les armées américaines à agir loin de leur base avec des lignes d'approvisionnement peu sûres, quelquefois coupées complétement, ne permet pas aux soldats sortant de l'hôpital, de rejoindre isolément. On n'attend donc pas que le malade soit complétement rétabli; dès que sa convalescence est assez avancée pour qu'aucune rechute ne semble probable, on le dirige sur le camp des convalescents.

Départ des soldats pour rejoindre leurs corps. — Ces établissements sont complétement sous le régime militaire et commandés par un colonel; les soldats y sont soumis à la discipline la plus minutieuse. Ils sont armés,

remis peu à peu à leurs instructions, et quand leurs forces et leur santé sont tout à fait revenues, ils sont renvoyés enfin à l'armée à laquelle ils appartiennent; mais armés et en détachement assez nombreux pour se suffire et se défendre contre les guérillas.

Camp de Faixfax. Sa description. — Le camp de Faixfax, à 4 milles de Washington, que nous avons visité, est un modèle des établissements de ce genre. Il était alors sous le commandement d'un colonel, auquel était adjoint un corps nombreux d'officiers.

Les baraques, au nombre de 50, contenaient chacune cinquante lits à deux étages, vingt-cinq de chaque côté, ce qui faisait un casernement capable de recevoir 5,000 lits. Ce chiffre était loin d'être atteint le 14 juin 1864. Quelques mois auparavant, il avait été dépassé dans une énorme proportion; il avait fallu ajouter des tentes aux baraques permanentes pour loger 15,000 convalescents. Dans le courant de l'année 1863, le camp avait reçu successivement 170,000 soldats.

Ce camp est une véritable ville, où les soldats trouvent tout ce qui peut les empêcher d'être entraînés à sortir : chapelle, promenades, bibliothèque de 6,000 volumes, cantiniers bien assortis, logements pour les familles d'officiers; des sœurs de soldats sont même souvent autorisées à y résider, et cela sans aucune espèce d'inconvénients.

Les bâtiments nécessaires au service sont également nombreux : magasin d'armes avec un officier d'ordnance, magasin de quartier-maître, magasin de commissariat où le soldat qui quitte le camp trouve des armes et des habits comme dans les magasins d'habillement de nos régiments les mieux approvisionnés. Le nombre de journaux différents qui entrent au camp chaque jour est de 600, et il

n'y a pas moins de 10,000 lettres reçues ou distribuées au bureau de poste.

Durée de sa construction. — Le camp a été construit en trois mois, du 1er janvier 1863 au 1er mars, époque à laquelle il a pu être mis en service; par exception, la troupe a été employée dans les travaux. Au 1er juillet 1863 toutes les différentes annexes étaient achevées.

SERVICE MÉDICAL EN CAMPAGNE

Le service est sous la direction supérieure du médecin, directeur de l'armée, assisté d'un médecin adjoint.

Organisation du personnel médical à l'armée. — Chaque corps d'armée a un médecin directeur; chaque division un médecin en chef; chaque régiment un médecin, deux assistants et un steward d'hôpital.

L'armée a un hôpital permanent qui ne change de place que lorsqu'elle fait quelque mouvement important, et en général à 8 ou 10 kilomètres en arrière.

L'hôpital ambulant, que nous appellerions grande ambulance, se dresse à portée du champ de bataille lorsqu'une affaire est imminente.

Train des ambulances. — Tous ces services exigent un matériel considérable de tentes et de voitures. Ce matériel est sous le contrôle immédiat des médecins directeurs.

On alloue généralement (ordre du 16 mars 1864), pour 10 compagnies, trois tentes d'hôpital et deux tentes ordinaires. Chaque tente est dressée de manière à recevoir commodément huit à dix malades.

3 voitures à deux chevaux, dites ambulances, par régiment d'infanterie de 500 hommes et au-dessus.

2 par régiment de 500 à 200 hommes.

1 par régiment de 200 et au-dessus.
2 par régiment de cavalerie et au-dessous.
1 idem idem de moins de 500 hommes.
1 par batterie.
1 par état-major de corps d'armée.
1 wagon à médicaments par brigade.
1 wagon à médicaments avec table d'amputation par brigade.
3 gros wagons pour 1,500 hommes.

Ces voitures méritent une description spéciale.

Nous renverrons surtout aux planches pour en montrer les dispositions.

AMBULANCE

(V. les planches.)

Ambulance pour blessés. — L'ambulance est traînée par deux chevaux; elle a un cocher et deux porte-brancards. Elle porte quatre brancards, des rechanges de timons et palonniers, des pelles et des pioches pour réparer les chemins, et six jours de fourrage pour les chevaux.

A l'arrière, on aperçoit deux petits tonneaux d'eau fraîche, que l'on change le plus souvent possible.

Sous le siége du cocher est un caisson contenant une cantine complète, avec marmite, assiettes, tables et couteaux; un approvisionnement de bœuf concentré, des biscuits, du sucre et du café; enfin, une boîte pouvant faire trois litres de soupe.

Il y a, en outre, sous les pieds du cocher, une petite caisse contenant ses effets, et à côté de lui l'espace vide

JITURE D'AMBULANCE
réglementaire.

Elévation latérale.

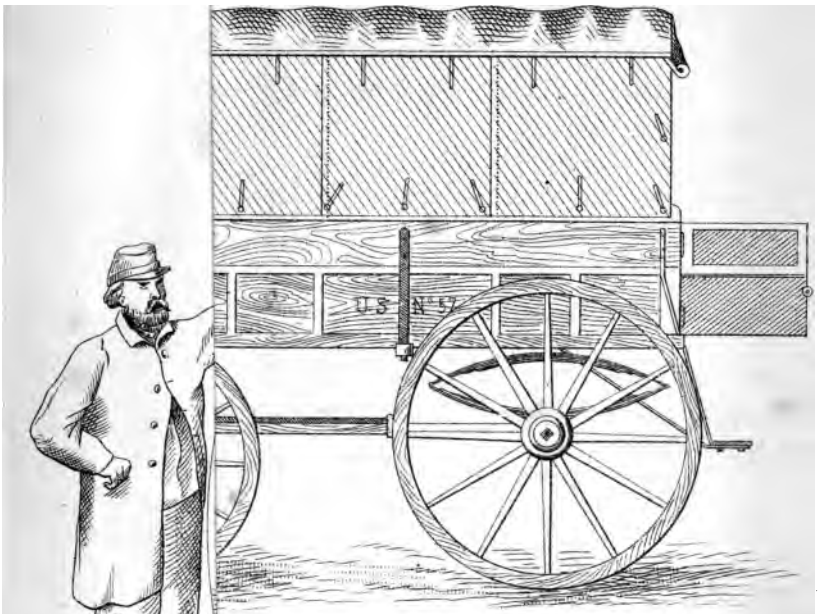

lévation par derrière et Coupe.

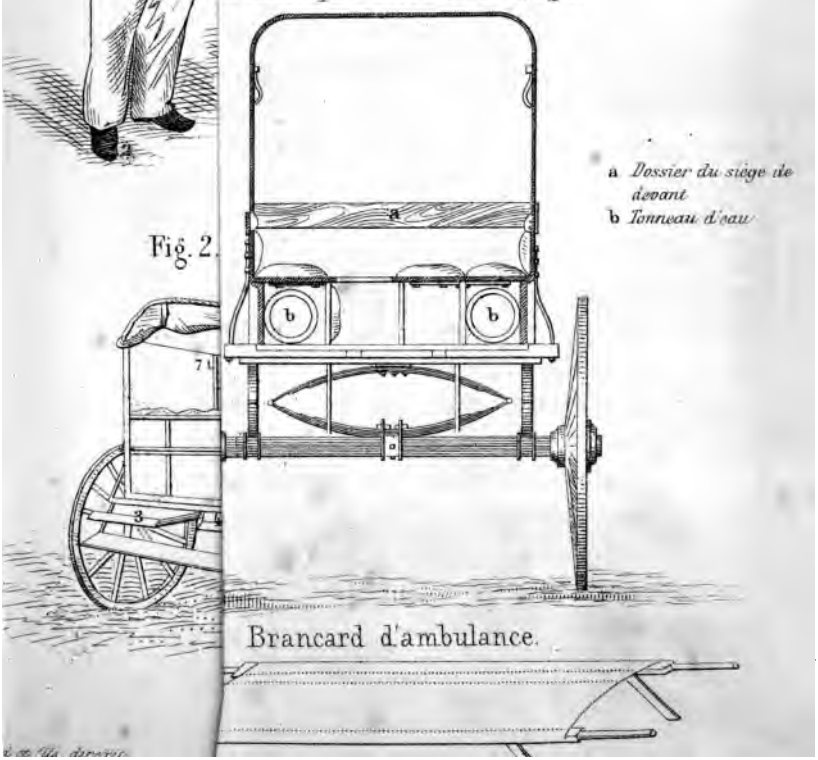

Fig. 2.

Brancard d'ambulance.

(2ème modèle)

Elévation latérale

me

USA

fre intérieur

H K M O

P

G I L N Q

18 20 22 24

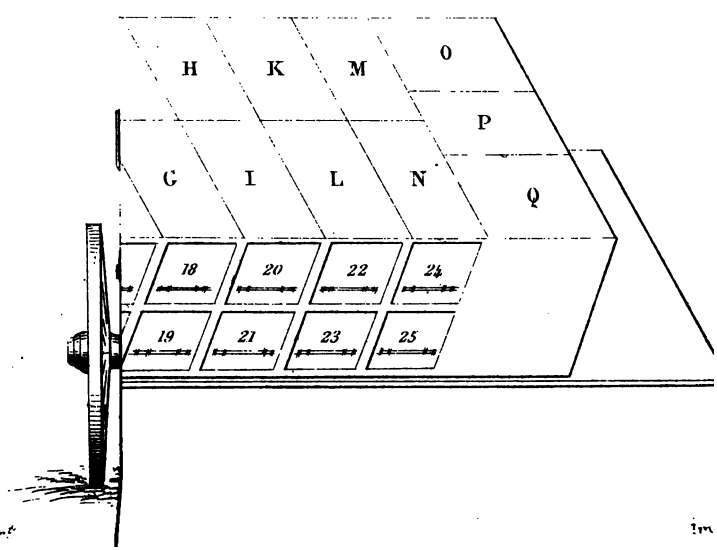

19 21 23 25

Pégard et fils. dir.t

im

est organisé de manière à servir de mangeoire pour les chevaux.

Ambulance à médicaments avec table d'amputation. — Pour les opérations, les wagons à médicaments portent une table d'amputation. La table se place soit au-dessus, soit au-dessous ; les pieds se replient et sont munis de fortes charnières qui la rendent très-solide.

Le wagon à médicaments prend aussi souvent une autre forme; il n'a pas de table d'amputation, et, en en supprimant les compartiments, on a le gros wagon de bagages. Cette dernière voiture est conduite à la française, à quatre ou à six chevaux.

En outre de ces voitures, sur la prescription du médecin directeur, le ministre de la guerre peut donner des litières à chevaux ou à mules.

Enfin, il faut ajouter à tout cet équipage des forges de campagne et des maréchaux-ferrants. Toutes ces voitures forment un train considérable, sous les ordres de chaque médecin directeur de corps d'armée et le contrôle général du médecin directeur de l'armée.

Personnel de l'ambulance. — Le personnel de ce train est ainsi formé pour chaque corps d'armée.

Le général désigne par la voix de l'ordre :

1 capitaine.
1 premier lieutenant par division.
1 deuxième lieutenant par brigade.
1 sergent par régiment.
3 soldats par ambulance.
1 pour chaque wagon.

Les officiers et sous-officiers sont montés.

Ils passent ainsi que les soldats, devant une commission

composée des médecins du corps d'armée, un examen de capacité pour leurs nouvelles fonctions.

Fonctions du capitaine. — Le capitaine commande, sous les ordres du médecin directeur, tous les hommes, les fait instruire. Son commandement est purement militaire. Il fait des rapports sur la demande soit du ministre, soit du général, soit du médecin directeur; mais tout rapport allant à un officier supérieur ou au général commandant le corps d'armée doit passer par les mains du médecin directeur de l'armée à laquelle appartient le corps. Il n'y a d'exceptions que pour le ministre et le général en chef.

Du lieutenant en premier. — Chaque lieutenant en premier administre la portion d'ambulance qui lui est désignée; il en est le quartier-maître et est responsable des entrées et sorties. Il a sous ses ordres spéciaux une forge de campagne et des maréchaux-ferrants. Il a autorité pour faire des réquisitions aux dépôts des quartiers-maîtres avec l'approbation du capitaine, du médecin directeur et du commandant d'armée. Il doit surveiller et approvisionner son train de manière à ce qu'il soit toujours prêt à marcher.

Fonctions du lieutenant en deuxième. — Les deuxièmes lieutenants, qui commandent les voitures d'une brigade, ont pour principaux devoirs la conduite des sous-officiers et soldats.

Le capitaine passe une inspection tous les dimanches.

Aucune des prescriptions qui viennent d'être indiquées ne doit diminuer l'autorité du commandant de l'armée sur le médecin directeur, les officiers, sous-officiers et soldats employés dans les ambulances.

Eux seuls ont le droit de les accompagner, et tout offi-

cier qui aurait détourné une de ces voitures de l'usage auquel elle est destinée serait réprimandé par le général commandant le corps d'armée, et, en cas de récidive, rayé des contrôles.

Voici comment nous avons vu mettre en action toute cette organisation pendant les affaires qui eurent lieu lors de la prise du chemin de fer de Weldon.

Mise en action du service un jour de combat. — C'était le 5e corps, commandé par le général Warren, qui était en action.

Le médecin directeur était le docteur Millot, qui avait fait ses études en France.

L'hôpital ambulant fut dressé à 4 kilomètres environ en arrière de l'action. On y réunit les wagons à médicaments et quatre gros wagons qui contenaient 1,100 rations, des tentes, chemises, etc., etc. Le médecin directeur avait le commandement général.

L'hôpital comprenait autant de divisions qu'en contenait le corps d'armée; à la tête de chacune fut mis le médecin en chef de la division. Pour les divisions qui n'en avaient pas, la voie de l'ordre désigna un médecin de régiment. Il leur fut adjoint à chacun un médecin fourrier chargé du soin des tentes, de leur emplacement, etc., et un médecin recorder chargé des écritures. Chaque division était subdivisée à son tour en brigades.

La brigade avait :

Un médecin (le plus ancien des régiments) chargé du wagon à médicaments, de la délivrance des médicaments et des rapports. Tout ce qu'il délivre est porté en dépenses.

Un médecin opérateur choisi parmi les plus habiles des régiments.

Deux assistants médecins.

Un steward d'hôpital, qui se tient près de la table d'opération et inscrit tous les cas sur le registre [1].

Le reste des autres médecins étaient sur le champ de bataille même où ils établirent, partout où ils purent trouver un abri, de petits dépôts. Immédiatement en arrière stationnaient les voitures. Les porteurs de brancards allaient enlever les blessés sous le feu et les portaient aux petits dépôts où l'on ne faisait que les pansements indispensables, toute opération à moins de nécessité absolue étant interdite en dehors de l'hôpital. Les blessés transportés à la voiture, reconfortés avec de l'eau dont ils absorbaient une grande quantité, quelquefois avec de la soupe, étaient alors conduits à l'hôpital. Ceux qu'il fallait amputer étaient immédiatement chloroformés et mis sur la table, et quand les malheureux se réveillaient, ils se trouvaient bien pansés avec du linge propre, couchés dans de bons lits, avec tous les conforts possibles, entourés d'un calme et d'un bien-être qui contrastaient si fort avec le tumulte et les souffrances au milieu desquelles le sommeil les avait surpris, que cela leur causait de singuliers accès de gaieté.

Tous les blessés n'étaient pas cependant aussi heureux; ceux qui tombaient isolément, sans qu'on les aperçût, se traînaient soit vers les petits dépôts, soit vers les voitures de l'hôpital; de petits drapeaux rouges, plantés de distance en distance, indiquaient les routes à suivre.

Dès le soir même on commençait l'évacuation des blessés en état d'être transportés de l'hôpital ambulant à l'hôpital permanent à City-Point, d'où, aussitôt que possible, ils étaient envoyés par des bateaux à vapeur aménagés à cet

1. Toutes les musiques du corps étaient réunies à l'hôpital et jouaient continuellement.

effet dans les grands hôpitaux de Washington, Philadelphie, Baltimore, etc.

Administration des hôpitaux ambulants. — L'administration de ces hôpitaux de corps d'armée est sous la direction du médecin directeur du corps. Elle est basée sur les mêmes principes que celle des hôpitaux permanents.

L'allocation par homme et par jour est de 29 centièmes, 1 fr. 45 environ. Cette somme doit couvrir les réquisitions que le médecin fait aux services des quartiers-maîtres, du commissariat et de la pourvoirie, ou les achats directs qu'il solde, comme il a été dit pour les hôpitaux permanents. Tout est sous le contrôle supérieur du médecin directeur de l'armée. Il est facile de comprendre qu'un hôpital d'un corps d'armée ne reste pas toujours dans la limite de ses crédits; les uns ont des bonis, les autres des déficits. Le médecin directeur de l'armée ordonne alors des virements de l'un à l'autre, et agit à peu près comme l'administration de la guerre en France vis-à-vis les masses des régiments.

COMMISSION SANITAIRE

La libéralité de l'administration, la bonne organisation du service que nous venons de voir fonctionner, n'ont pas paru aux femmes américaines un motif suffisant pour endormir leur charité. Il s'est formé une immense association pour venir au secours des misères de la guerre, sous le nom de commission sanitaire.

Son rôle à l'armée et dans les hôpitaux. — Cette association fut fondée le 9 juin 1861. Elle est dirigée par des femmes. On voit ses nombreux agents aux hôpitaux, aux armées, jusque sur le champ de bataille. Elle dispose d'un personnel nombreux et d'un matériel considérable, de

voitures pour les blessés qui viennent se joindre à celles de l'armée, de vaisseaux pour le transport des malades, et d'immenses approvisionnements qu'elle distribue en supplément des allocations du gouvernement. Ce sont des rations d'oignons confits, d'oranges, de lait concentré, etc., qui arrivent le dimanche à l'armée, des friandises, des mets délicats pour les malades dans les hôpitaux et les camps de convalescents.

Distributions de la commission aux blessés de la bataille de Chattanoga. — Voici quelques chiffres pris au hasard dans les distributions faites sur le champ de bataille de Chattanoga le 1er octobre 1863. Ces approvisionnements sortaient du dépôt de la commission sanitaire à Nashville : 100 couvertures, 601 oreillers, 570 gilets, 6,923 caleçons, 13,611 chemises, 4,087 paires de souliers, 11,391 mouchoirs, 9,003 livres et brochures (cette fourniture est un trait caractéristique de l'Amérique), 4,768 livres de compresses, 900 gallons de cidre, 6,201 livres de bœuf concentré, 4,597 livres de biscuits, 8,195 de fruits secs, 8,419 livres de lait concentré, 1,425 bouteilles de wiskey, 1,122 bouteilles de vin, etc. Les membres de la commission agissent aussi quelquefois par eux-mêmes. Nous avons vu, lors de l'arrivée des blessés du combat de la Wilderness aux hôpitaux de Washington, les femmes et les jeunes filles de la commission, appartenant aux premières familles de la ville, accourir au-devant de ces malheureux, accablés par une route faite sous un soleil brûlant; elles étaient escortées de voitures remplies de provisions rafraichissantes, telles que glaces, fraises, etc.; et quand les blessés furent bien pansés, reposés, couchés dans de bons lits, elles s'installèrent à leur chevet pour servir de secrétaires aux mutilés qui voulaient donner de leurs nouvelles à leurs familles.

Infirmières de la commission. — La société envoie aussi dans les hôpitaux des infirmières qu'elle paye et qui dépendent d'elle. L'ordre du 19 octobre 1864 règle ce service. L'infirmière est nommée par miss Dix, présidente de la commission, et reçoit un certificat du médecin directeur de la circonscription. Arrivée à l'hôpital, son poste lui est assigné par le médecin en charge qui ne doit pas en recevoir plus d'une par trente lits. Les infirmières sont sous la surveillance spéciale du médecin le plus âgé de l'hôpital. Elles peuvent être renvoyées pour causes d'incapacité ou d'insubordination ; compte en est rendu à miss Dix.

Souscriptions. — Les dépenses de la commission sont couvertes par des souscriptions volontaires et des foires tenues dans les grandes villes. La foire de Philadelphie a produit net un million de dollars, soit cinq millions de francs, et celle de New-York trois fois autant. Au mois de février 1864, les dépenses de la commission, depuis le 9 juin 1861, se montaient à la somme de 10,494,128 dollars 28, soit 52,470,641, fr. 40.

Autres associations de bienfaisance. — Montant de toutes les souscriptions pour le soulagement de l'armée. — On pourrait croire la charité américaine épuisée par ces immenses sacrifices : d'autres sociétés, principalement des sociétés religieuses, viennent aussi au secours des mêmes souffrances, et leurs budgets réunis se soldaient à la même époque par le chiffre de 13,550,737 dollars 68, plus de 67 millions ; ce qui, joint aux dépenses de la commission sanitaire, donne le chiffre total de 120,224,329 fr. 80, pour les contributions volontaires destinées au soulagement de l'armée pendant les trois premières années de la guerre.

ÉCOLE MILITAIRE DE WEST-POINT

HISTORIQUE

Origine de l'École. — L'Académie militaire de West-Point a pour origine l'institution des cadets attachés au corps du génie et destinés au recrutement des ingénieurs ; aussi fait-elle partie intégrante de cette arme et est-elle sous la direction superieure du génie. Mais, avant de devenir une école militaire telle qu'elle existe, elle eut beaucoup de luttes à subir, principalement de la part du parti démocratique qui regardait sa création comme inconstitutionnelle et était soutenu par une portion considérable de l'opinion publique.

L'idée d'une école militaire naquit immédiatement après la guerre de la révolution. Washington lui était favorable; Jefferson, le chef du parti démocratique, la combattit et ne s'y rallia qu'imparfaitement plus tard

Première création des cadets pour le génie. — En 98, le congrès autorise la création de 56 cadets, qui seront instruits par les officiers du génie militaire stationnés à West-Point.

Projet du ministre Mac-Henri. — Dans le message de 1800, le secrétaire de la guerre, Mac Henri, propose la formation d'une grande institution d'éducation militaire, composée d'une école préparatoire et de quatre écoles spéciales pour le génie, l'artillerie, la cavalerie et l'infanterie. Cette proposition n'eut pas de suite.

Création des cadets pour l'artillerie. — En 1802, l'artillerie et le génie sont séparés en deux corps, six cadets sont attribués au premier, dix au second ; le plus ancien officier du génie remplit les fonctions de surintendant, et l'année suivante on donne à l'établissement un professeur de français et un professeur de dessin.

Situation précaire de l'École des cadets en 1808. — Cependant tel était encore l'état précaire de l'école, qu'en 1808 l'on voit l'instruction désorganisée par le départ de deux officiers.

Le major du génie faisait le cours de fortification, un capitaine d'artillerie celui de géométrie, un autre celui d'algèbre, or, de ces deux derniers officiers, le premier donna sa démission et le second fut envoyé dans l'Ouest comme chef de service topographique des États-Unis.

Le nombre des cadets fut cependant porté à la même époque au chiffre de 156.

Création de professeurs en 1812. — En 1812, l'instruction reçut une nouvelle impulsion par la création de professeurs de mathématiques, de physique et de mécanique ayant chacun un suppléant. On organisa des leçons d'espagnol, et des études sur le service de l'ordnance. Le chapelain fut chargé des leçons d'histoire, de géographie et de morale. Les cadets, au nombre de 200, furent soumis à leur entrée à un examen obligatoire. Ils purent être placés à leur sortie dans les quatre armes du génie, de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie. D'un autre côté, les préjugés contre l'école allaient en s'affaiblissant ; à mesure que l'on réduisait l'effectif de l'armée en 1815 à 10,000 hommes, en 1821 à 6,000, on sentait la nécessité de former une réserve d'officiers instruits. Le président

Monroë, répétant les assertions de Madison en 1815, disait, dans son message de 1822, qu'il était important de voir à West-Point un grand nombre de cadets qui, lorsqu'ils n'entraient pas dans l'armée, allaient dans leurs États répandre au milieu de la milice les germes d'une bonne instruction militaire.

L'École se constitue en 1816. — En 1815, la nomination de surintendant était passée dans les mains du ministre de la guerre, le colonel du génie, dont le service s'était étendu de manière à ne plus résider à West-Point, conserva l'inspection de l'école.

Surintendance du major S. Thayer. — Mais ce fut en 1817 que l'Académie militaire devint enfin une école militaire de premier ordre. Le major Sylvanus Thayer fut nommé surintendant. C'était un ancien cadet qui avait fait la guerre de 1812 avec distinction, voyagé en Europe et étudié avec soin les écoles militaires de l'ancien monde.

Il réorganisa West-Point complétement sous le rapport de la discipline et des études, établit des époques fixes pour les examens d'entrée et de sortie, régla la durée des congés. C'est à lui que l'on doit l'institution du campement militaire auquel tous les élèves sont soumis pendant deux mois. La durée des études est fixée à quatre ans. Depuis cette époque l'académie n'a cessé de progresser, elle reçut successivement pour son instruction des compagnies de cavalerie, d'artillerie et de sapeurs.

En 1846, la guerre du Mexique, dans laquelle les généraux de l'armée volontaire tirés de la vie civile se virent contraints de prendre dans leurs états-majors d'anciens élèves, lui donna un véritable prestige; des membres du congrès furent chargés de l'inspecter annuellement.

En 1858, la nomination du surintendant fut donnée au

Président. L'officier, chargé de cette mission, eut le rang et les appointements de colonel du génie. Au-dessous de lui, le commandant des cadets eut celui de lieutenant-colonel et fut chargé spécialement de la direction des cours militaires.

Noms historiques parmi les surintendants. — Nous trouvons dans cette position de surintendant des noms aujourd'hui historiques : le capitaine brevet major Lée, les capitaines brevet major Delafield, Bernard, Beauregard.

Influence des événements en 1861. — Les événements de 1861 portèrent à l'école un coup sensible, auquel cependant elle résista.

Sur les 278 cadets présents à l'école, 86 appartenaient aux États du Sud; 65 de ceux-ci donnèrent leur démission, 21 seuls restèrent fidèles à leur serment.

Changement de la formule du serment. — Le congrès s'émut d'un pareil état de choses. Il donna successivement en 1861 et 1862 à la formule du serment un sens plus précis et qui ne pouvait laisser aucun doute sur la valeur des prétendus droits des États contre l'Union. Les élèves durent prêter ce nouveau serment.

Nombre des élèves engagés dans la sécession. — Le loyalisme de l'école cependant ressort clairement des chiffres suivants : mais dans l'excitation que produisaient les événements sur l'opinion publique, celle-ci, au début de la guerre, ne fut rien moins que favorable à l'académie. Le nombre des officiers sortis de l'école en service au moment de la sécession était de 953 :

642 nés dans les États libres;

311 nés dans les États à esclaves.

19 des premiers donnèrent leur démission :

15 pour entrer dans les rangs confédérés;

4 retournèrent dans leurs foyers voulant rester étrangers à la lutte mais sympathisèrent avec le Sud.

Loyalisme de l'école. — 178 seulement des seconds allèrent rejoindre l'armée du Sud, et 133 restèrent fidèles au drapeau auquel ils avaient prêté serment. Le loyalisme de l'école montrait donc à ses détracteurs une majorité de 756 sur 953.

La sécession eut aussi pour effet de diminuer le nombre des élèves, les États sécessionnistes ne concourant plus à leur recrutement. Les diverses propositions pour donner soit au président, soit aux sénateurs des États fidèles le droit de présenter des candidats pour les places vacantes sont restées sans effet.

Pendant cette dernière période, le seul fait important pour l'histoire de l'école est le retour en 1861 au chiffre de quatre années d'études qui avait été porté à cinq en 1858.

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE

Situation topographique. — C'est sur les bords de l'Hudson dans l'État de New-York, au milieu d'un site dont la beauté dépasse tout ce que l'imagination peut créer qu'est située l'école de West-Point.

Étendue du terrain. — Les bâtiments occupent un espace de 41 acres 1/2, soit 20 hectares environ; il n'y a pas de clôture : des routes, de simples jalons indiquent les limites du terrain que les élèves ne doivent pas franchir. Un polygone, un champ de manœuvre et quelques batteries sur le bord de la rivière sont en dehors de cette enceinte, qui

contient, du reste, tous les éléments d'instruction militaire.

Descriptions des bâtiments, quartier des Cadets. — Les principaux bâtiments sont :

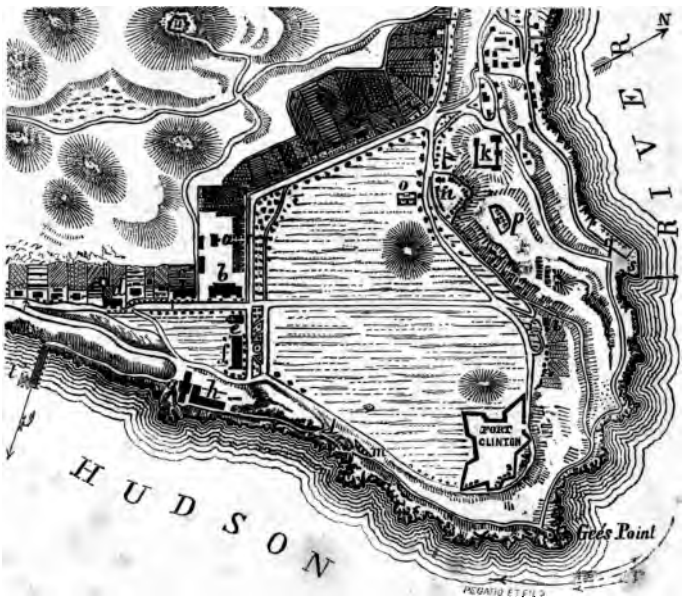

1° Le casernement des cadets (*a*), vaste construction à trois étages en pierre dans le style Elysabethien, c'est-à-dire du XVIe siècle anglais; il a (110^m sur 18.29) une aile en retour du côté de la tour ouest de 30.50 sur 18.19.

Il contient huit divisions avec communications intérieures et renferme 176 chambres, dont 136 de 4.26 sur 6.71 destinées aux cadets. Ces chambres sont occupées par deux élèves; elles sont bien éclairées, ont une cheminée, et tout y est prévu sous le rapport de l'hygiène et du confort, quoiqu'avec une rigide simplicité.

Le sous-sol renferme un calorifère à vapeur pour le bâtiment et des salles de bains. Les élèves sont tenus de se

baigner au moins deux fois la semaine, le bain occupe une place considérable dans l'hygiène américaine.

Au-dessus du vestibule d'entrée est une vaste salle, et la tour ouest sert d'habitation aux officiers.

Réfectoire. — 2° Le réfectoire (*c*), construit dans le même style, a 51^{m}.82 sur 17.90. La salle des repas est fort belle (29.26 sur 14) et une hauteur de plafond de 6^{m}.10. Les offices du pourvoyeur sont à gauche ; à droite la salle à manger des officiers. En retour une aile contient la cuisine avec la buanderie, le sous-sol est destiné aux employés.

Observatoire et Bibliothèque. — 3° Observatoire et bibliothèque (*f*), même style (48^{m}.80 sur 23.76). C'est un vaste bâtiment carré avec des tours aux angles et une tour au centre de la façade surmontée d'une coupole élevée. Il contient la bibliothèque, qui a 12^{m}.19 de côté et 9^{m}.46 de hauteur de plafond et possède 20,000 volumes.

Au premier, dans l'aile ouest, les bureaux du surintendant, de l'adjutant, des quartiers-maîtres et du trésorier; au second, une salle de lecture et un cabinet de physique.

Le télescope équatorial est sous la coupole dans une salle de 8^{m}.23 de diamètre. Les instruments pour déterminer la hauteur des astres sont dans la tour nord-est et le cercle mural dans la tour nord-ouest.

Académie. — 4° L'académie (*b*) mesure 83^{m}.82 sur 22^{m}.86. Elle a trois étages ; au premier à gauche, le laboratoire de chimie, l'amphithéâtre, la salle pour les expériences d'électricité et une salle de travail. Chacune de ces pièces a 11^{m} de côté ; à droite une salle d'escrime de 22.86 sur 11.58 ; au centre un gymnase et la salle du conseil de guerre. Au deuxième, au-dessus du laboratoire de chimie un cabinet de minéraux et de fossiles ; au-dessus de la salle d'escrime, l'académie du génie avec deux pièces de 14.63 sur 6.71 pour

les modèles ; sept autres pièces de 10.36 sur 6.71 pour le interrogations et répétitions. Au troisième, un cabinet de minéralogie, un musée d'artillerie de 22.86 sur 11.58, une salle de cours pour la minéralogie et la géographie, une autre salle pour des modèles de géométrie. Au-dessus de l'académie des ingénieurs, une salle de dessin à côté de laquelle règne une galerie de tableaux et statues de 21.95 sur 6.71. Enfin trois salles d'examen à l'extrémité nord-ouest du bâtiment et une tour avec une horloge.

Laboratoire.— 5° Laboratoire pour l'artillerie et l'ordnance (*k*), trois bâtiments en pierre à deux étages avec un hangar pour l'artillerie de siége.

Manége. — 6° Manége couvert (*g*) de 64.45 sur 23.76.

Écuries. — 7° Écuries (*h*) le long de l'Hudson (91.75 sur 11.58) avec une aile en retour de 33.22 sur 11.58, contenant 100 stalles.

Hangar pour les pontons. — 8° Un hangar pour les pontons de 46.94 sur 16.45.

Poudrière. — 9° Une poudrière de 30.48 sur 7.62.

Chapelle. — 10° Une chapelle style italien du XVIIIe siècle de 25.30 sur 16.45.

Trois quartiers pour les troupes destinés à l'instruction.

Quartier de cavalerie. — 11° Quartier de cavalerie, de 17.37 sur 12.49.

Quartier d'artillerie. — 12° Quartier d'artillerie, de 14^m sur 12.19.

Quartier du génie. — 13° Quartier du génie avec logements d'officiers, de 30.48 sur 13.11.

Ces trois quartiers sont à deux étages et contiennent des cuisines et tout ce qui est nécessaire à la troupe.

Hôpital pour les soldats. — 14° Un hôpital de quatre salles pour les soldats.

Auberge. — 15° Enfin un hôtel (*i*) contenant cinquante-quatre chambres et de vastes salons, que le gouvernement loue à un aubergiste, qui reçoit, à des prix fixés, les familles des cadets et les visiteurs de l'académie.

Le prix de toutes ces constructions montre tout à la fois leur importance et la libéralité du congrès envers l'école de West-Point.

Casernement.	930,000 fr.
Réfectoire.	215,935
Bibliothèque.	251,080
Académie	341,270
Écuries	102,040
Manége	110,500
Les quartiers du génie. . .	82,500
Total. . .	2,033,325

Les bâtiments de West-Point ont donc coûté plus de deux millions à l'État.

ORGANISATION INTÉRIEURE

Comité d'inspecteurs. — Un comité de treize visiteurs, nommés par le Président parmi les membres du congrès, vient tout les ans inspecter l'établissement et fait un rapport inséré dans le message.

Inspecteur général. — Le chef du génie militaire des Etats-Unis est l'inspecteur général de l'académie. Tous les ordres du ministre de la guerre passent par son intermédiaire. Il visite l'école au moins une fois par an.

ÉTAT-MAJOR DE L'ÉCOLE

Un commandant de l'école avec le titre de surintendant et le rang de colonel du génie.

1 Capitaine, tout à la fois adjutant et quartier-maître.
1 Médecin militaire.
1 Médecin adjoint.
1 Capitaine du génie trésorier.

CORPS ENSEIGNANT

INSTRUCTION SCIENTIFIQUE

1° Professeur du génie civil et militaire :

1 adjoint qui est un capitaine du génie ;
1 professeur de physique ;
1 adjoint capitaine d'artillerie ;
2 adjoints supplémentaires, 1 capitaine du génie et 1 lieutenant en premier d'artillerie.

1 Professeur de mathématiques :
1 adjoint capitaine d'artillerie ;
6 adjoints supplémentaires.
1 capitaine d'artillerie
1 — du génie ;
1 — d'infanterie ;
1 lieutenant d'artillerie ;
2 cadets.

1 Professeur de dessin :
1 adjoint lieutenant en premier d'infanterie.

1 Professeur de français et d'espagnol :
- 1 adjoint pour le français capitaine d'infanterie;
- 3 adjoints supplémentaires pour le cours de français.
  - 1 capitaine d'ordnance;
  - 1 lieutenant d'artillerie ;
  - 1 cadet.
- 1 adjoint pour les cours d'espagnol, capitaine d'ordnance.

1 Professeur de géographie d'histoire et de morale (c'est le chapelain) :
- 1 adjoint pour la géographie, et morale, lieutenant d'artillerie;
- 3 adjoints supplémentaires pour la géographie, l'histoire et la morale.
  - 1 lieutenant d'artillerie ;
  - 1 lieutenant d'infanterie ;
  - 1 cadet.

1 Professeur de chimie, minéralogie et géologie :
- 1 adjoint pour la chimie, minéralogie et géologie, capitaine d'artillerie;
- 1 adjoint supplémentaire, lieutenant d'artillerie.

En tout :

7 professeurs, 8 adjoints, 15 adjoints supplémentaires.

INSTRUCTION MILITAIRE

1 Major d'infanterie prenant le rang de lieutenant-colonel du génie et le titre de commandant des cadets est l'instructeur en titre pour les manœuvres d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie.

2 instructeurs adjoints aux manœuvres d'infanterie; 1 capitaine et un lieutenant d'infanterie.

1 instructeur adjoint aux manœuvres de cavalerie, capitaine de cavalerie.

1 instructeur adjoint aux manœuvres d'artillerie, lieutenant en premier d'artillerie.

1 sous-instructeur adjoint aux manœuvres d'infanterie et d'artillerie, lieutenant en premier d'artillerie.

1 sous-instructeur adjoint pour les manœuvres des trois armes, lieutenant en deuxième d'artillerie.

1 instructeur pour le service de l'ordnance et les fonderies, capitaine d'ordnance.

1 instructeur pour les travaux du génie militaire, capitaine du génie.

1 maître d'armes.

1 maître de musique.

Total : 11 instructeurs militaires.

En plus : 1 lieutenant-colonel;
4 capitaines;
3 lieutenants en premier;
1 lieutenant en deuxième;
1 professeur d'escrime;
1 maître de musique.

Hiérarchie de l'état-major. — La hiérarchie entre ces fonctionnaires est la suivante :

1° Le surintendant;

2° Les professeurs et instructeurs, dont les appointements sont ceux d'un officier supérieur suivant leur ancienneté;

3° Les professeurs et instructeurs dont les appointements sont ceux de capitaine suivant leur rang d'ancienneté;

4° Tous les autres officiers suivant leur grade d'ancienneté.

MODE D'ADMISSION A L'ÉCOLE

Il y a une place de cadet réservée à chaque district congressional et au district de Columbia. De plus, le Président a le droit de nommer tous les ans dix cadets sans condition de résidence dans un district.

Les demandes sont adressées au ministre qui dresse une liste par district. Cette inscription ne constitue aucun droit de priorité. Lorsqu'une vacance à lieu, la désignation se fait par les représentants du district au congrès, le ministre nomme le candidat ainsi désigné.

Le candidat doit se rendre à West-Point du 1er au 20 juin pour être examiné. S'il en est empêché pour une cause majeure, la maladie, par exemple, l'examen est re- à la dernière semaine d'août.

Conditions d'entrée. — Les conditions d'entrée sont :

1° Être célibataire. (Un élève qui se marie est réputé démissionnaire.)

2° Avoir seize ans au moins, vingt ans au plus;

3° Cinq pieds anglais (1m,52) de taille au moins;

4° Bonne constitution (cet examen est sévère);

5° Certificat de moralité et de bon caractère;

6° Savoir lire et écrire correctement, faire une dictée, les quatre premières règles d'arithmétique, la règle de proportion, les fractions ordinaires et décimales.

Réception du brevet de cadet. — Ce n'est qu'au mois de janvier suivant, après avoir donné des preuves de bonne conduite et d'aptitude, que le candidat reçoit définitivement son brevet de cadet.

Il doit alors signer l'engagement suivant :

Engagement de l'élève. — « Je m'engage avec le con-
« sentement de mes parents ou tuteurs, dans le cas où je
« serais admis dans un service, à rester huit ans dans
« l'armée des États-Unis, à moins d'être licencié par une
« autorité compétente, et je jure fidélité et allégeance aux
« États-Unis d'Amérique. Je jure de les servir honnête-
« ment et fidèlement contre leurs ennemis, quels qu'ils
« soient, d'obéir aux ordres du Président des États-Unis
« et à ceux des officiers sous lesquels je serai placé, con-
« formément aux lois et règlements militaires. »

En 1864, le nombre des élèves était :

1re classe	27
2e Id.	71
3e Id.	51
4e Id.	83
	232

On avait reçu au 1er juillet 1864 51 nouveaux élèves, qui ne devaient prendre rang qu'en janvier 1865.

SÉJOUR A L'ÉCOLE ET DURÉE DES COURS

Matières des cours professés. — Les cours professés à l'école sont :

1° Manœuvres d'infanterie et règlements militaires; école du soldat, du peloton et de bataillon, évolution de ligne. Infanterie légère, tirailleurs.

2° Mathématiques. (L'algèbre, les équations du troisième degré, les séries, les logarithmes; la géométrie complète, la trigonométrie plane et sphérique, usage des tables,

arpentage, le levé des plans avec courbes de hauteur (cours très-complet).

Géométrie descriptive, géométrie analytique, sections coniques, équations du deuxième degré avec trois variables, détermination des lieux, etc. Calcul différentiel et intégral, maxima et minima, tracé des tangentes, etc.

3° Langue française, parler et écrire correctement.

4° Dessin topographique, cartes, figures au crayon, à la plume, à l'encre de Chine et à l'aquarelle.

5° Chimie organique, industrielle, minéralogie, géologie.

6° Physique, pesanteur, acoustique, optique, électricité avec ses applications. Astronomie avec l'usage des instruments.

7° Artillerie pratique, théorique et pyrotechnie.

8° Cavalerie, équitation, école du soldat, du peloton et de l'escadron.

9° Escrime, pointe et contre-pointe.

10° Génie militaire pratique, construction sur le terrain des parallèles, des batteries, des plates-formes, fascinages, travaux de fortification passagère. Exercices de ponts militaires sur pontons et autres.

11° Grammaire, comprenant la prosodie, la diction et le style.

Géographie physique, économique et militaire.

Philosophie, la rhétorique, la logique, la morale. Institutions politiques des États-Unis. Droit civil et militaire.

12° Génie civil et militaire, fortification permanente, attaque et défense des places, fortification passagère, lignes et redoutes, ponts militaires divers systèmes, administration militaire, art militaire, stratégie et tactique. Architecture, ponts, routes, canaux, digues, machines.

Durée des études. — La durée des études est de quatre ans; les cours sont répartis de la manière suivante :

Répartition des cours par années d'études. — 1re année. Manœuvres d'infanterie et d'artillerie, escrime, grammaire anglaise, géographie, rhétorique, grammaire française, mathématiques élémentaires.

2e année. Manœuvres d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, fin du cours de français et du cours de mathématiques. Première partie du cours de dessin.

3e année. Manœuvres d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, physique, chimie, fin du cours de dessin.

4e année. Théories d'infanterie et de cavalerie, manœuvres de cavalerie, escrime, manœuvres du génie militaire, minéralogie et géologie, philosophie, génie civil et militaire, sciences militaires.

Durée de l'année scolaire. — L'année scolaire est de 10 mois.

Campement. — Pendant les mois de juillet et août, les élèves sont campés et vivent sous la tente, d'une existence purement militaire.

Division des classes en sections. — Les cours se font en général non par classe, mais par sections de classe, de manière qu'un professeur ou son adjoint ait au maximum 20 auditeurs. Cette méthode a de grands avantages au point de vue de l'application des élèves ; mais quand le degré scientifique du cours s'élève, il résulte nécessairement de la valeur de chaque professeur de section une grande inégalité d'instruction dans ces sections. Il vaudrait mieux évidemment un cours unique, et fractionner la classe pour des répétitions que donneraient les adjoints, ce qui, du reste, a lieu pour la chimie et le cours du génie civil et militaire.

Importance relative des cours. — L'importance atta-

chée relativement à ces différents cours est indiqué par les chiffres suivants :

Première année.

Mathématiques	2
Grammaire, géographie, rhétorique	1
Français	1
Conduite	1

Deuxième année.

Mathématiques	3
Français	1
Dessin	1
Conduite	1

Troisième année.

Physique	3
Dessin	1
Chimie	1 1/2
Conduite	1

Quatrième année, examen de sortie.

Génie et art militaire	3
Physique	3
Mathématiques	3
Conduite	3
Logique, philosophie et science politique	2
Minéralogie et géologie	1
Chimie	1 1/2
Manœuvres d'infanterie	1 1/2
Artillerie	1 1/2
Dessin	1
Français	1
Grammaire, géographie et rhétorique	1

Examens semestriels. — Classement des élèves. — Des examens de fin d'année et semestriels donnent, dans chaque classe, le rang qu'y occupent les cadets, et celui du passage d'une classe dans l'autre.

L'année scolaire commence au 1er janvier.

A la fin de la quatrième année d'études, les étudiants qui ont passé leurs examens d'une manière satisfaisante reçoivent du surintendant un diplôme de gradués, semblable au diplôme des universités, et sont recommandés au ministère de la guerre par l'inspecteur général pour une commission d'officier.

Sortie de l'école. — Promotion dans l'armée. — Le diplôme ne constitue aucun droit pour la commission. On exige encore pour celle-ci, qui n'est qu'un acte de bénévolence du pouvoir exécutif, le certificat d'un comité, composé de la commission médicale pour l'entrée à l'École, et du surintendant, des instructeurs du génie, de l'artillerie, de l'infanterie et de la cavalerie, certificat qui constate les aptitudes physiques et l'instruction du diplômé pour la carrière militaire.

C'est au moyen de ces éléments que le ministre de la guerre distribue les commissions d'officiers pour les différentes armes.

Tout cadet qui résigne son brevet, ou quitte l'École avant la fin des études, ne peut obtenir, dans l'armée, de commission avant que tous ceux de sa promotion soient placés.

Si la sortie de l'École a eu lieu par suite de paresse ou de mauvaise conduite, son entrée dans l'armée ne peut avoir lieu avant qu'il se soit écoulé une année après que toute sa promotion a été pourvue.

RÉGIME INTÉRIEUR

Le régime intérieur de l'École est complétement militaire.

Bataillon. — Les élèves sont organisés en un bataillon de 4 compagnies. Chaque compagnie correspond à une des classes d'études.

La 1re classe, ou élèves de 4e année, forme la 1re compagnie, et ainsi de suite.

Les grades sont donnés au mérite parmi les trois premières classes. La première classe fournit les officiers, la seconde les sergents, et la troisième les caporaux. Le service journalier d'adjudant-major roule parmi ces officiers.

Uniforme. — L'uniforme est assez élégant: il est gris bleu, avec un passe-poil bleu foncé.

Il se compose d'un habit à trois rangs de boutons;

D'une veste pour monter à cheval;

D'un habit de travail pour les études;

D'un pardessus.

Il y a aussi une veste pour l'hiver et une pour l'été, en toile, mais qui ne sont pas obligatoires. Un pantalon, un shako et un képi, et une calotte pour aller au fourrage, complètent l'habillement.

Les grades se portent sur la manche, en chevrons.

Les boutons ont un pouce de diamètre; ils portent l'inscription U. S. M. A.: Académie militaire des États-Unis.

Solde des cadets. — Les cadets ont une solde. Elle a souvent varié. En 1802, elle était de 16 dollars par mois et 2 rations.

En 1857, les rations furent supprimées, et la paye portée à 24 dollars.

En 1857, ces 24 dollars furent portés à 32, 160 fr.

Il est question de l'augmenter encore.

Retenue. — Sur les 32 dollars on fait une retenue mensuelle de 2 dollars, qui sert à l'équipement du cadet à sa sortie de l'École.

Emploi de la solde. — Les 30 dollars restants servent au payement de la table et à l'entretien de l'équipement, dont la première mise est aux frais de l'État.

Décompte. — Le cadet ne touche jamais d'argent. Tout ce dont il peut avoir besoin lui est fourni sur sa demande par écrit, et porté à son débit ; malgré ces précautions, beaucoup se trouvent endettés à leur sortie. En 1863, le maximum des dettes pour un élève était de 96 dollars, 480 fr. ; l'avoir le plus considérable était de 20 dollars 64 cents, 103 fr. 20 cent. ; mais il a été constaté que ceux qui avaient ainsi un boni avaient été aidés par leurs familles, auxquelles il est interdit de donner aucun argent, mais qui peuvent, par les mains de l'administration, faire parvenir aux élèves certains effets de linge et chaussures.

On propose, à cause de l'élévation des prix de toutes les denrées, de porter la solde à 20 dollars et 2 rations, la ration représentant 9 dollars ; la solde mensuelle serait ainsi de 38 dollars, 190 fr.

Soin des effets. — *Soin des chambres.* — Le soin des effets d'habillement et des chaussures regarde les élèves ; celui de leurs chambres est confié à des ordonnances ou domestiques, dont le service est sévèrement réglé.

Cour martiale. — La discipline est sévère, sans être dure. Il y a une cour martiale permanente pour les fautes graves.

Discipline. — Celles qui entraînent le renvoi de l'École sont presque toutes prévues par le règlement. L'absence sans congé, l'absence des chambres pendant les heures consacrées au sommeil, tout acte contraire à la morale, le fait d'a-

voir franchi les limites de l'enceinte assignée, sont dans ce cas.

L'usage du tabac est interdit.

Association contre l'ivrognerie. — L'ivrognerie est réprimée avec soin. L'usage des liqueurs fermentées est un vice national. La discipline à cet égard trouve un aide puissant dans le sentiment même des élèves. Ils ont formé une association dont chaque membre s'est engagé sous serment à ne boire aucune liqueur pendant son séjour à l'École. Chaque membre est tenu de dénoncer celui qui manquerait à son serment. Une seule dénonciation de ce genre a eu lieu en 1863, et il a été reconnu que les liqueurs qui se trouvaient dans la chambre du prétendu coupable n'y avaient été introduites que par l'autorisation du médecin.

Réclamations contre les punitions. — Les réclamations contre les punitions sont autorisées; elles se font au surintendant par écrit, dans une forme et à une heure déterminées. Il n'est pas permis à un élève d'adresser la parole au chef qui l'a puni.

Classification des fautes. — Toutes les fautes ont un coefficient. Elles sont divisées en huit classes, la première avec le coefficient 10, la huitième avec le coefficient 1. Lorsque le chiffre de conduite d'un élève arrive à la somme de 200 il est renvoyé.

Renvoi de l'Ecole. — Le renvoi peut avoir lieu pour mauvaise conduite, paresse, une faute prévue par le règlement, ou une sentence de la Cour martiale à deux degrés.

Dans le premier cas, l'élève est autorisé à donner sa démission; dans le deuxième, il est destitué publiquement. Il ne peut alors rentrer dans l'École sous aucun prétexte.

Tableau de l'emploi du temps. — Les heures de travail, de récréation, de repos, sont réglées avec intelligence. Voici le tableau de l'emploi des journées.

CLASSE	Depuis le réveil jusqu'à 7 h.	De 7 heures à 8 heures.	De 8 heures du matin à 11 heures.	De 11 heures à 1 heure après midi.	De 1 heure à 2 heures.	De 2 heures à 4 heures.	De 4 h. à la nuit.	De la nuit à l'appel du soir dans les quartiers.	De l'appel à 9 h.	De 9 h. à 10 h.
PREMIÈRE	Appel après le réveil, police du quartier, nettoyage des armes, habits, etc., inspection des chambres 30 minutes après le réveil, étude.	Déjeuner à 7 heures, garde montante à 7 heures 1/2, récréation et parade à 8 heures.	Cours de génie civil et militaire, dessin sur ce même sujet, étude.	Cavalerie, escrime, étude.	Dîner à 1 heure, récréation, parade pour la classe de 2 heures.	Cours de morale et minéralogie, géologie, manœuvres d'infant. et d'artill., étude.	Exercices militaires, récréation, parade du soir.	Souper après la parade, récréation, appel dans le quartier 30 minutes après le souper.	Étude.	Retraite à 9 heures 1/2, extinction des feux et inspection des chambres à 10 heures.
DEUXIÈME			Cours de physique, étude.	Cours de chimie, cavalerie, étude.		Dessin, cartes au crayon et en couleurs.			Étude.	
TROISIÈME			Cours de mathématiques, étude.	Cours de français, étude.		Dessin topographique au crayon, plume, encre et aquarelle, figures à la plume et au lavis, cavalerie, étude.			Étude.	
QUATRIÈME			Cours de mathématiques, étude.	Cours de grammaire, de français, escrime, étude.		Cours de grammaire, de français, étude.			Étude.	

RÉSUMÉ

Résultats produits par l'École dans les services. — On ne peut nier que l'Ecole de West-Point n'ait formé des hommes fort distingués; la guerre actuelle, conduite des deux côtés par des officiers sortis de l'Académie, en est la preuve incontestable. Les grands travaux des levés topographiques des lacs, les constructions des fortifications de l'Union, des phares, des grands endiguements du Mississipi, œuvre du génie militaire, montrent combien l'instruction scientifique que reçoivent les élèves à l'École y est sérieuse. Si l'on cherche à comparer cette instruction à celle de nos écoles militaires en France, on arrive aux résultats suivants :

Comparaison de la force des cours de West-Point avec celle des cours des écoles militaires en France. — Les études mathématiques sont moins fortes qu'à l'École polytechnique, mais infiniment supérieures à celles de Saint-Cyr.

La géographie et l'histoire militaire sont peut-être moins bien enseignées qu'à Saint-Cyr; mais l'art militaire, la physique, le génie et l'artillerie y sont l'objet d'études plus complètes.

Les cours de fortification permanente et d'artillerie ne peuvent soutenir de comparaison avec ceux de Metz, mais ils sont aussi forts que ceux de l'École d'état-major.

Les constructions de batteries; les exercices de fascinages, la géodésie, la topographie sont plus complets à Metz et à l'Ecole d'état-major.

L'éducation purement militaire, comprenant les manœuvres d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, et l'équi-

tation, est poussée aussi loin à West-Point qu'à Saint-Cyr, à l'École d'état-major et à l'École de Metz.

La philosophie, l'étude de la Constitution politique de l'Union, du droit civil et militaire forment des cours pour lesquels l'École d'état-major offre seule quelques points de comparaison.

Projet de réorganisation. — Et cependant l'École de West-Point est menacée d'une réorganisation, parmi les causes de laquelle on pourrait peut-être trouver un malheureux besoin d'imiter l'Europe.

Une École spéciale subit toujours l'influence du niveau d'instruction du pays dans lequel elle se trouve; il est certain que les conditions d'admission à West-Point ne sont plus en rapport aujourd'hui avec la diffusion de l'instruction dans les États-Unis. Mais si l'instruction primaire est très-répandue, très-avancée; si, d'un autre côté, l'instruction supérieure dans les Universités, telles que Cambridge, etc., peut lutter avec celle des États les plus avancés de l'Europe, il n'en est pas de même de l'instruction secondaire qui fait une lacune considérable dans la société américaine, et c'est peut-être cette observation qui a échappé au patriotisme très-vif et très-désintéressé des réformateurs.

Projet mis en avant. — Reproches faits à l'Ecole actuelle. — On a remarqué que, sur les 4,626 élèves reçus à West-Point depuis l'origine, 2,398 n'avaient pu être gradués, et que, sur ce dernier chiffre, plus des 3/5 avaient succombé aux examens de fin de première année, qui, pour la force, correspondent à peine à ceux que l'on subit pour entrer dans une École militaire en Europe.

De plus, le mode actuel de choix des candidats a sembl é éteindre toute source d'émulation, et l'on croit qu'une ad-

mission basée sur des examens publics aura pour résultat d'imprimer aux études dans le pays un élan considérable, et d'exciter parmi les jeunes gens des vocations qui ne se font pas jour en ce moment.

Projet soumis au Congrès. — Sans entrer dans la discussion de ces principes, voici le projet qui a été soumis au Congrès en 1863, et qui tôt ou tard probablement servira de base à la reconstitution de West-Point.

1° Le corps des cadets se composera de 400 membres. Chaque État ou territoire aura droit à autant de places qu'il envoie de représentants au Congrès. Les autres places, sans distinction de résidence, seront à la nomination du Président, qui pourra en outre pourvoir à toutes les vacances qui ne seraient pas remplies dans les trois mois après l'examen.

2° Dans chaque État ou territoire, des examinateurs se rendront à telle place et à telle époque que leur fixera le Congrès pour procéder publiquement aux examens des candidats, qui devront prouver que depuis deux ans ils travaillent avec l'intention d'entrer à l'Académie. Les examinateurs, sous la foi du serment, dresseront des listes de mérite qu'ils adresseront au Ministre de la guerre. Toutes les nominations à l'École, soit au titre des États, soit au titre de l'Union, seront faites d'après l'ordre de ces listes.

3° Pour être candidat il faudra :

1° Avoir plus de 17 ans et moins de 21 ans ;

2° Posséder un bon caractère et des mœurs irréprochables ;

3° Une bonne santé et une constitution physique propre au service militaire ;

4° Avoir reçu une bonne éducation anglaise, c'est-à-dire écrire et parler correctement l'anglais, savoir le dessin, faire

couramment des opérations d'arithmétique, connaître les éléments de l'algèbre et de la géométrie, l'histoire, la géographie, la Constitution des États-Unis et celle de son État.

5° Enfin chaque candidat donnera une déclaration écrite de son désir d'entrer dans la carrière militaire, de son engagement de rester au service au moins six ans après y avoir été admis, et enfin du serment qu'il est disposé à prêter d'obéir à la constitution et au gouvernement de l'Union contre tous ses ennemis, étrangers ou domestiques, le regardant comme supérieur à tout État particulier, à son gouvernement, son autorité ou sa constitution.

SERVICE DE L'ORDNANCE

Le service de l'ordnance est chargé des arsenaux, des manufactures d'armes et de toutes les fournitures militaires pour les armées.

Fournitures militaires. — Sous le nom de fournitures militaires l'on comprend : les canons, les voitures d'artillerie, les agrès pour les manœuvres, les armes portatives, l'équipement des hommes à pied et à cheval, celui des chevaux, les munitions, les outils pour le service, les approvisionnements vétérinaires, la ferrure et le harnachement.

Personnel. — Le personnel du service se compose de :

1 Brigadier général chef du service.
2 Colonels.
3 Lieutenants colonels.
6 Majors.
20 Capitaines.
12 Lieutenants en premier.
15 Lieutenants en second.

59 Officiers.

Plus un nombre indéterminé de gardes-magasins.

Ce chiffre de 59 a été porté pendant la guerre à 68, et ce petit nombre d'officiers suffit aux immenses exigences de la guerre.

Instruction des officiers. — L'instruction des officiers du corps est à la hauteur de l'importance du service dont il est chargé.

Loi d'avancement. — Comme dans le génie, l'avancement est à l'ancienneté; mais, pour passer d'un grade à un autre, il faut subir des examens. Le candidat qui échoue est remis à un an ; un second échec entraîne sa radiation des contrôles de l'armée.

Les officiers se recruteut dans les cadets qui sortent de West-Point. L'armée volontaire n'a pas de représentant dans le corps de l'ordnance. Voici un aperçu des connaissances exigées pour chaque grade (ordre du 9 décembre 1863).

Examens pour les différents grades. — *Lieutenant en deuxième.* — Pour un lieutenant en deuxième :

Arithmétique, algèbre, géométrie plane, descriptive et analytique, trigonométrie, arpentage, éléments de calcul différentiel, géographie physique et politique, grammaire anglaise et composition, histoire nationale et militaire.

Physique (mécanique, optique, astronomie, électricité), éléments de chimie.

Dessin linéaire, usage des instruments de topographie.

Principes d'ordnance et d'artillerie.

Éléments de minéralogie et géologie, génie civil, construction et résistance des matériaux.

Éléments de fortification de campagne.

Constitution des État-Unis, loi du 8 février 1815 organisant le corps de l'ordnance.

École du soldat, de peloton, d'escadron, et manœuvres de batteries.

Lieutenant en premier. — Pour un lieutenant en premier :

Outre les connaissances ci-dessus,

Éléments de fortification permanente.

Théorie et pratique de la vapeur.

Principes d'architecture.

Connaissance des bois en usage dans le service de l'ordnance, extraction et travail des métaux en usage dans le service de l'ordnance.

Règlements militaires, règlements et lois relatives à l'ordnance depuis son organisation.

Lois militaires, pratique des cours martiales; commentaires de Kent, organisation et règlements de l'armée de Trackeray.

Manœuvres d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

Connaissance complète des ressources et des besoins des arsenaux dans lesquels l'officier a servi, matériaux en usage, leur qualité, fabrication, prix de revient comparés d'un arsenal à l'autre; avantages et désavantages de leurs positions militaires et géographiques.

Être familiarisé avec les règles pour enrôler, inscrire, payer et congédier les troupes, recevoir et délivrer les approvisionnements de l'ordnance, faire le rapport annuel à l'adjutant général, au trésor et au bureau de l'ordnance, tenir les écritures de toute espèce à remettre par trimestre et annuellement; enfin, connaître toutes les méthodes de l'administration en général, et, pour chaque service, les devoirs et la responsabilité d'un assistant quartier-maître, d'un assistant commissaire des vivres et des diverses positions d'un officier d'ordnance.

Capitaine. — Pour un capitaine :

En outre des connaissances ci-dessus,

Méthodes pour travailler le fer, fondre les canons; l'historique des expériences faites à ce sujet par le corps de l'ordnance.

Méthode pour travailler le bronze, plomb, zinc et étain; connaissance de la fabrication de tous les engins et approvisionnements.

Connaissance approfondie de tous les arsenaux, fonderies, manufactures d'armes et des machines en usage; connaissance approfondie et critique du canon, de ses accessoires, équipements, harnais, voitures et projectiles, de toutes les armes portatives en usage, des munitions de toute espèce, de l'équipement des chevaux de selle et de trait, des machines et engins en usage dans l'artillerie de campagne, de siége et de place.

Tous les ordres généraux de l'adjutant général jusqu'à la date de l'examen.

Toutes les circulaires relatives au service de l'ordnance, connaissance complète de tous les rapports administratifs du service de l'ordnance avec les autres bureaux de la guerre et des méthodes pour conduire une affaire avec chacun d'eux, théorie des devoirs d'un officier d'ordnance à un quartier général d'armée et à un dépôt provisoire de campagne, histoire de l'ordnance depuis sa première organisation jusqu'à ce jour.

Importance du service et des différentes positions confiées aux officiers. — L'exigence de connaissances aussi variées se fait comprendre quand on réfléchit au petit nombre d'officiers chargés d'un service immense dans lequel la responsabilité du trésor est sans cesse engagée et dont les branches les plus importantes, telles, par exemple, que la direction d'un grand arsenal, sont confiées quelquefois à de simples capitaines.

Commis de l'ordnance. — Un nombreux personnel de commis est adjoint au service de l'ordnance; c'est uniquement par son augmentation qu'on est parvenu à

faire face aux exigences de la guerre actuelle. Il se compose de :

6 commis à 1,800 dollars par an ou 9,000 fr.
9 — 1,400 — 7,000
15 — 1,400 — 7,000
100 commis à 1,200 ou 1,000 dollars par an ou 6,000 à 5,000 fr.

3 imprimeurs à 2 dollars par jour ou 10 fr.

7 messagers à 840 dollars par an ou 4,200 fr.

Arsenaux. — Le nombre des arsenaux, fonderies et manufactures d'armes de l'Union est de 28, en y comprenant les établissements de Columbus, Benicia (Californie), Indianopolis et Rhode-Island, qui sont de nouvelle création.

Les sept arsenaux réellement importants dans lesquels le travail n'a cessé d'être organisé pendant la guerre sont :

	Nombre d'ouvriers.	Force motrice. Chev. vap.
Watertown (Boston).	1,200	200
Waterliet (Troy, New-York).	800	90
Washington (district de Colombie). .	800	25
Bridgeburg (Philadelphie, Pensylv.).	1,200	25
Saint-Louis (Missouri).	600	45
Alléghany (Pittsbourg, Pensylvan.) .	400	60
Fort Monroë (Virginie).	200	45
	6,200	490

Tous ces arsenaux sont remarquables par leur situation près de chemins de fer ou de cours d'eau navigables, leur étendue, la disposition des bâtiments, l'ordre et la discipline qui y règnent.

Pour toutes les constructions exposées aux explosions, on a adopté un système de volige reposant sur une charpente en fer d'une étude intéressante, et dont l'imitation ne saurait être trop recommandée.

La vapeur est généralement employée comme force motrice. L'arsenal de Waterliet, à Troy, seul possède trois turbines; mais, en cas d'arrêt, elles peuvent être remplacées par un moteur à vapeur.

Chaque arsenal en particulier, outre ses dépôts et magasins et ses ateliers de réparation pour toutes les parties du matériel, se distingue par une fabrication spéciale.

Les affûts en fer sont exclusivement construits à Fort Monroë et à Watertown.

Les affûts en bois s'exécutent principalement à Watertown, Waterliet, Alléghany et Washington.

Le harnachement se fabrique à Watertown et à Waterliet.

Les grands ateliers de réparation, surtout pour armes portatives, sont à Saint-Louis et Washington.

Les balles comprimées sortent des arsenaux de Saint-Louis, Washington et Alléghany.

L'industrie privée en fournit aussi un grand nombre.

Les munitions sont confectionnées dans tous les arsenaux, excepté à Fort Monroë. Les arsenaux de Saint-Louis et de Fort Monroë ne doivent leur développement qu'à la présence des armées de l'Est pour le premier, et de l'Ouest pour le second.

L'outillage est de premier ordre et au niveau de celui des grands établissements industriels d'un pays où l'élévation de la main-d'œuvre fait de l'emploi des machines une nécessité absolue [1].

1. Nota. — La description technique de tous ces établissements et de leurs machines est donnée dans la quatrième partie du mémoire.

La distribution du travail est bien entendue, et sa division conforme aux vrais principes de l'industrie; aussi le rendement est-il bien près du maximum. Waterliet fournit 150,000 cartouches par jour, Saint-Louis et Washington chacun 35,000. Watertown donne par semaine 2 affûts en fer pour pièces de 15 à 20 pouces, 7 pour pièces de 8 à 9, et 7 pour mortiers.

Le produit des machines tient quelquefois du prodige; un seul ouvrier fait à la machine 180 rais de roues par jour.

Fonderies. — Les canons en fonte sortent des fonderies de Fort-Pitt à Pittsbourg et Scott à Reading (Pensylvanie), Coldspring (New-York), South-Boston (Massachussets), Builder à Providence (Rhode-Island).

Le moulage en coquille et, pour les gros calibres, le coulage à noyau avec refroidissement intérieur par un courant d'eau froide qui traverse la matière en fusion, est généralement adopté.

La fonderie de Fort-Pitt est la plus importante. La salle des fontes est garnie de 23 puits de coulée, dont 1 pour canons de 20 pouces et 7 pour canons de 15; de 7 fours à réverbères, dont l'un est de la contenance de 50 tonnes (100,000 liv.) et 2 de 25; enfin de 6 grues à vapeur, dont 2 de la force de 40 tonnes.

La salle de forerie renferme 31 tours.

Grâce à l'emploi de la vapeur, tous ces engins monstrueux travaillent, ces masses énormes se meuvent d'une manière pour ainsi dire automatique, c'est à peine si l'on parvient à découvrir 8 ou 10 manœuvres errants et comme perdus dans ces immenses ateliers.

Fort-Pitt fabrique aussi de gros projectiles. Tout cet établissement n'emploie que 200 ouvriers ou manœuvres,

et a fourni à la marine, seulement pendant l'exercice 1864, plus de 600 canons de 9 pouces.

Coldspring. — La fonderie de Coldspring, située près de l'École militaire de West-Point, est dirigée par M. Parrott lui-même ; elle produit les pièces, affûts, projectiles et fusées du système qui porte son nom. Le frétage des manchons, destinés à renforcer les pièces, mérite une attention toute particulière. Il faut noter aussi spécialement un emporte-pièce à repasser les projectiles cylindro-ogivaux, qui sont ainsi d'un diamètre mathématiquement identique.

Les prix de revient, dans ces fonderies, sont nécessairement en raison des calibres et non du poids des projectiles.

Un canon Rodman de 15 pouces, lançant un projectile sphérique de 320 livres (145 k°), coûte 7,000 dollars ou 35,000 fr.

Un canon Parrott, rayé, fretté, lançant un projectile cylindro-conique de 300 livres (136 k°), ne coûte que 4,700 dollars, soit 23,500 fr.

La fabrication des pièces de bronze est généralement livrée à l'industrie privée et n'offre rien de remarquable.

Manufactures d'armes. — La seule manufacture d'armes appartenant au gouvernement est celle de Springfield, qui a été créée depuis le commencement de la guerre : elle produit 1,000 fusils par jour. Tout le travail opéré mécaniquement au moyen de fraises, donne des pièces tellement parfaites et tellement identiques, qu'un fusil se monte sans qu'il soit besoin de les ajuster.

L'industrie privée, en adoptant les mêmes procédés et les mêmes types, fournit un nombre égal de fusils et dans les mêmes conditions.

C'est donc une production annuelle de plus de 700,000 fusils, à laquelle il faut ajouter 300,000 revolvers ou pistolets, au minimum.

Les rapports de l'ordnance ont recommandé à la fin de la guerre l'adoption du fusil se chargeant par la culasse; mais, au lieu de chercher un type nouveau, le Président, dans son message recommande de s'en tenir à une transformation des anciennes armes et de ne se lancer dans la création d'un matériel complétement neuf que lorsque l'expérience aura définitivement proclamé quelle est l'arme la plus irréprochable.

Des épreuves nombreuses ont été faites dans cette voie, et jusqu'à présent c'est le système dû au général Robert qui paraît remplir les meilleures conditions sous le triple rapport du chargement, du tir, et de la transformation.

Enfin, une dernière fabrication ressortissant du service de l'ordnance est celle des fers à cheval.

Elle a lieu dans l'usine de M. Burdin à Troy, elle est toute mécanique; la barre de fer, portée au rouge cerise, est saisie, courbée, cintrée et coupée pour ainsi dire instantanément. Six machines fournissent chacune 60 fers à la minute. Ces fers sont livrés au même prix que le fer marchand ordinaire vendu au détail; il y a six numéros différents entre lesquels le maréchal ferrant n'a qu'à choisir, les branches seuls ont besoin d'être ajustées. Les clous sont l'objet d'une fabrication analogue.

La poudre est fournie par l'industrie privée, le corps de l'ordnance n'est chargé, en conséquence, que des épreuves auxquelles il est nécessaire de la soumettre à sa réception.

Il y a dans l'Amérique du Nord deux grandes poudreries : la 1re, celle de MM. Dupont frères, à Brandiwine, et la deuxième celle de M. Hazard, à Hazardville. Ces deux

établissements ont largement pourvu à toutes les nécessités de la guerre.

Pour se rendre compte de l'étendue et du mérite des services rendus par les officiers de l'ordnance dans l'essor d'un pareil mouvement de production, il ne faut pas oublier qu'au début de la guerre, l'Union, dont les arsenaux avaient été dépouillés par la trahison du dernier ministre de la guerre de l'administration Buchanan, s'était vue obligée, pour repousser les premiers efforts de la rébellion, d'employer toutes les armes de rebut qu'elle avait pu se procurer en Europe.

Ces achats d'armes à l'étranger ne cessèrent qu'en 1863. Ce fut à la même époque que l'industrie parvint dans les usines de Pensylvanie à procurer au département de la guerre des fers de qualité égale à ceux d'Angleterre ou de Suède.

On peut se faire une idée des ressources des arsenaux et des dépenses en munitions de toutes sortes faites pendant une année de guerre. Voici un tableau qui comprend l'entrée, la sortie et le restant en magasin pour l'année 1862-1863. Dans ce tableau ne figurent pas les réparations des armes et engins qui sont venus de l'armée et y sont retournés.

TABLEAU

DES APPROVISIONNEMENTS DE L'ORDNANCE DANS L'EXERCICE 1862-63

NOMS DES ARMES ET APPROVISIONNEMENTS	ENTRÉES EN MAGASIN	SORTIES DES MAGASINS	RESTANT EN MAGASIN
Canons de campagne de différents calibres	1,126	1,108	484
Canons de siége	335	288	249
Canons pour côtes	116	41	679
Projectiles de campagne	1,099,622	699,217	474,515
Id. de siége	106,426	156,000	234,893
Id. pour côtes	45,947	84,530	471,341
Affûts d'artillerie de campagne	965	1,125	359
Id. de siége	261	340	44
Id. de côte	307	753	622
Affûts de mortiers	99	207	
Caissons, forges de campagne et voitures diverses	871	1,040	517
Armes portatives pour fantassins	1,082,841	582,736	836,001
Id. pour cavaliers	282,389	291,141	124,897
Equipem. complet de fantassins	901,667	899,006	162,010
Id. de cavaliers	18,009	92,381	2,498
Harnachement complet de cheval de selle	94,639	109,600	5,562
Harnais doubles pour l'artillerie	3,281	6,002	1,767
Poudre Livres	5,764,768	5,336,765	1,463,874
Salpêtre Id.	«	«	8,195,079
Plomb en balles et lingots Id.	48,719,862	31,139,102	23,024,025
Cartouches pour artillerie	1,435,046	1,089,863	2,274,490
Id. pour armes portatives	259,022,216	165,777,604	378,584,104
Capsules à percussion	347,276,400	373,192,870	715,036,470
Amorces à friction (artillerie)	3,925,379	3,719,740	6,082,505

Les tableaux suivants complètent les renseignements sur le matériel américain, ils comprennent ce que l'Union possédait au commencement de la guerre; ce qu'elle a été obligé de créer ou d'acquérir, et ce qui, à la date du 30 juin 1863, se trouvait soit en service, soit consommé.

TABLEAU

DES APPROVISIONNEMENTS EXISTANT AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE, CRÉÉS OU ACQUIS, EN SERVICE OU DÉPENSÉS JUSQU'AU 30 JUIN 1863.

NOMS DES APPROVISIONNEMENTS	EXISTANT au commencement de la guerre.	ACQUIS OU CRÉÉS depuis la guerre.	EN SERVICE ou consommés.
Canons de campagne.....	231	2,734 *	2,401
Id. de siége.....	544	546 *	841
Id. de côte et mortiers..	1,508	418 *	1,247
Projectiles de campagne....	90,199	1,912,894 *	1,528,578
Id. de siége.....	131,036	242,155 *	138,298
Id. de côte.....	142,356	407,695 *	78,710
Affûts de campagne.....	266	1,948 * 637 (·)	2,492
Id. de siége.....	104	154 * 484 (·)	698
Id. de côte.....	1,787	45 * 509 (·)	1,719
Id. de mortiers.....	106	97 * 509 (·)	207
Caissons.....	213	2,963 * 223 (·)	22,139
Forges de campagne.....	117	348 * 58 (·)	431
Wagons de batterie.....	60	226 * 64 (·)	285
Fusils et fusils rayés.....	437,433	1,622,552 * 327,592 (·)	1,551,576
Carabines..	4,076	107,307 *	98,118
Pistolets et revolvers.....	27,192	230,761 *	229,052
Sabres et épées	16,933	237,555 *	271,817
Équipement d'infanterie.....	10,930	1,809,501 * 21,799 (·)	1,680,220
Id. de cavalerie.....	4,320	181,428 * 13,048 (·)	196,298
Harnais de cheval de selle...	574	203,041 * 13,617 (·)	211,670
Paires de harnais de chevaux de trait.....	586	15,552 * 3,214 (·)	17,485
Couvertures de chev. Livres.	»	343,834 *	292,708
Poudres..... Id...	1,110,584	13,424,363 *	13,071,073
Salpêtre..... Id...	2,923,348	5,231,731 *	»
Plomb..... Id...	636,966	58,211,345 *	36,964,121
Balles de plomb.... Id...	664,800	13,505,429 *	13,090,394
Cartouches, armes portatives.	8,292,300	574,662,080 * 447,542,733 (·)	378,584,104
Id. d'artillerie.....	28,248	116,032 * 2,622,714 (·)	2,274,490
Capsules.....	19,808,000	689,668,400 * 79,806,600 (·)	715,036,470
Armorces fulminantes à friction (artillerie).....	83,425	1,500,574 * 6,504,135 (·)	5,082,505

Les chiffres marqués d'un astérisque indiquent les quantités fournies par l'industrie privée; ceux marqués du signe (·), les quantités fabriquées dans les arsenaux par les soins de l'ordnance.

MARCHÉS

Conditions de réception des fournitures. — Chaque objet acquis de l'industrie privée ou fabriqué par l'État doit être conforme à un modèle arrêté par le ministre de la guerre et déposé à l'arsenal de Washington.

Tous les marchés sont passés directement par le chef de l'ordnance avec l'approbation du ministre.

Les procès-verbaux de réception sont faits en triple expédition et transmis au bureau de l'ordnance.

ARMEMENT DE LA MILICE

L'armement de la milice ressortit également à l'ordnance. Cet armement est une dépense fédérale. Une loi du 23 août 1808 la fixait à 200,000 dollars ou à 1,000,000 de francs par an; mais, à cette époque, la population de l'Union était de 6,853,038 habitants, et l'on supposait une milice de 1,439,137; aujourd'hui les mêmes évaluations donnant un chiffre de 4,800,000, il a fallu porter le crédit annuel de 200,000 dollars à 2 millions, soit 10 millions de francs qui seront alloués jusqu'à ce que l'armement soit au complet.

Le transport dans un État ou dans un autre État de tout ce qui regarde la milice est également une dépense fédérale.

Pour ce qui est des fusils, leur nombre est déterminé par rapport à chaque État ou territoire. Pour toutes les autres fournitures conformes aux modèles adoptés par l'Union, les gouverneurs peuvent faire des réquisitions dans les magasins de l'État, auxquelles on satisfait dans la limite des approvisionnements.

RELATIONS DE L'ORDNANCE AVEC L'ARMÉE

Dans tous les rapports avec les milices, l'armée active ou sédentaire et les branches de son service intérieur, l'ordnance se sert de formules réglementaires imprimées, d'un modèle uniforme.

En temps de paix, rien ne peut sortir des arsenaux ou des manufactures d'armes sans un ordre exprès du bureau de l'ordnance.

En temps de guerre, tout général ou officier commandant une armée, une garnison ou un détachement, a droit de faire des réquisitions, cette réquisition doit être approuvée par l'officier inspecteur général et envoyée par son auteur, dès qu'on y a fait droit, au bureau de l'ordnance. Quand il s'agit d'objets de peu d'importance à remettre en bon état, si la réparation peut être faite sur les lieux, l'officier a droit de l'ordonner; dans le cas contraire, il doit les faire diriger sur le plus prochain arsenal.

Les officiers ont droit de se pourvoir dans les magasins de l'ordnance. — Les officiers ont le droit de se fournir auprès de l'ordnance d'armes et d'équipement pour leur propre usage. Une liste de prix est établie à cet effet.

Responsabilité des soldats. — Certaines dégradations constatées sont à la charge des hommes. Les procès-ver-

baux de pertes ou de détériorations peuvent être faits par les officiers commandants, pour mettre à couvert la responsabilité des soldats, mais la perte du revolver Colt ne peut jamais être excusée ; elle est estimée 10 dollars.

Rapports bi-mensuels des pertes et des dégâts.— Chaque officier commandant, soit un régiment, un corps, une garnison ou détachement, doit envoyer à la fin de février, avril, juin, août, octobre et décembre, au chef de l'ordnance, un état des pertes et dégâts. Cet état est nominatif pour les soldats et officiers, il indique si elles sont dues à la négligence des hommes ou à la malfaçon des fournitures, de manière à ce que les instructions puissent être envoyées en conséquence dans les arsenaux ou manufactures dont elles sont sorties.

INSPECTIONS DES MANUFACTURES D'ARMES ET ARSENAUX

Les inspections des manufactures d'armes et des arsenaux de construction ont lieu tous les ans et tous les deux ans pour les autres arsenaux. Les inspecteurs sont des officiers désignés par le ministre de la guerre, et le rapport de chaque inspection est envoyé au bureau de l'ordnance.

Inspection des armes portatives. — Il existe aussi des inspections dans les manufactures d'armes portatives de l'industrie. L'officier inspecteur se fait alors accompagner par un assistant pris dans une manufacture de l'État. Il est de règle que le même officier n'inspecte pas deux fois de suite le même établissement.

SERVICE INTÉRIEUR DES ARSENAUX ET MANUFACTURES D'ARMES

Service intérieur des arsenaux. — Dans l'absence du directeur en chef d'une manufacture d'armes, la direction incombe au maître armurier, à moins d'une décision spéciale du bureau de l'ordnance.

Remplacement du directeur absent. — S'il s'agit d'un arsenal, c'est le garde-magasin qui remplace le directeur absent. Le directeur d'un arsenal ou d'une manufacture d'armes a pouvoir de faire, sous la direction du bureau de l'ordnance, les règlements intérieurs de son établissement, d'acheter les outils nécessaires, d'engager des ouvriers et de nommer des contre-maîtres. La destitution de ceux-ci ne peut avoir lieu qu'en en rendant compte au bureau.

Fonctions d'un garde-magasin. — Le garde-magasin fait les fonctions de caissier, il délivre les fonds sur des états certifiés par le directeur, en indiquant les sommes en toutes lettres; il a la garde de tout le matériel, excepté de celui qui est en service courant dont, ainsi que des animaux de travail, le directeur est seul responsable. Quand il n'y a pas de garde-magasin, le directeur assume toute la responsabilité, à moins qu'un autre officier ait été spécialement désigné pour la partager.

Ordres de sorties et d'entrées. — Les ordres pour sorties de magasin sont expédiés à l'officier directeur qui les transmet au garde-magasin et veille à leur exécution.

Les sorties des magasins pour dépenses ou consommations ont lieu au moyen d'ordres écrits de l'officier directeur au

garde-magasin, qui en fait, tous les trois mois, un relevé que certifie le directeur.

Pour les entrées, le directeur remet les matières à emmagasiner, ainsi que tous les objets achetés, fabriqués et réparés, au garde qui en dresse des états trimestriels qu'il certifie. Dans les manufactures d'armes tous les objets achetés, fabriqués ou réparés, sont inspectés par le maître armurier, avant d'être payés et reçus comme approvisionnements.

Hommes engagés et ouvriers. — Les hommes engagés dans le service de l'ordnance sont payés à la journée, excepté les ouvriers qui travaillent à leurs pièces. La journée de travail est de 10 heures. Tout travail de nuit est payé à part, et sa nécessité est expliquée sur le livre de dépenses.

Dans les manufactures d'armes les ouvriers, autant que possible, travaillent à leurs pièces. On tient compte tout à la fois du travail et de la perfection. Les prix sont fixés par le directeur qui en rend compte au bureau de l'ordnance. Il en est de même pour toute augmentation de gages. Les ouvriers sont responsables des malfaçons.

Une somme est retenue pour loyer, tous les mois, sur les hommes engagés qui logent dans les bâtiments de l'État, à l'exception des maîtres armuriers et des commis. Tous les trois mois, un état de ces loyers est envoyé au bureau de l'ordnance.

Soldats d'ordnance. — Il y a des soldats d'ordnance. Ces troupes sont sous les ordres du chef de l'ordnance qui les assigne aux différents établissements. Ces soldats peuvent être promus au grade de travailleur par le directeur de l'établissement, mais le grade de chef ouvrier ne peut être donné que par le bureau.

Indemnités de déplacement. — L'indemnité de route pour tout officier ou homme engagé et ouvrier dans l'ordnance est de 10 cents par mille, soit : 50 cent.

Chevaux de trait. — On ne peut acheter que des chevaux de trait pour le service de l'ordnance et seulement avec l'autorisation du chef de bureau.

Arbres en grume. — Les arbres abattus et sur les chantiers ne peuvent être employés et débités que sur l'ordre du bureau.

Livres composant le bureau d'un officier d'ordnance. — Quand un officier d'ordnance change de position, il doit remettre à son successeur :

1° Un livre de compagnie comprenant les duplicatas des objets dépensés et en magasin en bloc.

2° Un livre de rapports mensuels contenant les entrées et les sorties par mois.

3° Un livre des rapports trimestriels, contenant les copies des dépenses en argent.

4° Un livre de correspondance.

5° Un dossier des lettres reçues.

6° — des ordres.

7° Un livre d'inventaire annuel, avec les inventaires précédents.

8° Dans les manufactures d'armes et arsenaux de construction, les livres constatant les divers travaux opérés.

9° Les livres et dossiers à soumettre aux inspecteurs.

Les dépenses du service de l'ordnance furent :

En 1862-1863 :	42,313,630 d.	21	soit 211,568,151 f.	05
En 1863-1864 :	38,502,822	99	192,514,114	95
En 1864-1865 :	43,112,531	27	215,562,656	35

L'ordnance, pendant la guerre, depuis le 1er janvier 1861, a fourni à l'armée :

Canons.	7,892
Voitures d'artillerie.	11,787
Armes portatives.	3,022,130
Équipements militaires :	
Infanterie et cavalerie..	2,362,546
Équipement de chevaux de cavalerie	539,544
— de chevaux d'artillerie.	28,164
Cartouches..	1,022,176,474
Capsules.	1,220,555,435
Gargousses.	2,882,177
Artillerie.	14,517,682
Projectiles-fonte. . . . . kil.	5,802,508
Poudres.	11,877,344
Salpêtre.	2,887,983
Plomb.	39,333,388

Il a été constaté, pour les carabines de cavalerie, une durée moyenne de. . . . . 5 ans.

Pistolets, sabres, équipement.	4
Équipement d'infanterie.	6
Fusils d'infanterie.	7

QUARTIERS-MAITRES

Enumération du service. — Ce service comprend le casernement et les transports des armées, l'emmagasinement et le transport des approvisionnements militaires, l'habillement, le campement en garnison et en campagne, l'achat des chevaux d'artillerie et de cavalerie, le chauffage, le fourrage, la paille, les lits militaires et les articles de bureau. Il est en outre chargé de la paye extraordinaire des hommes en service extra, des frais de poste pour le service public, des dépenses des Cours martiales, de celles qu'occasionnent la poursuite et la prise des déserteurs, l'escorte des ouvriers, les interprètes, les espions, les guides, les vétérinaires, la médecine vétérinaire, les approvisionnements d'eau des postes et généralement toutes les dépenses autorisées pour le mouvement des troupes qui ne sont pas expressément attribuées à un autre département.

Personnel. — Son personnel se compose de :

1	quartier-maître général.	Brigadier général.
3	— généraux adjoints.	Colonel.
4	— députés.	Lieutenant-colonel.
11	—	Majors.
50	—	Capitaines.
340	— faisant partie de l'armée volontaire avec le grade de	Capitaine.
12	gardes-magasins militaires.	

Il faut ajouter, pour le service de guerre, six inspecteurs tirés des états-majors de l'armée régulière ou volontaire, ayant temporairement le grade et la solde de colonel.

Les quartiers-maîtres de l'armée régulière sortent de West-Point. Les gardes-magasins sont, comme importance, fort au-dessus de nos gardes-magasins. Ils ont sous leurs contrôles d'énormes approvisionnements. Les magasins d'un ordre inférieur sont tenus par des employés ne dépendant que du quartier-maître qui les emploie.

Les quartiers-maîtres sont en général des officiers d'une grande distinction, et sortent de West-Point comme nous l'avons dit ; le quartier-maître général actuel qui appartient au génie militaire est le brevet major général Meigs qui, pendant toute la guerre, a dirigé cet important service.

L'armée volontaire a des généraux pris dans le cadre des quartiers-maîtres réguliers qui se sont fait un nom dans la guerre actuelle.

Le major-général Hanckok, un des plus brillants généraux de l'Union, est capitaine quartier-maître, ainsi que les généraux Rufus Saxton, Robert Tyler, qui a perdu une jambe, le colonel Dandy et le lieutenant-colonel Lothrop.

Le cadre a subi, quant aux assimilations de grades, des modifications importantes, Ainsi le général Meigs, quartier-maître général, a été promu au grade de major général volontaire par le Sénat, et trois colonels quartiers-maîtres ont été faits brigadiers généraux en récompense de leurs services exceptionnels. Le quartier-maître de l'armée, sous le commandement direct du général Grant, Rufus Ingalls, avait le grade de major général.

Répartition du personnel dans les états-majors et corps. — Il y a un quartier-maître avec le grade temporaire de

colonel à l'état-major de chaque département militaire, de chaque armée et de chaque corps d'armée, un quartier-maître, avec la grade temporaire de major à l'état-major de chaque division ou de deux brigades.

Dans les régiments, le quartier-maître régimentaire est nommé par le colonel avec l'approbation du ministre. Dans les compagnies il y a un sergent quartier-maître.

Les quartiers-maîtres des états-majors sont nommés par le ministre de la guerre sur la présentation du quartier-maître général, ils restent à leurs postes quand bien même le comnandement change de mains. Ils doivent, pour les deux tiers au moins, appartenir aux corps des quartiers-maîtres réguliers ou volontaires.

Emploi du personnel dans le service. — Pour le service des approvisionnements, les nominations se font par le quartier-maître général sous sa responsabilité. Il ne tient compte ni du rang ni du grade; sa confiance dans la capacité de l'officier qu'il désigne est sa seule règle. C'est ainsi que le département d'approvisionnement de Louisville, qui s'étend jusqu'à la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire un pays grand comme trois fois la France, est sous la direction d'un quartier-maître ayant rang de major.

Divisions territoriales pour le service et résidences des chefs de service. — Les résidences et divisions du service ne correspondent pas aux départements militaires mais au besoin du service et aux ressources des localités.

Des trois colonels, l'un réside à Washington auprès du quartier-maître général; l'autre à Cincinnati; le troisième à Philadelphie, centre de la fabrication des voitures.

Un lieutenant-colonel est à New-York; le deuxième à Pittsburg, le troisième à San-Francisco.

Officiers de l'armée employés temporairement. — Le quartier-maître général est maître absolu dans l'emploi de son personnel, qui ne dépend que de lui. Lui seul est responsable. Il peut demander au ministre des officiers de l'armée pour les employer dans certains services, des officiers de cavalerie par exemple pour ses remontes. Ces officiers, une fois sous ses ordres, sont traités comme s'ils appartenaient à son département et sa responsabilité reste la même.

Responsabilité et pouvoirs des chefs de service quant à leurs employés. — Cette responsabilité, cette indépendance, quant au personnel, s'étend à tous les quartiers-maîtres chefs de service. Eux seuls nomment les employés sous leurs ordres. Le quartier-maître général s'interdit de leur recommander le moindre agent, le seul contrôle qu'il s'est réservé est un contrôte négatif. S'il avait des renseignements d'une nature fâcheuse sur un employé sous les ordres d'un de ses adjoints, il le préviendrait, l'engagerait à le congédier mais ne lui en donnerait pas l'ordre.

Il est difficile de se faire une idée de l'immense personnel qui est sous les ordres du quartier-maître. Quand Washington fut menacé par les confédérés, il fallut 6,000 fusils pour armer les employés de ce département.

Appels faits à l'industrie privée. — Dans tous les services, les quartiers-maîtres font appel à l'industrie privée. S'agit-il de chemin de fer, ils font des contrats avec les plus habiles ingénieurs civils du pays; de vaisseaux, avec les premiers constructeurs; de voitures, avec les fabricants les plus renommés. Il y a cependant pour ce dernier service des ateliers qui appartiennent au département, mais on n'y fait généralement que des réparations, les constructions neuves ne sont que des exceptions motivées

par l'urgence ; on a reconnu que les voitures fournies par l'industrie revenaient à meilleur marché.

Marchés. — L'adjudication publique est la règle pour les marchés ; mais elle subit de nombreuses exceptions, et les marchés d'urgence, les marchés de gré à gré sont fréquents au milieu des nécessités de la guerre actuelle.

Organisation du bureau à Washington. — La centralisation du service se fait à Washington. Le bureau des quartiers-maîtres se compose de neuf divisions, dont voici sommairement les attributions. Leurs chefs ont le rang et la paye de colonel.

Première division. — Achat et distribution des chevaux et mules pour le service des quartiers-maîtres, de la cavalerie et de l'artillerie, des voitures et ambulances, etc.

Deuxième division. — Habillement, grand et petit équipement, campement, équipage des garnisons.

Troisième division. — Fret et location de vaisseaux pour le transport des armées, des prisonniers de guerre et des approvisionnements sur l'Océan, les baies, les lacs du nord et du nord-ouest, vaisseaux à vapeur appartenant au ministère de la guerre ou employés par lui, excepté les steamers et les embarcations des rivières de l'ouest.

Quatrième division. — Achats, frets, louages, entretien pour le transport des armées et des approvisionnements des voitures et des bateaux sur les rivières de l'ouest (autres que le transport par bêtes de somme et voitures, en campagne, garnison, pour postes, dépôts et stations), plus les chemins de fer, les lignes télégraphiques pour le service militaire, les steamboats et gunboats loués, ou propriété du ministère de la guerre, sur les rivières de l'ouest.

Cinquième division. — Fourrages et paille.

Sixième division. — Construction et entretien de ca-

sernes, hôpitaux, magasins, écuries, ponts (autres que les ponts de chemin de fer), location et aménagements de logements d'officiers, de troupes, location pour cantonnements et autres services militaires.

Septième division. — Achats, mise en service de voitures-ambulances, forges de campagne, harnais (autres que ceux fournis par l'ordnance), chauffage, transports par gunboats, animaux, constructions et réparations des routes (autres que les chemins de fer), indemnité de route, de vivres, dépenses des cours de justice, allocations aux officiers d'escorte, approvisionnements des prisonniers de guerre et réfugiés, frais de bureau pour le département.

Huitième division. — Inspection du service. Les officiers inspecteurs, quand ils découvrent une faute, la font immédiatement réparer par ordre du quartier-maître général. Tous ces ordres sont transmis au chef de la division à laquelle le service ressortit.

Neuvième division. — Correspondances, rapports entre les diverses branches du service.

RÈGLES GÉNÉRALES DU SERVICE

Règles générales, fournitures. — Les chefs de ces divisions font connaître, par la voie des journaux, les besoins de leurs départements. On a égard, dans les marchés, non-seulement à la qualité des fournitures, mais encore à la moralité des fournisseurs.

Réceptions, payements. — Ce sont les inspecteurs qui reçoivent les fournitures ; les payements se font sur leurs reçus et certificats, sous la direction des chefs de chaque division, dans la forme prescrite par le quartier-maître général.

Dépôts aux armées. — Des dépôts sont établis près de chaque armée. Une inspection a lieu avant la distribution. Des ordres sont donnés pour éviter des mouvements trop onéreux.

Marchés d'urgence. — En cas d'urgence, quand un dépôt n'a pas les approvisionnements que réclame un général, on peut faire, sur son ordre, un achat direct sans avertissement. Le quartier-maître, qui aura obéi à cette réquisition, le mentionnera sur son bordereau de dépenses, ainsi que le cas d'urgence.

État mensuel des prévisions. — Tous les mois, le quartier-maître général reçoit du quartier-maître du département militaire un état mentionnant les opérations de chaque dépôt, les prévisions des besoins, les contrats passés. Ces états sont transmis aux chefs des divisions. Toute négligence dans l'envoi de ces états est considérée comme un indice de fraude, et la solde du quartier-maître est retenue jusqu'à justification auprès du ministre de la guerre.

Sanction pénale des inspections et des marchés. — Tout inspecteur qui se sera laissé corrompre est passible du conseil de guerre. La corruption ou tentative de corruption entraîne, pour son auteur, la résiliation de son marché. Son nom, en outre, est publié dans le recueil des ordres généraux et dans le journal le plus répandu de sa résidence.

Les mêmes pénalités sont applicables aux quartiers-maîtres ou agents. Le marché peut cependant être maintenu, si le quartier-maître général le juge convenable.

Officiers de marine ou constructeurs adjoints à l'inspecteur. — Quand il s'agit d'un vaisseau, l'inspecteur s'adjoint un officier de marine, et pour les embarcations des rivières de l'ouest, un constructeur d'une habileté recon-

nue. Nous allons examiner successivement les services des fourrages, des remontes, des fournitures de bureaux, du casernement, de l'habillement et des transports.

FOURRAGES

Fourrages. — Les fourrages sont achetés par adjudications publiques, mais l'adjudicataire ne fait sa livraison qu'aux quartiers-maîtres, qui seuls les distribuent à la troupe.

Ration. — La ration de fourrage se compose de 14 livres de foin et de 12 livres d'avoine, de blé ou d'orge par jour, plus 100 livres de paille tous les mois. Pour les mules, la ration est de 14 livres de foin et 9 livres de grains; mais si les mules appartiennent à des officiers, la ration est la même que pour les chevaux; *elle n'est touchée qu'en nature.* Le rachat des rations n'est pas autorisé; un officier n'a pas le droit de vendre les rations qu'il a touchées, et il ne reçoit que celles nécessaires aux chevaux qu'il a réellement. Les fourrages, donnés aux chevaux de troupe ou aux troupeaux de l'administration, sont considérés comme propriété de l'État, et ce qui n'est pas consommé entre en recette.

Quand l'état des approvisionnements exige une réduction dans la ration, cette réduction est ordonnée par les chefs de corps.

Nombre de rations auxquelles les officiers ont droit. — En temps de paix, les généraux et officiers supérieurs ont droit à trois rations, les officiers d'un grade inférieur, dans les régiments de dragons, de cavalerie et de chasseurs montés, à deux rations; tous les autres officiers n'ont

droit qu'à une seule. En temps de guerre, les majors généraux ont droit à *sept rations;* les brigadiers généraux, à *cinq*, les colonels de troupes montées, à *cinq;* les autres colonels, à *quatre;* les lieutenants-colonels et majors de troupes montées, à *quatre;* les lieutenants-colonels et majors d'infanterie, à *trois;* les capitaines de troupes montées, à *trois;* tous les autres officiers, à *deux.*

REMONTE

Le service des remontes. — Tous les chevaux de l'armée sont achetés par le service des quartiers-maîtres. Ce système parfaitement logique, qui permet, sur d'immenses achats, de choisir les chevaux propres soit au trait, soit à la cavalerie, de les changer de destination et d'avoir toujours en disponibilité de grands approvisionnements, fut en butte aux attaques des officiers de cavalerie au début de la guerre. Ces attaques firent enlever aux quartiers-maîtres le service de la remonte de la cavalerie, et l'on forma un bureau sous les ordres d'un major général de cavalerie avec dix officiers de la même arme ayant le titre d'inspecteur.

Bureau de cavalerie. — Le bureau organisa d'abord deux grands dépôts, l'un à Giesboro' (Pen.), l'autre à Saint-Louis (Miss.), pouvant contenir chacun dix à douze mille chevaux; puis une vingtaine de moins considérables de trois à quatre mille chevaux chaque. Les régiments démontés sont conduits dans ces dépôts, réorganisés complétement et renvoyés à l'armée.

L'achat par contrat était la règle chez les quartiers-maîtres. Voici en quoi consistait l'opération. Le quartier-maître général, par la voie de la presse, demandait dans

telle localité désignée et à telle époque un certain nombre de chevaux et mules dans des conditions prescrites de taille, d'âge et de sexe.

Des entrepreneurs couraient alors le pays et venaient présenter au quartier-maître adjoint délégué les animaux qu'ils avaient recrutés; les propriétaires avaient le même droit, mais ces achats de première main étaient rares. Le quartier-maître adjoint délégué déterminait le prix de chaque bête en se renfermant dans un maximum fixé par le quartier-maître général.

Sa suppression. — Le bureau de cavalerie voulut supprimer ces intermédiaires dans le but très-louable de faire bénéficier l'État des profits des entrepreneurs, il s'ensuivit une hausse immédiate sur les chevaux; puis les exigences des officiers de cavalerie, leur ignorance des affaires finit par décourager le commerce, si bien que l'on fut obligé de revenir au premier système, et le 14 avril 1864 le bureau fut réorganisé sur l'ordre du chef d'état-major de l'armée; il devint la première division du service des quartiers-maîtres. Un quartier-maître lieutenant-colonel est chargé de l'achat et de l'inspection des chevaux; mais la direction des dépôts, l'équipement et les inspections dans les régiments sont réservés à des officiers de cavalerie.

Chevaux américains. — On a vu que les chevaux de cavalerie ressemblent assez à nos chevaux de dragons; les chevaux de trait, au contraire, n'ont rien ni de nos percherons ni de nos gros flamands. Ce sont généralement de très-grands chevaux ayant la tournure de nos chevaux de carabiniers, souvent même avec une taille encore plus élevée. On dit cependant qu'au commencement de la guerre il y avait en service des chevaux de trait remarquablement beaux et bien étoffés; ils venaient du Vermont.

Voici, du reste, une esquisse rapide des diverses races de chevaux de l'Amérique du Nord.

Des races américaines. — Il y a peu de races pures; presque toutes sont le résultat de croisement de chevaux français, espagnols, flamands et anglais.

New-York. — Dans l'État du New-York, les premiers chevaux importés en 1625 par la Compagnie de Indes-Orientales hollandaises étaient des chevaux flamands. Des chevaux venus d'Angleterre et le goût des courses ont modifié considérablement cette race primitive. Le cheval du New-York se fait remarquer aujourd'hui par la vigueur de ses muscles et la bonté de son sang.

Nouvelle-Angleterre. — Dans le Massachusetts, le Vermont et les États de l'Est, l'influence des chevaux amenés en 1629 du Leicestershire, croisés ensuite avec le cheval de haquet anglais, se reconnaît dans les produits moyens; mais l'on y trouve aussi les deux races avec leurs caractères distinctifs.

Cheval conestoga. — En Pensylvanie, l'on remarque une race parfaitement fixée : c'est le cheval *conestoga*, cheval de trait dont l'origine flamande a été modifiée par le cheval de brasseur anglais, qui lui-même probablement descend aussi de chevaux flamands.

Chevaux du Sud. — Dans le Maryland, la Virginie, la Caroline du Sud, le pur sang anglais domine; aussi les chevaux de travail sont-ils en général des bêtes manquées et décousues.

Dans la Louisiane et la plupart des États de l'Ouest, c'est le sang espagnol et le sang français qui dominent, légèrement modifiés par des croisements anglais.

Dans le Texas, les chevaux sauvages ont conservé tout le caractère des chevaux espagnols.

Canada. — Enfin, dans le Canada, l'introduction des chevaux normands, bretons et percherons commença dès l'année 1604. Le climat, la nourriture, peut-être quelques croisements avec des poneys indiens d'origine espagnole les ont modifiés complétement, et il s'est créé une excellente race de chevaux rablés, infatigables, mais dont l'importation aux États-Unis est assez restreinte. Il est même à craindre que cette race ne reçoive une nouvelle modification par l'influence du sang anglais.

Chevaux de l'Ouest. — C'est dans l'Ouest et principalement dans l'Illinois que se trouve le cheval propre à la remonte de la cavalerie. Dès 1750, les Français y possédaient un nombre considérable de chevaux; depuis la cession aux États-Unis de la vallée du Mississipi, des chevaux de différentes races, mais surtout le demi-sang pour trait, y ont été introduits en grand nombre, et il en est résulte des sous-races faciles à reconnaître. Toutes se distinguent par leur vigueur et leur énergie. Habitués à faire de longues marches, ne vivant pendant des semaines, souvent des mois entiers, que d'herbe, sans paille, ni foin, ni grain d'aucune espèce, toujours en plein air exposés au froid le plus excessif comme à la chaleur la plus accablante, à des pluies sans fin ou bien à des vents desséchants, on conçoit que ces chevaux doivent être merveilleusement appropriés au service militaire.

Mais les besoins de la guerre actuelle forcèrent bientôt la remonte à étendre ses opérations en dehors de ces contrées.

Ressources des États-Unis en chevaux. — Les ressources en animaux de selle, de trait et de bât sont immenses aux États-Unis.

En 1860, le nombre des chevaux y était de 6,115,458,

plus du double de ce que renferment la France et l'Algérie réunies, et celui des ânes et mulets de 1,129,553.

Prix. — Les prix sont inférieurs généralement aux prix européens.

Au commencement de la guerre, les chevaux de grande taille valaient en moyenne 600 francs; en juillet 1864, 850. Un cheval de taille moyenne, propre à la cavalerie, valait à la même époque 650 francs. Les mules et mulets se payaient, en 1861, de 500 à 600 francs; en 1864,850 à 900. Ces prix, qui peuvent sembler très-modérés en Europe, paraissaient excessifs en Amérique; encore faut-il noter que les payements se faisaient en papier-monnaie dont la dépréciation fut un moment de plus de 120 pour cent. Les chevaux de luxe, les grands trotteurs, dont nous n'avons pas à nous occuper, atteignent au contraire des chiffres très-élevés.

Consommation de chevaux pendant la guerre. — La consommation des chevaux et mules a été énorme pendant la guerre; il n'y a pas d'exagération en la portant au delà de 300,000 bêtes.

Dépôt. — Réforme. — Une fois les chevaux achetés, ils sont envoyés dans les dépôts, mais le plus souvent mis en service immédiatement. Les dépôts servent surtout à recevoir et remettre en état les chevaux fatigués. Ceux dont l'usure est constatée sont vendus et marqués de manière à ne pouvoir plus reparaître dans les remontes.

L'examen des trois tableaux suivants fera connaître, mieux que tout ce que nous pouvons ajouter, la nature des opérations du service des remontes, leur importance, les centres de production des chevaux et mulets et leur valeur vénale.

TABLEAU

DES OPÉRATIONS DU BUREAU DE CAVALERIE PENDANT LES SIX DERNIERS MOIS DE L'EXERCICE 1864.

NOMS DES DÉPOTS	NOMBRE des achats		PRIX MOYEN	REÇUS		LIVRÉS		Vendus, morts, abattus et livrés à l'artillerie.	DISPONIBLES	
	à prix débattu.	par contrat.		de sources diverses.	des dépôts.	aux dépôts.	aux corps.		au 1er juillet.	au 31 décemb.
Albany	3,119	»	820f	1	»	2,952	»	»	37	205
Augusta	135	»	750	3	»	119	3	22	45	39
Boston	783	»	790	23	»	823	8	2	75	48
Buffalo	1,203	»	795	»	»	1,176	1	»	39	65
Chicago	4,088	»	770	5	»	5,124	1	13	»	»
	»	1,041	735	»	»	»	2,596	47 (a)	235	184
Cincinati	5,558	»	765	85	3,627	8,145	»	586 (b)	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	337 (a)	4,035	1,571
Cleveland	1,443	»	»	»	»	1,443	»	»	»	»
Colombus	1,717	»	765	6	»	2,064	»	»	368	27
Davenport	1,413	»	760	»	»	»	»	»	»	»
	»	422	720	»	»	1,806	2	»	25	52
Detroit	3,582	»	750	1	»	3,883	»	26	465	139
Elmira	10,680	»	820	50	»	10,252	1	17	61	521
Fort Leavenworth	872	»	765	»	»	»	872	»	»	»
Gallipolis	3,806	»	775	392	»	716	2,259	6	71	1,288
Geisboro	3,424	»	875	29,316	32,258	»	40,912	12,960 (c)	»	»
	»	»	»	1,545	»	»	»	3,630 (a)	4,315	13,356
Harrisburg	4,480	»	825	»	»	»	»	»	»	»
	»	68	775	45	»	4,563	»	3	80	107
Indianapolis	3,586	»	765	80	»	»	»	»	»	»
	»	2,000	790	»	»	5,611	48	5	88	90
Lexington	8,060	»	»	7,981	1,515	2,846	15,190	340	1,660	640
Louisville	4,335	»	770	4,749	24,989	5,656	20,882	2,291 (d)	145	4,689
Madison	1,365	»	»	»	»	1,349	»	»	12	28
Mattoon	»	»	»	20	782	782	»	869 (e)	1,131	342
Millwaukie	569	»	»	»	»	569	»	»	»	»
Nashville	»	»	»	10,186	10,527	5,852	14,861	»	»	»
New-York	3,232	»	820	16	»	3,129	»	2	19	138
Philadelphia	828	»	820	19	»	793	10	3	»	41
Pittsburg	1,506	»	820	48	»	1,544	50	1	88	47
Syracuse	4,123	»	795	7	»	5,950	50	8	85	207
Trenton	2,078	»	820	»	»	2,001	»	5	8	80
Welmington	1,022	»	825	33	»	763	2	»	»	290
West Virginia	4,673	»	780	1,714	521	»	5,576	963 (f)	307	736
Rolla Missouri	»	»	»	1,860	»	1,860	»	»	»	»
Saint-Louis	13,354	»	795	3,410	9,724	3,904	18,397	3,298 (b)	4,053	4,932
TOTAUX	95,024	5,531	»	61,595	»	»	121,521	26,274	17,505	29,862

(a) Livrés à l'artillerie. — (b) Vendus. — (c) 4,875 vendus. — (d) 1,118 vendus. — (e) 346 vendus — (f) 93 vendus, 167 pris par l'ennemi.

RÉSUMÉ

Disponibles au 1er juill. 1864.	17,517	Livrés aux corps.....	121,521
Achetés du 1er juill. au 31 décembre 1864.....	98,555	Vendus.....	8,598
Reçus de sources diverses....	68,050	Perdus, morts, abattus.....	13,662
Reçus de l'artillerie.....	1,545	Livrés à l'artillerie.....	4,014
		Disponibles.....	29,862
TOTAL.....	177,657	TOTAL.....	177,657

TABLEAU DES CHEVAUX ACHETÉS POUR LE SERVICE DE L'ARTILLERIE DU 1er SEPTEMBRE 1864 AU 30 JUIN 1865 [1].

NOMS DES DÉPOTS	ACHATS		PRIX MOYENS	REÇUS		LIVRÉS		Vendus, morts ou abattus, livrés à la cavalerie.	DISPONIBLES	
	sur le marché.	par contrat.		de sources diverses.	des dépôts.	aux dépôts.	aux corps.		1er septemb. 1864.	30 juin 1865.
Albany.....	362	»	»	»	»	399	»	1	38	»
Augusta.....	7	»	805	»	»	7	»	»	»	»
Battleboro'.....	12	»	825	»	»	12	»	»	»	»
Boston.....	66	»	855	»	»	65	»	»	»	»
Buffalo.....	803	»	865	»	»	795	2	4	»	2
Chicago.....	1,142	»	830	89	»	1,203	20	8	»	»
Cincinnati.....	543	»	840	679	121	1,379	111	248	»	103
Cleveland.....	130	»	850	»	»	121	5	»	»	4
Colombus.....	217	»	840	»	»	204	»	13	»	»
Cumberland.....	9	»	875	33	24	»	65	»	»	1
Davenport.....	216	»	835	»	»	206	»	»	»	»
Detroit.....	1,010	»	815	»	»	972	7	11	»	20
Elmira.....	2,488	»	875	4	»	2,433	6	53	»	»
Fort Leavenworth.	489	»	900	»	»	180	»	»	»	9
Gallipolis.....	47	»	875	»	»	»	»	»	»	47
Geisboro'.....	1,351	»	901	1,150	10,919	8,070	»	3,461	»	1,889
Harrisburg.....	1,687	»	880	2	»	1,678	1	10	»	»
Hastford.....	10	»	850	»	»	10	121	»	»	»
Indianapolis.....	1,351	»	825	33	»	1,248	279	15	»	»
Lexington.....	910	»	»	6	»	615	922	17	»	5
Louisville.....	119	»	»	3,950	»	1,952	»	815	»	380
Madison.....	1,180	»	»	»	»	1,179	»	1	»	»
Matteon.....	180	»	»	»	»	239	1	»	60	»
Milwankie.....	10	»	850	»	»	10	»	»	»	»
Nashville.....	1,091	»	»	141	3,111	»	4,091	10	»	242
New-York.....	880	»	900	13	»	878	14	1	»	»
Philadelphia.....	1,075	»	»	152	»	1,159	36	10	»	22
Pittsburg.....	365	»	880	5	»	368	»	2	»	»
Saint-Louis.....	637	»	866	595	2,409	1,079	1,732	331	»	»
Syracuse.....	717	»	855	2	»	715	»	4	»	»
Trenton.....	642	»	870	»	»	637	»	5	»	»
Wilmington.....	947	»	860	»	»	937	»	10	»	»
Whuling.....	319	»	840	»	»	24	20	5	»	270
TOTAUX....	20,714	»	»	2,904	»	»	15,683	4,806	346	3,475

1. Richmond fut pris le 10 avril 1865 et l'armée licenciée à la fin de juin. Entre ces deux époques, les opérations du bureau des remontes durent nécessairement être très-restreintes.

TABLEAU

DES ACHATS DES MULES ET MULETS, DU 1er SEPTEMBRE 1864 AU 30 JUIN 1865

NOMS DES DÉPOTS	ACHATS		PRIX MOYEN	REÇUS		LIVRÉS		Vendus, morts ou abattus.	DISPONIBLES	
	sur le marché.	par contrat.		des sources diverses.	des dépôts.	aux dépôts.	aux corps.		1er septemb. 1864	30 juin 1865.
Buffalo	62	»	850	»	»	62	»	»	»	»
Chicago	1,323	»	850	»	»	1,298	»	3	»	22
Cincinnati	5,669	»	900	137	»	4,909	2,270	993	3,054	688
Colombus	2,457	»	930	»	»	»	»	»	»	»
	»	124	850	5	»	2,422	»	22	»	142
Cumberland	10	»	850	989	49	»	459	172	2	514
	»	95	850	»	»	»	»	»	»	»
Davenport	351	»	865	»	»	»	»	»	»	»
	»	197	850	»	»	548	»	»	»	»
Harrisburg	885	»	900	»	»	»	»	»	»	»
	»	100	875	»	»	1,005	»	4	»	»
Fort Leavenworth	»	»	»	520	4,850	»	2,095	119	»	3,156
Lexington	247	»	»	4,991	»	»	1,905	3,342	14	5
Louisville	1,572	»	»	7,685	595	3.874	2,131	2,877	»	970
Indianopolis	3,756	»	865	16	100	3,764	33	108	33	»
Nashville	9,063	»	»	1,808	9,188	»	12,568	982	3,924	10,433
New-Orléans	»	»	»	2,844	1,200	»	1,117	166	392	3,153
Philadelphia	6	»	»	4	»	»	2	»	»	8
Pittsburg	»	622	975	»	»	621	»	1	»	»
Saint-Louis	12,950	»	890	1,434	748	10,350	1,711	2,126	»	945
Syracuse	86	»	855	»	»	86	»	»	»	»
Trenton	495	»	855	»	»	495	»	»	»	»
Wilmington	701	»	875	16	»	682	»	18	»	16
Whuling	89	»	850	»	»	19	»	1	»	39
Washington	3,226	»	900	36,616	13,436	»	37,620	9,881	8,466	16,078
	»	1,835	915	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	42,948	2,973	»	57,089	»	»	61,911	20,815	15,885	36,169

RÉSUMÉ

Disponibles au 1er septembre 1864	15,885	Livrés aux corps	61,911
Achetés du 1er septembre 1864 au 30 juin 1865	45,921	Vendus	13,479
Reçus de sources diverses	57,089	Perdus, morts ou abattus	7,336
		Disponibles au 30 juin 1865	36,169
TOTAL	118,895	TOTAL	118,895

Il résulte de ce tableau que l'épuisement des ressources en mules et mulets était plus grand que celui de la production chevaline.

Le maximum du prix des chevaux s'était élevé depuis le commencement de la guerre de. . . . . 650 à 850.

Celui des mules et mulets de. . . . . 600 à 975.

FOURNITURES DE BUREAU

Fournitures de bureau. — Imprimés. — Ce service a son importance, puisqu'il se monte à plus d'un million par an ; il comprend tous les imprimés nécessaires à la comptabilité des corps, plus les fournitures de bureau proprement dites auxquelles les officiers ont droit, et qu'ils reçoiveut en nature et jamais en argent. Ces dernières allocations ont lieu par trimestre. Le commandant d'armée ou de division reçoit pour lui et son état-major, sur ses réquisitions, tout ce qu'il juge lui être nécessaire.

	Mains de papier à écrire.	Mains de papier à enveloppes.	Plumes.	Onces de pains à cacheter.	Onces de cire à cacheter.	Papier buvard.	Table à écrire garnie.
Le général de brigade et son état-major. .	12	1	50	1	8	2	2
Commandant d'un régiment ou d'un poste d'au moins 5 compagnies et son état-major.	10	1	40	1	6	2	2
Command. d'un poste, de moins de 5 et plus de 2 compagnies. . .	8	1/2	30	1/2	5	1	1
Command. de 3 comp.	6	1/2	25	1/2	4	1	1
Command. de 1 comp.	5	1/2	20	1/2	3	1	1
Lieut.-colon. ou major ne commandant ni poste ni régiment. .	3	1/4	12	1/4	2	1	1
Tous les officiers, compris les chapelains, quand ils sont en service et ne sont pas approvisionnés par leurs corps respectifs.	1 1/2	1/8	6	1/8	1	1/2	1/2

La table garnie comprend : un encrier, un cachet, un couteau à papier, une boîte à sable, une boîte à pains à cacheter et des crayons (4 par an). Les plumes peuvent être changées pour des plumes en fer avec une hampe pour 12, et la main de papier à enveloppes pour 100 enveloppes confectionnées. Les imprimés sont de deux natures, en feuilles volantes ou reliées en registres. Il est difficile d'apprécier la valeur des premiers, qui sont très-nombreux, puisqu'ils représentent les rapports de tous les chefs avec les services administratifs de l'ordnance, de la solde, du commissariat et des quartiers-maîtres. Ces imprimés sont sur beau papier et distribués à profusion. Les registres ne sont pas moins remarquables par la reliure et le papier. Voici le prix (il est vrai, en 1864, à l'époque où le papier-monnaie était le plus déprécié) des principaux registres fournis par les quartiers-maîtres :

Livres de régiment. . .	Ordres.	2.40
	Lettres.	2.40
	Index.	1.40
	Décompte.	3.90
	Total.	10.10

Total qui n'atteignait, en 1863, que le chiffre 7.73.

Livres de compagnie. .	Ordre.	0.93
	Matricule.	1.10
	Habillement. . . .	2.04
	Rapport journalier.	1.25
	Total.	5.32

CASERNEMENT

Énumération du service. — Ce service comprend toutes les constructions permanentes destinées à l'armée, telles que baraques, casernes, hôpitaux, magasins, bureaux et écuries.

La description des hôpitaux a été faite dans le service hospitalier. Nous allons donner celle des casernes et des écuries.

Des constructions en Amérique. — En Amérique, toutes les constructions sont en bois, excepté dans quelques grandes villes où la brique, le grès et le marbre sont quelquefois employés. Généralement, dans les constructions destinées au casernement, on a adopté l'usage ordinaire. Nous n'avons donc pas vu de casernes monumentales comme en Europe; les quartiers militaires ressemblent aux baraques du camp de Châlons. Il faut aussi ne pas oublier qu'avant la guerre l'armée n'avait un effectif que de 7,000 hommes, et que ces bâtiments, qui aujourd'hui portent le nom de permanents, conservent néanmoins un caractère de campement temporaire. Le bois est apparent extérieurement; les planches horizontales se superposent comme les ardoises d'un toit et mettent la construction parfaitement à l'abri de la pluie; le revêtement intérieur est un crépi en mortier de chaux et de sable.

Voici le plan d'une caserne réglementaire pour un régiment.

Description d'une caserne réglementaire pour un régiment. — L'espace occupé est de 163 mètres sur 192 mètres. Les bâtiments sont distribués autour de cet espace, dont le casernement des officiers occupe à peu près le

centre. Tous, du côté de la cour, ont des galeries au rez-de-chaussée et de petits porches protégent leurs entrées qui ont lieu par les deux extrémités.

Sur le front, 2 baraques pour la troupe, de 39 mètres sur 7,30, séparées par un petit corps de garde de $5^m,60$ sur 11 mètres.

A droite, en retour, deux autres baraques; à gauche, symétriquement, une baraque et l'hôpital. En arrière, au centre, le pavillon pour les officiers de l'état-major. En arrière, sur un troisième plan à gauche, le parc des voitures; à droite, la corde à piquets pour les chevaux. Enfin, en dernière ligne, sur le même alignement : à gauche, le magasin du commissariat et des quartiers-maîtres; à droite, l'écurie; au centre, deux latrines.

Pavillon des officiers. — Pavillon d'officiers d'état-major.

Le bâtiment a 10 mètres sur 20,50. Deux corridors le divisent en croix : l'entrée a lieu sous un porche; la seconde moitié du corridor qui y donne accès contient l'escalier. Il comprend, au rez-de-chaussée et au premier étage, 8 pièces d'égale dimension, de $4^m,11$ sur 4,57. Une de ces pièces, destinée à servir de salle à manger, communique, par un petit passage couvert, à la cuisine, qui est construite extérieurement et a $3^m,65$ sur 4,26. La cuisine n'a pas de premier étage.

Quartiers pour la troupe. — Les cinq baraques pour la troupe sont semblables de distribution; elles ont $7^m,30$ sur 39 mètres, et sont divisées en deux parties identiquement symétriques. Un porche à chaque extrémité y donne accès; un portique règne tout le long du bâtiment du côté de la cour.

CASERNE

pour un régiment

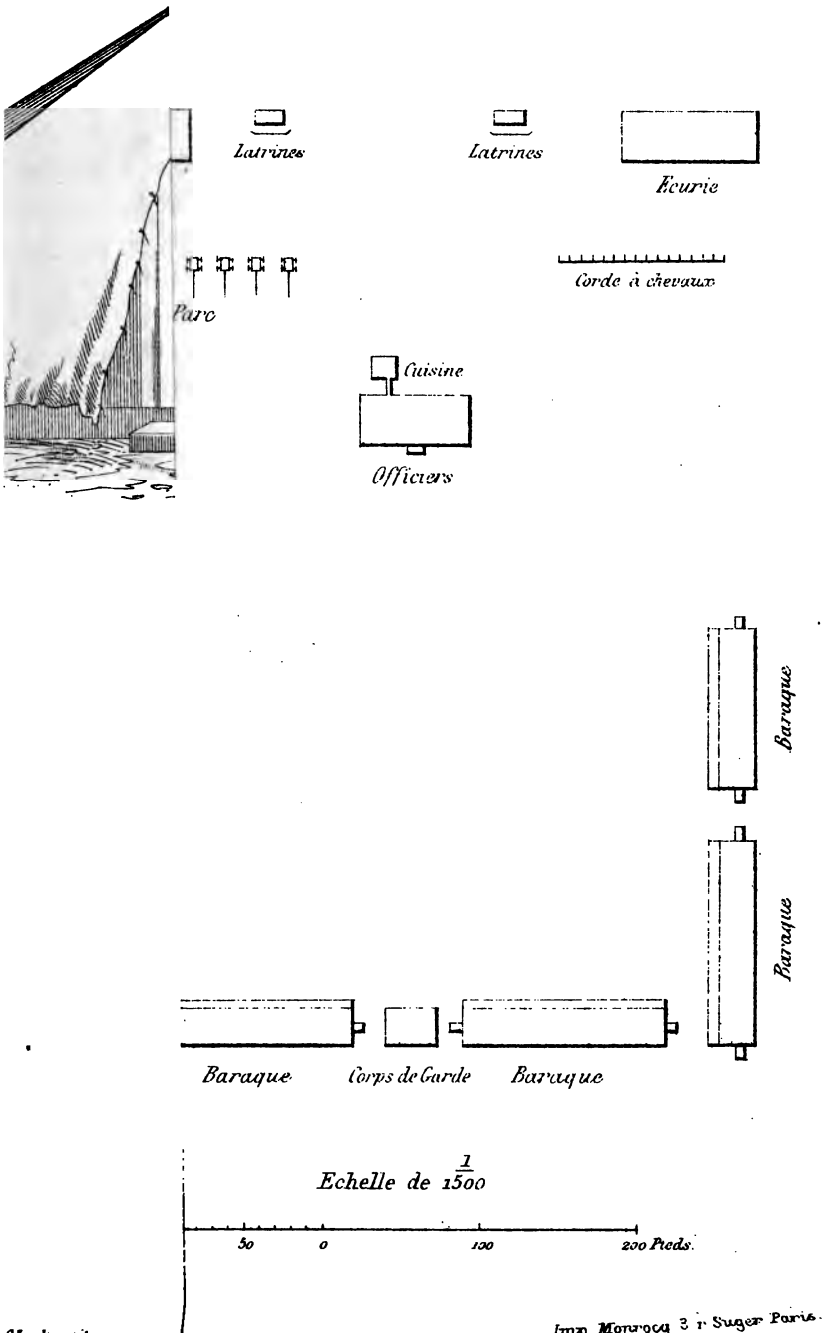

Imp. Monrocq 3 r. Suger Paris.

n: BARAQUE
ur deux compagnies.

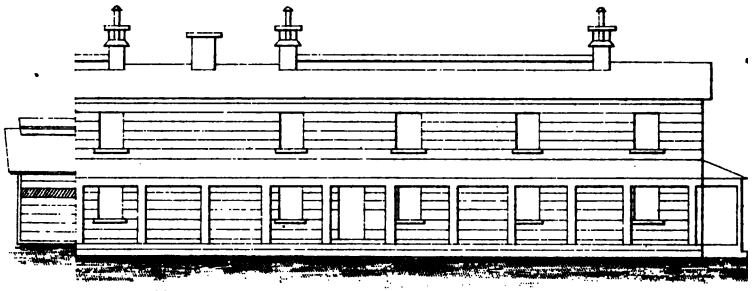

Façade

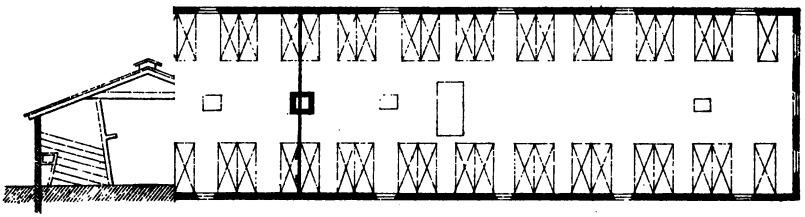

Coup Plan du 1er Etage

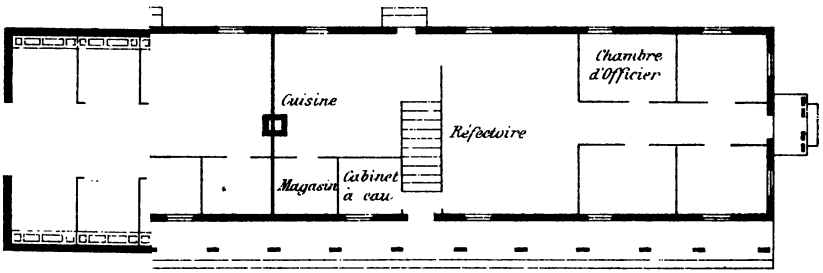

du Rez-de-Chaussée.

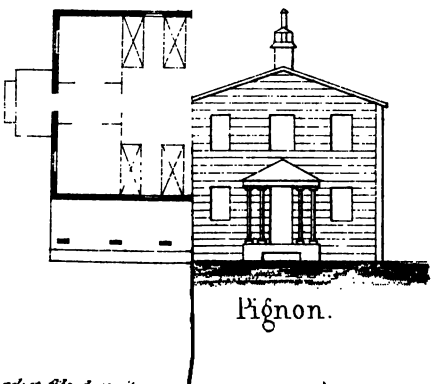

Pignon.

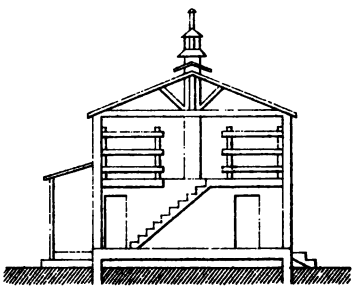

Coupe.

Imp. Monrocq 3.r

USITIF DE VENTILATION
pour les Baraques

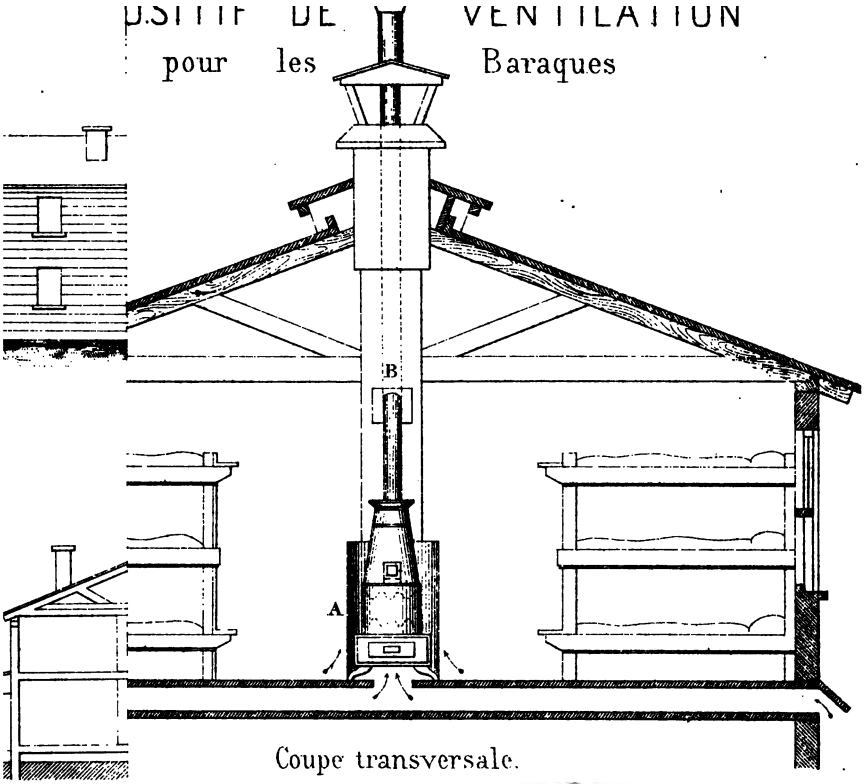

Coupe transversale.

Co

n A.

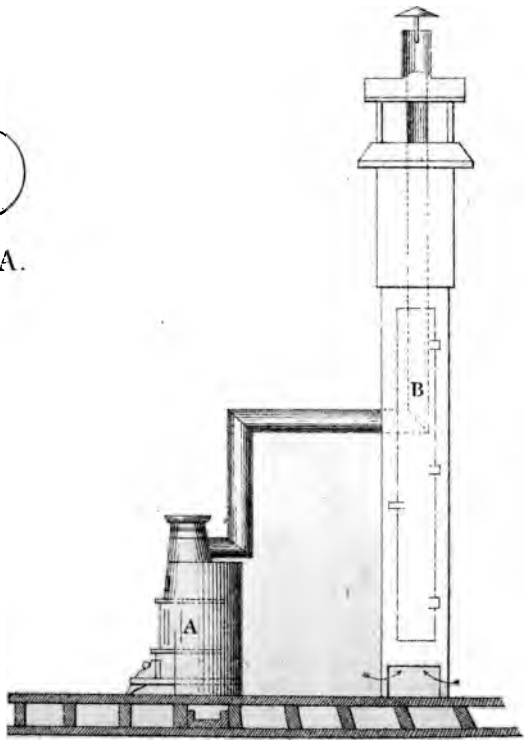

Coupe longitudinale

Au rez-de-chaussée, à droite et à gauche symétriquement, une grande cuisine de $4^m,57$ sur 6,31, avec un petit magasin, un réfectoire, 4 chambres d'officiers, un cabinet à eau et un escalier. L'escalier, a son issue sur le portique, et son palier inférieur communique à la fois au réfectoire et au cabinet à eau. Ce cabinet est un véritable cabinet de toilette, et, pour qui connaît les habitudes de propreté des Américains, une des pièces importantes du bâtiment.

Le premier étage est consacré au dortoir; il présente une disposition toute particulière et dont l'application pourrait être tentée en France : les lits sont à trois étages accolés deux à deux, en sorte que, dans un espace de 1 mètre 59, 6 hommes se trouvent couchés, et dans une pièce de 18 mètres 89 sur 6, on peut loger 96 hommes.

Ce système, qui au premier abord semble contraire à toutes les règles de l'hygiène, ne présente en Amérique aucun inconvénient, ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'extrême propreté des hommes, à l'habitude de ne jamais manger dans le dortoir et à l'usage de la galerie dans le jour, qui fait que peu d'hommes restent sur leurs lits; enfin à un excellent appareil de ventilation dont voici la description.

Appareil de ventilation. —En été, l'air froid entre par des ouvertures pratiquées sous le plancher, et quand il est vicié, s'échappe par une ouverture qui est à la partie supérieure du faîte. En hiver, cet air froid vient passer entre le poêle de fonte et une enveloppe de zinc qui entoure à peu près les trois quarts du poêle. L'air extérieur arrive ainsi échauffé; quand il est vicié, il est chassé par un tuyau d'appel en bois, qui n'est autre qu'une boîte qui contient le tuyau du poêle et l'accompagne jusqu'à sa sortie au-dessus

du toit; l'ouverture destinée à l'expulsion de l'air, pendant l'été, est alors soigneusement fermée.

Que toutes ces raisons réunies soient la cause de la salubrité d'un pareil système de casernement si précieux sous le rapport de l'espace, la question peut paraître discutable : ce qui est certain, c'est que le casernement américain est parfaitement sain. Nous avons visité, notamment à l'hôpital de Philadelphie, le casernement des invalides au milieu des plus grandes chaleurs de l'été, et nous n'avons trouvé aucune de ces odeurs nauséabondes dont on ne peut se débarrasser dans nos casernes les mieux tenues.

Infirmerie. — Cependant on n'a pas pensé que, pour un hôpital, une pareille disposition fût admissible. Dans l'hôpital du régiment, qui n'a qu'un étage, les lits sont séparés et ne sont pas superposés. Le bâtiment a $27^m,75$ sur 7,30. En entrant, à gauche on trouve deux petites salles de 3^m carrés. La salle principale a $7^m,30$ sur 22,60 : elle contient 32 lits et 2 poêles avec ventilation; au fond, une salle de bains avec latrines, et, en face, un dispensaire; une cuisine de $5^m,50$ sur 4,88 est en communication avec l'hôpital par un passage couvert.

Magasins du commissariat. — Les magasins du commissariat et des quartiers-maîtres n'offrent rien de remarquable.

Écuries. — Les écuries ont été l'objet de nombreux essais. Le modèle, dont nous donnons le dessin a été définitivement adopté. Il paraît réunir les meilleures conditions sous le rapport du prix de revient et de l'hygiène pour les chevaux; ceux-ci sont stallés, et derrière eux un piquet en potence soutient le harnachement. La largeur de l'écurie est de $8^m,55$.

Latrines. — Quant aux latrines, c'est évidemment la merveille de tous les établissements militaires américains; la moindre caserne a ses latrines propres et sans odeur comme celles de la maison la mieux tenue en France. Il n'y a pas d'appareils spéciaux, mais un courant d'eau continuel, l'enlèvement des matières, des soins sans cesse renouvelés et par dessus tout, ce qu'on ne saurait trop répéter, des habitudes remarquables de propreté que l'on trouve dans les dernières classes de la société.

Latrines à l'armée. — Dans les camps, le procédé employé mérite une description particulière et pourrait être appliqué ou au moins essayé à Châlons.

Une fosse de 1^{m} de large, 3 de long, 2 de profondeur est creusée, la terre soigneusement rejetée en arrière.

Une barre en bois, à 70 centimètres au dessus du sol et solidement fixée sur deux piquets, règne en avant du fossé. En obligeant le soldat à se servir de cette barre, les matières ne peuvent tomber que dans le fossé. Trois fois par jour une corvée les recouvre avec la terre conservée en arrière. Quand la fosse est au 2/3 pleine, on achève de jeter dedans le reste de la terre, et on en creuse une autre un plus loin. C'est ainsi qu'à l'armée du Potomac, au milieu de chaleurs intolérables et de troupes agglomérées sur des espaces quelquefois assez restreints, il n'y avait aucune de ces odeurs épouvantables qui règnent au camp de Châlons derrière tous les fronts de bandière.

Les troupes ne sont pas toujours logées dans des bâtiments spéciaux ; souvent ceux-ci sont loués et simplement appropriés à leur nouvelle destination.

Indemnité de logement. — Des maisons sont alors quelquefois disposées pour les officiers, mais le plus souvent ils reçoivent une indemnité de logement. Cette indemnité

varie avec les localités, et est tarifée sur les bases suivantes qui contiennent aussi l'allocation de chauffage.

Nombre de pièces auxquelles les officiers ont droit.
Allocation du chauffage.

	PIÈCES DESTINÉES			CORDES DE BOIS par mois.	
	au logement.	à la cuisine.	au bureau.	Du 1er mai au 30 sept.	du 1er oct. au 30 avril.
Major général a droit	5	1	»	1	5
Brigadier général et colonel	4	1	»	1	4
Lieutenant-colonel et major	3	1	»	1	3 1/2
Capitaine et chapelain	2	1	»	3/4	3
Lieutenant	2	1	»	1/2	2
Garde-magasin	1	1	»	»	»
Commandant d'armée en plus	»	»	3	»	»
Commandant d'une division, quartier-maître, général adjoint ou député	»	»	2	»	»
Commandant d'un régiment ou poste, quartier-maître adjoint, quartier-maître ou commissaire des vivres	»	»	1	»	»
Le plus ancien officier d'ordnance résidant au quartier général d'un département militaire	»	»	1	»	»
Adjudant-général, adjoint à l'état-major d'une armée, adjudant-général, adjoint médecin directeur, médecin, pourvoyeur d'un département militaire	»	»	1	»	»
Officier payeur	»	»	1	»	»
Maître voiturier, sergent major, sergent d'ordnance, sergent quartier-maître, cadet, médecin, chef de musique	»	»	»	1/2	1
Sous-officier, soldat, blanchisseur, malades	»	»	»	1/2	1/6
Aux hôpitaux, maximum	1	»	»	1/2	2

La corde est de 128 pieds cubes; elle peut être changée pour 1500 livres d'anthracite ou 30 boisseaux de charbon gras. Deux cordes de bois de pin peuvent aussi être échangées contre une de chêne, pourvu qu'il y ait similitude de prix.

L'indemnité se paye 9 dollars par pièce et par mois à Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Charleston, Key-Wert, Mobile, Nouvelle Orléans, Texas, et les territoires de Nouveau Mexique, Orégon et Washington; à Détroit-Chicago, St-Louis et à l'est des montagnes Rocheuses, 8 dollars.

A San Francisco 20 dollars, et 12 dans le reste de la Californie.

Il faut une absence de plus de 6 mois pour être privé de l'indemnité de logement. Elle n'a jamais lieu en campagne.

Inspections annuelles des bâtiments militaires. — Tous les ans, à la fin de juin, les bâtiment militaires sont inspectés par l'officier commandant assisté du quartier-maître. Ce lui-ci fait un rapport contenant : 1° l'état actuel, les additions et réparations faites depuis la dernière inspection; 2° les additions, changements et réparations à faire avec plan et devis. L'officier commandant annote ce rapport qui est envoyé au quartier-maître général. S'il s'agit de maisons loués pour le logement des troupes ou de terrains pour le campement, l'inspection a lieu dès leur évacuation.

Réparations par les troupes. — Les réparations nécessaires, aûtres que les appropriations à nouveau, sont faites autant que possible par les troupes.

HABILLEMENT ET CAMPEMENT

Habillement.— Cinq centres de confection.— Le service des quartiers-maîtres a 4 grands centres de confection pour les habits à New-York, Philadelphie, Cincinnati, St-Louis; et un 5me à Quiney, pour les pantalons.

Confections par l'industrie. — Ces établissements ne fournissent qu'une petite partie d'habillement de l'armée,

et servent de contrôle pour le prix et la qualité du reste qui est obtenu de l'industrie privée au moyen d'adjudications.

Chaussures. — Le grand et le petit équipement, la chaussure sont fournis exclusivement par l'industrie privée. La chaussure, au commencement de la guerre, était fort défectueuse; elle s'est beaucoup améliorée. Dans les corps il n'y a pas d'ouvriers; les réparations se font volontairement par des soldats qui traitent de gré à gré avec leurs camarades.

Masse individuelle d'entretien. — Décompte. — Distribution d'effets. — Chaque soldat volontaire a une masse annuelle de 45 dollars au moyen de laquelle il est tenu de s'entretenir. Le décompte lui en est fait tous les ans; s'il est en débet, on opère des retenues sur sa solde. En général, le commandant de la compagnie fait deux distributions par an, mais il a le droit d'en faire toutes les fois qu'il le juge convenable. C'est sur ses réquisitions que les quartiers-maîtres livrent les effets. La réquisition contient une liste nominative des hommes à qui sont destinés les effets demandés et l'état de leur masse. Si les fournitures de l'année ont dépassé la masse allouée, celles qui sont faites sont comptées comme extra, et figurent sur l'état d'effectif envoyé à Washington pour la solde.

On voit qu'il n'est pas fait de distributions régulières d'effets; le soldat a tout intérêt à soigner son équipement qui ne se renouvelle que lorsqu'il est en mauvais état, mais c'est un appât bien faible opposé à l'esprit gaspilleur qui distingue les Américains.

Prévision des approvisionnements. — Les approvisionnements sont faits dans les prévisions contenues au tableau ci-joint:

Allocation d'effets aux hommes.

TABLEAU DES ALLOCATIONS D'EFFETS AUX HOMMES SUPPOSÉS CINQ ANS SOUS LES DRAPEAUX

	ANNÉES DE SERVICES				
	1re	2e	3e	4e	5e
Chapeau	1	1	1	1	1
Habit	2	1	2	1	2
Jacquette	2	1	2	1	2
Capote	1	»	»	»	»
Pantalon	4	2	3	2	3
Chemise de flanelle	3	3	3	3	3
Caleçon de flanelle	3	2	2	2	2
Bas	4	4	4	4	4
Bottines (fantassins)	4	4	4	4	4
Guêtres en cuir	1	»	1	»	»
Veste d'écurie (homme monté)	1	»	1	»	»
Veste de travail (ingénieur d'ordnance)	1	1	1	»	1
Couverture	1	»	1	»	1

Le cavalier reçoit une paire de bottes et deux de bottines en échange de quatre bottines du fantassin.

Prix de quelques effets d'habillements. — Quelques prix ne sont pas sans intérêt à étudier. Les prix marqués d'un X sont ceux de 1863, les autres ceux de 1864.

	Dollars.		Dollars.	Francs.		Francs.
Chapeau	1.65	X	»	8.25	X	»
Habit	7.00	X	»	35.00	X	»
Jacquette	5.30	X	»	26.50	X	»
Pantalon	2.70	X	3.75	13.50	X	18.75
Chemise de flanelle	1.53	X	»	7.65	X	»
Caleçon de flanelle	0.90	X	»	4.50	X	»
Bas	0.32	X	»	1.60	X	»
Bottines cousues	2.05	X	»	10.25	X	»
Id. chevillées	1.48	X	»	7.40	X	»
Bottes cousues	3.35	X	»	16.75	X	»
Id. chevillées	2.92		»	14.60		»
Capote	7.50	X	8.50	37.50	X	42.50
Couverture en laine	3.25	X	3.60	16.25	X	18.00
Quoncho caoutchouté	1.70	X	2.10	8.50	X	10.50
Guêtres en cuir	1.20	X	1.65	6.00	X	8.25
Guêtres en toile	0.68	X	0.90	3.40	X	4.75
Sac	1.85	X	2.15	9.25		10.75
Havre-sac toile cirée	0.33	X	0.40	1.65	X	2.00
Havre-sac caoutchouté	0.49	X	0.67	2.45	X	3.35

En prenant pour base les prix de 64, le service établissait les calculs suivants pour le prix de revient de l'habillement d'un homme pendant ses cinq ans de service.

Coût de l'habillement d'un homme pendant cinq ans de service.

	1	2	3	4	5	TOTAL		
Sergent d'artillerie.	55.48	31.12	45.00	31.12	40.37	282.23	Ces prix étaient en 1863	203.10
Id. d'infanterie.	53.03	30.72	43.96	30.72	40.62	271.55		199.05
Soldat d'artillerie..	54.48	30.52	44.01	30.50	39.37	277.67		198.90
Id. d'infanterie.	52.03	30.12	42.96	30.12	39.62	269.54		194.85

Devant une pareille élévation de prix il était question d'augmenter la prime d'entretien.

Les officiers peuvent s'approvisionner dans les magasins des quartiers-maîtres. — Les officiers, en certifiant qu'il s'agit uniquement de leur usage personnel, ont le droit de s'approvisionner dans les magasins des quartiers-maîtres, aux prix du tarif.

Effets avariés.—Les avaries en magasin sont constatées sur les inventaires et les prix réduits en conséquence. Les officiers commandants peuvent faire des réquisitions concernant ces derniers effets pour les prisonniers, les condamnés ou les déserteurs arrêtés.

Campement. — Énumération du service. — Le campement comprend la fourniture des tentes, des outils, de la vaisselle, des drapeaux, étendards et guidons, et des instruments de musique.

Tentes. — Les tentes pour officiers sont à double toit, très-commodes pour la chaleur et le froid ; les soldats ont généralement la tente-abri pour trois. Cependant quelquefois ils sont logés sous de grandes tentes carrées semblables à celles des officiers. Les allocations en campagne sont:

Allocations aux officiers et soldats.

	Tentes.	Bêches.	Haches.	Pioches.	Hachettes.	Chaudrons.	Terrines.	
Général.....	3	»	1	»	1	»	»	
Officier supérieur.	2	»	1	»	1	»	»	
Capitaine.....	1	»	1	»	1	»	»	
Lieutenant.....	1/2	»	1/2	»	1/2	»	»	Ou une tente-abri par officier.
15 fantassins ou 13 hommes montés.	1	2	1	2	2	2	5	

DES TRANSPORTS

Considérations générales. — Le message de 1863 s'exprime ainsi :

« Les armées confédérées vivent sur le pays qu'elles traversent prenant les vivres et les fourrages indistinctement de leurs amis et de leurs ennemis ; il en résulte pour elles une grande mobilité.

« Nos généraux opérant dans les États du Sud, qui sont généralement ruinés, n'y trouvent pas de quoi vivre, et dans les États frontières il est difficile de distinguer les habitants ennemis de ceux qui sont restés fidèles.

« Vivre sur un pays que l'on traverse est une cause de grande détresse pour les habitants ; mais c'est une des inévitables conséquences de la guerre, et cette nécessité est justifiée par l'usage des nations civilisées. Quelques-uns de nos généraux usent de ce droit de la guerre ; d'autres s'embarrassent au contraire de trains d'équipages trop nombreux, et ne profitent pas des ressources des pays qu'ils traversent. Le général Grant a démontré tout le parti que l'on peut tirer de ces ressources ; il dit dans son rapport officiel :

« Dans ma marche de Brownsboro à Vieksburg, pen-
« dant une période de vingt jours, avant l'arrivée des
« approvisionnements des magasins de l'administration,
« nous ne reçumes que cinq jours de vivres dont trois
« dans le sac au moment du départ. Ils furent bientôt
« consommés et il nous fallut alors vivre sur le pays.
« Nous n'avions pas de transports excepté ceux que
« nous pûmes mettre en réquisition. »

Reçus donnés aux habitants loyaux. — « Des instructions ont été envoyées aux généraux opérant sur un pays ennemi, afin qu'ils donnent des reçus qui puissent permettre aux habitants dont le loyalisme serait reconnu d'être payés. De cette manière nos troupes peuvent se mouvoir avec plus de rapidité, et l'ennemi se trouve privé de toutes les ressources que nous enlevons.

« Beaucoup de nos officiers hésitent, par scrupule de conscience à agir ainsi ; mais leur humanité dans cette circonstance fait fausse route, car ce que nous épargnons est enlevé sans pitié par l'ennemi qui ne tient aucun compte des souffrances des populations qui lui sont le plus dévoués. Continuellement nous sauvons de la faim des femmes et des enfants dont les maris, les pères et les

frères nous combattent, soit dans les rangs de l'armée ennemie, soit dans les bandes de guérillas.

« Ayant adopté le système de traîner après nous tous nos approvisionnements dans les contrées où la population ne prend pas une part active à la lutte, il est difficile aujourd'hui d'opérer un changement radical dans cette méthode de faire la guerre; cependant nos trains sont moins considérables que l'année dernière, et bientôt nous pourrons nous mouvoir avec la même rapidité que l'ennemi.

Cantiniers. — « Ces considérations ne sont pas étrangères à la question des cantiniers qui suivent l'armée, vendant aux officiers et aux soldats à des prix infiniment plus élevés que ceux du service des quartiers-maîtres; et en outre ils servent souvent eux et leurs agents d'espions et se livrent au maraudage. La suppression complète des cantiniers débarrassera la marche des armées de l'encombrement de leurs voitures, diminuera les dépenses des officiers et soldats, et permettra de chasser complétement l'ivrognerie de nos rangs. »

Il est difficile de mieux exposer la question des transports dans la guerre américaine. En pays ennemi, l'armée doit enlever toutes les ressources qu'elle trouve, non-seulement pour en profiter mais pour en dépouiller son adversaire; mais presque toujours quand elle arrive elle trouve cette besogne faite. Règle générale, l'armée est donc obligée de traîner tout après elle; mais toute voiture étrangère au service doit être supprimée.

VOITURES

Voitures des quartiers-maîtres. — Les voitures des quartiers-maîtres sont de grandes charrettes bâchées en

toile, attelées à six chevaux ou mules conduits avec une habileté extraordinaire par un seul homme monté sur le porteur de l'attelage de derrière; une lanière passée dans son bras gauche correspond à un système d'enrayage fort simple, en sorte que, sans mettre pied à terre, il peut descendre les côtes les plus rapides. Cette voiture porte au minimum 1,100 livres (498 k., 91).

Ambulances. — Il y a aussi une autre espèce de voitures dites ambulances : ce sont des voitures suspendues conduites par un cocher, tirées par deux ou quatre chevaux, semblables à celles qui ont été décrites à l'article *service médical.* Chaque général, major ou brigadier, a une ambulance.

Bêtes de bâts. — Dans des cas exceptionnels seulement on se sert de bêtes de bât.

Bagages des officiers. — *Allocation.* — Le bagage permis aux officiers est peu de chose; on alloue en campagne à

Un général.	56 k.
Officicier supérieur.	45 k.
Capitaine et lieutenant.	36 k.

S'il s'agit d'un changement de résidence, ces poids s'augmentent considérablement; mais alors il n'est plus question des transports tels que ceux qui nous occupent en ce moment. Il est alloué, dans ce cas, au

Général.	1,000	livres.	453 k.
Officier supérieur. .	800	—	380 k.
Capitaine.	700	—	317 k.
Lieutenant.	600	—	271 k.

AITRES.

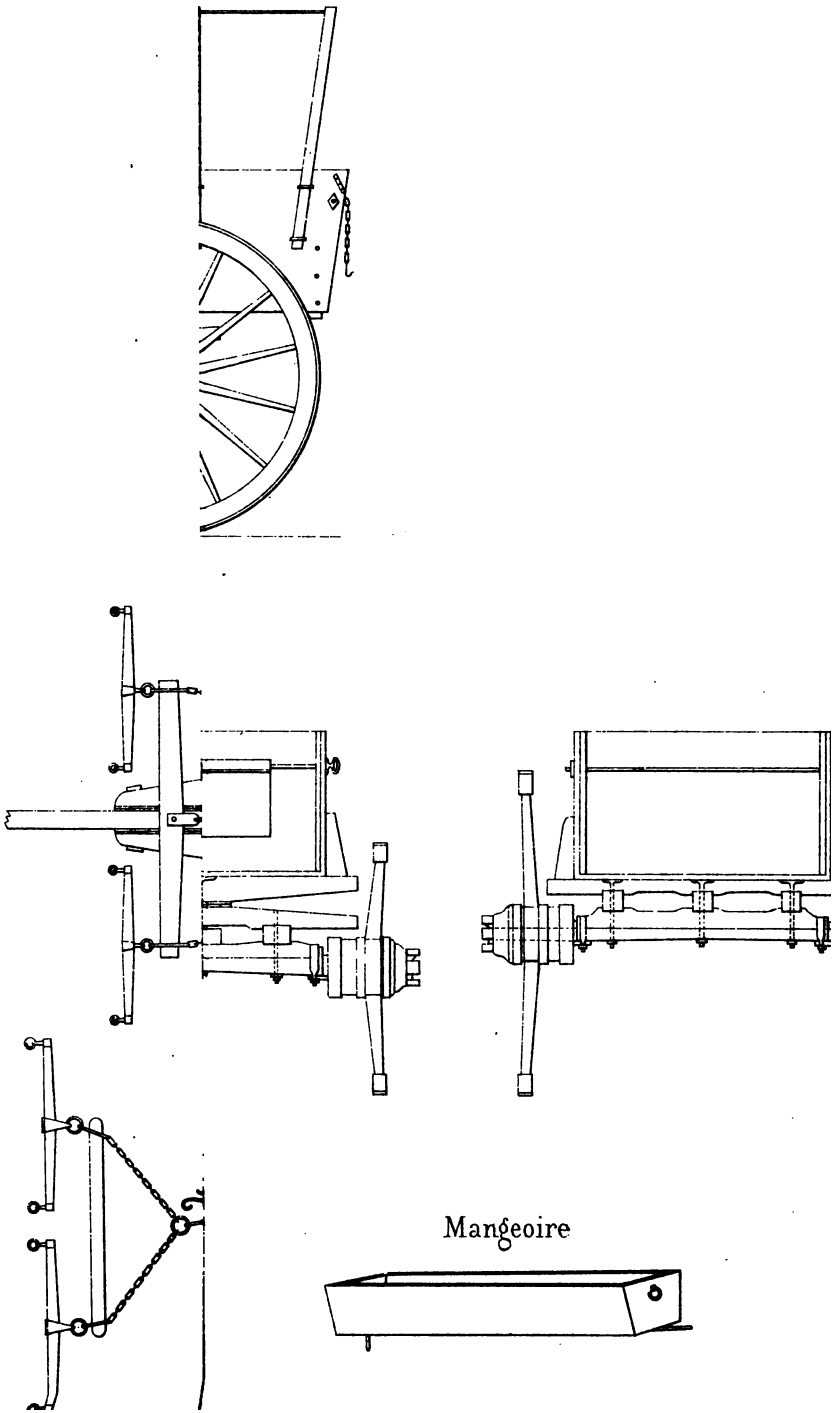

Mangeoire

Objets à transporter. — Ce sont surtout les approvisionnements de vivres et de fourrages, d'habillement et de munitions, qui occupent le train de l'armée. Il ne faut pas perdre de vue que les transports sont obligés d'avoir pour eux-mêmes des fourrages plus considérables quelquefois que ceux destinés aux troupes combattantes.

Approvisionnements à Nashville pour la campagne du général Grant.— Lorsque Grant prit Nashville pour base, marchant sur Chattanoga, les approvisionnements entassés à Nashville avaient une valeur de 50,000,000 de dollars, plus de 250 millions de francs : il y avait des fourrages pour 50,000 bêtes et pour trois mois ; des approvisionnements de toute espèce pour 100,000 hommes pour huit mois.

Approvisionnements de Chattanoga pour la campagne du général Sherman. — Lorsque Sherman à son tour partit pour Atlanta, en prenant Chattanoga pour base, l'approvisionnement en vivres était de trente jours pour une armée de 100,000 hommes, et l'habillement était prévu pour six mois.

Train de l'armée à Atlanta. — Les convois à la suite de ces armées étaient donc énormes. Quand, devant Atlanta, Sherman fit son mouvement tournant qui le rendit maître de cette ville, il réduisit ses transports au strict nécessaire. Les troupes qu'il emmenait alors ne comptaient pas plus de 35,000 hommes, et ce strict nécessaire fut de 3,000 voitures.

Les prévisions du service des quartiers-maîtres n'en étaient que plus anxieuses. Pendant sa marche d'Atlanta à Savannah on fut sans nouvelle de Sherman, et le lendemain de la prise de cette dernière ville un vaisseau entrait dans le port avec des habits neufs pour toute son armée.

Les armées de l'Ouest ont toujours eu un train d'équipage plus nombreux que celui de l'armée du Potomac qui opérait en Virginie où l'on trouve quelques ressources, et qui ne s'éloignait jamais beaucoup de ses bases prises sur de grands cours d'eau navigables en communication directe avec Washington.

Conduite du train des quartiers-maîtres pendant la campagne de Virginie. — Ces trains sont conduits à la suite des armées en campagne avec une grande habileté.

Lorsque la campagne de Virginie, en 1864, s'ouvrit, l'armée fédérale du Potomac était campée derrière la rivière du Rapidan; elle se composait, sous les ordres du général Meade, de trois corps d'armée, d'un corps de cavaliers, de l'artillerie de réserve et de la brigade du génie.

Le 9e corps, sous les ordres du général de Burnside, manœuvrait conjointement avec cette armée, et le tout formait un effectif de 125,000, sous le commandement du général Grant, général en chef de toute l'armée américaine.

L'armée de Lee se tenait de l'autre côté de la rivière, prête à en défendre le passage et à intercepter sa marche sur Richmond, la capitale de la Virginie, dont il couvrait ainsi les approches.

Campagne de Virgine. — On sait le résultat de cette terrible campagne, dans laquelle les trois combats de la Wilderness, de Spothsylvania et de Cool-Harbor coûtèrent 60,000 hommes aux fédéraux.

Lee ne put empêcher le passage du Rapidan; mais pendant trois jours il livra combat dans les broussailles que l'on appelle la Wilderness, les deux armées marchant parallèlement l'une à l'autre, puis alla prendre position à Spothsylvania où Grant ne put le forcer.

Ce dernier, continuant toujours sa marche sur Richmond, manœuvra alors entre la North-Anna et la South-Anna. De nouvelles batailles, aussi sanglantes et aussi indécises, signalèrent le passage de ces deux rivières. Enfin, après l'assaut malheureux de Cool-Harbor, où Lee était venu se poster, comme à Spothsylvania, Grant entreprit son fameux changement de base, et, donnant le change sur ses projets au général confédéré, fit passer le James à toute son armée, se jetant ainsi au sud de Richmond, pendant que son ennemi le cherchait encore dans la péninsule et se tenait à Malvenn-Hill, prêt à recevoir de nouveaux combats.

Le passage du Rapidan avait eu lieu le 4 mai; ce fut le 12 juin que deux corps d'armée traversèrent le James sur un immense pont de bateau construit par le génie et le service des quartiers-maîtres; le même service avait embarqué les deux autres corps sur la Chickahoming, rivière qui se jette dans le James, et toute l'armée s'était trouvée réunie à City-Point, sur la rive droite du James.

Composition du train. — Le train se composait de 4,300 wagons, 835 ambulances, 29,945 chevaux appartenant à la cavalerie, à l'artillerie et au train, 4,046 chevaux d'officiers et 22,528 mules.

On donna aux troupes cinquante cartouches par homme, trois jours de rations complètes dans le havre-sac et trois jours de rations de bœuf sur pied; un petit parc contenant dix jours de fourrages, de grains et de vivres, quelques voitures suspendues et quelques chevaux de bât.

Sa marche. — Tout le reste du train fut mis sous les ordres du quartier-maître général qui suivait tous les mouvements de l'armée, montant et démontant ses magasins, évacuant les blessés avec les voitures qui revenaient vides,

jettant des ponts, tantôt au moyen d'un excellent équipage de pont suspendu qui l'accompagnait; tantôt en abattant des forêts entières, évitant toujours les nombreuses attaques de la cavalerie ennemie qui le harcelait sans cesse; et enfin, le 25 juin, commença, sur le James, à deux heures de l'après-midi, son passage, qui ne fut terminé que le 27 à sept heures du matin.

Son arrivée à City-Point est aperçue pour la première fois par l'armée. — Telle avait été l'habileté des dispositions prises dans toutes ces marches que, pour la première fois depuis le début de la campagne, l'armée aperçut les 4,000 gros wagons des quartiers-maîtres. Les voitures, pour les petites munitions seules, avaient paru dans les rangs; pas une colonne n'avait eu sa marche arrêtée une seule minute, et le parc, toujours placé à l'arrière-garde, n'avait pas perdu un seul fourgon.

Constructions des quais de débarquement. — Toutes les opérations de construction de ponts, quais, routes, avaient été exécutés sous les ordres des quartiers-maîtres. Les grands dépôts étaient montés et démontés avec une rapidité prodigieuse. A Belle-Plaine, premier dépôt sur le Potomac, on fut obligé d'avancer le quai dans le fleuve pour que les vaisseaux puissent trouver le fond nécessaire; ce quai et les deux ponts qui le reliaient au rivage, furent exécutés en vingt-quatre heures. En six jours on y débarqua 25,000 soldats, les vivres, munitions, matériel de l'armée pour quinze jours, le fourrage pour 60,000 animaux, également pour quinze jours, et l'on embarqua 25,000 blessés et 7,500 prisonniers. Le quai fut ensuite, dans les mêmes conditions, transporté à Port-Royal, sur le Rappahannock.

Le pont de bateaux, sur le James, rivière large de 213 mètres, profond de 27, sur lequel l'armée passa en

vingt-quatre heures, avait été élevé par les soins des quartiers-maîtres. On l'avait attaché par des cinquenelles à des vaisseaux à voiles, trois en amont, quatre en aval. Il avait une admirable rigidité.

Lignes télégraphiques. — Pendant ces deux mois de campagne, 552 kilomètres de fils télégraphiques avaient été posés, sans compter les fils destinés aux communications passagères des chefs de corps entre eux. Il avait été construit 50 kilomètres de chemins de fer, avec tracé nouveau; on en répara la même longueur sur des voies détruites, et on enleva les rails de trente autres kilomètres.

Ces grands travaux des quartiers-maîtres se répétaient sur tout le théâtre de la guerre, depuis le Potomac jusqu'au golfe du Mexique. Au commencement de 1864, le général Banks s'avançait dans le Texas; la flotte fédérale remontait la rivière Rouge, transportant ses approvisionnements. La colonne de Banks est repoussée, et la flotte se trouve arrêtée en même temps par une baisse subite des eaux. Le péril était imminent. Les confédérés, avec un peu d'audace, pouvaient s'emparer des bâtiments, et toute l'expédition se terminait par un effroyable désastre. L'armée construisit, en huit jours, un immense barrage qui éleva le niveau des eaux, et la flottille renflouée put regagner le Mississipi.

APPROVISIONNEMENTS EN CHEVAUX ET VOITURES PENDANT L'ANNÉE 1862-63

Les approvisionnements en chevaux, voitures, etc., sont nécessairement énormes. Nous avons vu les chiffres des achats en chevaux et mules pendant l'exercice 1862-1863;

il faut y ajouter 60,000 bœufs, 12,730 gros wagons, 3,511 ambulances, 77 wagons légers, 111,978 paires de roues et harnais. Le service possédait, en novembre 1863 :

197,557	chevaux.
110,068	mules.
2,010	bœufs.
17,796	gros wagons à six chevaux.
4,160	ambulances à deux et quatre chevaux.
276	petites voitures suspendues.
154,357	roues et harnais.

Pertes pendant l'exercice 1862-1863. — Dans le même exercice, il avait été perdu, détruit ou mis hors de service :

57,576	chevaux.
17,170	mules.
1,486	bœufs.
816	gros wagons.
232	ambulances.
41	petites voitures suspendues.
11,825	roues et harnais.

Dépenses du budget du service des quartiers-maîtres pendant l'exercice 1862-1863. — Le compte des dépenses du même exercice, pour le service des quartiers-maîtres, peut aussi présenter un certain intérêt.

1° Approvisionnements :

Chauffage.	1,217,802 39
Fourrages.	90,330,015 90
Paille.	87,373 24
Frais de bureau.	208,764 59
Total.	10,546,956 12

2° Dépenses additionnelles :		
Poste.	78,576	80
Justice militaire.	33,906	12
Escortes et dépêches.. . . .	31,692	95
Frais de sépultures.	87,272	75
Guides, interprètes, espions.	90,597	05
Commis et agents.	574,595	63
Maîtres voituriers.	7,605	18
Travailleurs.	810,683	55
Suppléments à des soldats travailleurs.	560,756	60
Vétérinaires.	16,631	58
Fournitures de bureau.. . .	40,218	29
Médicaments vétérinaires. .	39,292	39
Forges et outils pour ferrer.	90,919	10
Fers pour chevaux et mules.	286,191	38
Cordes à piquet pour chevaux.	5,804	70
Déserteurs.	28,617	47
Total.	2,782,361	54
3° Chevaux de cavalerie et d'artillerie.	3,958,530	32
4° Transport des approvisionnements des prisonniers:.	95,836	47
5° Télégraphe militaire.	253,198	33
6° Casernement :		
Location.	576,965	82
Constructions et réparations.	1,782,799	84
Total.	2,708,800	46

7° Frais de route et transport de bagages d'officiers.. . . .	203,428	32
8° Transports		
D'habillement.	204,589	35
De vivres.	948,287	32
D'ordnance.	597,567	53
Des troupes et d'approvisionnements.	38,861,011	15
Total.	40,814,883	67
9° Achats de fourneaux.. . . .	90,522	78
10° Habillement et campement.	55,887,505	58
11° Organisation de volontaires.	77,692	30
12° Construction et entretien de gunboat..	606,811	73
13° Construction de steam-rams.	314,448	74
14° Dépenses autorisées pour d'autres départements :		
Service médical.	303,448	60
Ordnance.	96,148	69
Service de la solde..	881	25
Commissariat.	10,411	66
Génie militaire.	2,278	13
Adjudant général.	16,277	76
Écuries à Carliste.	161	59
Pour les imprimés de l'armée.	96,097	95
Total.	525,735	63
Total général.	118,469,249	87

Ou, en ne comptant le dollar qu'à 5 francs, pour le service des quartiers-maîtres : 592,346,249 fr. 35 centimes, pendant l'exercice 1862-1863.

Comptabilité. — Les pièces de la comptabilité, finance et matières, sont de deux natures :

1° Les rapports et états mensuels qui ne concernent guère que la comptabilité-matières ; ils contiennent les inventaires, les sorties et les entrées en magasin, le nombre de travailleurs, leur solde, etc. ;

2° Les rapports trimestriels, qui sont le relevé des rapports mensuels, mais à l'appui desquels doivent être les pièces comptables, reçus et quittances, constituent et servent de base à la comptabilité-finance proprement dite.

Les rapports mensuels doivent être envoyés au quartier-maître général, dans les cinq premiers jours du mois suivant.

Les rapports trimestriels dans les vingt jours qui suivent le trimestre écoulé.

Des rapports spéciaux, sur les voies et moyens, sont faits pour les transports d'approvisionnements.

SERVICE DES CHEMINS DE FER MILITAIRES

Importance militaire du chemin de fer en Amérique. — L'opinion de tous les militaires américains est qu'aucune des grandes expéditions de la guerre de la sécession n'aurait pu avoir lieu sans le secours des rivières accessibles aux gros bâtiments et des chemins de fer ; que des marches, comme celles de Sherman, de Nashville à la côte de l'Atlantique, de Burnside, de Louisville à Knoxwille, et enfin de Grant, dans sa dernière campagne entre Washington et Pétersbourg, eussent indubitablement ruiné leurs armées à l'époque où les chemins de fer n'existaient pas.

La multiplicité des compagnies, la difficulté par consé-

quent de s'entendre avec elles, l'inégalité de leurs ressources, enfin la spécialité de connaissances requises pour tout ce qui concerne la voie et la traction des chemins de fer firent comprendre, dès la seconde année de la guerre, la nécessité d'organiser un service spécial de chemins de fer militaires.

Création du service. — Jusqu'alors les quartiers-maîtres avaient traité avec les diverses Compagnies pour leur transport; d'après le nouveau système, on s'empara, moyennant des contrats librement consentis à Washington, de toutes les voies et du matériel roulant nécessaires aux opérations militaires, et on les mit sous la direction d'une administration spéciale qui n'eût plus avec les quartiers-maîtres que des rapports financiers.

Le 11 février 1862, le ministre de la guerre rendit l'ordonnance suivante qui spécifie parfaitement l'importance et l'étendue des pouvoirs du nouveau service.

Le général Mac Callum est nommé directeur et superintendant des chemins de fer des États-Unis avec autorité de prendre possession et d'user des voies et de tout le matériel : locomotives, wagons, machines, etc., qui peuvent être utilisés pour le transport des troupes, armes, munitions, approvisionnements de toute espèce, et de faire tous les actes qui lui paraîtront nécessaires pour exécuter et assurer lesdits transports.

Par ordre du président commandant en chef les armées de terre et de mer des États-Unis,

EDWIN M. STAUTON,
Ministre de la guerre.

L'exécution de cette ordonnance fut assurée par l'ordre

suivant auquel on n'hésite pas à attribuer tout le succès dont elle a été couronnée.

Ordre pour assurer son fonctionnement. — « Les officiers commandants des troupes à portée des chemins de « fer militaires donneront toute facilité aux officiers du « chemin de fer et aux quartiers-maîtres pour charger et « décharger les wagons afin de prévenir tout retard. A « quelque heure du jour ou de la nuit, à l'arrivée aux dé- « pôts, les wagons seront immédiatement déchargés, et « les dispositions prises pour que le chargement d'un « train puisse être fait en une fois et sans retard.

« La garde des convois, des gares d'évitement, des ap- « provisionnements de bois, des réservoirs d'eau, est confiée « à ces mêmes officiers.

« Toute négligence dans ces différents services, dé- « noncée par les quartiers-maîtres ou les officiers de « chemins de fer, entraînera pour le coupable sa *radia-* « *tion* des contrôles de l'armée.

« La garde des grands dépôts ressortira au commande- « ment général. Aucun officier, quel que soit son rang, ne « pourra intervenir dans la direction des convois telle que « l'aura ordonnée le superintendant du chemin de fer.

« Une pareille intervention entraînera pour son auteur « *son renvoi du service pour désobéissance à un ordre* « *donné.* »

Division en réseaux. — Les chemins de fer militaires furent divisés en trois réseaux : celui du Potomac comprenant 962 kilomètres ;

Celui du Mississipi, 1922 ; et celui de l'Atlantique, 469 kilomètres.

Organisation d'un réseau. — Voici, comme exemple, l'organisation du réseau du Mississipi.

Le réseau est divisé en deux services : service de la traction et service de la construction.

Service de la traction.—Superintendant général.—Son chef a le titre de superintendant général de la traction et de l'entretien de la voie.

Ses devoirs sont la conduite des convois, le maintien en bon état de la voie, des chemins, ponts et toute construction dépendant de cette voie ; la réparation ou construction à neuf de tous les bâtiments jugés nécessaires.

Il doit avoir toujours un approvisionnement suffisant de rails ; entretenir en bon état les locomotives et les wagons, ainsi que les ateliers destinés à cet usage.

Superintendant de la ligne. — Il a sous ses ordres, sur chaque ligne, un superintendant de traction qui est responsable du mouvement des locomotives et wagons sur la ligne.

Maîtres de traction.—A ce superintendant sont soumis un ou deux maîtres de traction, suivant la longueur de la ligne, chargés de la parcourir sans cesse pour veiller à ce que chaque employé des trains fasse son devoir.

Inspecteur des locomotives. — Aux stations où l'on change de locomotive, un inspecteur de locomotive visite la machine abandonnée, et fait immédiatement procéder à sa réparation ou à son remplacement s'il y a lieu.

Superintendant des réparations de la voie. — L'entretien de la voie et des constructions est confié à un superintendant des réparations, ayant sous ses ordres le nombre nécessaire d'inspecteurs, de maîtres de la voie, contremaîtres, ouvriers, etc.

Maître machiniste. — Le service des rails est confié à un maître machiniste, qui est chargé de la réparation des locomotives.

Maître des réparations. — La réparation des wagons forme un service à part, sous les ordres du maître des réparations des wagons. Tous ces employés sont sous les ordres immédiats du superintendant général, qui les nomme, les destitue, fixe leurs appointements ou gratifications en rendant compte simplement au directeur général.

Ce service doit toujours être prêt pour répondre à toutes les réquisitions, quelquefois simplement verbales, des commandants d'armées. C'est ainsi que la 4e armée, en 1865, fut transportée de la station de Carter à Nashville, 575 kilomètres; on dut employer 1,498 wagons. Aussi n'y a-t-il pas eu, dans de certains moments, moins de 12,000 employés pour le seul département du Mississipi.

Service de la construction. — Ingénieur en chef. — Corps de la construction. — Son chef a le titre d'ingénieur en chef. Ses devoirs consistent dans la reconstruction des lignes détruites et l'ouverture de nouvelles qui seraient jugées nécessaires. Il a sous ses ordres le corps de la construction, création tout américaine et due aux nécessités de la guerre.

Ce corps est composé d'un nombre de divisions variant avec les besoins du service, et a compté, dans le réseau du Mississipi, jusqu'à 5,000 hommes, embrigadés dans six divisions.

Chaque division forme un tout complet avec ses tentes, ses équipages de campagne, ses armes, etc., sous les ordres d'un ingénieur de division. Elle se subdivise en subdivisions ou sections, sous les ordres d'un inspecteur, lesquelles sont, à leur tour, fractionnées en brigades sous les ordres d'un contre-maître. Voici la composition d'une division :

Division. — État-major.

Ingénieur de division..	1
Ingénieur assistant.	1
Piqueur.	1
Commis.	1
Commissionnaires..	2
Total.	6

Subdivision n° 1.

Inspecteur des ponts et des ouvrages de charpente	1
Commis et gardien du chronomètre. . . .	1
Agent du commissariat.	1
Id. des quartiers-maîtres.	1
Médecin.	1
Infirmier.	1
Contre-maîtres (1 par 50 hommes). . . .	6
Sous-contre-maîtres (1 par 10 hommes)..	30
Ouvriers et hommes de peine.	300
Forgeron et son aide.	2
Cuisiniers.	12
Total.	356

Subdivision n° 2.

Inspecteur de la voie.	1
Commis et garde chronomètre.	1
Commissaire.	1
Quartier-maître..	1
Médecin.	1
Infirmier..	1
A reporter. . . .	6

Report. . . .	6
Contre-maîtres (1 par 50 hommes).. . . .	6
Sous-contre-maîtres (1 par 10 hommes) .	30
Ouvriers et hommes de peine. . . . . , .	300
Forgeron et son aide.	2
Cuisiniers.	12
Total.	356

Subdivision n° 3.

Inspecteurs des approvisionnements d'eau.	4
Contre-maître.	1
Ouvriers et hommes de peine.	12
Cuisinier.	1
Total.	18

Subdivision n° 4.

Inspecteur des constructions.	1
Contre-maître.	1
Maçons et leurs aides.	10
Cuisinier..	1
Total.	13

Subdivision n° 5.

Chef du troupeau de bœufs.	1
Conducteurs du troupeau.	18
Cuisinier..	1
Total.	20

Train et équipage.

Conducteurs	2
Gardes-freins	4
Conducteurs de locomotive	2
Chauffeurs	2
Cuisinier	1
Total	11
Total général	777

Fonctions des employés de la division. — Les commissaires sont chargés de la réquisition des vivres et de la distribution des rations.

Les quartiers-maîtres des outils, du campement, voitures, etc.

Chaque contre-maître est responsable des outils, des fournitures du campement, etc., distribués à sa brigade.

Chaque inspecteur rend compte des heures de travail fournies par ses hommes au garde chronomètre de l'état-major de son ingénieur divisionnaire.

Les chirurgiens sont nommés par l'ingénieur en chef, mais payés sur les contributions volontaires que les hommes s'imposent pour leurs infirmeries.

Les sous-contre-maîtres sont nommés par les contre-maîtres avec l'approbation de l'ingénieur divisionnaire; les contre-maîtres par l'ingénieur divisionnaire avec l'approbation de l'ingénieur en chef.

Les ingénieurs divisionnaires et assistants ingénieurs sont nommés par l'ingénieur en chef avec l'approbation du directeur général des chemins de fer militaires.

Travaux des divisions. — Telle est l'organisation à

laquelle l'armée américaine dut certainement la plupart de ses succès; c'est grâce à elle que furent exécutés ces travaux gigantesques auxquels nous avons fait quelquefois allusion.

Le chemin d'Alexandrie à Orange avait été détruit complétement par l'ennemi depuis la jonction de Manassas jusqu'à la station de Brandy, sur une longueur de 36 kilomètres; en sept jours, 18 kilomètres sont remis en état de service.

Le pont sur le Rappahanack, de 190 mètres de long sur $10^{m},67$ de hauteur, est construit en dix-neuf heures de travail. Dans la même campagne, le pont sur le Potomac, de 126 mètres de largeur sur 25 mètres de hauteur, fut élevé avec la même rapidité : après quarante heures de travail les trains purent le traverser; c'est par là que furent évacués les blessés de la bataille de Spothsylvania.

Campagne de Sherman. — Mais c'est surtout pendant la campagne de Sherman que furent accomplis de véritables prodiges. Peu de soldats en campagne furent exposés a plus de dangers et de privations que le personnel de la traction et de la construction. On restait souvent cinq, quelquefois dix jours, sans autre sommeil que celui qu'on pouvait dérober pendant le chargement des wagons; les heures de repas étaient supprimées, et il fallait en outre à chaque instant se défendre contre les nombreuses guérillas qui venaient couper la ligne en arrière de la marche des trains.

La ligne d'opération de Sherman n'avait pas moins de 556 kilomètres. Le chemin de fer suivait l'armée pas à pas; il fallait reconstruire la voie que les rebelles détruisaient invariablement en se retirant, et traîner l'approvisionnement d'une armée de 100,000 hommes et de

60,000 chevaux, mules et bœufs. Lorsque le général confédéré Johnston fit sa retraite de Buzzard-Roost sur Atlanta, il détruisit le chemin de fer aussi complétement que possible pour empêcher Sherman de le suivre; Sherman ne s'arrêta pas un instant, comptant sur l'énergie du corps des constructions, et sa confiance ne fut pas trompée.

Le 4 octobre 1864, Hood tourne Sherman, détruit d'abord à Bit-Shanty, puis au nord de Resaca, 56 kilomètres de voie, et fait sauter plus de 137 mètres de pont, tuant et enlevant un grand nombre d'hommes du service des chemins de fer. Les détachements du corps des constructions, qui avaient pu échapper, furent immédiatement ralliés, et Hood n'avait pas encore terminé son œuvre de destruction, que deux divisions de constructeurs étaient aux deux extrémités de la brèche de 16 kilomètres faite à Bit-Shanty, avaient rétabli la communication, et se tenaient prêtes à marcher sur Resaca dès que l'ennemi l'aurait abandonné.

Il ne le fit qu'après une destruction complète de tous les approvisionnements. On en fut réduit à fendre en deux les traverses, à augmenter leur distance réglementaire, et il fallut les porter à bras pour la plupart, les attelages n'ayant pu arriver qu'après la réparation. — Enfin les rails nécessaires pour la partie méridionale de la brèche durent être enlevés aux chemins de fer au sud d'Atlanta, et ceux pour la partie septentrionale furent amenés de Nashville, d'une distance de plus de 320 kilomètres; et nonobstant toutes ces difficultés, cette trouée de 56 kilomètres fut complétement réparée, et la circulation des trains rétablie au bout de sept jours et demi.

USINE DE CHATTANOGA

Les chemins de fer militaires se virent forcés à créer encore un autre service.

Une énorme quantité de rails, 483 kilom. pesant 11,864 tonnes, faussés, tordus, lors des destructions des voies par les confédérés dans le réseau de Mississipi, restaient sans emploi; 21,000 tonnes de rails neufs avaient été achetés au prix de 725 fr. En repassant au laminoir les rails détériorés, au prix de 250 fr. la tonne, on pouvait procurer à l'État une économie de plus de 5 millions de francs. Le directeur général des chemins de fer militaires proposa donc d'acheter, près de Chattanoga, un laminoir abandonné par les rebelles, de le transporter dans les limites des fortifications et de le mettre en état de repasser tous les rails hors de service.

L'achat, les constructions, l'outillage et tous les travaux d'appropriation coûtèrent 1,451,647,55. Malheureusement l'usine ne peut être prête que le 1er avril 1865, et ne fonctionne que cinq mois et demi. Mais les 3,818 tonnes de rails qu'elle répara ne revinrent qu'à 175 fr. la tonne au lieu de 250 fr., chiffre prévu. Sur ces 3,818 tonnes, 466 seulement furent employées ; le reste fut vendu aux compagnies du Sud, et l'usine mise aux enchères publiques, au mois d'octobre, fut adjugée pour 875,000 fr.

Résumé. — Le résumé des travaux exécutés par les chemins de fer militaires présente les chiffres suivants.

La moyenne du nombre d'hommes employés journellement fut de 24,964.

Kilomètres exploités	3,368
Locomotives.	419

Wagons.	6,330
Mètres de ponts construits à neuf ou à réparer.	101,230
Voies construites ou réparées (kilom.).	1,026

Dépenses pendant la guerre.

Personnel.	115,527,814 45	
Matériel.	96,782,898 30	
Total.		212,310,712 75

D'où il faut déduire :

Vente de matériel. .	54,474,721 45	
Voyageurs et marchandises.	7,627,465 20	
Louage de matériel roulant.	517,642 50	
En caisse :	500,000 00	
Total.		63,119,819 15
Dépense nette		149,190,693 60

Ces dépenses et recettes ressortissent au service des quartiers-maîtres.

Le matériel et toutes les voies furent rendus aux compagnies auxquelles ils appartenaient en vertu d'un ordre du pouvoir exécutif en date du 8 août 1865 ; ils étaient donc restés dans les mains du gouvernement pendant trois ans et demi.

SERVICE DU COMMISSARIAT

Objet du service. — *Personnel.* — Le commissariat est chargé de tout le service des vivres en station et en marche, son personnel se compose de

1	commissaire général des vivres avec rang de brigadier général.	
1	commissaire général adjoint . . .	colonel.
2	id.	lieut.-colonels.
8	commissaires des vivres.	majors.
8	commissaires des vivres adjoints.	capitaines.

Ces officiers font partie de l'armée régulière. On leur a adjoint 370 commissaires des vivres avec rang de capitaine dans l'armée volontaire.

Matériel. — Le matériel se décompose :

1° En approvisionnements ayant trait à la ration proprement dite, compris sous le titre de vivres.

2° En ustensiles nécessaires aux manipulations, compris sous le titre de matériel du commissariat.

Le commissariat emprunte ses magasins et ses moyens de transport au service des quartiers-maîtres.

Des marchés. — Les marchés sont de diverses sortes, par adjudications publiques ou de gré à gré.

Adjudications publiques. — L'adjudication publique est la règle générale. Le commissaire général des vivres dési-

gne, avec l'agrément du ministre de la guerre, les localités où elles doivent avoir lieu.

Les petites denrées sont presque toujours achetées de cette manière à Boston, New-York, Philadelphie, Cincinnati, Louisville et Saint-Louis. Il en est de même de la farine.

Réception. — Leur réception a lieu sous la surveillance d'un inspecteur qui constate leur qualité.

Le commissaire délégué paye directement le fournisseur. S'il n'a pas les fonds nécessaires, le procès-verbal de réception est fait en double expédition, une copie reste aux mains du fournisseur, l'autre est envoyée à Washington où des ordres sont donnés pour la solde du compte.

Marchés de gré à gré. — Depuis la guerre, les marchés de gré à gré sont devenus bien plus fréquents. Il est laissé une grande latitude aux officiers supérieurs du commissariat, qui dans ce pays d'extrême publicité n'en peuvent guère abuser. Mais jamais un fournisseur, quelle que soit la nature de son contrat, ne fait de livraison directe à la troupe, c'est toujours le commissariat qui est partie prenante.

Des dépôts. — Des dépôts permanents ou mobiles sont installés sur tout le territoire avec un agent du commissariat à leur tête.

Vivres, pain. — Il n'y a pas de manutention proprement dite, quoiqu'à Cincinnati et en Virginie il se trouve deux grands établissements où le commissariat fait du biscuit et du pain. Des fours ambulants suivent les armées pour confectionner le pain frais, mais la plus grande partie de la consommation provient de New-York, où des boulangers soumissionnent soit la façon du biscuit, soit la fourniture complète.

Vivres, viande, achats. — Les achats de bestiaux se font par contrats ou par des achats directs sur le marché. Les agents doivent en rendre compte par tête et par poids, et quand le troupeau passe du service d'un officier à celui d'un autre, le procès-verbal de mutation constate les gains ou pertes de poids.

On admet qu'un bœuf de 1,300 livres donne 55 pour 100 de poids net de viande, et qu'un bœuf de 800 et au-dessous n'en donne que 45 pour 100.

Transports. — Le voyage des troupeaux constitue une partie très-importante du service. La viande donnée aux troupes de la Nouvelle-Orléans venait de New-York, et avait fait par conséquent près de 1,200 lieues.

Viande sur pied à l'armée. — A l'armée la viande sur pied est complétement sous l'administration du commissariat.

Troupeaux de l'administration. — Les troupeaux achetés sont conduits par des hommes qui lui appartiennent, obéissant uniquement au commissaire des vivres soit de l'armée, soit du corps d'armée si celui-ci opère isolément. La position du troupeau, son cantonnement, sa marche sont sous sa responsabilité. Il ne reçoit d'ordres à cet égard que du général à l'état-major duquel il est attaché. Lorsque plusieurs armées ou corps d'armée sont réunis, c'est le plus ancien commissaire qui règle le service. Il est difficile de voir un pareil service fonctionner avec plus de régularité qu'à l'armée américaine, surtout quand on réfléchit que cette armée ne peut vivre sur le pays et doit tout transporter avec elle.

Ration du soldat. — La ration du soldat américain est hors de toute comparaison avec la ration des soldats européens.

Elle se compose de :

12 onces de porc ou de lard (1), 340 grammes,
ou 1 livre 4 onces de viande fraîche ou salée, 567 grammes.

1 livre 6 onces de pain frais ou une livre de biscuit, 623 grammes,
ou 1 livre 4 onces de corn meal (farine), 567 grammes ; et par 100 rations :

15 livres de pois ou haricots, 6 kil., 797 grammes.

10 livres de riz ou de hominy (maïs préparé), 4 kil., 535 grammes.

10 livres de café vert ou 8 brûlé, ou 1 livre 8 onces de thé, 4 kil., 539 grammes.

15 livres de sucre, 6 kil., 797 grammes.

4 quarts de vinaigre, 4 litres 54.

1 livre 4 onces de chandelle, 567 grammes.

4 livres de savon, 1 kil., 814 grammes.

3 livres 12 onces de sel, 1 kil., 700 grammes.

4 onces de poivre, 113 grammes.

30 livres de pommes de terre, 13 kil., 600 grammes.

1 quart de mélasse (1 litre 135).

Les sergents et caporaux de l'ordnance, les armuriers, chefs de trains et forgerons ont droit à une ration et demie.

Les nègres fugitifs, recueillis dans les lignes ou organisés en villages appelés fredom, lorsqu'ils ne sont pas employés et ne peuvent pourvoir à leur subsistance, tels que les vieillards et les infirmes reçoivent du commissariat la ration suivante.

1. La livre équivaut à 45 grammes 558 ; elle se divise en 16 onces de 289.35.

Rations des nègres fugitifs.

10 onces de porc ou lard, 283 grammes,
ou 1 livre de viande fraîche, 454 grammes.

1 livre de corn meal (cinq fois par semaine), 454 grammes.

1 livre de farine ou de pain frais, ou 10 onces de biscuit (deux fois par semaine), 454 grammes.

et par chaque 100 rations.

10 livres de haricots, pois ou maïs, 4 kil. 535 grammes.

8 livres de sucre, 3 kil. 648 grammes.

2 quarts de vinaigre, 2 litres 27.

8 onces de chandelle, 227 grammes.

2 livres de savon, 907 grammes.

2 livres de sel, 907 grammes.

15 livres de pommes de terre, 6 kil. 797 grammes.

Les femmes et les enfants au-dessous de 14 ans reçoivent une demi-ration à laquelle on ajoute par 100 têtes :

10 livres de café brûlé ou 15 onces de thé, 4 kil. 535 grammes.

Les prisonniers de guerre, les familles loyales des États rebelles envahis sont aussi des parties prenantes. Il y a aussi quelquefois pour services extraordinaires, fatigues graves, des distributions de wisky, elles sont ordonnées par les généraux commandants.

Substitutions et rachats en argent. — Ces rations sont au-dessus des besoins réels; aussi les substitutions sont-elles permises ainsi que les rachats en argent; il en résulte pour les compagnies des bonis qui forment une masse noire dont les capitaines ont la gestion. Substitutions et rachats viennent encore ajouter au bien-être des soldats.

Les soldats en congé régulier ont aussi droit aux rations le rappel de ces rations se fait en argent. Le rachat est calculé sur les bases suivantes :

100 rations de porc ou lard font 75 livre à 6 cents la livre. 100 rations de bœuf frais font 125 livres à 4 cents la livre.	dont la moitié.	4[d] 75
100 rations de farine font 137 1/2 livres à 4 cents la livre.		5 50
100 rations de haricots ou pois font 15 livres à 4 cents la livre.		0 60
100 rations de riz font 10 livres à 5 cents la livre. 100 rations de hominy font 10 livres à 3 cents la livre.	dont la moitié.	0 40
100 rations de café font 10 livres à 15 cents la livre. 100 rations de thé font 1 1/2 livre à 48 cents la livre.	dont la moitié.	1 11
100 rations de sucre font 15 livres à 8 cents la livre.		1 20
100 rations de vinaigre font 4 quarts à 4 cents le quart.		0 16
100 rations de chandelles font 1 1/2 livre à 20 cents la livre.		0 25
100 rations de savon font 4 livres à 5 cents la livre.		0 20
100 rations de sel font 3 3/4 livres à 1 cents la livre.		0 04
A reporter. . . .		14 21

Report. . . .	14 21
100 rations de poivre font 4 onces à 1 3/4 cents l'once.	0 07
100 rations de pommes de terre font 30 livres à 2 cents la livre.	0 60
100 rations de mélasse font un quart à 12 cents le quart.	0 12
Total du coût de 100 rations. . .	15^{d} 00

Soit pour une ration 15 cents, un peu plus de 77 centimes en comptant le dollar à 5 fr. 17.

Le rachat des rations est fixe; mais pour les substitutions un état mensuel est établi par chaque garde-magasin d'après le coût réel des vivres. Les frais de transport ou d'emmagasinage ne sont jamais comptés.

Vivres vendus aux officiers. — Le service des vivres est autorisé à vendre au prix coûtant aux officiers pour leur usage personnel et celui de leur famille. Les Mess peuvent s'approvisionner de la même manière. Un état de ces ventes, accompagné de certificats donnés par les chefs de corps, est envoyé tous les mois au commissaire général. Les employés militaires et les agents pour les affaires indiennes ont le même privilége, mais ils ne doivent en user qu'avec modération.

Contrats passés par les officiers recruteurs. — Il arrive quelquefois que le recrutement ne peut se fournir aux magasins du commissariat, l'officier est alors autorisé à passer des contrats pour nourrir sa troupe. Les remboursements sont faits par le commissariat si l'officier a payé les fournisseurs; dans le cas contraire, la fourniture est acquittée par le commissariat sur les certificats de l'officier.

Pertes et déchets en magasin. — L'agent du commissa-

riat est tenu tous les mois, ou plus souvent si l'urgence le demande, de faire connaître les pertes en magasin. Ces pertes ne doivent pas dépasser 3 pour cent pour les salaisons, la farine, le biscuit, le sucre, le vinaigre, le savon et le sel, et 1 pour cent pour les haricots, pois, riz, hominy, café, thé, chandelle et poivre. Il n'est pas admis de pertes pour la viande fraîche fournie par le boucher. Les pertes extraordinaires, les erreurs de poids pour les bêtes sur pied, les bestiaux morts ou égarés, sont l'objet de certificats particuliers suivant leur importance.

Avaries. — Dans le cas d'avaries, le commissaire en rend compte à l'officier commandant qui ordonne une inspection. Les denrées avariées sont mises à part.

Comptabilité. — La comptabilité du service se divise en comptabilité matière et en comptabilité deniers.

Comptabilité matière. — Tous les mois, le commissaire général reçoit un rapport des provisions et fourrages pour bœufs reçus et dépensés dans le mois avec factures et reçus.

Un état des livraisons à la troupe.
id. aux citoyens.
id. extra.
id. aux hôpitaux.

Un état des provisions et fourrages achetés.

Un état des ventes faites aux officiers.

Un inventaire des approvisionnements, excepté le fourrage, avec les factures et les reçus.

Un compte sommaire des fonds reçus et dépensés dans le mois.

Comptabilité deniers.

Comptabilité finance. — Chaque officier comptable doit envoyer tous les mois, et immédiatement s'il quitte le service, pour être soumis à l'auditeur du trésor :

Un compte courant;

Un état des provisions et fourrages achetés et payés dans le mois, avec les pièces justificatives;

Un état de toutes les autres dépenses, avec pièces justificatives;

Un état des ventes aux officiers;

Les reçus des fonds qui lui ont été envoyés.

Les dépenses du service du commissariat se sont élevées, pendant les 4 années de guerre, à

					fr.	c.
Exercice de juillet	61	au	30 juin	1862	243,997,605	70
id.	62	id.		1863	347,687,413	90
id.	63	id.		1864	493,334,592	50
id.	64	id.		1865	723,914,847	05
id.	65	id.		1866	37,594,362	70
	Total général. . . .				1,846,528,821	85

C'est en 1865, dans le mois de mai, que commença le licenciement de l'armée qui dura jusqu'à la fin de 1866.

SERVICE DE LA SOLDE

Service de la solde, des payeurs. — Le service de la solde est confié à un corps d'officiers, qu'on appelle maîtres payeurs.

Personnel. — Il est composé de :

1 payeur général avec rang de colonel;

3 payeurs généraux députés avec rang de lieutenant-colonel;

25 payeurs avec rang de major.

Ces officiers font partie de l'armée régulière ; il leur est adjoint 320 officiers de l'armée volontaire, dont 33 avec le grade de lieutenant-colonel.

La solde se fait tous les mois pour les officiers, tous les deux mois pour les soldats et sous-officiers.

États de solde. — Les feuilles de présence envoyées à Washington par les corps et contrôlées par les rapports des inspecteurs généraux servent à établir les états de solde.

Les payeurs arrivent de Washington avec les fonds nécessaires.

Payement de la solde. — Ils payent les soldats en présence des commandants de compagnies. Officiers, sous-officiers et soldats émargent.

Retenues. — Les retenues pour : privation de solde par jugement de conseil de guerre, dépense d'effets pris dans les magasins des quartiers-maîtres, pertes ou dégradations d'armes, frais de blanchissage, dettes chez les cantiniers, etc., sont inscrites sur l'état de solde. Les transfor-

mations en argent de rations, etc., sont inscrites sur les états de payement de ceux qui y ont droit.

Dépôts volontaires. — Les soldats et sous-officiers peuvent laisser en dépôt dans les mains des payeurs une partie de leur solde, mais jamais moins de 5 dollars à la fois; un livret est donné aux déposants.

Ces dépôts ne sont jamais passibles des sentences des conseils de guerre. En cas de mort, ils sont remis aux familles après règlement des dettes aux blanchisseuses et aux cantiniers. L'achat des livrets est sévèrement interdit.

Réclamations. — Les réclamations sont jugées séance tenante.

Les retenues pour l'ordnance priment toutes les dettes. — Tous les ans, au mois de mai, le payeur général transmet au second auditeur de la trésorerie l'état général, depuis le 31 décembre précédent, des retenues faites aux officiers, sous-officiers et soldats pour le compte du service de l'ordnance. Ces retenues sont faites d'après le tarif arrêté par le chef de l'ordnance et ont le pas sur toutes les autres.

Après chaque payement, le payeur général reçoit un état estimatif des payements des mois suivants.

Pièces envoyées à la centralisation. — Un relevé des payements faits avec les reçus.

Le compte courant général.

L'état mensuel de la caisse de chaque payeur.

Comptabilité séparée pour l'armée régulière et l'armée volontaire. — Il y a une comptabilité séparée pour l'armée régulière et pour l'armée volontaire ou les milices requises au nom de l'Union.

L'armée volontaire et la milice n'entrent en solde qu'après avoir été régulièrement reçues par les commissaires aux revues.

TABLEAU DE LA SOLDE DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

RANG ET CLASSIFICATION DES OFFICIERS	PAYE par MOIS	VIVRES		DOMESTIQUES		TOTAL DE LA SOLDE MENSUELLE	SOLDE TOTALE PAR MOIS	Fourrage. Nombre de rations par jour.
		Nombre de rations par jour.	Commutation en argent des rations par mois.	Nombre alloué.	Indemnité en argent par mois.			
	Dollars.		Dollars.		Dollars.	Dollars.	Francs.	Doll.
Officiers généraux.								
Lieutenant général	270 »	40	360 »	4	90 »	720 »	3,600 »	50
Aide de camp et secrétaire militaire du lieutenant général	80 »	5	45 »	2	45 »	170 »	850 »	2 rat.
Major général	220 »	15	135 »	4	90 »	445 »	2,225 »	5
Premier aide de camp du major général	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Supplément aux aides de camp, solde de lieutenant	24 »	»	»	»	»	24 »	129 »	2
Brigadier général	124 »	12	108 »	3	67 50	299 50	1,497 50	4
Aide de camp, supplément à la solde de lieutenant en second	20 »	»	»	»	»	11 »	55 »	»
Département de l'adjudant général.								
Adjudant général avec rang de brigadier général	124 »	24	216 »	3	67 50	407 50	2,035 50	4
Adjudant général adjoint, colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Adjudant général adjoint, lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Adjudant général adjoint, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Juge, avocat général, colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	311 »	1,055 »	2
Juge, avocat major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Juge, avocat de division	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Département de l'inspection générale.								
Inspecteur général, colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Inspecteur général adjoint, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Corps des signaux.								
Chef du corps, colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Officier des signaux, lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47	187 »	935 »	2
Inspecteur, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Officier des signaux, capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	2
Officier des signaux, lieutenant	53 »	4	36 »	1	23 50	112 83	564 15	2

RANG ET CLASSIFICATION DES OFFICIERS	PAYE par MOIS	VIVRES		DOMESTIQUES		TOTAL DE LA SOLDE MENSUELLE	SOLDE TOTALE PAR MOIS	Fourrage. Nombre de rations par jour.
		Nombre de rations par jour.	Commutation en argent des rations par mois.	Nombre alloué.	Indemnité en argent par mois.			
Quartiers-maîtres.								
	Dollars.		Dollars.		Dollars.	Dollars.	Francs.	Rat.
Quartier-maître général, brigadier général	124 »	24	216 »	3	67 50	407 50	2,035 50	4
Quartier-maître général, adjoint colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Quartier-maître général, député, lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Quartier-maître, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Quartier-maître adjoint, capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	2
Commissariat.								
Commissaire général des vivres, brigadier général	124 »	12	108 »	3	67 50	299 50	1,497 50	4
Commissaire gén. adj., colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Commissaire général adjoint, lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Commissaire des vivres, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Commissaire des vivres, capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	2
Assistant supplémentaire à la solde de lieutenant	»	»	»	»	»	»	55 »	»
Service médical.								
Médecin général, brigadier gén.	124 »	12	108 »	3	67 50	299 50	1,497 50	4
Médecin général adjoint, colonel	110 »	6	54 »	2	47	211 »	1,055 »	2
Médecin inspect. génér., colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Médecin inspecteur, lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Médecin ayant 10 ans de service	80 »	8	72 »	2	47 »	199 »	995 »	2
Médecin ayant moins de 10 ans de service	70 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Médecin adjoint ayant 10 ans de service	80 »	8	72 »	1	23 50	165 »	825 »	2
Médecin adjoint ayant 5 ans de service	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	»
Médecin adjoint, ayant moins de 5 ans de service	53 33	4	36 »	1	23 50	113 83	564 15	»
Service de la solde.								
Payeur général, 2,740 dollars par an	»	»	»	»	»	228 83	1,040 65	»

RANG ET CLASSIFICATION DES OFFICIERS	PAYE par MOIS	VIVRES		DOMESTIQUES		TOTAL DE LA SOLDE MENSUELLE	SOLDE TOTALE PAR MOIS	Fourrage. Nombre de rations par jour.
		Nombre des rations par jour.	Commutation en argent des rations par mois.	Nombre alloué.	Indemnité en argent par mois.			
	Dollars.		Dollars.		Dollars.	Dollars.	Francs.	Rat.
Payeur général député	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Payeur	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Génie et Ordnance.								
Chef du génie et chef de l'ordnance, brigadier général	124 »	24	216 »	3	67 50	407 50	2,035 50	4
Colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	2
Capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	645 50	2
Premier lieutenant et deuxième lieut., deuxième lieut. brev.	53 33		36 »	1	23 50	112 83	564 15	2
Cavalerie et artillerie à cheval.								
Colonel	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	2
Lieutenant-colonel	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	2
Major	80 »	4	36 »	3	47 »	163 »	815 »	2
Capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	2
Lieutenant en premier	53 33	4	36 »	1	23 50	112 83	564 15	2
Lieutenant en deuxième et lieutenant en deuxième breveté	53 33	1	36 »	1	23 50	112 83	564 15	»
Adjoint et quartier-maître supérieur à la solde de lieutenant	10 »	»	»	»	»	10 »	50 »	»
Artillerie à pied et infanterie.								
Colonel	95 »	6	54 »	2	45 »	194 »	970 »	2
Lieutenant-colonel	80 »	6	45 »	2	45 »	170 »	850 »	2
Major	70 »	4	36 »	2	45 »	151 »	755 »	2
Capitaine	60 »	4	36 »	1	22 50	118 50	592 50	»
Lieutenant en premier	50 »	4	36 »	1	22 50	108 50	542 50	»
Lieutenant en deuxième et lieutenant en deuxième breveté	45 »	4	36 »	1	22 50	103 50	517 50	»
Adjoint et quartier-maître supérieur à la solde de lieutenant	10 »	»	»	»	»	10 »	50 »	2
Garde-magasin militaire.								
Quartier-maître des arsenaux de première classe	»	»	»	»	»	124 16	620 80	»
Quartier-maître des arsenaux de deuxième classe	»	»	»	»	»	86 66	433 30	»
Chapelain	100 »	2	18 »	»	»	118 »	590 »	1

RANG ET CLASSIFICATION DES OFFICIERS	PAYE par MOIS	VIVRES		DOMESTIQUES		TOTAL DE LA SOLDE MENSUELLE	SOLDE TOTALE PAR MOIS	Fourrage. Nombre de rations par jour.
		Nombre des rations par jour.	Commutation en argent des rations par jour.	Nombre alloué.	Indemnité en argent par mois.			
Académie militaire.	Dollars.		Dollars.		Dollars.	Dollars.	Francs.	Rat.ᵒ
Surintendant	110 »	6	54 »	2	47 »	211 »	1,055 »	»
Commandant des cadets	95 »	5	45 »	2	47 »	187 »	935 »	»
Professeur	»	»	»	»	»	186 67	933 35	»
Adjoint au professeur de dessin, major	80 »	4	36 »	2	47 »	163 »	815 »	»
Professeur et instructeur adjoint, capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	»
Professeur adjoint, lieutenant	50 »	4	36 »	1	22 50	108 50	542 50	»
Instructeur adjoint, capitaine	70 »	4	36 »	1	23 50	129 50	647 50	»
Instructeur adjoint, lieutenant en premier	50 »	4	36 »	1	22 50	108 50	542 50	»
Instructeur adjoint, lieutenant en deuxième	45 »	4	26 »	1	22 50	103 50	517 50	»
Médecin	80 »	8	72 »	2	47 »	199 »	995 »	»
Médecin adjoint	53 »	4	36 »	1	23 50	112 83	564 15	»
Maître d'armes	»	»	»	»	»	125 »	625 »	»
Maître de musique	60 »	»	»	»	»	60 »	300 »	»
Cadet	30 »	»	»	»	»	38 »	150 »	»

SOLDE DE LA TROUPE

GRADES	SOLDE par mois.	GRADES	SOLDE par mois.
CAVALERIE ET ARTILLERIE A CHEVAL			
	Dollars.		Dollars.
Sergent-major, sergent quartier-maître, sergent commissaire, serg. sellier, chef trompette.	105	Vétérinaire	375
Premier sergent	100	Steward d'hôpital	400
Sergent	85	Maréchal ferrant et forgeron	75
Caporal	70	Trompette	65
		Cuisinier de couleur	50
ORDNANCE			
Sergent	170	Soldat de première classe	85
Caporal	100	Soldat de deuxième classe	65
Voiturier et sellier	70		
ARTILLERIE ET INFANTERIE			
Sergent-major, sergent quartier-maître, sergent commissaire, chef de musique	105	Artificier (artillerie)	75
Premier sergent	100	Soldat	65
Sergent	85	Musicien	60
Caporal	65	Steward d'hôpital	150
		Cuisinier de couleur	50
SAPEURS MINEURS ET PONTONNIERS			
Sergent	170	Soldat de deuxième classe	65
Caporal	100	Musicien	60
Soldat de première classe	85	Cuisinier de couleur	50
DANS LES HOPITAUX			
Médecin cadet	150	Blanchisseuse	30
Steward d'hôp., première classe	110	Infirmière 0.40 cents par jour, plus une ration. Estimation	105
Idem, deuxième classe	110		

Retenues pour la caisse des invalides. — Il est fait à chaque soldat et sous-officier une retenue de 2 dollars (10 fr.) par mois, et à chaque employé une de 12 1/2 cents (62 1/2) pour un établissement appelé maison des soldats, espèce d'hôtel des invalides.

Chaque soldat rengagé reçoit en outre une haute paye

) par mois pour un premier rengage-
fr.) pour un second, 4 pour un troi-

est nette ; tout ce dont le soldat a besoin
le commissariat. Ses vêtements sont entre-
oyen d'une masse de 45 dollars. La solde con-
c pour le trésor une lourde charge.

nse du 3 *juin* 1863 *au* 30 *novembre* 1865. — Ce
ce pour la durée de la guerre n'a pas coûté moins
5,146,195,000 fr.

Les frais d'administration, pertes, etc., ne se sont élevés qu'à 3/4 pour cent.

RAPPORTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DE L'ARMÉE AVEC LA TRÉSORERIE

Les quatre services de l'ordnance, des quartiers-maîtres, du commissariat et des maîtres-payeurs, sont les seuls qui aient des rapports avec la trésorerie. Ces rapports sont les mêmes quant à la forme, qu'il est intéressant de connaître pour se faire une idée de la comptabilité américaine. Le chef du service des quartiers-maîtres, par exemple, veut faire acheter par le quartier-maître de Philadelphie divers objets nécessaires au service, il remplit la formule suivante qu'il envoie au ministre de la guerre.

Demande de fonds.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE

1,000,000 de dollars N° 7.

Bureau des quartiers-maîtres. — Cité de Washington, au directeur de la guerre.

M. Qu'il vous plaise de requérir la somme de *un million de dollars* à remettre au *colonel X*, *adjoint quartier-maître à Philadelphie*, payable par billets tirés sur *tel officier de la trésorerie*, *de telle résidence*, dont *ledit colonel* est comptable dans les conditions suivantes.

Destination des fonds.

Département des quartiers-maîtres.	140,000
Dépenses imprévues des quartiers-maîtres..	120,000
Chevaux de cavalerie. Achat.	120,000
Casernement.	120,000
Transport de l'armée..	120,000
— des officiers.	120,000
Habillement de l'armée.	120,000
Dépenses imprévues de l'armée.	140,000
Total. . .	1,000,000

Le quartier-maître général.

Approbation du ministre de la guerre. Envoi au ministre des finances. — Le ministre de la guerre envoie cette pièce, approuvée, au ministre des finances qui donne les ordres nécessaires.

Un tableau, contenant le relevé de toutes les dépenses afférentes au crédit, est dressé par le quartier-maître auquel il a été ouvert. Ce tableau est accompagné de pièces comptables dans la forme ci-dessous.

DATE DES ACHATS		DOLLARS	CENTS
Juin 3 1860.	20 cordes de bois à.... la corde.		
10	20,852 livr. de paille à... la livre.		
12			

Je certifie que le compte ci-dessus est correct, que les objets désignés m'ont été remis à telles époques.

A. B., *quartier-maître.*

Reçu le..... de C. D., quartier-maître, la somme de..... pour acquit du compte ci-dessus.

Le fournisseur.

Envoi à l'auditeur des finances. — Le certificat est signé par le quartier-maître qui a fait l'achat et a pris possession des objets ; mais le reçu est fait au nom de celui qui paye, et qui est le quartier-maître créditeur ou son délégué.

Toutes ces pièces sont envoyées de Philadelphie (pour rester dans notre hypothèse), non au ministre de la guerre, mais à l'auditeur de la trésorerie, qui est une espèce de référendaire attaché au ministère des finances. Celui-ci les renvoie au bureau des quartiers-maîtres qui examinent si elles sont conformes à leurs réquisitions. Ce renvoi est officieux plutôt qu'officiel. Les pièces retournent encore à l'auditeur, qui alors les vérifie sous le double rapport de la justesse comme compte et de la légalité comme dépenses autorisées.

Second degré de juridiction financière. — Revêtues du visa du 1er auditeur, elles vont ensuite subir un deuxième degré de juridiction dans les bureaux du second auditeur ou contrôleur, après quoi elles se trouvent définitivement apurées et la responsabilité du quartier-maître complétement déchargée.

Cautionnements. — Tous les officiers comptables de la solde, du commissariat, des quartiers-maîtres, ainsi que les gardes-magasins, doivent fournir un cautionnement dont le chiffre est fixé par le ministre de la guerre. Ce cautionnement est généralement en valeurs ; deux cautions

s'en portent alors garants pour une somme double afin que l'État ne puisse jamais être à découvert. Tous les quatre ans, et plus souvent si le ministère l'ordonne, le cautionnement est renouvelé ; il l'est de droit toutes les fois que le comptable est appelé à une position différente.

ADMINISTRATION DES CORPS

ET ORGANISATION DE L'ARMÉE

Administration du régiment. — D'après ce qui précède, il est facile de voir combien est simple l'administration d'un régiment. Le chef de corps, colonel ou capitaine, est débarrassé de tout service administratif, de toute responsabilité pécuniaire : tout se réduit pour lui à des feuilles d'appel exactes; il peut tout entier se livrer à son service de guerre. C'est à cette organisation qu'est due la facilité avec laquelle ont pu être improvisées des armées dont l'effectif a dépassé un million d'hommes.

Solde. — La solde se fait par les soins des maîtres-payeurs sur les états de présence envoyés à Washington.

Armement, munitions. — L'armement, les munitions sont confiés aux soins du sergent d'ordnance dont la nomination ressortit directement au ministère de la guerre, à peu près comme celle de nos chefs armuriers. On pourrait définir le sergent d'ordnance un maître armurier garde-magasin.

Habillement, linge et chaussures, casernement, campement. — Le service des quartiers-maîtres est représenté dans chaque corps par un délégué de cette administration et enfin dans chaque compagnie.

Commissariat. — Le plus ancien lieutenant fait les fonctions d'assistant commissaire des subsistances, et re-

çoit, pour cette augmentation de responsabilité, une gratification de solde de 55 fr. par mois.

Réquisitions aux services administratifs. — Les réquisitions à l'ordnance, aux quartiers-maîtres et au commissariat se font au moyen de formules imprimées très-simples, et qui comprennent tous les cas qui peuvent se présenter, de manière à ne jamais laisser dans l'embarras un officier inexpérimenté.

Les livres de la compagnie se réduisent à 4 :

1° Livre d'ordres ;

2° Le rapport journalier ;

3° Livre d'habillement et d'armement ;

4° Registre matricule.

Le livre d'ordres contient les ordres du régiment.

Le rapport journalier constate le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats présents, de service, absents ou en congé. Une copie reste à la compagnie et est reliée en dossier.

Le livre d'habillement et d'armement constate les livraisons faites aux hommes.

Enfin le livre matricule n'est guère que la copie du rapport journalier.

Les livres du régiment confiés aux soins du colonel se reduisent à 3 :

1° Livre de correspondance contenant la date de chaque lettre écrite ou reçue avec son résumé succinct, le nom du correspondant ou du destinataire ;

2° Livre d'ordres, contenant les ordres généraux et les ordres du régiment ;

3° Registre matricule, c'est la collation des registres matricules des compagnies avec un index général.

Lorsque ce registre est rempli, il est envoyé à l'adjutance générale.

Tout ce qui a rapport aux effectifs et au département de l'adjutance générale est confié à l'adjutant du régiment dont les fonctions correspondent à celles du major des régiments français, que l'on aurait débarrassé de toute attribution administrative.

Conseil d'administration. — Il y a cependant un conseil d'administration par régiment ; mais ses fonctions se bornent plutôt à des mesures de police, telles que le règlement des prix du blanchissage, des tarifs à imposer au cantinier, du maximum de crédit qu'il faut faire aux soldats : ce maximum est fixé par les règlements au 1/3 de la solde mensuelle du soldat et pour chaque mois ; mais les corps ont le droit de diminuer cette limite et de la restreindre au 1/4 ou au 1/5.

Enfin ce conseil d'administration, composé ordinairement de 3 membres, s'occupe aussi des masses noires autorisées dans les compagnies.

Ces masses noires, administrées par les capitaines et sous leur responsabilité, sont alimentées en général : 1° par une taxe qui ne peut excéder 0, 50 par mois et par hommes présents, officiers et soldats, taxe que l'on impose au cantinier ; 2° par la bonification que l'on obtient lorsque la ration du soldat est fournie en farine, sa transformation en pain donne un bénéfice de 33 0/0.

ORGANISATION D'UNE ARMÉE

Composition de la brigade. — Deux régiments forment réglementairement la brigade, mais cette règle est loin

d'être suivie. La réduction des effectifs a augmenté considérablement le nombre des régiments dans la brigade; à l'armée du Potomac il y avait certaines brigades qui comptaient dix et douze régiments.

Division. — Corps d'armée. — La division comprend deux ou trois et même quatre brigades. Le corps d'armée autant de divisions. Généralement un corps d'armée renferme 19 à 20,000 hommes. C'est l'effectif qui sert de base à la formation de la brigade beaucoup plus que le nombre des régiments. Ainsi, en supposant deux brigades par division, et trois divisions dans le corps d'armée, pour que ce dernier ait un effectif de 20,000 hommes, il faudrait que la brigade eût à peu près 3,300 hommes. Or, nous avons vu la moyenne des effectifs régimentaires réduite à 500 hommes à peine; il y aurait, dans ce cas, sept régiments dans la brigade.

Armée. — Un corps d'armée opère quelquefois isolément : le 9e corps, par exemple, dans la première partie de la campagne de 1864, sous le commandement du général Burnside, était considéré comme une armée distincte. Il fut versé, à la fin de juin, dans l'armée du Potomac, commandée par le général Meade, armée qui comprenait cinq corps. Le général Buttler, de son côté, avait le commandement en chef d'une autre armée, composée de deux corps, et toutes ces armées réunies obéissaient au commandement supérieur de Grant. Ainsi, l'armée n'est pas une unité que l'on peut considérer comme le dernier terme de l'organisation des troupes en campagne, puisque plusieurs armées peuvent opérer ensemble sous un chef unique. On pourrait encore citer Sherman qui, en quittant Chattanoga, avait sous son commandement immédiat trois armées distinctes ayant chacune son général en chef.

ÉTATS-MAJORS

État-major. — A chaque état-major de la brigade, de la division, du corps d'armée et de l'armée se trouvent attachés des officiers représentant les divers services militaires dont nous avons exposé les attributions.

De la brigade. — Ainsi, à l'état-major du général de brigade on trouve un officier chargé des fonctions de quartier-maître et de commissaire des vivres, avec le rang de major, un officier d'ordnance et un médecin du rang de major.

De la division. — A l'état-major de la division il y a en plus un officier du génie, un officier d'artillerie et un officier du corps des signaux,

Du corps d'armée. — A l'état-major du corps d'armée on trouve les mêmes officiers ; mais le quartier-maître a le grade de lieutenant-colonel, et n'est pas chargé du service du commissariat, qui est confié à un officier spécial.

De l'armée du Potomac. — L'état-major de l'armée du Potomac comprenait :

1° Un chef d'état-major, brigadier général, chargé des opérations purement militaires;

2° Un adjutant général (brigadier général), chargé de la partie administrative (effectif, etc.) du service du chef d'état-major en France. (Cette distribution entre deux officiers, de fonctions réunies ordinairement en France dans la même main, donnait les meilleurs résultats.)

3° Un aide de camp, plusieurs officiers d'ordonnance;

4° Un juge, avocat général, chargé des rapports de la justice militaire;

5° Un quartier-maître, colonel;

6° Un commissaire des vivres, lieutenant-colonel ;

7° Un chef du génie, lieutenant-colonel ;

8° Un chef de l'artillerie, brigadier général ;

9° Un officier du corps des signaux, major ;

10° Un inspecteur, colonel ;

11° Un médecin directeur, un médecin inspecteur et deux adjoints.

COMMANDEMENTS TERRITORIAUX

Commandements territoriaux. — A l'organisation divisionnaire, concernant les troupes en campagne, se joignent, pour la centralisation des services, des divisions territoriales portant le nom de départements militaires.

Départements militaires. — La circonscription de ces départements militaires a varié avec la fortune de la guerre. Voici à peu près ce qu'ils étaient au commencement de la guerre.

I. Département de l'Est subdivisé en 3 départements.

1° Département de Washington comprenant le district de Columbie avec tous les forts adjacents, et la partie de l'État de Maryland comprise entre Bladinsburg et Baltimore, chef-lieu Washington ;

2° Département du Sud : Virginie orientale, Caroline du nord, Tennessée, chef-lieu Fort-Monroë ;

3° Département d'Annapolis, toute la contrée située à 20 milles de chaque côté du chemin de fer d'Annapolis à Washington, chef-lieu Annapolis.

II. Département de Pensylvanie : la Pensylvanie, le Maryland moins la partie indiquée ci-dessus, le Delaware, chef-lieu Philadelphie.

III. Département de l'Ouest : tout le pays situé entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses jusqu'aux frontières de New-Mexico, chef-lieu Saint-Louis.

IV. Département du Texas : le pays occupé par la rebellion.

V. Département de New-Mexico : le territoire de New-Mexico, chef-lieu Santafé.

VI. Département du Pacifique : toute la contrée à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, chef-lieu San-Francisco.

VII. Département de l'Utah : le territoire de l'Utah, excepté la portion située à l'ouest du 117° de longitude, chef-lieu Camp-Floyd.

La prise de la Nouvelle-Orléans permit d'organiser le département du Texas qui prit le nom de département du Golfe, comprit la Louisiane, le Texas, le Mississipi, l'Alabama et la Floride. Son chef-lieu fut à la Nouvelle-Orléans.

Le département de Pensylvanie reçut aussi une extension par l'adjonction de l'État de New-York, et le chef-lieu fut transporté de Philadelphie à New-York.

Ces départements, après plusieurs remaniements, ont été fixés, lors de la paix, au chiffre de 13.

Départ.	de l'Est	chef-lieu	Philadelphie.
—	des Lacs	—	Détroit.
—	de Washington	—	Washington.
—	du Potomac	—	Richmond.
—	du Sud	—	Charleston.
—	du Tennessée	—	Louisville.
—	du Golfe	—	Nouvelle-Orléans.
—	de l'Arkansas	—	Little-Rock.
—	du Missouri	—	Fort Leavenworth.

—	des Plateaux	chef-lieu	Omaha.
—	de Dakola	—	Fort Shelling.
—	de la Californie	—	San-Francisco.
—	de la Colombie	—	Portland.

Commandants des départements militaires. — Chacun de ces départements est sous le commandement d'un major général, à l'état-major duquel réside un fonctionnaire de chaque arme ou administration, chef du service dans la circonscription.

Les généraux sont tout à la fois sous les ordres du Président chef des armées de terre et de mer, du lieutenant général, du chef d'état-major du Président et du Ministre de la guerre ; mais c'est seulement avec les bureaux du dernier que roule le service régulier. L'action du lieutenant général ne se fait sentir que pour les opérations militaires qu'il croit devoir ordonner, et celle du chef d'état-major du Président, par l'envoi des rapports concernant ces mêmes opérations.

L'intendance et l'état-major, ces deux corps si importants dans l'armée française, n'existent pas en Amérique. Les attributions qu'ils centralisent sont exercées isolément par des services indépendants les uns des autres, l'adjutant général, les quartier-maîtres, les commissaires, les maîtres payeurs, les médecins militaires, l'on pourrait ajouter l'ordnance. Le commandement militaire, au lieu d'avoir à s'adresser à un seul fonctionnaire, est obligé d'être en rapport avec chacun de ceux auxquels sont confiés les différents besoins de l'armée. Cette méthode est certainement moins commode que la nôtre : pour un général ; mais peut-être pourrait-on en inférer que le commandement se trouve ainsi forcé de s'occuper de détails

dont l'exécution finit toujours par incomber à sa responsabilité, parce que d'elle dépend, en grande partie, le succès de ses opérations militaires; enfin, que la concentration de tant d'attributions dans une seule main, ainsi que cela a lieu avec notre système d'intendance, exige quelquefois un travail qui dépasse les forces humaines, et diminue la responsabilité de chaque chef de service qui se trouve couvert par un fonctionnaire dont la surveillance, égarée sur tant d'objets divers, est nécessairement illusoire, et pour lequel souvent les seules signatures à donner, pour constater cette prétendue surveillance, occupent une longue et précieuse journée de travail employée ainsi en pure perte à un exercice mécanique.

NOTE SUR LES DRAPEAUX D'ORDRE [1]

Des drapeaux et guidons des corps d'armée, des divisions et brigades. — Dans une armée où l'uniforme est le même pour tous les corps, et où le terrain sur lequel on opère est accidenté et couvert, les guidons, étendards et drapeaux d'ordre ont une extrême importance. Le système employé à l'armée du Potomac était fort ingénieux; la seule inspection du drapeau flottant sur une tente, une maison, etc., indiquait à l'instant même le corps d'armée, la division et la brigade où l'on se trouvait, ainsi que le service auquel on avait à faire. Voici en quoi consistait ce système.

Chaque corps d'armée a un signe distinctif : le 2e corps,

1. Le drapeau national américain est porté par chaque corps, qui y joint le drapeau de son État particulier, et il n'est ici question que des drapeaux d'ordre.

par exemple, avait un treffle; le 6e une croix. La forme du drapeau et la disposition des couleurs désignent les services, les brigades et les divisions.

Le drapeau de l'état-major-général d'un corps d'armée a la forme d'une flamme à deux pointes; son champ est bleu, son meuble est blanc.

Le drapeau divisionnaire est carré, le drapeau de la brigade triangulaire.

En faisant varier la couleur du champ et celle du meuble, on distingue les divisions et les brigades entre-elles.

6e corps, 2e division, 2e brigade.

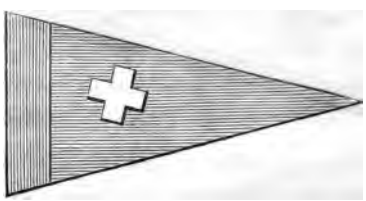

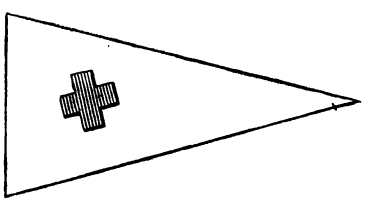

6e corps, 1re division, 1re brigade

La première division a le champ blanc et le meuble rouge.

La deuxième, le champ bleu et le meuble blanc.

S'il y a une troisième division, on revient au champ blanc, mais avec le meuble bleu.

Les champs des drapeaux des brigades sont ceux des divisions auxquelles ils appartiennent.

La première brigade a le champ uni.

La deuxième a le champ barré par une raie parallèle à la hampe, et d'une couleur différente du champ et du meuble.

La troisième a le champ bordé de cette même couleur qui, pour désigner la quatrième, teinte les angles du triangle.

Le même principe était appliqué à la cavalerie dont le meuble était deux sabres en croix coloriés.

6e corps, 3e division, 3e brigade.

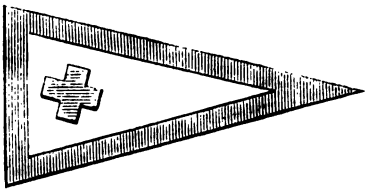

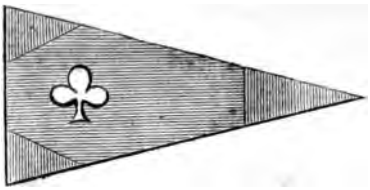

2e corps, 2e division, 4e brigade.

Ainsi un soldat égaré voit sur un campement le drapeau ci-contre; le treffle lui indique immédiatement qu'il est au milieu du deuxième corps.

La forme triangulaire, qu'il est à l'état-major d'un général de brigade

Le champ bleu, que cette brigade appartient à la deuxième division.

Les angles teintés d'une couleur différente du champ, que cette brigade est la quatrième.

Drapeaux et guidons distinctifs des différentes armes. — Les armes avaient aussi leurs étendards distinctifs. Le champ rouge avec le meuble blanc était réservé à l'artillerie. La forme du drapeau était triangulaire.

Mais, s'il s'agissait de l'artillerie de réserve, n'appartenant par conséquent à aucun corps en particulier, le champ restait toujours rouge : mais le meuble était alors deux canons blancs en croix ; la forme du pavillon correspondait à la nature du corps, état-major, division ou brigade.

Le pavillon des quartiers-maîtres était une flamme à deux pointes, le champ rouge avec deux barres bleues en croix, le meuble blanc ; celui du commissariat avait le champ vert ; celui du service médical le champ jaune ; celui de l'inspection le champ blanc, et celui de l'adjutant général le champ bleu.

Cette classification des pavillons, qui paraît compliquée dans son explication, est dans la pratique d'une simplicité extrême, et pas un soldat ne s'y trompait.

CARACTÈRE DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

SA MANIÈRE DE COMBATTRE
SON LICENCIEMENT

Caractère du soldat américain. — Il est difficile de comparer le soldat américain à aucun des soldats du vieux continent. Il possède les qualités des uns et les défauts les plus opposés des autres. Infatigable dans les marches, résigné au milieu des plus grandes souffrances, il attaque résolûment, mais froidement. Le combat qui pour lui n'est soutenu ni par les cris aigus du clairon, ni par le bruit rhythmé du tambour, a quelque chose de sombre et de sinistre. S'il croit ses efforts inutiles, il s'arrête ; ni ordres ni exhortations ne peuvent le faire porter en avant. Une fois engagé, il est tenace jusqu'à l'entêtement, jusqu'à la désobéissance ; il ne veut ni ne sait se retirer et des milliers d'hommes périssent, tandis qu'un ordre de retraite, docilement exécuté, aurait borné le sacrifice à quelques centaines. Dans ces longues files de voitures du service médical qui emportent du champ de bataille des mutilés tout sanglants qu'aucun pansement n'a encore soulagés, on n'entend ni plaintes ni gémissements. Sa mort est toujours stoïque ; il vous demandera un peu d'eau ou de le placer dans une position plus commode, et il attendra patiemment.

Et cependant, si froid en apparence, il est susceptible d'entraînement. A la bataille de Chancellorswille, un ma-

jor du service topographique, que la guerre avait fait général dans l'armée volontaire, Humphreys, voulait ramener à l'attaque d'une position importante son corps composé de Pensylvaniens, dont le service de 3 mois expirait le lendemain; les pauvres gens rebutés par plusieurs échecs, songeant peut-être aussi à leur prochaine libération, s'étaient couchés et restaient sourds aux menaces comme aux supplications de leur chef. Celui-ci met pied à terre, et accompagné de son fils, jeune homme de 16 ans qui ne le quittait jamais, il marche à pas lents vers l'ennemi. Les Pensylvaniens honteux se relèvent, s'élancent, et la position est enlevée.

A l'attaque des hauteurs de Fredericksburg, le général Meade, un autre officier du service topographique, chargé du commandement de l'aile droite, enfonce les deux lignes de l'ennemi et pénètre jusqu'à ses bagages; là, ses soldats s'aperçoivent qu'ils sont seuls, que le centre et la gauche de l'armée ont été repoussés; ils lâchent pied et se retirent en désordre. Le général Meade fait de vains efforts pour les retenir entre la première et deuxième ligne; furieux, il les charge et brise son épée sur leur tête. Un mois après, une députation de ces mêmes soldats se présentaient à la tente de leur général, et le priaient de vouloir bien accepter, en échange de l'arme dont leur désobéissance l'avait privé, une magnifique épée qu'ils avaient fait fabriquer avec le produit d'une souscription qui n'avait pas donné moins de 9,000 fr. Sur la garde étaient gravés la date et le lieu du combat.

Discipline. — Au fond, et dans ce qu'elle a d'essentiel, la discipline est aussi bonne, sinon meilleure, que dans les armées européennes; mais elle n'en a pas les marques

extérieures, ce qui peut tromper un observateur qui ne fait que traverser l'armée américaine. Par le fait même de ces levées immenses d'hommes élisant leurs officiers, ou les recevant de leurs autorités locales, la hiérarchie sociale transportée à l'armée est devenue la hiérarchie militaire, et n'a pas eu besoin de s'entourer de toutes ces précautions qui sont nécessaires pour sauvegarder une institution qui n'a d'autres bases que la rigueur de ses règlements. Aussi peu de troupes sont aussi soumises à leurs chefs ; et, pendant toute la guerre, sur plus de deux millions de soldats qui parurent dans les rangs, il n'y eut que 7 exécutions militaires.

Choix des officiers. — Si la sévérité du bureau des examens a su corriger les erreurs de l'élection, celle-ci fut singulièrement aidée par la présence, dans toutes les fonctions de la vie civile, d'une foule d'anciens élèves de West-Point, et jamais la profonde vérité de ces paroles du président Monroë : « qu'il fallait une école militaire, non « seulement pour remplir les cadres des officiers de l'ar- « mée, mais pour former dans chaque génération un « certain nombre de citoyens dépositaires de la science « de la guerre et chargés de la vulgariser dans chacun des « États de l'Empire, » ne reçut une plus évidente consécration.

Trop peu nombreuse pour prétendre au privilége exclusif de la défense de la patrie, trop imbue de ses devoirs de citoyen pour se croire d'autres droits que celui de la servir, l'armée régulière mit son organisation et son personnel au service de l'armée volontaire. L'aptitude de chacun fut la règle souveraine.

La brigade topographique, le corps le plus instruit de

l'armée, fournit à elle seule plus de 20 généraux : le major Humphreys, les capitaines Pope, Warren, Hocker; enfin Meade, le vainqueur de Gettysburg. Un colonel du génie, le colonel Meigs, devint le général des quartiers-maîtres, et sut diriger tout cet immense service avec un talent qu'on pourra égaler, mais non surpasser. Le brillant général Hanckook était capitaine quartier-maître. Ce fut un capitaine d'infanterie, Shéridan, qui commanda la plus grande expédition de cavalerie de toute la guerre, le raid de Virginie qui eût suffi à sa gloire, si la campagne de la Shenandoah ne fut venue associer son nom à des travaux plus considérables encore et à des victoires plus décisives.

Les anciens élèves de West-Point. — De tous les points de l'Union, de vieux West-Pointeurs vinrent apporter le tribut de leur science, puisée à l'école, et de leurs facultés intellectuelles durement développées par les pénibles labeurs des luttes de la vie civile. Les plus célèbres furent Grant et Sherman : le premier était un ancien capitaine d'infanterie, démissionnaire après la guerre du Mexique; il vivait pauvrement dans le petit établissement industriel de son beau-père, au fond de l'Illinois. Le second, ancien officier d'artillerie, avait tenté la fortune au Missouri, dans la Californie, tantôt avocat, tantôt banquier, et la guerre l'avait trouvé chef du collége militaire de la Louisiane. Il repoussa dans une lettre célèbre les offres de la rébellion, et vint mettre son loyalisme au service de l'Union. L'un est devenu le général en chef de toutes les armées de la République, l'autre le Président; et leurs camarades n'éprouvent d'autres sentiments que celui de l'orgueil d'avoir de pareils condisciples.

Bien d'autres fortunes militaires firent un chef du

compagnon, souvent même du subordonné de la veille, et personne ne se plaignit, considérant moins la grandeur de la récompense que celle des services rendus. Si la hiérarchie sociale transportée dans l'armée maintenait la discipline chez le soldat, l'habitude d'obéir à la loi et d'y trouver en même temps de suffisantes garanties contre les caprices du pouvoir enlevait aux généraux toute idée d'insubordination.

Subordination des officiers et généraux. — Le général malheureux perdait son commandement, rentrait dans la vie civile ou venait se mettre sous les ordres du camarade chez lequel on espérait plus de bonheur ou d'habileté. Si son insuccès n'était pas seulement le fait de la fortune, il passait devant une cour martiale qui l'acquittait ou le renvoyait de l'armée en le cassant de son grade; mais aussi lui-même avait le droit de demander la réunion de ce tribunal pour répondre à l'opinion publique égarée, ou même pour se défendre contre les propos isolés de la malveillance ou de la jalousie.

Le chef des armées de terre et de mer est le Président de la République, et tous obéissaient sans murmurer à ce petit avocat de l'Illinois qui avait débuté dans la vie en fendant du bois pour des clôtures d'héritages qui n'étaient pas le sien. C'est un autre avocat, Edwin Stanton, qui fut le Louvois tout puissant de cette grande lutte qui dura 5 ans, pendant laquelle on leva plus de deux millions d'hommes et qui coûta plus de treize milliards.

Instruction militaire des soldats. — Mais le patriotisme, le dévouement, la discipline ne sauraient remplacer la science militaire; le soldat américain dut l'acquérir sur le champ de bataille souvent même à ses dépens. Il n'en

apprit que ce qui lui était nécessaire pour le genre de guerre qu'il faisait; peu rompu à ces grands mouvements de parade qui rendent les troupes manœuvrières et en font l'instrument docile du tacticien, il a une certaine lourdeur qui lui serait funeste devant des troupes européennes opérant sur le terrain du vieux continent. Mais on chercherait en vain en Amérique des plaines comme celle du camp de Châlons, où tant d'armées sont venues se heurter comme dans une arène préparée à l'avance : la forêt, des clairières sur lesquelles quelques divisions peuvent à peine se développer, puis encore la forêt, tel est le terrain habituel des batailles de la sécession. A la Wilderness, les deux armées combattirent pendant trois jours au milieu de broussailles presque impénétrables; une seule fois l'éclaircie fut assez grande pour permettre l'emploi du canon. Un aide de camp du général Meade, qui, pendant ces trois jours, fut continuellement au feu, ne vit pas une seule fois un régiment rassemblé tout entier.

Habileté du soldat américain à se couvrir. — Une pareille guerre développe nécessairement l'intelligence du soldat. Au début des hostilités, on obtenait difficilement de sa docilité le travail de la pelle et de la pioche : c'était, selon lui, une corvée pour laquelle il ne s'était pas engagé; mais il en comprit bien vite la nécessité, et avec l'intelligence américaine pour tout ce qui est travaux d'art, il devint passé maître. A peine arrêté, le bivouac non encore installé, il est déjà retranché sans attendre l'officier du génie; et quand celui-ci arrive, il a peu de choses à rectifier : les lignes sont défilées, les traverses bien posées, les couverts abattus, les vedettes placées dans de petits fossés dont les déblais les couvrent parfaitement;

on est à l'abri d'une surprise, et tout cela quelquefois sans autre outil que la hache du *settler* qui quitte rarement l'Américain et dont il se sert avec une merveilleuse habileté, et pour toute pelle l'écuelle en fer battu qui pend à côté de sa gourde. Si la position doit être maintenue, alors toutes ces ébauches se perfectionnent, et lignes et redoutes peuvent défier les travaux de polygone les plus artistement exécutés. Toutes les armes sont aussi habiles les unes que les autres et la cavalerie rivalise avec les sapeurs du génie.

La guerre. — Gettysburg. — La bataille de Gettysburg est peut-être la seule où l'armée fédérale eut à soutenir, sans être retranchée, le choc des confédérés; elle montra à cette occasion une grande solidité. L'attaque des ennemis fut si furieuse, que ceux qui ne furent pas écrasés dans leur course par l'artillerie vinrent tomber épuisés au milieu de ses rangs. Ce fut aussi la seule bataille qui puisse être comparée à celles de nos guerres européennes; la cause de la sécession ne put jamais s'en relever, elle sauva réellement l'Union.

Ordre en bataille, ordre en colonne. — L'attaque des lignes est donc la règle générale; elle se fait ordinairement en bataille, rarement en colonne, quoique cette formation donne tout à la fois de l'élan et de la solidité à l'assaillant. A Spothsylvania il y eut une attaque en colonne qui réussit; mais quelques jours après Smith, sur le Chickahominy, voulut répéter la même manœuvre : il donna dans une espèce d'entonnoir et fut écrasé; on n'y revint plus.

Du reste, le succès de Spothsylvania avait été un peu le résultat d'une surprise; quand les lignes sont bien gardées, elles sont imprenables et coûtent énormément de monde.

Manœuvres pour tourner les positions. — Spothsylvania, Cold-Habor, Petersburg ont été des affaires très-sanglantes et sans résultat. Il faut donc manœuvrer de manière à les trouver dégarnies, ou à les tourner. Toute la première partie de la grande campagne de Sherman jusqu'à Atlanta est un chef-d'œuvre de ce genre; il marchait contre un ennemi digne de lui, le vieux Johnston, le meilleur général des confédérés; il y a là une série de marches et de contre-marches qu'un militaire amoureux de son art ne saurait trop étudier.

Corps des signaux; son importance. — Être bien renseigné dans une pareille guerre est donc de la première nécessité, et le corps des signaux prend une énorme importance; ses erreurs ont les plus terribles résultats. Smith, grâce à la belle manœuvre de Grant qui laissait Lee sur la gauche du James, l'attendant à Malvern-Hill pendant qu'il jetait toute son armée sur l'autre rive, peut enlever les premières lignes de Petersburg. Le corps de signaux lui annonce alors l'arrivée de Beauregard : il s'arrête, hésite, reste inactif quarante-huit heures, malgré les renforts que lui amène Hanckook, et quand Meade avec toute l'armée, trois jours après, veut renouveler l'attaque, il est trop tard; on perd inutilement 10,000 hommes en trois heures. Le corps des signaux s'était trompé, les secours des confédérés n'étaient arrivés que quelques heures avant Meade.

Ces erreurs sont rares; celle-ci est restée célèbre à cause de son résultat qui, peut-être, prolongea la guerre d'une année. Nous avons déjà raconté comment, pendant la campagne de Virginie, on saisit un jour le rapport des signaux des confédérés sur le passage d'un corps d'armée que l'on croyait faire manœuvrer secrètement : tout était

parfaitement noté, et le rapport ne se trompait pas d'un seul homme.

Les raids. — Passer entre les lignes, aller au loin sur les derrières d'un ennemi si bien gardé et qui présente un front si redoutable, détruire ses communications, brûler ses approvisionnements, tel est l'objet des raids, si fort en honneur pendant la guerre d'Amérique. Ce sont des expéditions de cavalerie, mais dans lesquelles le cheval n'est qu'un moyen de transport sacrifié à l'avance ; il faut marcher, toujours marcher, ne pas se laisser joindre et revenir au gros de l'armée, ordinairement sur un point très-éloigné de celui où on l'a quitté. On vit sur le pays comme on peut, mais on détruit tout : stations, voies ferrées, magasins d'approvisionnement; on arrive comme l'éclair et l'on repart de même.

Le plus fameux de ces raids est celui de Sheridan en Virginie ; il eut les proportions d'une petite campagne. Le 8 mai, il quitte l'armée qui marchait sur Spothsylviana, emmenant avec lui 10,000 hommes de cavalerie formés en 5 divisions, chaque régiment ne comptant que 250 hommes, 20 pièces d'artillerie légère et un petit équipage de pont en toile, du biscuit dans le sac pour tout approvisionnement. Il se jette rapidement entre Lee et Richemont que ce général couvrait contre la marche de Grant, enlève sur sa route 300 prisonniers fédéraux, détruit le chemin de fer de Fredericksburg, et le 11 arrive à Ashland-Station à 9 kilomètres seulement de Richmond. Un de ses détachements pousse même jusqu'à la deuxième ligne de défense, à 3 kilomètres du cœur de la ville ; mais il est atteint par J.-E.-B. Stuart, le plus fameux général de cavalerie des confédérés, l'inventeur des raids. Stuart est culbuté et blessé mortellement. Le lendemain, faisant retraite vers le

pont de Meadow, qu'il avait brûlé la veille, il voit un corps de confédérés sur la rive opposée. On lui signale d'un autre côté, à son arrière garde, une autre armée s'avançant vers lui. Sans hésiter, il reconstruit le pont sous le feu même de l'ennemi, le traverse au milieu d'un effroyable tempête, met en déroute les rebelles, et revenant sur ses pas passe de nouveau le pont, et achève la défaite de ceux qui, l'entourant de tous côtés, croyaient sa perte assurée. Deux jours après, il rejoint le corps de Buttler, participe aux batailles de Cold-Harbor et de Chickahominy, quitte encore une fois l'armée, va brûler le chemin de fer central de la Virginie, livre un nouveau combat à Bucks-Childs, continue ses immenses destructions de stations, de magasins d'approvisionnement, et après une dernière et terrible affaire qui met l'ennemi hors d'état de l'inquiéter désormais, il rentre le 14 juin à Spothsylvania-Court-House, avec tous ses blessés, toutes ses voitures; mais il ne ramenait que 6,000 chevaux incapables désormais de tout service. Le reste était mort; la soif en avait fait périr plus d'un tiers. L'expédition avait duré 36 jours.

Tous ces raids n'ont pas la même issue favorable. Celui de Hunter dans la Schenandoah, après avoir détruit les magasins de Staunton et menacé Lynckburg, fut obligé de se retirer en hâte dans la Virginie occidentale, après avoir perdu 600 hommes et presque tous ses canons. Le général Wilson fut envoyé à la gauche des lignes de Petersburg, pour couper les chemins de fer de l'ennemi. Il y parvint; mais cerné à son tour par une grosse force d'infanterie, il ne put se sauver qu'avec 3,000 cavaliers, la moitié à peine de son effectif, abandonnant ses canons, ses prisonniers, et 2,000 malheureux nègres fugitifs, qui, sabrés, fouettés, furent ramenés et mis en vente à Richmond.

Malgré la popularité dont jouissent les raids dans l'armée américaine, on y discute cependant très-vivement leur utilité. Quand une armée est trop faible pour tenir campagne, qu'elle se divise en petites forces mobiles opérant chacune isolément, harcelant de tous côtés l'ennemi, coupant ses communications, gênant ses approvisionnements et l'empêchant ainsi de jouir de sa supériorité, rien de mieux; mais qu'au milieu d'opérations sérieuses on distraie de l'armée principale un corps considérable pour faire une diversion, la plupart du temps insignifiante quant au résultat final, il est permis de douter de l'opportunité d'une pareille opération.

Si Sheridan eût été avec l'armée de Grant à Spothsylvania, son concours eût peut-être amené une victoire décisive. Enfin, ces destructions de chemin de fer causent souvent un mal plus apparent que réel. Après le désastre de Wilson, on s'en consolait en pensant qu'il avait brûlé le chemin de fer de Damville; 8 jours après, la circulation y était complétement rétablie.

Ténacité des généraux. — Ce goût pour les expéditions aventureuses, qui semblerait indiquer une certaine impatience des règles de l'art de la guerre, s'allie, au contraire, avec une rare ténacité et une constance impassible. Les opérations de Grant devant Wicksburg, sa persistance à rester dans les lignes de Petersburg, malgré les alarmes du gouvernement de Washington menacé par le grand raid d'Early, en sont les exemples les plus mémorables.

Fermeté inébranlable de la nation. — La nation de son côté montra une fermeté aussi inébranlable pour la continuation de la lutte, que ses généraux pour la poursuite de leurs plans militaires. Jamais peuple soumis à de pa-

reilles épreuves ne sut mieux résister au découragement. Sa première armée est complétement détruite à Bull-Run, son matériel anéantie ; il répond aux acclamations joyeuses des ennemis de la liberté dans les deux hémisphères par une levée de plus de 600 mille volontaires ; et quand enfin la fortune vient à leur tour visiter ses drapeaux, ses ennemis, qui ne sont qu'une partie de lui-même avec les mêmes vertus au service d'une cause criminelle, lui opposent la même persévérance.

Chaque succès ressemble à un sacrifice inutile. Battu à Autietam en 1862, Lee repasse le Potomac en 1863, et ravage toute le sud de la Pensylvanie et du Maryland jusqu'à ce que, vaincu de nouveau à Gettysburg, il rentre en Virginie pour reformer ses lignes et paraître plus menaçant que jamais. La Nouvelle-Orléans est prise en 1862; Port-Hudson et Wiksburg le sont en 1863, le Mississipi devient libre de Saint-Louis à la mer. Les confédérés n'en gagnent pas moins la bataille de Chickamanga, condamnent à l'inaction dans Chattanoga l'armée fédérale, et Bragg, renforcé par Longstreet, menace le Tennessée d'une nouvelle conquête. Aussi chaque victoire amenait une nouvelle demande d'hommes et d'argent. 511,000 hommes en 1861, 600,000 en 1862, 400,000 en 1863, 1,285,000 en 1864.

Les factions sympathisent avec le Sud. — Un autre ennemi, plus terrible encore que les confédérés, était les factions chez lesquelles chaque désastre de la patrie réveillait l'espoir de reconquérir un pouvoir dont les élections libres du peuple les avait éloignées. Partout elles semaient le découragement, et ne craignaient pas d'allumer l'émeute dans les rues des grandes villes. Quand, à la fin de 1864, il fallut nommer un nouveau Président, Richmond n'était pas pris ; on était sans nouvelles de Sherman. Voyez, disaient-

elles, quels résultats on a obtenus de toute cette sanglante campagne : Grant a perdu 100,000 hommes et n'est pas plus avancé que Maclelan en 1862. Sherman et son armée n'existent plus. L'Ouest va être reconquis ; Mobile, Savannah, Wilmington, Charleston, sont toujours ouverts aux secours étrangers ; il y a cent mille déserteurs : partout le peuple se soulève à la suite des officiers de recrutement ; on ne voit que des veuves et des orphelins ; le pays ne veut plus de cette horrible guerre. L'ambition de quelques hommes, qui seule en a été la cause, seule en désire la continuation. On peut faire la paix à des conditions raisonnables. Si, plus tard, ces conditions devenaient trop onéreuses, le pays, relevé par son travail de tant de ruines accumulées aujourd'hui, pourrait reprendre alors avec avantage une lutte en ce moment impossible. Les journaux démocrates sympathiseurs du Sud, les journaux du radicalisme allemand, qui avaient la prétention de donner des leçons de liberté aux enfants de Washington et de Franklin, traitaient à l'envi le président Lincoln de dictateur, de tyran, de Néron, de Tibère, d'Héliogabale.

Le peuple de l'Union fut sourd à ces provocations. Il comprit que la paix, qui n'est pas le fruit de la victoire, n'est qu'une trêve et le commencement de nouvelles et interminables guerres, et pas un père ne se sentit l'héroïque courage d'élever ses enfants pour la revanche de la défaite d'une cause qu'il aurait désertée. Lincoln fut réélu à une grande majorité. La récompense fut à la hauteur de tant de dévouement. L'Union fut reconstituée, et l'Amérique du Nord contenant un seul et même peuple, n'ayant qu'une même patrie, put conserver les mêmes institutions que lui avaient léguées ses pères.

Clémence et générosité du vainqueur. — La victoire

fut clémente, parce qu'elle fut le triomphe du droit. Elle ne fut souillée ni par des représailles, ni par ces exécutions sommaires qui déshonorent les meilleures causes, et troublent la conscience de l'histoire quand elle veut rendre son verdict solennel. Et cependant les vaincus étaient des rebelles qui, pendant 5 ans, avaient inondé de sang le sol de la patrie : ils avaient renversé le drapeau national, pillé les arsenaux, saisi les propriétés de l'Union, faussé les élections pour transformer en majorités factices de criminelles minorités, forcé, par d'impitoyables exécutions, les citoyens loyalistes à marcher dans leurs rangs, exécuté des otages en représaille de la juste punition infligée à leurs espions, fait périr dans les angoisses de la faim plus de 12,000 prisonners de guerre à Andersonwille, égorgé de sang-froid, pendant trois jours, toute la malheureuse garnison du fort Pillow, qui s'était rendue sans défense, brûlé la ville ouverte de Chamberburg et allumé partout l'incendie dans les villes forcées de recevoir le vainqueur. Colombia avait été totalement consumée ; les 3/4 de Charleston, les 2/3 de Richmond réduits en cendres. Mais tous ces crimes les confédéres ne les avaient commis que parcequ'ils étaient des rebelles et qu'ils s'étaient rendus coupables, tout d'abord, du plus grand de tous : la rébellion contre les lois d'un pays libre.

Et lorsque, le lendemain de la capitulation de Lee, le Président Lincoln, cet homme si doux qui ne pouvait se résigner à ratifier une sentence de mort, eut été assassiné, quand tout un peuple en larmes eut reconduit son corps à cette petite demeure de Springfield, qu'il avait quittée pour la Maison-Blanche de Washington, les sentiments de générosité du vainqueur n'en furent pas altérés. Les masses furent absoutes ; on considéra qu'ayant obéi à des gouvernements

de faits, elle ne pouvaient être responsables. Les chefs seuls furent déclarés coupables, et le serment de rester fidèles à cette Union qu'ils avaient trahie fut la seule condition du pardon à la demande duquel ils furent condamnés.

Résultat de la victoire. — Si les fédéraux eussent consenti à traiter avec les sécessionistes, cette paix eût condamné l'Amérique, divisée en deux grandes nations, à l'entretien des armées permanentes et aux emprunts sans cesse renouvelés de la vieille Europe. La paix que lui donna la victoire permit à l'Union d'amortir immédiatement sa dette, et de conserver intactes ses libérales institutions en licenciant son immense armée,

Licenciement de l'armée. — Dès le 29 mai, après la grande revue d'honneur, à Washington, des deux armées de l'Ouest et du Potomac, l'opération commença. L'armée volontaire comptait alors 1,034,064 hommes : au mois d'août, 640,806 étaient licenciés, soldés et rapatriés ; au mois de novembre, ce chiffre était de 800,806. Les 73,442 prisonniers de guerre confédérés furent rendus à la liberté, après avoir prêté serment à l'Union ; on laissa rentrer chez eux, sans condition, les 174,233 compris dans les dernières capitulations. Les malades furent les premiers à profiter du droit d'être transportés dans leurs foyers. Il y en avait 64,438 en traitement ; en juin 1865, il n'en restait plus que 97. Des 1,997 médecins assistants on ne garda que 264 ; enfin les 230,000 soldats, qu'une prudence, heureusement inutile, avait conservés sous les drapeaux, ne présentaient plus, à cette date, qu'un effectif de 11,043, qui formait le contingent des régiments d'hommes de couleur.

Les immenses approvisionnements des divers services furent vendus, les contrats de fournitures annulés. 207,000 chevaux et mules, livrés au commerce, donnèrent au Trésor 76,445,377 fr. 70. Les 590 vaisseaux de transport sur l'Océan, qui coûtaient 412,000 fr. par jour, furent réduits à 53, et la dépense à 15,000 fr.; on se débarrassa des 262 vaisseaux, barques, steamers de la navigation fluviale dès qu'ils ne furent plus nécessaires au rapatriement des troupes. Les chemins de fer militaires, avec leurs 4,000 k^{m} de voies, leurs 433 locomotives et leurs 6,605 wagons, firent retour aux Compagnies d'après les conditions stipulées au début de la guerre. On ne garda, de la télégraphie militaire, que quelques employés pour la correspondance chiffrée des généraux; tout le corps fut dissous, le matériel vendu. Le corps des signaux disparut tout entier. Le commissariat se défit de tous ses approvisionnements de vivres; la pourvoirie trouva 20,221,307 fr. 95 c. de ses vieux médicaments et ustensiles d'hôpitaux hors d'usage. Les travaux du génie cessèrent partout où il ne s'agissait pas de la défense des côtes. L'ordnance réduisit à 5 le nombre de ses arsenaux; mais conserva un million de bonnes armes portatives avec tous les approvisionnements nécessaires pour une armée considérable, et continua avec zèle l'étude des perfectionnements à introduire dans tous les engins de guerre.

On permit aux soldats, qui rentraient chez eux, de conserver leurs armes, moyennant une faible rétribution. On pensa qu'il était bon que la vue de ces armes, suspendues au foyer domestique, rappelât sans cesse aux générations futures ce que leurs pères avaient fait pour le triomphe de l'Union.

Réorganisation de l'armée régulière. — Les comman-

dements territoriaux furent définitivement fixés à 19, et l'on procéda à la réorganisation de l'armée.

Son effectif avant la guerre n'était que de 14,000, et il avait diminué d'abord par suite de l'empressement que mettait la population à s'engager dans les rangs de l'armée volontaire, puis par l'effet de la loi du Congrès, qui avait interdit pour elle tout nouvel enrôlement. On la composa de 10 régiments de cavalerie à 12 compagnies, de 5 régiments d'artillerie à 12 batteries, et de 45 régiments d'infanterie à 10 compagnies.

2 de ces régiments de cavalerie et 4 d'infanterie furent formés avec des hommes de couleur, et 4 autres régiments d'infanterie avec des soldats invalides, la plupart mutilés, et qui ne voulurent pas profiter de la mesure du licenciement; on les destina à la garde des hôpitaux, des magasins, etc. Le maximum du chiffre de la compagnie fut fixé à 100 hommes, le minimum à 50, ce qui donna, en y comprenant les officiers, un effectif général variant de 75,382 à 43,882. On s'arrêta pour le moment au chiffre de 54,302; la compagnie eut 64 hommes présents, les batteries d'artillerie à cheval 122.

Un pareil accroissement d'effectif permit de récompenser les services des officiers de l'armée volontaire qui voulurent rester dans la carrière des armes. On leur imposa comme condition : d'avoir deux années de campagnes effectives, et de subir les examens d'une commission qui les classa suivant le grade dont ils avaient été revêtus et la capacité dont ils avaient fait preuve.

Récompenses. — Tous les grades de l'armée volontaire furent conservés à titre honorifique; on fit même avant le licenciement de nombreuses promotions pour récompenser

de cette manière bien des services, qui, n'ayant plus l'occasion d'être renouvelés, eussent couru le risque d'être oubliés. Les cadres de l'armée régulière ne furent pas altérés par la possession de ces titres que reçurent un grand nombre de ses officiers ; on vit sans inconvénient un capitaine commander sa compagnie avec le brevet de colonel, un colonel son régiment avec celui de général. Dans la vie civile, chacun reprit soit son industrie, soit son commerce.

L'Européen, que tant de révolutions n'ont pu guérir de bien des préjugés féodaux, peut d'abord sourire en trouvant un général installé dans le bureau d'un avocat, la caisse d'un banquier ou le comptoir d'un boutiquier; mais quand il reconnaît dans ce boutiquier tel général qui a bravement, à Gettysburg, conduit au feu sa division, ou pendant quatre longues années fait une rude et sanglante guerre sans rentrer une seule fois chez lui, son sourire fait place à une admiration qui n'est pas exempte d'envie pour ce pays dont les citoyens ne se font pas les serviteurs de leur gouvernement, tendant la main pour des services qu'ils n'ont rendus qu'à eux-mêmes, et sachant qu'en combattant pendant la guerre ils font leurs propres affaires, comme en travaillant pendant la paix.

Reconnaissance nationale. — De pareilles pensées pourraient mener à l'ingratitude, il n'en fut rien : toutes les misères que l'État put soulager, il le fit généreusement. Les veuves, les orphelins, les blessés incapables de travailler reçurent des pensions; ceux qui étaient atteints moins grièvement des secours abondants. Des bureaux pour recueillir les réclamations des ayants droit de toute espèce furent ouverts dans tous les États de l'Union; ces bureaux exami-

nèrent et réglèrent dans l'exercice de l'année plus d'un million de titres.

Les morts eux-mêmes ne furent pas oubliés par la reconnaissance nationale. Les restes de 249,397 soldats, morts pour la patrie, furent réunis dans 41 cimetières nationaux convenablement décorés, chacun sous la garde d'un soldat invalide. Les noms des soldats, écrits sur un monument en fonte, furent publiés dans les rapports officiels de la guerre. Ceux même dont l'identité ne put être constatée eurent aussi leur marque de souvenir. Au cimetière d'Andersonville, sur le sol de cette horrible prison ou 12,912 prisonniers moururent de misère et de faim, il y eut 451 tombes sur lesquelles on ne put inscrire aucun nom. On y grava l'inscription : « Au soldat inconnu de l'Union. »

Le Congrès consacra 13,770,425 fr. à ce pieux devoir.

FIN

TABLE DES MATIERES

PAGES.

AVANT PROPOS. 1
Énumération des services de l'armée. 3
Armée régulière et armée volontaire 4
Milices. 5
Hiérarchie militaire. 5
Marques distinctives des grades. 6
Fonctions des grades 8
État des officiers. 9
Cadres et effectifs de l'armée régulière 14
Cadres et effectifs de l'armée volontaire. 15
Infanterie, habillement, fourniment, armement. 21

Cavalerie, habillement, harnachement, armement. 25
Artillerie. 31
Génie, ponts, routes militaires, service topographique. 34
Invalides. 38

Corps des signaux 39
Télégraphie mobile. 43
Télégraphie permanente. 45

Département de l'adjutance générale. 47
Provost marshall, recrutement. 49
Effectif de l'armée 60
Pertes de l'armée pendant la guerre. 62
Désertions 64
Troupes nègres 67
Service de l'Inspection générale. 71
Justice militaire. 74

PAGES.

Service médical 82
Personnel 87
Hôpitaux, hôpital de Chesnutt-Hill 92
Camp de convalescents. 101
Service médical en campagne. 103
Commission sanitaire. 109

École militaire de West-point. Historique. 112
Description de l'École. 116
Organisation intérieure, admission, études, etc. 120
Résumé, projets de réorganisation, etc. 134

Service de l'ordnance. Personnel 138
Arsenaux et fonderies. 142
Manufactures d'armes. 145
Tableaux des approvisionnements de l'ordnance dans l'exercice 1862-1863. 148
Marchés, armement de la milice, rapports de l'ordnance avec l'armée. 150
Service intérieur des arsenaux 153
Dépenses de l'ordnance pendant la guerre. 155
Fournitures de l'ordnance pendant la guerre. 156

Quartiers-maîtres. Service, personnel. 157
Divisions territoriales. 159
Attributions des divers bureaux. 161
Règles générales du service. 162
Fourrages 164
Remonte. 165
Tableaux résumant les opérations de la remonte. 170
Fournitures de bureau. 173
Casernement, caserne, latrines, ventilation, etc 175
Habillement et campement. 181
Allocations, prix des objets, etc. 183
Des transports. 185
Voitures des quartiers-maîtres. 187
Bagages des officiers 188
Exemples d'approvisionnements. 189
Marche des trains à la suite des armées. Campagnes de Sherman et de Grant. 189
Approvisionnements en chevaux et voitures, pendant l'année 1862-1863. 193
Dépenses du service pendant le même exercice. 194

Chemins de fer militaires. 197
Organisation d'un réseau donné comme exemple. 199

PAGES.

Service de la voie, service de la traction. 200
Travaux exécutés pendant la guerre. 207
Dépenses du service pendant la guerre. 208

Service du commissariat. Personnel. 209
Vivres pain, vivres viande. 210
Différentes rations, leur prix 212
Dépenses du service pendant la guerre. 217

Service de la solde. Personnel. 218
Modes de payement. Comptabilité 219
Tableau de la solde de l'armée américaine. 220
Retenues pour la caisse des invalides. Haute paye. 224
Dépense totale du service pendant la guerre. 225

Rapports des services administratifs de la guerre avec la trésorerie . 226
Organisation des corps. Administration d'un régiment. 230
Organisation d'une armée. 232
Etats majors 234
Commandements territoriaux. Des drapeaux d'ordre et guidons . . 238

Caractère de l'armée américaine, le soldat, l'officier. 242
Instruction militaire du soldat, manière de combattre. 248
Les Raids. 249
Ténacité des généraux et de la nation. 252
La victoire fruit de cette ténacité. 254
Résultat de la victoire des fédéraux. Licenciement de l'armée. . . 255
Réorganisation de l'armée régulière. 257
Reconnaissance nationale. 259

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie Viéville et Capiomont, 6, rue des Poitevins.